■ la météo

Nuageux. Quelques averses de neige. 20 à 25.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office Férial — VOL. LXIII - NO 80 — Montréal, jeudi 6 avril 1972 — 15 CENTS

Les négociations suspendues dans la fonction publique

par Gilles Lesage

QUEBEC – Les négociations entre le gouvernement et le front commun intersyndical ont été suspendues indéfiniment, pour ne pas dire rompues, à la table centrale, hier soir.

Les présidents des trois centrales syndicales, MM. Pépin, Laberge et Charbonneau, ont expliqué que le gouvernement avait répondu "non" à leurs deux demandes, à savoir que le ministre de la fonction publique prenne part aux nouvelles offres relativement aux salaires et à la sécurité d'emploi.

Selon eux, les syndicats ont bougé en réduisant leurs demandes salariales, mais le gouvernement n'en a pas fait autant après 20 jours de pourparlers ardus.

M. L'Allier a répondu que ses représentants avaient la compétence et les mandats requis pour mener à bien les négociations et que sa présence à la table centrale n'était nullement nécessaire.

Pour les présidents syndicaux, il s'agit là d'une erreur grave de la part du ministre, et à moins que le gouvernement ne modifie entre-temps de façon substantielle ses offres, ils ne se présenteront pas à la table de négociations ce matin. Et tous trois entreprendront plus tôt la tournée d'information, d'une durée de quatre jours, auprès des cadres syndicaux.

Le porte-parole patronal, M. Raynald Langlois, se présentera à la salle de réunion à 10 heures mais il risque fort de s'y trouver seul. Il n'a pas l'intention de faire de nouvelles propositions salariales puisque, selon lui, c'est au tour des syndicats d'en faire.

Deux sujets seulement, dit-il, ont fait l'objet des pourparlers jusqu'ici, mais il y en a deux autres qui doivent également être étudiés à fond, le régime de retraite et l'assurance-salaire, avant que les deux parties aient un tableau complet de la situation.

Sur ces deux autres sujets, a dit M. Langlois, le gouvernement a des choses intéressantes à dire aux syndicats. S'ils

Voir page 6: Le front

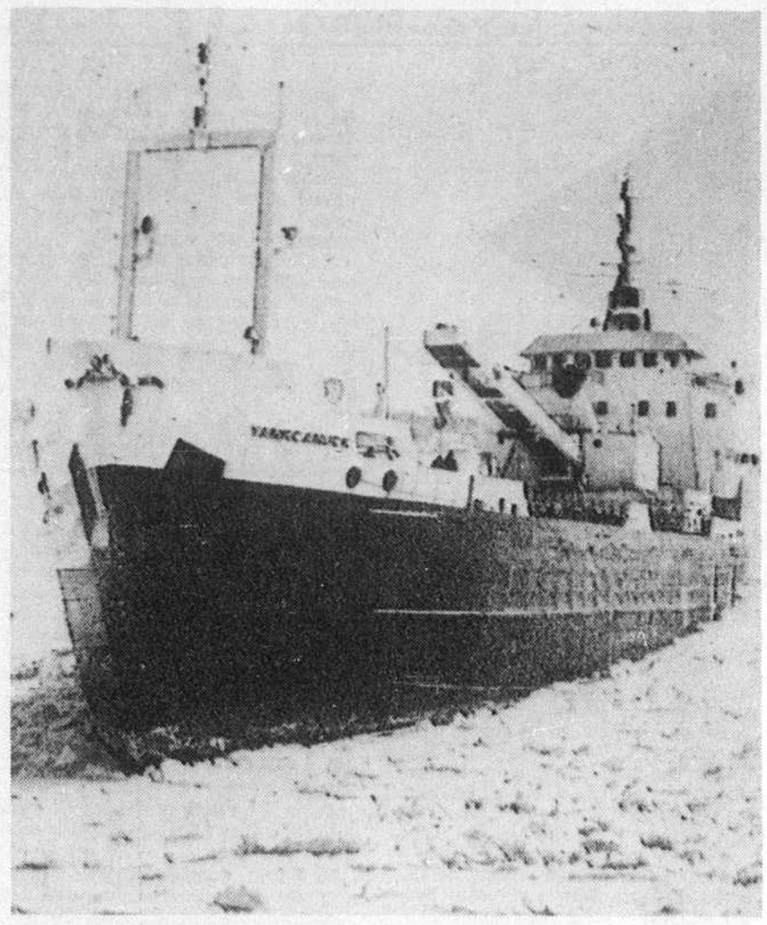

Le navire canadien Yankcanuck a été le premier cargo à franchir les écluses de Sault-Sainte-Marie, au Michigan, cette année, mais on ne lui a fait aucune réception. La raison en est que ce navire était prisonnier des glaces (notre photo) du côté canadien de Sault-Sainte-Marie peu avant de s'engager dans les écluses américaines. (Téléphoto CP)

À proximité de Dong Ha, au sud de la zone démilitarisée, cette famille vietnamienne fuyait, mardi, les combats coincidant avec l'offensive des forces du FNL du Sud-Vietnam contre les forces de Saigon. Les maquisards ont occupé en quelques heures une douzaine de villages et en ont délogé les forces saigonnaises qui seraient en réorganisation et annoncent une contre-offensive avec l'apppui d'une force aérienne américaine renforcée. (Téléphoto AP)

Vietnam: l'offensive progresse

SAIGON (AFP) – Loin de s'améliorer en dépit des nombreux renforts, envoyés sur le front nord et des bombardements intenses de l'aviation vietnamienne et surtout américaine ainsi que des navires de la septième flotte, la situation dans la première région militaire du Sud-Vietnam semble s'aggraver, estiment les observateurs.

Dans la province de Quang Tri, les Sud-Vietnamiens forts maintenant de près de 30,000 hommes ont réussi à stabiliser le front autour de Dong Ha-Quang Tri et le long de la rivière Cua Viet, mais les forces populaires de libération et les Nord-Vietnamiens continuent leur poussée ver le sud, menaçant la ville de Hué et le front ouest sud-vietnamien.

Ils ont réussi à couper hier matin pendant quelques heures la route numéro un qui relie l'ancienne capitale impériale à la ville de Quang Tri. Les éléments de la division 324/B nord vietnamienne, venant de la vallée d'A Shau à environ 50km au sud-ouest de Hué ont attaqué deux bases d'artillerie gouvernementales "Bastogne" et "Birmingham", celle-ci n'étant qu'à onze km au sud-ouest de Hué. Ils les ont bombardé au mortier de 82 ce qui signifie qu'ils n'en étaient éloignés que de trois km au maximum.

Des renforts américains de la première division de cavalerie – la seule unité combattante américaine encore présente dans la région saigonnaise – ont été envoyés dans le secteur de Hué avec des blindés.

Sur le front des Hauts-Plateaux, une nouvelle division nord-vietnamienne – la deuxième – serait entrée en action. Les combats font rage autour de Kontum et de la base d'artillerie numéro cinq qui est encerclée, à la hauteur des trois frontières (Laos, Cambodge, Vietnam).

Sur le front de la troisième région militaire (région saigonnaise), les sapeurs vietcong ont lancé des attaques le long de la frontière avec le Cambodge, dans les provinces de Tay Ninh et Binh Long et sont entrés avec des blindés, hier en fin d'après midi dans la plantation de Loc Ninh à une centaine de km au nord de Saigon.

Plus tôt dans la journée ils s'étaient infiltrés dans le camp de la plantation de Quan Loi (Binh Long) où les combats ont duré plusieurs heures. Selon des informations de source militaire non confirmées officiellement, le camp a dû être évacué dans l'après-midi par ses défenseurs après une intervention au napalm des hélicoptères de combat américains.

Mais à Saigon le calme le plus absolu

Voir page 2: Vietnam

Les amateurs de hockey ont eu droit à un premier match

OTTAWA (d'après CP) – La télédiffusion des parties de hockey et de la visite la semaine prochaine de M. Nixon à Ottawa continuent d'être les points clés dans le différend qui oppose Radio-Canada et les syndiqués de la NABET (Association nationale des techniciens de radio et de télévision).

Selon un porte-parole torontois de MacLaren Advertising, qui détient les droits de diffusion des parties de la LNH au Canada, trois millions de "fans" risquent de ne rien voir des séries éliminatoires si l'on a recours au réseau privé CTV, qui a beaucoup moins de stations affiliées que n'en a CBC.

A Ottawa, d'autre part, on affirmait hier que 40 techniciens (syndiqués cotisant à la NABET) de la station privée CJOH seraient disposés à rendre compte en partie du voyage du président américain à Ottawa, la semaine prochaine. Cette velléité s'assortit toutefois d'une condition: que le réseau d'Etat n'obtienne aucune bribe des images captées par CJOH.

La pression exercée par NABET, a avoué hier le principal négociateur syndical, M. Robert Bouchard, vise à rendre les députés tellement furieux qu'ils forceront Radio-Canada à négocier: "Un blackout complet du voyage de M. Nixon diminuerait fortement la possibilité pour M. Trudeau de tirer du capital politique de cette visite".

L'événement marquant de la visite de M. Nixon est censé se produire le 14 avril, quand le président des Etats-Unis s'adressera aux sénateurs et aux députés réunis; un tel événement ne s'est pas produit au Canada depuis la visite à Ottawa de feu John Kennedy, en mai 1961.

Normalement, la visite du président américain devrait être couverte par Radio-Canada, le réseau CTV devrait alors puiser à un "pool". Mais l'on a encore à négocier un arrangement avec CJOH advenant l'entrée en scène de cette station lors du voyage de Nixon, a déclaré hier à Ottawa un porte-parole des Communes.

Quant à la télédiffusion des parties de hockey, M. Ted Hough, vice-président de MacLaren, a fait savoir hier que les parties Rangers-Canadiens seraient retransmises par CFCF (Canal 12) de Montréal tandis que CFTO (Toronto) était chargée de télédiffuser la partie entre les Bruins de Boston et les Maple Leafs de Toronto. La télévision d'Etat française a aussi présenté des parties et NABET avait fourni des garanties que la diffusion ne serait pas interrompue.

M. Hough a dit qu'un accord avec CTV avait été impossible devant l'insistance de cette organisation pour transmettre les sept parties les plus populaires si elle transmettait l'une des séries quart-de-finale.

Au réseau anglais de radiodiffusion

Voir page 6: Hockey

Après les vives réactions de Cuba

Ottawa exprime ses regrets au premier ministre Castro

OTTAWA (CP) – Le gouvernement canadien a exprimé hier ses regrets au premier ministre de Cuba, M. Fidel Castro, à la suite de l'explosion d'une bombe mardi à la mission commerciale cubaine à Montréal dans laquelle un employé cubain a été tué.

Cette réaction du gouvernement canadien a été provoquée par une violente sortie de M. Castro qui a accusé la police de Montréal d'user de méthodes violentes teintées de fascisme dans son enquête sur l'explosion de mardi.

Un porte-parole du ministère canadien des affaires extérieures a déclaré hier que le gouvernement canadien était navré de cet attentat contre la mission commerciale cubaine.

Toutes les forces policières canadiennes et américaines participent à l'enquête sur cet attentat dont les auteurs, selon le porte-parole canadien, viendraient des Etats-Unis. Cette présomption est fondée sur des renseignements en possession des autorités policières.

A Miami, où se sont réfugiés plusieurs milliers de Cubains anti-castristes, on laisse entendre que l'attentat serait l'oeuvre d'un mouvement d'exilés connu sous le nom de Jeune Cuba.

Le porte-parole du ministère des affaires extérieures a révélé hier que la police était à la recherche de "certains individus" et qu'elle connaissait le "type de personne" qu'elle voulait appréhender.

Le premier ministre Castro, mercredi, a réagi violemment en apprenant la nouvelle de l'attentat contre la mission commerciale à Montréal et de la confrontation entre policiers montréalais et membres de la mission qui a suivi l'explosion.

Six membres de la mission ont été mis sous arrêt après cette confrontation et traduits devant les tribunaux où ils ont été accusés d'entrave au travail de la police et de possession illégale d'armes à feu.

Les méthodes des policiers canadiens sont brutales et sentent le fascisme, a déclaré Fidel Castro.

"Ils ne veulent même pas se rappeler qu'il y a une ambassade canadienne à La Havane. De toute façon, cette ambassade n'aura d'autre protection ici que celle qui découle du savoir-vivre de notre gouvernement révolutionnaire".

De Miami, où le discours de M. Castro devant les membres de l'Union des jeunes communistes a été capté, on interprète ces déclarations comme laissant planer la possibilité de représailles contre le personnel de l'ambassade canadienne dans la capitale cubaine.

Par contre, dans son discours, M. Castro affirme que son pays "n'a pas coutume de se venger de personnes sans défense, de personnes qui n'ont aucune responsabilité directe sur les événements".

Le porte-parole du ministère canadien des affaires extérieures a commenté ces mots hier en déclarant aux journalistes

Voir page 2: Ottawa

La police est formelle:

Il n'y a pas eu de brutalité policière

Un inspecteur de la police de Montréal a déclaré hier, à la suite des accusations du premier ministre Fidel Castro, que les Cubains de la Mission commerciale cubaine à Montréal ont cru que la police s'apprêtait à occuper leurs locaux lorsque les agents ont tenté de secourir le blessé et d'entreprendre une enquête sur l'explosion qui venait de détruire leurs bureaux.

L'inspecteur Léopold Roy, le seul officier de l'état-major de la police à commenter les accusations de M. Castro, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de brutalité de la part des policiers montréalais à l'endroit des employés de la Mission commerciale cubaine.

L'inspecteur Roy est l'officier-commandant qui est responsable du poste no 21 sur le territoire duquel l'édifice du 3737 boul. Métropolitain est situé.

Selon lui, les premières difficultés ont débuté lorsque les deux premiers constables sont arrivés sur la scène de l'explosion et qu'ils ont

Voir page 2: La Police

Alerte au consulat !

OTTAWA (CP) – On craignait en fin d'après-midi hier qu'une bombe n'ait été déposée au consulat cubain à Montréal mais une vérification des lieux n'a pas mené à la découverte de quelque engin que ce soit.

La bombe devait exploser à minuit. C'est le ministère des affaires extérieures qui a annoncé la nouvelle, après en avoir été informé par la Gendarmerie fédérale.

C'est un bureau de l'Associated Press aux Etats-Unis qui a été le premier mis au courant de cette histoire, par un appel téléphonique. On ignore comment

Voir page 6: Attentat

Coup de théâtre au procès d'Angela Davis

Le témoin-vedette Thomas dit avoir commis trois meurtres

SAN JOSE (Californie) (AFP) Coup de théâtre hier au procès d'Angela Davis. Le témoin-vedette, le procureur-adjoint Gary Thomas, qui avait été enlevé au cours de la tentative de rapt manquée du tribunal de San Rafael en août 1970, a déclaré qu'il avait lui-même tiré sur ses quatre ravisseurs et qu'il en avait tué trois.

Devant une salle stupéfaite, M. Thomas, qui est paralysé et qui ne peut se mouvoir qu'à l'aide d'une chaise roulante, à la suite d'une blessure à la colonne vertébrale subie au cours de la fusillade de San Rafael, a décrit les événements.

Jonathan Jackson, 17 ans, jeune frère de George Jackson, un des "frères de Soledad" l'avait obligé à le suivre et à monter dans une fourgonnette en compagnie du juge Harold Haley, d'autres otages et des trois détenus noirs qu'il venait de libérer.

Selon M. Thomas, qui est âgé de 34 ans, Jonathan Jackson s'était mis au volant de la fourgonnette et avait fait démarrer le véhicule.

"J'ai entendu un coup de feu, a poursuivi M. Thomas. Jackson avait le bras ensanglanté. J'en ai profité pour m'emparer de son arme à feu et j'ai tiré sur lui une ou deux fois peut-être. James McClain (un des détenus libérés) se trouvait à côté de Jackson à l'avant de la fourgonnette. Je lui ai tiré dans le dos. Je me suis ensuite retourné et j'ai tiré en direction de William Christmas

Voir page 2: Angela Davis

Le projet de fusion des banlieues de l'Ouest sera prêt dans quelques mois

par Pierre Richard

Une proposition concrète de fusion sera probablement soumise dans trois ou quatre mois aux conseils municipaux des villes de l'ouest de Montréal, avant même que le comité spécial de la Communauté urbaine de Montréal, chargé par le gouvernement d'étudier la question des fusions, n'ait tiré ses conclusions.

C'est ce qu'a déclaré hier au DEVOIR M. Arthur Séguin, maire de Pointe-Claire, député libéral de Robert-Baldwin et l'un des plus ardents promoteurs du projet d'une ville unique dans le West Island.

Depuis environ deux ans, un comité de fusion, regroupant les représentants de sept municipalités de ce secteur, étudie ce projet. Il s'agit de Senneville, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Pointe-Claire, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux et Roxboro. Les autres villes qui participeraient éventuellement à ce projet de fusion sont Pierrefonds, Dorval, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève et Saint-Raphael de l'île Bizard.

Le projet de création d'une ville unique dans le West Island se concrétisera vers le 1er janvier 1973, prévoit M. Séguin.

"Cela se produira peut-être dès cet automne ou, peut-être, cela retardera jusqu'au printemps 1973, mais chose certaine ce projet est en bonne voie et une proposition concrète sera soumise à tous les conseils intéressés dans trois ou quatre mois", a affirmé le maire de Pointe-Claire.

M. Séguin reconnaît que cette proposition de fusion précédera les conclusions du comité spécial, créé il y a moins d'un mois par le ministre des affaires municipales, qui a, entre autres, pour mandat d'étudier le regroupement des municipalités sur le territoire de la CUM. Ce comité, qui est précidé par M. Lawrence Hanigan, président du comité exécutif de la CUM, et auquel participe M. Bernard Benoit, maire de Pointe-aux-Trembles et président de la conférence des maires de la banlieue, doit soumettre ses recommandations au ministre et aux municipalités au plus tard le 31 décembre 1972.

Selon le maire de Pointe-Claire, le fait que le West Island précède les conclusions de ce comité ne pose aucun problème. Au contraire, a-t-il souligné, cela va alleger d'autant le travail de ce comité et les autres municipalités auront sous les yeux un modèle concret de fusion.

Pour sa part, M. Hanigan avait déclaré il y a une dizaine de jours: "Puisque

Voir page 6: Le projet

suites de la première page

ANGELA DAVIS

(un deuxième détenu) et, enfin, j'ai tiré sur Ruchell Magee (le troisième détenu) que j'ai touché à la poitrine. Je n'ai réussi à tirer qu'une seule fois sur Magee. J'ai voulu tirer de nouveau mais l'arme s'est enrayée. J'ai entendu un déclic. Il s'est figé sur place et a hurlé: "Ne tirez plus. Je vous en supplie ne tirez plus!"

Jackson, McClain et Christmas étaient morts sur le coup. Magee survécut à ses blessures. Il doit prochainement passer en jugement sur les mêmes chefs d'accusation qu'Angela Davis, qui sont d'avoir conspiré en vue de la tentative manquée d'évasion et d'avoir participé à un enlèvement suivi de meurtres.

Poursuivant son témoignage d'une voix cassée par l'émotion, M. Thomas a ajouté: "j'ai subitement ressenti de violentes douleurs dans le dos. Mes jambes ont lâché et je me suis affaissé".

Interrogé au sujet du juge Harold Haley, M. Thomas a déclaré: "Quand je l'ai aperçu (au début de la fusillade) je n'ai vu que son visage. Il était vivant. Quelques secondes plus tard j'ai vu le côté droit de son visage se déchirer lentement de son crâne comme dans un film tourné au ralenti".

Questionné sur la gravité de ses propres blessures, M. Thomas a déclaré que près de trois centimètres (un peu plus d'un pouce) de sa colonne vertébrale avaient été déchiquetés par une balle et qu'il resterait paralysé à jamais.

M. Thomas a, à son tour, étayé la thèse de l'accusation selon laquelle il y avait eu complot entre Angela Davis, le jeune Jonathan Jackson et les trois détenus qu'il était venu libérer pour s'emparer d'otages qui auraient par la suite été échangés contre les "frères de Soledad". Selon le ministère public, Mlle Davis voulait à tout prix faire libérer les "frères de Soledad" parce qu'elle était la maîtresse de leur leader, George Jackson, qui a lui-même été tué l'an dernier au cours d'une tentative d'évasion du pénitencier de San Quentin.

Interrogé sur les propos qui avaient été échangés entre ses ravisseurs, M. Thomas a déclaré que McClain (un des détenus qu'il a abattus) avait déclaré au moment où la fourgonnette démarrait: "Nous allons à l'aéroport prendre un avion". Selon l'accusation Mlle Davis attendait les évadés à l'aéroport.

M. Thomas a déclaré que le juge Haley avait téléphoné du tribunal au shérif local pour lui dire de ne pas s'affoler. McClain avait ensuite pris l'appareil pour dire au shérif "Nous avons le juge. Vous feriez mieux de nous obéir au doigt et à l'oeil, sinon il sera tué de même que le jury".

Puis, a ajouté M. Thomas, McClain m'a souri et m'a dit: "Nous sommes des révolutionnaires. Vous vous en doutiez bien".

Un autre témoin, Kenneth Irving, inspecteur attaché au bureau du shérif, avait auparavant corroboré les dépositions déjà fournies par plusieurs autres témoins à charge. Jackson, très nerveux, avait manifesté l'intention de vouloir tuer quelqu'un pour démontrer qu'il ne plaisantait pas et le cri "il faut que les "frères de Soledad" soient libérés avant midi" avait été entendu à plusieurs reprises.

OTTAWA

que le gouvernement canadien était sensible au fait que La Havane ne permettrait pas de réactions émotives à Cuba dirigées contre l'ambassade canadienne ou son personnel.

On n'a pris aucune précaution supplémentaire pour assurer la protection des Canadiens à La Havane, a déclaré le porte-parole. Au Canada, tous les bureaux du gouvernement cubain sont étroitement surveillés par la police, notamment l'ambassade à Ottawa et les consulats de Montréal et de Toronto.

Ottawa a fait savoir qu'il entendait accorder la plus haute priorité à l'enquête et à la poursuite des responsables de l'attentat et s'est dit fort préoccupé de la détérioration des relations avec Cuba.

Le gouvernement a offert de transporter la dépouille de la victime cubaine dans un avion canadien, offre que La Havane a déclinée, en précisant qu'un avion serait dépêché de Cuba vers Montréal pour ramener les restes de Sergio Perez et sa famille vers sa terre natale.

L'attentat de mardi survient au moment où le Canada attend que Cuba accepte la demande d'extradition de Patrick Donald Critton, recherché pour le détournement d'un avion d'Air Canada le 26 décembre. Cette extradition, si elle est accordée, sera la première acceptée par Cuba.

Le Canada cherche aussi à en arriver à une entente avec Cuba sur les termes d'un nouveau traité d'extradition entre les deux pays pour les cas notamment de piraterie de l'air. Ces deux projets ne progresseront pas tant que le premier ministre Castro n'aura pas donné son assentiment.

Les conseillers juridiques du ministère des affaires extérieures se sont penchés hier encore sur la question de savoir si les six Cubains arrêtés à Montréal mardi étaient protégés par l'immunité diplomatique ou l'immunité consulaire.

On estime pouvoir en arriver à une décision très prochainement. On affirme dans certains milieux que la victime de l'attentat, M. Perez, jouissait de l'immunité diplomatique, de même qu'une partie de ceux qui ont été arrêtés pour avoir entravé le travail de la police.

Les personnes jouissant de l'immunité diplomatique ne sont pas habituellement sujettes à arrestation par la police. Le personnel à l'emploi d'un consulat bénéficie habituellement de cette protection, mais à un degré moindre.

La mission commerciale cubaine à Montréal faisait autrefois partie du consulat cubain dans la métropole, mais on ignore quel est son statut exact à l'heure actuelle. Si la mission fait partie intégrante du consulat, ses membres sont protégés par l'immunité diplomatique, affirme-t-on.

Les Cubains arrêtés ont été libérés sur promesse de comparaître jusqu'au 11 avril, alors qu'on fixera la date du procès.

VIETNAM

règne, la population ne semblant pas être au courant de la gravité de la situation qui leur a été décrite d'une façon dramatique hier soir sur les ondes de la radio nationale par le président Nguyen Van Thieu.

A Washington, le président Nixon a poursuivi sa série de réunions concernant l'aggravation de la situation militaire au Sud-Vietnam en recevant, hier après-midi, son secrétaire d'Etat William Rogers. Le conseiller spécial présidentiel Henry Kissinger a assisté à une partie de la conversation.

Le matin, il s'était maintenu au courant de l'évolution des opérations sur le terrain en contactant, directement ou par téléphone, les experts du Pentagone, du conseil national de sécurité et de la CIA chargés d'évaluer la situation d'heure en heure. Enfin, le groupe d'action spéciale de Washington s'est réuni pour la troisième fois depuis lundi, à huis-clos comme d'habitude, et aucune indication concrète sur le résultat de ces divers entretiens n'a transpiré au dehors.

Ce silence officiel quant aux contre-mesures qui pourraient être prises par Washington porte à croire que M. Nixon espère encore pouvoir éviter de prendre la décision spectaculaire (retour des soldats américains au combat ou, plus vraisemblablement, reprise des bombardements massifs sur le Nord) qui s'imposerait si l'armée sud-vietnamienne continuait à céder du terrain.

La bataille qui se livre au Sud-Vietnam est-elle "décisive" comme vient de l'affirmer le président Nguyen Van Thieu? Y a-t-il atmosphère de "crise" à Washington? M. Nixon continue-t-il d'avoir "pleine confiance" dans la capacité des Sud-Vietnamiens de se défendre seuls? A toutes ces questions, M. Ronald Ziegler, le porte-parole de la Maison Blanche, a répondu hier soir par un refus catégorique de s'engager dans un sens ou dans l'autre.

Le président ne s'est pas mis en contact téléphonique avec son ambassadeur à Saigon, M. Ellsworth Bunker, ni avec le commandant en chef sur le terrain, le général Creighton Abrams ou le président Nguyen Van Thieu, mais les communications par cables entre les deux capitales sont ininterrompues. Il n'y a pas eu non plus, au cours de ces derniers jours, de contact direct entre Washington et Moscou, a précisé M. Ziegler.

Le président n'envisage pas pour l'instant de s'adresser au pays ou de tenir une conférence de presse, a-t-il indiqué d'autre part. Enfin, son entretien avec M. William Porter, chef de la délégation américaine aux pourparlers de paix de Paris, a été reporté au début de la semaine prochaine. Le département d'Etat a déjà clairement indiqué qu'il n'était pas question, pour les Américains, de reprendre les négociations "sous la pression militaire de Hanoi".

LA POLICE

été reçus par trois Cubains armés de mitraillettes.

"Je crois qu'ils ont alors cru que nous les envahissions", a dit l'inspecteur Roy.

Il a rappelé que ces deux policiers ont été blessés aux jambes en plongeant par terre lorsqu'ils ont vu les Cubains armer leurs mitraillettes.

L'inspecteur Roy a dit que ses policiers avaient d'abord arrêté une vingtaine de Cubains qui ont été conduits au poste. Ceux-ci ont été relâchés peu apres. Mais, a-t-il dit, neuf d'entre eux sont retournés à la mission et ont tenté de brûler des documents.

"Nous n'avons pas pu leur expliquer ce qui se passait", a ajouté l'inspecteur Roy.

"Ils ne voulaient pas nous donner leurs noms et nous n'arrivions pas à les maîtriser. Ils étaient très excités et gesticulaient commes des fous."

D'autre part, le directeur de la police de la CUM, M. René Daigneault, a déclaré hier qu'il n'avait aucun commentaire à faire pour l'instant sur les accusations du premier ministre cubain.

Il en est de même du directeur-adjoint André Guay, en charge des opérations et de qui relève les policiers qui sont intervenus, M. Guay s'en est tenu à la position de son supérieur.

Il semble cependant qu'une enquête soit actuellement en cours au sein de la police afin de recueillir tous les détails de l'opération policière. Un rapport doit être soumis incessamment aux autorités.

FANIA DAVIS

Suite de la page 3

Miss Fania Davis parle ce soir (en français) au grand amphithéâtre de l'université de Montréal où sera également présenté le film: Angela Davis: Portrait of a Revolutionary.

Fania a répété hier que le procès fait à sa soeur, Angela, était politique et que déjà le parquet se trouvait sur la défensive après avoir tenté d'introduire l'élément "passion" dans la mise en accusation (en reliant Miss Angela Davis à une romance avec Jackson, l'un des frères de Soledad).

Demain, la tournée de Fania Davis la mène en Indiana puis dans le Maine, toujours dans le but de mobiliser le plus possible de gens pour la défense de l'ex-assistante de Marcuse à l'UCLA.

Tandis que parlait la visiteuse, à l'aéroport, une fillette lui a glissé dans les mains un exemplaire d'un dossier sur "Papa Doc" ainsi qu'un volume traitant de la "capitulation tranquille" au Québec.

MANIFESTATION

Suite de la page 3

Hubbard, président de l'Association des vétérants du Vietnam contre la guerre, de Michel Chartrand, président du CCSN, de Marcel Perreault, président du CTM, de Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, ainsi que de Raymond Laliberté, président du NPD-Québec.

La manifestation du 15 avril s'inscrit dans le cadre du calendrier des autres activités anti-guerre organisées par le Comité moratoire du Vietnam, à Montréal.

Déjà 50,000 tracts ont été distribués pour annoncer cette manifestation, et les organisateurs s'attendent à une participation d'environ 3.000 personnes.

L'ABSENCE

Suite de la page 3

journalistes: la commission a reçu le mandat de tenir une enquête publique, dit-il, et c'est devant leurs anciens camarades de travail que les témoins doivent déposer.

Me Lesage n'a pas voulu préciser la nature des menaces que redoutent les témoins, en l'absence de faits précis qui permettent d'en vérifier le bien-fondé: il constate seulement une peur invincible et affirme faire l'impossible pour rétablir la situation.

M. Vadeboncoeur doute qu'aucun témoin ne soit disponible; j'ai vécu trop de conflits syndicaux, a-t-il noté, où malgré l'intimidation dont ils étaient réellement l'objet, des gens traversaient soir et matin et jour après jour des lignes de piquetage bien garnies. Il suggère donc à Me Lesage de trouver d'autres témoins dans la liste des "51".

Après l'ajournement à cet après-midi, 14 heures, M. Diterlizzi a donné en apparté sa version des craintes des témoins: ils ne sont l'objet d'aucune menace, dit-il, mais plusieurs ont commis des irrégularités quand ils étaient avec nous et ils craignent que ces faits ne remontent à la surface en contre-interrogatoire. M. Diterlizzi a précisé que le syndicat avait des dossiers sur chacun d'eux.

Me Lesage, qui dit s'être heurté jusqu'ici aux réticences de 20 témoins, doit tâcher d'en convaincre un ou plusieurs autres avant la reprise de l'enquête aujourd'hui.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

que la mère nécessiteuse est moins nécessiteuse si elle aide le facteur à transporter les chèques d'Ottawa. Hélas pour lui et ses semblables, nul gouvernement ne peut se faire l'agent d'un autre et prétendre encore gouverner. Que la leçon nous vienne aujourd'hui d'Edmonton ne manque pas de piquant au pays du fédéralisme "rentable".

Jean-Claude LECLERC

Message spécial aux professionnels de la santé

intermonde

LES EDITIONS INTERMONDE spécialisées dans le domaine des sciences de la santé publient des ouvrages modernes écrits en excellent français par des Canadiens pour des Canadiens.
Ce qui caractérise les publications "INTERMONDE" c'est sa manière d'exposer dans un minimum de mots, sujets, principes et idées, favorisant ainsi une compréhension adéquate de la matière, l'obtention de meilleurs résultats pédagogiques, l'accroissement du rendement ainsi qu'une économie considérable de temps, d'énergie et d'argent.
Conçus selon les données scientifiques et pédagogiques actuelles par les plus éminents spécialistes du Québec, ces ouvrages représentent un ensemble de données scientifiques et techniques que doivent connaître et savoir utiliser tous ceux qui oeuvrent dans le domaine de la santé afin d'être en mesure d'exercer leur profession, de s'acquitter de leurs fonctions d'une manière attentive, compétente et consciencieuse ou de dispenser un enseignement ad hoc auquel tout étudiant est en droit de s'attendre pour pouvoir exercer avec compétence et sécurité la profession à laquelle il se destine.
Ces ouvrages peuvent servir: à la formation de base, à la formation en cours d'emploi, à l'éducation permanente, à l'autoperfectionnement et à la mise à jour de ses connaissances.

Inédit — Innovateur — Indispensable
Première mondiale dans le domaine de la santé
VADE-MECUM DE L'EDUCATION ET DU TRAVAIL

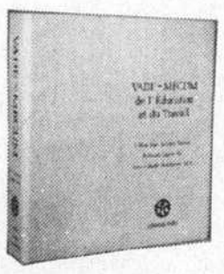

par **L'HONORABLE JUGE TRAHAN**
Président du Conseil d'administration
de l'Hôpital Sacré-Coeur, Montréal
Président de l'Association des Hôpitaux de la Province de Québec
ROLLANDE GAGNE, Editeur
JEAN-CLAUDE DESCHENES, M.A.
Directeur de la revue "L'Hôpital d'Aujourd'hui
Directeur Général adjoint, Hôpital Saint-Luc, Montréal

1972; 9 x 12 x 2; Autorelieur en vinyle rouge; 400 pages approx.
Ouvrage publié en deux parties:
Première partie: "L'EDUCATION": sous presse (paraîtra dans quelques semaines);
Seconde partie: "LE TRAVAIL": paraîtra vers le mois de juillet 1972
Prix régulier pour les deux parties: $38.95, plus $3.00 pour les frais de contre-remboursement (C.O.D.) et d'expédition. Pays étrangers: Tarifs internationaux, selon courrier prioritaire ou non prioritaire;
Prix spécial: — lorsque le paiement accompagne la commande: $36.95 et aucuns frais d'expédition. Pays étrangers: expédié sans frais au tarif des livres.

Des sommités québécoises de haut-savoir, expérimentées et d'avant-garde ont réuni dans cet ouvrage les données essentielles et inédites concernant les divers aspects de la santé: travail, éducation, droit, soins, traitements, etc...sous le thème:

- QUALITE
  EQUITE
- CREATIVITE

Parmi les sujets traités, mentionnons:
— La Loi sur les services de santé et les services sociaux ou Bill 65: interprétation, implications, application;
— Tribunal des Affaires sociales;
— Lois de l'Education pertinentes au domaine de la santé;
— L'éducation multidimentionnelle;
— Effets de la mondialisation des communications — Le langage
— Eléments essentiels sur la manière d'interpréter la loi civile;
— Principales différences entre la loi civile et la common law;
— La planification et la mise en oeuvre de l'éducation (dans le domaine de la santé);
— Exposé de plus de 40 méthodes d'éducation
— Contrats — Obligations — Responsabilités — Actes professionnels — Faute — Dommages — Infractions, etc...;
— Droit du travail — Relations de travail — Direction — Cadres, etc...

Voici quelques sujets de la table des matières de la partie sur "L'EDUCATION":
CHAP. I — LE CHANGEMENT DES VALEURS ET LA NECESSITE DE REVISER LES METHODES PEDAGOGIQUES: Education multidimentionnelle / Besoin de survie / Principes directeur. CHAP. II — NATURE ET BUTS DE L'EDUCATION: Nature: Droit à la santé, Lois québécoises relatives au droit à la santé / Buts. CHAP. III — OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES PERTINENTES A L'EDUCATION ET AU TRAVAIL: Obligations / Responsabilités / Différences entre la loi civile et la common law / Lois de l'éducation pertinentes au domaine de la santé / Loi sur les services de santé et les services sociaux / Observations / Situations. CHAP. IV — LA PLANIFICATION ET LA MISE EN OEUVRE DE L'EDUCATION: La planification: nature... dimensions / La mise en oeuvre: Besoin d'évolution... Carnet de formation, intégration travail étude... les communications... Code de comportement... Le sentiment d'appartenance... L'équité / Rôle de l'éducateur / Méthodes d'éducation: L'éducation propédeutique: Auxiliaires audio-visuelles... Discussions interdisciplinaires... Enseignement séquentiel... Enseignement programmé... Entraînement mental... Formation en cours d'emploi... Groupes opérationnels... Ordinateurs... Radio-télévision éducative, etc... L'éducation psychologique et affective: Dynamique de groupe... Entraînement individuel ou méthode non-directive... Méditation trancesdentale... Séminaires de rencontre (Encounter Group), Séminaires de conscience corporelle et de Communication non-verbale, etc... L'éducation heuristique et prospective... Métaphores;... Brainstorming;... Discussion selon la méthode socratique; Environnement simulé; Méthode Delphi; Méthode expérimentale; Paradigmes, etc.../Le langage; La langue; Recommandations; la qualité de la langue; Ceux qui donnent l'exemple, etc...

AFIN DE MAINTENIR LA QUALITE DE VOTRE RENDEMENT ET DE PREPARER CONTINUELLEMENT L'AVENIR, PROCUREZ-VOUS IMMEDIATEMENT CET OUVRAGE INDISPENSABLE.

LES COMMUNICATIONS — LE MEDECIN ET L'ADMINISTRATION

(Collection Futura-Santé) **par DOCTEUR GUY POTHIER,** M.A.H., F.A.C.H.A.,
Directeur médical adjoint à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal
1968, 7 x 10, 82 pages, tableaux, bibliographie
Approuvé par le Ministère de l'Education
Ecrit par une sommité dynamique de la profession médicale, cet ouvrage présente une conception humaine et pratique des communications adaptées aux milieux de la santé, laquelle permettra de réduire les sources de conflits et d'améliorer les relations humaines, le travail en équipes pluridisciplinaires et le rendement du personnel. Ce volume présente de plus, une description de la célèbre méthode "DELPHI" (préconisée par la Rand Corporation aux Etats-Unis, conseillère du Président Kennedey), technique d'application très facile laquelle permet de repérer aisément les sources de conflits, de trouver des remèdes appropriés aux problèmes et d'évaluer avec plus de justesse les résultats des décisions prises. D'autre part, à la suite d'une recherche effectuée dans les hôpitaux du Québec, l'auteur démontre le rôle que le médecin est appelé à remplir dans le contexte actuel de la médecine et formule des recommandations susceptibles de favoriser son intégration à la vie médico-administrative.
● La partie sur "LES COMMUNICATIONS" comprend: La théorie des communications / Les réseaux de communications / Les principes générateurs des communications efficaces / Raisons de l'inefficacité des communications /Remèdes aux communications inadéquates / La technique "DELPHI"
● La seconde partie: "LE MEDECIN ET L'ADMINISTRATION" décrit la recherche effectuée dans les hôpitaux du Québec ainsi que l'analyse, l'interprétation des résultats et les recommandations.

LA RESPONSABILITE CIVILE MEDICALE ET HOSPITALIERE

(Collection Futura-Santé) par **PAUL-A. CREPEAU,** L.Ph., LL.L., B.C.L.
(Oxon), Docteur en droit de l'Université de Paris
1968, 7 x 10, 38 pages, abondante jurisprudence
Approuvé par le Ministère de l'Education
Ouvrage cité par la Cour Supérieure.
Quelle est la nature des relations médecin-malade? Quelles sont les obligations contractuelles du médecin? De l'hôpital? De l'infirmière? Qu'arrive-t-il lorsqu'un professionnel de la santé viole une obligation contractuelle? Où et quand y a-t-il faute pouvant entraîner une action en dommages? Pendant combien de temps un établissement hospitalier, un centre de santé, un médecin, une infirmière ou tout autre professionnel de la santé sont-ils passibles de poursuites judiciaires à la suite d'une faute commise? 1 an? 2 ans? 5 ans? 30 ans? La direction d'un établissement hospitalier peut-elle légalement insérer, dans les contrats de soins hospitaliers, des clauses tendant à exonérer le personnel hospitalier et les médecins? Quelles sont les obligations au secret professionnel? Que signifie l'obligation de donner des soins attentifs, compétents et consciencieux? L'hôpital répond-il de toutes les fautes de l'infirmière? Le médecin peut-il devenir le patron momentané de l'infirmière à l'hôpital même? Quelle est la preuve à établir en matière de responsabilité professionnelle? Quelles sont les décisions des tribunaux en regard de la faute professionnelle? Les réponses à ces questions et à plusieurs autres sont exposées de façon concise et précise, dépouillées des multiples discussions juridiques, par l'éminent spécialiste en droit hospitalier québécois et avocat-conseil au Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec: **Me Paul-A. Crépeau.** Cet ouvrage accompagné de références législatives comprend deux parties: ● Le régime juridique de la responsabilité civile médicale et hospitalière ● La preuve de la responsabilité médicale et hospitalière.

RESPONSABILITES ET OBLIGATIONS CONCERNANT LE SOIN DES MALADES

par **ROLLANDE GAGNE,** Editeur, **GUSTAVE GINGRAS,** S.M., M.D., LL.D., F.R.C.P. (C), F.A.A.P.M.R., Prix Lasker (1969) et **JOSEPH VALLIERES,** C.R., Avocat-conseil
1970, 8 x 10, 32 pages, 11 situations
Approuvé par le Ministère de l'Education
Ouvrage exclusif et innovateur dans le domaine juridique de la santé écrit par des spécialistes réputés à l'intention des professionnels de la santé. Réunit les principales données de la responsabilité professionnelle concernant le traitement et le soin des malades. Définit les termes juridiques de façon concrète et précise. Des cas pratiques et des expériences vécues dans les établissements hospitaliers et autres centres de santé ont été décrits afin de favoriser l'étude et la discussion des cas. Ainsi pourront être suscités des actes et des manières de concevoir qui permettront de prévenir les fautes, de corriger les situations fautives avant qu'elles ne causent des dommages à quiconque ou d'agir avec lucidité lorsque des erreurs ou des accidents auraient été commis.
Comprend: ● Acte médical ● Acte infirmier ● Acte criminel ● Faute ● Dossier médical ● Obligations du médecin ● Obligations de l'infirmière ● Responsabilité du médecin ● Responsabilité de l'infirmière ● Auxiliaires de l'infirmière ● Formation de base et éducation permanente

MANUEL DE LA SECRETAIRE MEDICALE ET DE LA RECEPTIONNISTE

par **ROLLANDE GAGNE,** Editeur
Préface de **L'HONORABLE JUGE JACQUES TRAHAN, Président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal**
1970, 8½ x 11, 40 pages, illustré
En voie d'approbation par le Ministère de l'Education
Recommandé par la Centrale des Bibliothèques dans les bibliographies — conseil "CHOIX"
Afin d'habiliter les secrétaires médicales et les réceptionnistes à exercer une profession aussi dynamique que prometteuse, cet ouvrage présente les données essentielles qui leur permettront d'accomplir au mieux les fonctions qui leur seront assignées tout en leur offrant les possibilités, au moyen de l'autoperfectionnement ou de l'éducation permanente, d'accéder aux nouveautés provenant de l'évolution et des découvertes scientifiques.
Ce manuel est utile également au médecin, à l'infirmière, à l'archiviste médicale, au pharmacien et autres professionnels de la santé.
Contient: ● Abréviations et symboles ● Accident-incident ● Admission du malade ● Anatomie-physiologie-hygiène-pathologie-thérapeutiques ● Assurances ● Autorisations ● Interventions chirurgicales ● Ordonnances du médecin ● Poids et mesures — Equivalences ● Positions ● Préfixes et suffixes ● Qualités ● Réceptionniste ● Secret ● Secrétaire médicale ● Service central d'approvisionnement ● Vocabulaire juridique

LA READAPTATION MEDICALE

par **DOCTEUR MICHEL DUPUIS,** F.R.C.P. (C), D. PHYS. (Eng.),
Chef du Service de Réadaptation médicale à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal
Préface par **DOCTEUR GUSTAVE GINGRAS,** S.M., LL.D., F.R.C.P. (C),
Président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la P.Q.
1970, 8 x 10½, 128 pages, 55 figures
Approuvé par le Ministère de l'Education
Panorama de la réadaptation médicale ou de la médecine physique ("Réhabilitation"); met en évidence la médecine communautaire et le travail en équipes pluridisciplinaires. Un manuel de base pour les étudiants des sciences et des techniques de la santé. Un ouvrage indispensable aux professionnels de la santé. Conçu selon les méthodes pédagogiques modernes, "LA READAPTATION MEDICALE" dont le texte est accompagné d'illustrations judicieusement choisies peut servir à:
● la formation de base; ● l'autoperfectionnement;
● la formation en cours d'emploi; ● la mise à jour des connaissances
● l'éducation permanente; scientifiques et techniques.
Ouvrage proposé à l'ensemble des professionnels de la santé notamment aux:
● Médecins ● Infirmières et auxiliaires de l'infirmière ● Physiothérapeutes ● Ergothérapeutes ● Orthésistes ● Orthophonistes ● Prothésistes ● Travailleurs sociaux ● Psychologues ● Administrateurs ● Conseillers d'embauchage ● Educateurs ● Autres personnes intéressées à la réadaptation.
Le malade peut y trouver lui-même les conseils et l'encouragement dont il a tant besoin.

L'HOMME SAIN OU MALADE

par **R. GAGNE,** Educatrice de la santé
Préface par **DOCTEUR MICHEL DUPUIS,** F.R.C.P. (C), D. PHYS. (Eng.)
1967, 7 x 10, 156 pages, 54 figures
Approuvé par le Ministère de l'Education
Ouvrage fondamental, utile à tous les niveaux de formation. Contient les données essentielles de l'être humain en santé ou malade et met en évidence les éléments du psychisme de manière à permettre l'acquisition d'une connaissance de soi et des autres; connaissance indispensable à ceux qui s'occupent des malades, travaillent en équipes, exercent des fonctions de direction ou dans tout autre domaine des communications.
Ce manuel:
● présente l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, les maladies et les thérapeutiques en intégration dans chaque appareil du corps humain;
● décrit la structure du psychisme et de la personnalité normale;
● développe l'hygiène mentale de façon réaliste, considère la personne dans sa totalité, dans ses relations avec autrui et dans ses rapports existentiels puis énonce des règles d'hygiène mentale adaptées à la réalité actuelle;
● étudie les maladies psychiatriques, les psychothérapies individuelles et collectives; traitements médicamenteux et physiques puis décrit les diverses toxicomanies et leurs traitements.
● expose les diverses maladies contagieuses: description, prévention, traitement;
● dégage les aspects et les manifestations de la vieillesse et traite de l'hygiène du vieillard;
● présente un essai sur le sens de la vie.

L'ACTE MEDICAL ET LES SOINS INFIRMIERS

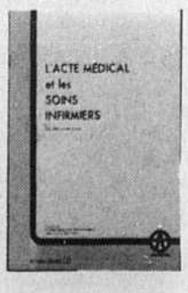

Collection Futura-Santé, No 3, par **ROLLANDE GAGNE,** Editeur
Préface de **"L'HONORABLE JUGE ROGER OUIMET,** Juge à la Cour Supérieure
1971, 8 x 11, 32 pages.
La restructuration des services de santé, l'accroissement considérable des soins ainsi que l'évolution de la médecine et des sciences de la santé posent constamment des problèmes nouveaux aux professionnels de la santé et par ce fait, leurs obligations et responsablitiés augmentent et se compliquent. Les professionnels de la santé, les juristes et les autres personnes intéressées trouveront dans cet ouvrage:
— Une étude de l'exercice de la médecine; de l'acte médical et des soins infirmiers;
— La responsabilité du malade vis-à-vis son traitement exposée pour la première fois;
— Des solutions pratiques et précises relativement au problème de l'accroissement des patients et des soins, de la grave pénurie de médecins et de l'obligation dans laquelle seraient parfois placés 1 l'infirmière et l'infirmier, d'accomplir des actes réservés aux médecins;
— Une prospective concernant:
  — l'accessibilité aux études médicales,
  — la programmation au hoc des cours,
  — la meilleure utilisation de nos établissements d'enseignement.

A Paraître
LE DOSSIER MEDICAL

Ouvrage préparé sous la direction de **ROLLANDE GAGNE, Editeur**
Parution: vers juin 1972
L'avènement de l'informatique ainsi que la restructuration des services de santé obligent, entre autres, à repenser le "DOSSIER MEDICAL" pour le présenter dans un contexte répondant d'une part, à cette évolution technique et sociale et d'autre part aux besoins des professionnels de la santé.
"LE DOSSIER MEDICAL" est présenté de manière à satisfaire aux exigences modernes, scientifiques et légales du soin des malades et de contrôle de la qualité de ces dits soins ainsi qu'à celles de l'enseignement, de l'éducation permanente et de la recherche dans le domaine de la santé.

LES ÉDITIONS INTERMONDE

ÉPARGNEZ TEMPS ET ARGENT : Prix spécial sur chaque volume et aucuns frais de poste pour les commandes accompagnées du paiement (chèque ou mandat-poste).

PAYS ÉTRANGERS : mandat (poste ou banque) en dollars canadiens.

Expédition : tarif des livres.

Si le paiement n'accompagne pas la commande, S.V.P. ajouter les frais pour courrier prioritaire ou non prioritaire.

N.B. : Cette offre est valable aux Éditions intermonde seulement.

BON DE COMMANDE

Quantité		Prix régulier	Prix spécial (paiement inclus)	TOTAL
_____	**L'homme sain ou malade**/ R. Gagné	$5.50	**$4.95**	_____
_____	**La réadaptation médicale**/M. Dupuis	$6.75	**$5.95**	_____
_____	**Manuel de la secrétaire médicale et de la réceptionniste**/R. Gagné	$3.25	**$2.95**	_____
_____	**Les communications - Le médecin et l'administration**/G. Pothier	$7.00	**$6.30**	_____
_____	**La responsabilité civile médicale et hospitalière**/P.A. Crepeau	$6.00	**$5.40**	_____
_____	**Responsabilités et obligations concernant le soin des malades**/ R. Gagné et coll.	$3.25	**$2.95**	_____
_____	**L'acte médical et les soins infirmiers**/R. Gagné	$3.25	**$2.95**	_____
_____	**Vade-mecum de l'éducation et du travail**/J. Trahan et coll. Parution : 1ère partie - fin avril 72 2e partie - juillet 1972	$38.95	**$36.95**	_____
	Le dossier médical/R. Gagné (Parution : vers juin 1972 - Prix à déterminer)			

Paiement inclus : _____

Programmes de la Collection "Éducation permanente et formation en cours d'emploi"/**R. GAGNÉ**
Gratuits : Les programmes (un exemplaire de chacun) sont **expédiés gratuitement avec une commande.** Pointez ceux que vous désirez. Si vous désirez obtenir des exemplaires supplémentaires ou commander seulement les programmes, veuillez, s.v.p. inclure 0.25¢ par exemplaire de chaque programme.

☐ Soins des grands malades, des handicapés, des malades chroniques.
Cons. : Dr G. Gingras, Dr M. Dupuis, Me J. Vallières
☐ Formation des réceptionnistes
Cons. : L'Honorable Juge Jacques Trahan
☐ Formation des aides - infirmiers, aides-infirmières, aides psychiatriques
☐ Responsabilité professionnelle et hospitalière
Cons. : D. Deschênes, inf., Me A.G. Corneau, Dr. G. Pothier

NOM . . . . . Date . . . . . .
. . . . . .
ADRESSE . . . . . Sig. : . . . . . .
. . . . . .

Les ouvrages des Éditions Intermonde sont en vente chez votre libraire ou aux ÉDITIONS INTERMONDE, Case postale 252, Succursale Snowdon, MONTRÉAL 248, Canada.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, jeudi 6 avril 1972

les tribunaux

par Guy Deshaies

Lésions corporelles

L'hôpital Notre-Dame devra payer $21,155

Il existe, entre un patient et l'hôpital où il est admis, un lien contractuel et l'action pour lésions ou blessures corporelles résultant d'une faute contractuelle n'est prescrite qu'après trente ans et non pas après un an.

Ainsi les dispositions de l'article 2262 du code civil, en vertu desquelles une action pour blessures corporelles est prescrite après un an, ne s'appliquent pas.

Telle est la conclusion à laquelle en arrivent deux juges de la cour d'appel en rejetant l'appel de l'hôpital Notre-Dame pour faire déclarer proscrite l'action d'un patient qui aurait subi des lésions corporelles à la suite d'un traitement aux rayons-X.

A l'encontre des juges Taschereau et Lajoie, cependant, le juge Casey est d'avis contraire et estime que, même si la responsabilité de l'hôpital est contractuelle plutôt que délictuelle ou quasi-délictuelle, l'article 2262 s'applique sans autre égard et qu'il y a prescription d'un an puisque la racine du litige est l'existence d'une lésion corporelle.

Le jugement rendu hier réfère à la cause "Hôpital Notre-Dame c. Armand Patry" (C.A. 12,140-72). M. Patry réclame à titre personnel $4,655, et, à titre d'héritier de son épouse, la somme de $16,500 pour reprise d'instance. Le 27 février 69, la cour supérieure acueille cette action et l'hôpital Notre-Dame, qui ne nie pas sa responsabilité, est condamné à payer les sommes susmentionnées. Les faits, en gros, sont que Mme Patry, de 1960 à 1965, reçoit des traitement aux rayons-X qui résultent en une irrémédiable brûlure des tissus de son bras dont elle perd l'usage.

En avril 66, Mme Patry entreprend des procédures judiciaires contre l'hôpital. Elle meurt en juillet 67.

L'hôpital Notre-Dame ne nie pas sa responsabilité quant aux graves lésions corporelles dont a été victime cette patiente après les traitements mais elle conteste le droit à l'action en invoquant l'article 2262(2) du code civil et elle prétend que les montants réclamés sont trop élevés.

Le juge Taschereau donne raison au juge de première instance relativement aux deux points de litige, de même que le juge Lajoie. Les deux magistrats citent une abondante jurisprudence en vertu de laquelle l'article 2262 n'invalide pas les liens contractuels quelle que soit la nature de l'action et que la prescription d'un an, à toutes fins pratiques, ne vaut que dans les cas de délits ou quasi-délits.

Ainsi, les victimes d'accidents d'automobile ou de travail perdent généralement leur droit d'action après un an pour blessures ou lésions à moins qu'existe un lien contractuel entre les demandeurs et défendeurs. Le jugement d'hier établit qu'entre médecin, hôpital et malades un tel lien tacite existe et que la prescription d'un an ne s'applique pas.

L'enquête sur l'affaire Lapalme

L'absence de témoins de la CSN était-elle motivée par la crainte de 'représailles'?

par Gisèle Tremblay

Le procureur de la CSN à l'enquête syndicale sur l'affaire Lapalme n'a pu poursuivre l'exposé de sa preuve hier, aucun des témoins qu'il avait convoqués à cette fin ne s'étant présenté devant la commission.

Me Bernard Lesage a expliqué que les témoins, à tort ou à raison, craignaient des représailles et que la commission, de par sa nature privée, n'avait ni le pouvoir de les contraindre ni les moyens d'assurer leur sécurité s'il y a lieu.

Ces témoins sont tous d'anciens "gars de Lapalme" compris dans la liste des 51 personnes dont le syndicat, selon l'allégation de la CSN, aurait utlisé les noms pour détourner à son profit les secours de grèves qui leur étaient destinés.

Tout juste avant la séance de l'après-midi, cependant, deux témoins ont pénétré dans la salle d'audience, au sous-sol de l'église Saint-Sauveur angle Saint-Denis et Vitré: puis, après avoir constaté que l'enquête se déroulait dans ce lieu en présence d'une trentaine de "gars de Lapalme", ils ont exprimé des craintes et sont repartis aussitôt.

A la reprise, Me Lesage a proposé que la commission aille entendre ces témoins à leur lieu de travail, avec les représentants des deux parties et les journalistes seulement. Malgré les réticences de M. Pierre Vadeboncoeur, procureur du syndicat, la commission était disposée à se déplacer ainsi afin de vérifier si les craintes des témoins étaient fondées.

Mais quant Me Lesage a nommé ce lieu de travail, l'édifice des postes canadiennes rue Notre-Dame, sa suggestion a fait bondir le président du syndicat, M. Frank Diterlizzi, qui s'est exclamé: "Je ne me vois pas du tout renter au bureau de poste."

Le président de la commission, M. Jacques Desmarais, a retenu la protestation de M. Diterlizzi et recommandé au procureur de la CSN, qui a dit comprendre ce point de vue, de choisir un lieu plus neutre, qui n'a pas encore été indiqué.

La dérobade des témoins à charge menace la commission d'une impasse depuis deux jours.

Déjà, mardi après-midi, aucun des six témoins invités n'était au rendez-vous et Me Lesage a demandé d'entretenir la commission à huis clos de la situation. Peu après, M. Desmarais venait de décréter l'ajournement quand on lui a signalé la présence dans la salle d'un des témoins, qui a alors été entendu.

Hier matin, sept témoins devaient se présenter: aucun n'est venu bien qu'ils s'y fussent engagés et que la CSN eût offert de compenser les pertes de salaire encourues. La commission a alors ajourné jusqu'à l'après-midi, en espérant que la partie CSN réussirait à persuader quelques-uns d'entre eux de témoigner sans crainte.

A 13h15, deux témoins font une brève et muette apparition, puis abandonnent la commission à ses problèmes. Me Lesage déclare alors qu'il est entré en communication avec 10 témoins depuis la matinée et que tous refusent leur collaboration, craignant pour leur sécurité.

Cet imbroglio donnera lieu à deux interruptions de séance.

M. Vadeboncoeur s'objecte à un déplacement de la commission auprès des témoins: un premier témoin a déposé librement et sans contrainte hier, observe-t-il, il n'y a pas de raison de prendre peur.

M. Diterlizzi, de son côté, s'oppose à une réduction de l'auditoire aux seuls

Voir page 2: L'absence

Saint-Pierre 'déçu et mécontent' de l'ultimatum lancé par Cabano

QUEBEC (Le Devoir) – Le ministre de l'industrie et du commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, s'est dit "déçu et mécontent de l'ultimatum lancé à son gouvernement" par les organisateurs du projet de cartonnerie populaire à Cabano.

On sait que M. Guy Michaud, maire de Cabano, et M. Roger Morasse, secrétaire de la Société populaire des pâtes et papiers du Québec, ont déclaré qu'ils attendent une réponse des gouvernements canadien et québécois pour leur participation financière au projet avant le 15 avril prochain et qu'à cette date, s'ils n'ont pas reçu de réponses satisfaisantes, ils remettront toute la question entre les mains de la population.

Dans un communiqué aux journaux, le ministre Saint-Pierre se demande d'où vient cette date du 15 avril. Ce communiqué déclare: "Au cours d'une rencontre remontant à moins de quinze jours entre les représentants de la cartonnerie et le ministre, la question du financement avait été abordée à la satisfaction des deux parties. Dans un climat de collaboration, il avait été convenu que la cartonnerie prendrait elle-même quelques semaines supplémentaires afin d'ajouter certaines précisions écrites à son dossier".

Ces précisions, que les promoteurs de la cartonnerie populaire auraient convenu d'étudier et de fournir au ministre, touchent deux points, selon le communiqué émanant du cabinet de M. Saint-Pierre: Premièrement, les documents établissant la participation de la cartonnerie de Brock Containers au capital-action et à l'écoulement de la production; d'autre part, les termes de l'entente qui obligerait la cartonnerie à acheter une grande partie de son équipement en France.

"Les conditions de cette dernière entente, notamment, influent sérieusement sur le versement d'une subvention du gouvernement fédéral dans le cadre de ses programmes d'aide à l'industrie nouvelle", souligne le communiqué.

Les promoteurs du projet soutiennent qu'ils ont trouvé la majeure partie des fonds et qu'ils n'attendent plus que l'appui financier des deux gouvernements pour mettre en branle la construction de la cartonnerie dont le coût est évalué à $31.5 millios. Ils attendent une contribution de $8 millions du ministère fédéral de l'expansion économique régionale à titre de subvention pour les nouveaux emplois et une participation d'environ $2.5 millions du gouvernement provincial principalement par l'entremise de la Société de développement industriel.

Le ministre Saint-Pierre, tout en soulignant qu'il avait été convenu qu'il n'y aurait pas "de tentatives d'intimidation entre les parties", réaffirme "l'intérêt que porte le Québec à ce projet pour lequel des études de $300,000 ont déjà été financés par des programmes gouvernementaux."

De leur côté, tous les groupes directement impliqués dans la mise sur pied de cette cartonnerie, se réunissent cet après-midi à Cabano pour établir la stratégie qui sera suivie dans les prochaines semaines.

Le procès de Pierre Ginoux: une question d'argent à éclaircir

La disparition de M. André Dossman, le 26 juin 1968, coïnciderait-elle avec un événement qui a amélioré l'état financier de Pierre Ginoux qui est précisément accusé d'avoir tué Dossman?

C'est la question qui se pose maintenant à la suite des témoignages entendus, hier, en 2e division des assises où Ginoux subit son procès pour meurtre.

Avant le 26 juin, Ginoux n'avait pas encore payé son loyer ou, plus précisément, il avait fait un chèque sans provisions pour acquitter son loyer de juin.

Le 26 juin il part en compagnie d'André Dossman. Ce dernier, qui, à ce moment a sur lui $37,000 en argent, n'a jamais été revu vivant depuis cette date.

Le 28 juin, Ginoux se présente chez le gérant de l'immeuble où il habite et paie en argent son loyer de juin, celui de juillet et une partie du loyer du mois d'août. Le 19 août, il prête $1,000 à ses associés dans une entreprise de vente de reproductions de tableaux.

Hier, M. René Masson, administrateur des appartements où habitait Ginoux, a expliqué à la cour et aux jurés que Ginoux avait toujours payé son loyer par chèque auparavant. Le 28 juin, cependant, il avait acquitté sa dette en payant comptant et en donnant à l'avance le loyer de juillet.

D'autre part, un certain Raoul Malenfant, un des associés de Ginoux dans le commerce des reproductions, le Centre national d'art, a affirmé que Ginoux avait prêté $1,000 à ses associés en août 68.

Jusqu'à présent, on sait que Ginoux devait conclure avec Dossman une transaction immobilière avec un propriétaire d'un terrain que les deux hommes auraient revendu ensuite avec grand profit au gouvernement français. Ginoux disait avoir $55,000 et Dossman avait emprunté les $37,000 pour faire cette transaction de $92,000.

Le 26 juin, après de multiples conversations à ce sujet en présence des concubines des deux protagonistes, après diverses démarches, Ginoux vient cueillir Dossman à son bureau. Les deux hommes partent dans l'auto de Ginoux avec les $37,000.

Le matin même, Ginoux a emprunté la maison d'un de ses amis à Arundel, près de Saint-Jovite. C'est là que, le lendemain, l'ami en question trouve des tâches de sang sur la galerie. On prélève aussi des taches de sang dans la malle à bagages de l'auto de Ginoux. Ce dernier, le 26 juin dans la soirée, explique à la maîtresse de Dossman que celui-ci ne reviendra plus, qu'il est parti sans doute avec une autre femme et que l'histoire de la transaction n'était qu'un scénario pour la tromper, elle.

Le 6 août, on retrouve le cadavre d'un homme dans les eaux du Saint-Laurent et la police croit qu'il s'agit là du cadavre d'André Dossman.

Le procès continue ce matin.

Nomination à Suco

OTTAWA (PC) – M. Ronald E. Léger, 34 ans, d'Ottawa, vient d'assumer les fonctions de directeur exécutif du secteur francophone du Service universitaire canadien outre-mer (SUCO). Originaire du Nouveau-Brunswick, M. Léger occupait jusqu'à sa récente nomination à SUCO, le poste de chef de la section Afrique et Moyen-Orient de la Direction des organismes non-gouvernementaux au sein de l'Agence canadienne de coopération internationale.

Précédemment, il occupait la charge de concevoir des projets à l'intention des boursiers comme Directeur de la formation professionnelle et technique, puis chargé de projets pour l'Algérie et le Burundi francophone, dans le cadre des programmes bilatéraux de l'ACDI.

Un cas de pages

Un géologue de l'université McGill fait face présentement à une accusation de méfait pour avoir déchiré et emporté des pages de certains volumes de la bibliothèque universitaire plutôt que de les transcrire.

M. Robert Fojanesi, 28 ans, aurait ainsi "puisé" dans certains auteurs de la bibliothèque du génie et celle du département de physique.

Il aurait ainsi soustrait 600 pages de 21 volumes spécialisés et 175 pages de 10 volumes dans la seconde bibliothèque. Les autorités de l'université évaluent les dégâts à $1,150.

D'après la police, le prévenu aurait détruit les pages arrachées après les avoir utilisées pour parfaire ses connaissances. Il connaîtra l'étape de l'enquête préliminaire le 12 avril prochain.

aujourd'hui

M. Robert Stanfield, chef de l'opposition et leader du parti progressiste conservateur, sera à Québec et participera, à 8h15, à un émission de radio téléphone à CJRP.A 17h00, il donnera une **conférence de presse** au Château Frontenac.

●

A 9h00, au pavillon des sciences sociales de l'U. de M., ouverture d'un **colloque de l'A.C.F.A.S.** sur "L'environnement québécois en l'an 2,000".

●

Les salons internationnaux de la machine agricole et des industries avicoles ouvriront leurs portes à 10h00, dans la grande salle de la Place Bonaventure. Ouverture officielle à 14h00.

●

A 10h30, à l'Instiut Albert-Prévost, 6255 ouest, boul. Gouin, **le Dr Michel de M'Usan**, neuro-psychiatre français, procède à l'évaluation clinique d'un patient. A 15h30, à l'hôpital du Sacré-Coeur, il dirige une table ronde sur la thérapeutique pschosomatique.

●

A 11h.00, au Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke, **le président du Conseil des universités** tiendra une séance de travail avec les journalistes titulaires des chroniques de l'éducation.

●

A 11h00, au hangar 2, la Compagnie générale transatlantique, Swedish American Line et Wallenius Lines présenteront aux journalistes **le M/S Mont Royal, premier des quatre navires roll-on roll-off** que met en service à Montréal et Québec la Canada Ro/Ro Express Line (Care Line).

●

A 12h00, au Château Champlain, **Equipement Piedmont Limitée** donne une conférence de presse, suite à sa nomination comme distributeur exclusif dans le Québec pour International-Harvester et Liebherr.

●

A 12h30, à la Maison du commerce, 1080 côte du Beaver Hall, déjeuner du **Kiwanis Club of Montreal, M. LeRoy Butcher**, directeur du Côte des Neiges Project, sera le conférencier.

●

A 18h30, au Saint-Hubert BBQ, 222 boul. des Laurentides, à Laval, souper des **voyageurs de commerce, section Laval, M. Jean-Marc Chaput** parlera de "Professionnalisme en 1972".

●

A 20h00, **M. Victor-C. Goldbloom**, ministre d'Etat, participe à un colloque de la Semaine de l'environnement à l'Institut de technologie agricole à Saint-Hyacinthe.

●

A 20h00, au grand amphithéâtre de l'U. de M., avenue Edouard Montpetit, **grande assemblée pour la libération de Angela Davis. Fania Davis**, soeur d'Angela, parlera en français. Présentation du film: "Angela Davis: Portrait of a Revolutionary".

●

A 20h00, dans l'amphithéâtre 2016 du pavillon de l'UQAM, 355 ouest, rue Sainte-Catherine, **Hubert Aquin** prononcera une conférence intitulée: "Littérature sans manuscrit".

●

A 20h00, à l'hôtellerie Le Baron, à Trois-Rivières, inscription des délégués au congrès **de la Corporation des ingénieurs du Québec.**

●

A 20h30, dans le sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste de **Chateauguay (boul. Saint-Jean-Baptiste), le comité de citoyens** protestera contre une nomination à la commission scolaire.

La manifestation du 15 contre "l'aplaventrisme" des gouvernements

Le Comité moratoire du Vietnam a fait connaître hier les modalités de la manifestation qu'il organise pour le 15 avril, à Montréal, à l'occasion de la visite du président Nixon au Canada.

Cette manifestation, comme l'ont souligné les dirigeants syndicaux et étudiants qui participaient à la conférence de presse du CMV, a essentiellement pour but de dénoncer "l'aplaventrisme de nos gouvernements", aussi bien à Québec qu'à Ottawa, face à l'agression américaine en Indochine et de sensibiliser l'opinion à l'égard de la barbarie de cette guerre.

Elle est également un moyen de souligner que, ici même, nous sommes inféodés au système américain qui pratique la domination et, au besoin, la guerre pour conserver son hégémonie.

La manifestation du Comité moratoire, qui se tiendra le 15 avril prochain; soit au terme de la visite de Nixon au pays, peut déjà compter sur la participation des trois centrales syndicales (CCSN, CTM, l'Alliance des professeurs) et de nombreux groupements étudiants, populaires et ethniques.

La marche de protestation contre cette guerre partira du carré Dominion à 13:30 heures, le 15 avril. Les manifestants se dirigeront vers le consulat américain sur la rue McGregor. Immédiatement après, il y aura assemblée à l'auditorium de l'université Sir George Williams, au 1455 ouest, boul. Maisonneuve.

Déjà le Comité moratoire du Vietnam a obtenu l'assurance de la prestigieuse participation du Reverend Ralph Abernathy, président du Southern Christian Leadership Conference des USA, de Al

Voir page 2: Manifestation

Fania Davis vient quérir des appuis pour sa soeur

par Clément Trudel

Fania Davis-Jordan, soeur d'Angela, est arrivée à Dorval en fin d'après-midi, hier. Une cinquantaine de membres du "Comité québécois pour la défense d'Angela Davis" ainsi que des délégués de la "Black Community" et du CHAP (Comité haïtien d'action patriotique) l'ont immédiatement entourée et applaudie avant de l'enlever aux journalistes qui n'ont pu tirer d'elle beaucoup de déclarations.

Dorval n'a plus de salle de conférence de presse et le salon d'honneur étant occupé, il a fallu que Fania patiente debout une quinzaine de minutes dans un couloir près de la porte 15. En substance, elle a défini le but de sa visite: amener le plus possible de groupements québécois et canadiens à se prononcer sur le procès en cours à San José (Californie) – syndicats ou associations politiques, etc; Miss Davis aura aussi des contacts avec les gens de la communauté noire de Montréal et elle espère, s'il est possible, recueillir des fonds pour la défense de sa soeur.

Le jury de huit hommes et quatre femmes, tous blancs, a été accepté par la défense parce 'c'était le mieux que nous puissions obtenir' dans les circonstances, dit-elle, tout en soulignant qu'il n'y a aucun travailleur parmi les jurés et que la moyenne d'âge est de 44 ans. Un Chicano (Américain d'origine mexicaine) fait partie de ce jury.

Me Doris Walker, l'un des avocats de la défense au procès d'Angela Davis, a révélé hier à San José qu'il avait eu en fin de semaine une conversation avec le président du tribunal et souhaité qu'un autre jury soit choisi dès que les chambres législatives de Californie auront adopté une loi assurant aux jurés leur salaire normal pendant la durée du procès. Fania Davis est d'avis que le procès qui vient de commencer sera long – Angela Davis est accusée d'avoir fourni des armes aux auteurs d'une tentative de rapt qui s'est soldée par la mort de quatre personnes dont un juge de San Rafael, en août 1970.

Voir page 2: Fania Davis

PERDU

Passeport grec au nom de Kyriakos Virtzayias perdu entre novembre 1971 et janvier 1972

Récompense assurée

S'adresser à

1117 rue Ste-Catherine ouest
Suite 706
Tel. 849-2118

COURS DE POTERIE PRINTEMPS /72
à la
Poterie Bonsecours
427 est, Notre-Dame
844-6253
Durée des cours - 10 avril à la fin de juin

Vos meubles remis à neuf

Pour le 1/3 du prix des neufs

garantie 10 ans

Nos experts peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.

Estimation gratuite

LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE Enrg.
7469, 18e Ave. Mtl. 721-0947
Nous nous occupons aussi de rembourrage

CLOISONS DE BUREAU • ÉCRANS AMOVIBLES

Pouvant servir à tous les besoins; se posent facilement; fonctionnelles et décoratives.

Bâtis faits d'aluminium profilé fini anodisé; panneaux de gypse standards ou décoratifs.

Choisies par les maisons d'enseignement, pour leur efficacité, contre les bruits et pour leur solidité.

Divisions acceptées pour bureaux de finance, institutions bancaires, caisses populaires, bureaux en général.

Fabriquées depuis une quinzaine d'années; érigées dans des centaines d'endroits.

Ont prouvé leur efficacité, et leur apparence.

Livraison immédiate
M.BELANGER LIMITÉE
Designers - Décorateurs diplômés
FABRICANTS D'ÉBÉNISTERIE • BOISERIES ARCHITECTURALES • RÉNOVATION COMMERCIALE
CLOISONS DE BUREAU AMOVIBLES • MURS DE GYPSE
5655 rue Christophe Colomb, Montréal 326, TÉL. : 274-3671

VIENT DE PARAÎTRE... *AUX ÉDITIONS DU JOUR ET AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT*

À CHEVAL DONNÉ...

récit de HILDEGARD KNEF

• Un best-seller en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis et en France
• Le récit extraordinaire d'une femme exceptionnelle (collection "Vécu")

En vente partout au prix de $7.50 - distribué par les Messageries du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8325. (si la ligne est occupée : 849-2228).

ROBERT LAFFONT
EDITIONS DU JOUR

éditorial

Le livre vert de Kevin Drummond

On trouve, dans le "livre vert" sur la politique forestière que le ministère québécois des Terres et Forêts a rendu public la semaine dernière, une volonté de renouvellement, un souci d'efficacité et de cohérence technique ainsi qu'une tentative de réconciliation des intérêts en cause, qui emporte l'admiration. Certaines propositions "découlent de principes sur lesquels le gouvernement a pris une position ferme", précise dans sa présentation le ministre Kevin Drummond, sans dire, malheureusement, desquelles il s'agit: les modalités d'application de certaines autres, poursuit-il, pourront varier selon les suggestions que suscitera le livre vert de la part des intéressés. En toutes hypothèses, on voit mal comment, et surtout pourquoi, le gouvernement ne pourrait être amené à modifier fondamentalement les grandes orientations de sa nouvelle politique forestière, la première, soit dit en passant, qui soit clairement définie et présentée à la population.

•

Avant de les passer en revue, ces grandes orientations, il n'est pas inutile de situer la politique forestière dans son cadre historique et économique. Les préoccupations croissantes du gouvernement et des autres agents économiques – entreprises, syndicats – pour la gestion forestière découlent d'un constat inquiétant: la situation concurrentielle des industries de transformation du bois au Québec s'est sensiblement détériorée, depuis quelques années, ce qui a provoqué une baisse de rendement de ces industries et, par voie de conséquence, leur stagnation, relativement à celles d'autres régions du monde.

Les causes de cette évolution sont nombreuses; mais la hausse relative du coût d'approvisionnement en matière ligneuse, au Québec, en est une des principales. C'est cette hypothèque-là que la nouvelle politique forestière, en modifiant le cadre institutionnel et les méthodes de la gestion et de l'exploitation des forêts québécoises, entend lever en partie. En partie seulement car, ainsi que le faisait remarquer le Conseil des producteurs de pâtes et papier du Québec dans le mémoire qu'il remettait au gouvernement en janvier dernier, la réforme forestière ne peut faire disparaître les causes physiques de la cherté du bois québécois relativement à celui de zones climatiques plus favorables à la sylviculture. De même, il faut prendre note une fois pour toutes des changements technologiques qui ont amenuisé, depuis une vingtaine d'années, l'avantage concurrentiel du Québec comme producteur de papier-journal.

Tout cela pour dire que la forêt n'est pas (ou n'est plus) notre Pérou économique et qu'aucune politique forestière ne pourra jamais rien y faire. En revanche, une politique forestière conduisant à brève échéance à une baisse du coût d'approvisionnement en matière ligneuse et assortie de mesures complémentaires, visant à remédier aux autres causes de la stagnation des industries du bois, peut nous permettre de conserver le plus possible du développement accompli depuis le début du siècle et peut-être même de le maintenir à un rythme respectable.

Le gouvernement entend obtenir ces résultats par une réforme fondamentale de la gestion des forets. Un règlement de zonage déterminerait à l'avenir l'utilisation des terres forestières, dont certaines seraient spécifiquement réservées désormais à des usages autres que la récolte: récréation, protection, écologie, et le reste.

Une Societe de gestion forestière prendrait graduellement en charge la plus grande partie des forêts publiques et s'associerait à des gestionnaires privés pour la partie congrue – ce qui entraînerait, par voie de conséquence, l'abolition graduelle des concessions forestières privées.

Plus que jamais auparavant, toutefois, le gouvernement se préoccuperait de la gestion des forêts privées. A vrai dire, le livre vert propose, pour la première fois dans l'histoire du Québec, d'assujettir les forêts privées à un cadre et à des normes de gestion découlant d'une politique forestière d'ensemble – en retour de quoi les sylviculteurs privés auraient droit à l'assistance financière et technique de l'Etat. Les régimes de gestion des forêts privées seraient fort variés: si le ministère des Terres et Forêts marque nettement sa préférence pour le groupement forestier, il n'exclut pas la ferme forestière et le boisé de ferme, "ni toute initiative permettant à des propriétaires de territoires forestiers d'étendue variable de s'unir en association ou en coopérative..." Voilà qui devrait permettre à l'UCC de constituer les "sociétés d'exploitation sylvicoles" qu'elle a dit préférer aux groupements forestiers; et comme le demandait l'UCC, des parcelles de forêts publiques pourraient être intégrées, pour fins de gestion, aux regroupements forestiers et aux fermes forestières – sans que l'Etat cependant n'aliène la propriété collective.

•

Contre la volonté des producteurs de pâtes et papiers, donc, les concessions forestières seraient progressivement abolies. (Déplorons l'absence, à cet égard, de tout échéancier dans le livre vert.) En revanche, la nouvelle politique du gouvernement paraît conforme aux exigences techniques posées par l'industrie; elle lui consent aussi, au prix d'une réforme institutionnelle il est vrai, certains des avantages financiers qu'elle réclamait dans son mémoire de janvier dernier au gouvernement.

En effet, la nouvelle politique établit une distinction beaucoup plus rigoureuse que jamais auparavant entre, d'une part, le régime de gestion des forêts et, d'autre part, leur exploitation – ou plus précisément, le régime de l'approvisionnement en matière ligneuse. L'Etat reprenant en charge la gestion des forêts publiques, les sociétés papetières seraient vraisemblablement soulagées des frais de protection contre les incendies et de construction de routes en forêt, ainsi qu'elles le souhaitent. Pour ce qui est de l'approvisionnement, des contrats à long terme prendraient la relève des concessions forestières et garantiraient tout aussi sûrement, comme le réclament les papetiers, la rentabilité de leurs énormes investissements. Enfin, les papetiers conserveraient le privilège, auquel ils tiennent semble-t-il, de couper eux-mêmes leur bois.

A vrai dire, le gouvernement paraît avoir réservé ses positions sur une seule des exigences des concessionnaires forestiers: c'est que lors d'une éventuelle abolition des concessions, celles-ci soient considérées comme un "actif" de leur détenteur, ce qui impliquerait que les concessionnaires auraient droit à quelque dédommagement à la suite de "l'expropriation" de leurs concessions! Or, il est clair qu'un contrat d'approvisionnement à long terme constitue un actif aussi valable qu'une concession; ce pourquoi le gouvernement devrait au plus tôt transformer sa réserve en position ferme. Déplorons, d'ailleurs, que le livre vert soit complètement muet sur les modalités d'abolition des concessions forestières; et souhaitons que M. Drummond comble cette lacune dès que la commission parlementaire des richesses naturelles lui en fournira l'occasion. Inutile de dire, incidemment, que les ex-concessionnaires auraient droit, en principe, à un paiement de compensation pour les travaux d'aménagement (dûment dépréciés) faits par eux, au fil des années, sur le territoire de leurs concessions.

Côté redevances forestières, il est impossible de prédire si le nouveau régime proposé par le ministère des terres et forêts serait moins onéreux, pour les papetiers et autres utilisateurs de bois, que celui en vigueur à l'heure actuelle. Chose certaine, ce régime est plus simple et plus logique que l'antique système des droits de coupe et de surcoupe. Désormais, la redevance forestière serait la somme de deux éléments: d'abord, une cotisation pour récupérer la fraction des frais de gestion forestière imputable à l'abatteur; ensuite, une rente dont le taux varierait en fonction de la nature et du volume du bois coupé, ainsi que de la distance séparant les parterres de coupe des usines de transformation. C'est ce dernier élément – la rente – que la collectivité pourrait choisir de réduire ou d'abolir, si elle décidait de consentir un avantage concurrentiel aux industries transformatrices; en quel cas il serait nécessaire d'exiger une contrepartie, comme par exemple des engagements fermes au chapitre des nouveaux investissements.

Certains déploreront que le rôle d'exploitant forestier dévolu à Rexfor, s'il est appelé à se développer, demeurera supplétif relativement à celui des exploitants privés. Mais cette timidité du livre vert, au chapitre de l'entreprise publique, ne doit pas faire oublier que la nouvelle politique forestière entraînera une extension et une systématisation fort saines, et prégnantes de gains d'efficacité, de l'intervention de l'Etat québécois dans la gestion de notre patrimoine forestier.

D'autres déploreront que la portée de la nouvelle politique forestière soit limitée au secteur primaire et qu'elle ne s'intéresse pas immédiatement aux secteurs de transformation en aval de l'exploitation forestière proprement dite. Mais il est incontestable que les aspects des industries du sciage, du contreplaqué et des pâtes et papiers autres que l'approvisionnement en matière première relèvent bien davantage du ministère de l'industrie et commerce que de celui des terres et forêts.

Cela dit, il faut souhaiter que Guy Saint-Pierre ose rompre les silences "sectoriels" observés par ses prédécesseurs, qu'il reprenne et poursuive le début d'analyse des industries manufacturières axées sur la forêt entreprise par le ministère de Kevin Drummond. Les conclusions de cette analyse devraient être livrées au public sous forme d'une étude prospective de ce secteur-clé de l'économie du Québec, qui suscite à bon droit de nombreuses inquiétudes et qu'il appartient au gouvernement du Québec de sortir du marasme.

Claude LEMELIN

Claire Kirkland de Marguerite Bourgeoise

lettres au DEVOIR

Où le pouvoir est-il passé ?

Louise Leboeuf a bien raison dans Le Devoir du 29 mars de montrer "que l'apogée du pouvoir des directeurs est passée".

C'est vrai que les directeurs mis au pouvoir grâce à la mécanisation ont éclipsé alors le propriétaire de cette "hiérarchie tentaculaire" de l'entreprise à mesure que celle-ci s'introduisait dans des secteurs économiques nombreux, spécialisés, complémentaires, rentables, ...

Mais ce n'est pas à cause d'une idéologie démocratique ou humaniste que les directeurs subissent le même sort que le propriétaire. C'est, au contraire, à cause même de l'automation, de la technicité de la production, de l'étendue des marchés, etc.

A ce sujet, je recours à Galbraith: ". . . même la "direction", le "management", ne comprend cependant qu'une petite proportion de ceux qui contribuent, en y participant, à l'information des groupes de décisions. L'ensemble de ceux-ci est beaucoup plus vaste: ... il englobe tous ceux qui appportent des connaissances spécialisées, du talent, ou de l'expérience aux groupes de décisions. C'est lui et non plus "la direction" qui est l'intelligence directrice – le cerveau de l'entreprise". (Le Nouvel Etat industriel, p.80)

C'est accorder vraiment trop de capacités aux directeurs que de les rendre responsables de l'aliénation, de la manipulation, ... dont la société est victime.

Identifier les directeurs comme les détenteurs "illégitimes" du pouvoir est une prémisse à la démocratisation tout aussi fautive stratégiquement que l'analyse marxiste, bien fourvoyée celle-ci, qui identifie encore le pouvoir économique au propriétaire traditionnel.

La lutte pour la démocratisation du pouvoir économique ne peut réussir que si son véritable détenteur est bien identifié.

Mais comme Galbraith le démontre, le véritable pouvoir n'est plus personnalisé ni identifié à un poste hiérarchique précis au sein de l'administration. Le pouvoir appartient aux groupes: "l'ensemble de ceux qui ont des connaissances spécialisées, du talent ou de l'expérience".

Débarrassons-nous du propriétaire, du directeur, ou autres clercs, et le pouvoir ne sera pas pour autant plus démocratisé. Si "les directeurs reprennent leur place d'accessoire dans la société", c'est trop idéaliste de croire, qu'en conséquence, "le pouvoir revient à l'homme total". Si "les jeunes générations plus instruites que les précédentes ne se contentent plus de carrières traditionnelles" ce n'est peut-être pas par humanisme ou générosité mais seulement pour accéder au pouvoir par d'autres voies par celles qui y mènent; l'instruction, la spécialisation,. . . . Ce n'est pas parce que l'enseignement se démocratise que l'information – instrument de pouvoir – est à la portée de tous; et si l'enseignement, et surtout l'enseignement supérieur, n'était qu'une façon pour la technocratie d'accroître le nombre de ses mandarins ?

Le pouvoir technocratique n'est pas personnalisé comme celui du capitaliste ou du directeur; c'est à peine si dans une structure administrative, privée ou publique, il est possible de répérer le "groupe" qui a conçu ou planifié un programme d'investissements, de développement, de publicité, . . . : "le foisonnement des renouvellements qui s'opèrent dans le domaine de l'organisation est illustré de façon spectaculaire par la montée en flèche de ce que les responsables appellent le management de "projet" ou d'"intervention" (task-force). Cela consiste à former des équipes à court terme chargées de résoudre des problèmes précis. On les dissout ensuite, comme on démonte les terrains de jeu mobile, et on redistribue différemment leurs composantes humaines. On les rassemble parfois à la hâte pour une durée de quelques jours, parfois elles sont prévues pour plusieurs années. Mais à la différence des services ou des secteurs d'une affaire bureaucratique traditionnelle, qui sont censés être stables, l'équipe de projet ou d'intervention est temporaire par principe". (A.Toffler, Le Choc du futur, P.135)

Combien de grands projets parmi ceux qui ont été réalisés au Québec, depuis 1960, dans le secteur public, n'ont pas été le résultat d'une Commission royale d'enquête, d'un Livre blanc, d'un rapport de "task-force" ministériel etc . . . ? Je transpose rapidement du secteur privé au secteur public; c'est que l'Etat technocratique n'est pas moins aujourd'hui, un reflet du système économique que ne l'était l'Etat libéral sinon dans les objectifs qu'il se fixe (l'Etat québécois) du moins dans sa façon de fonctionner (i.e. de décider).

Cette analyse, très simplifiée ici, devrait être forcément très assouplie quand il s'agit de la moyenne et petite entreprise (et, à plus forte raison, quand il s'agit d'un moyen, petit ou demi Etat comme le nôtre); mais n'est-ce pas la grande entreprise qui est en train de façonner notre modèle de société quand elle ne tente pas carrément de renverser des gouvernements comme au Chili ou simplement de les faire élire et de les soutenir comme ici?

L'action politique violente de certains groupes, le terrorisme clandestin des plus radicaux, les manifestions sporadiques des comités d'action, l'existence éphémère des différents Fronts communs, . . . ne sont que des formes de réaction à un pouvoir nouveau, lui-même "clandestin", institutionnellement temporaire dans bien des cas et violent par la distance qu'il crée entre sa rationalité abstraite aux yeux du citoyen et ce citoyen "concret" dont on dit qu'il faut reconnaître la capacité à l'autodétermination.

Jean DAOUST

Québec, le 3 avril 1972.

L'absence de politique familiale à Québec

Dernièrement, lors d'une rencontre sur la planification familiale à Montréal, nous avons entendu successivement un fonctionnaire du ministère de la santé nationale et du bien-être social d'Ottawa, et un autre du ministère des affaires sociales de Québec.

Nous y avons appris, d'une part, qu'il y a des fonds destinés à des questions familiales qui dorment à Ottawa et d'autre part, que le gouvernement du Québec n'a pas plus de politique sur la planification familiale que sur la famille elle-même.

Pour les organismes familiaux, un tel comportement de la part des gouvernements est inacceptable et doit être dénoncé publiquement. Il est malheureux qu'à cause de l'absence de collaboration entre gouvernements, des sommes demeurent inutilisées alors que la famille a besoin que les législateurs se penchent sur elle.

Il serait plus facile aux fonctionnaires de faire bonne figure devant les organismes familiaux si les gouvernements s'arrêtaient à écouter leurs représentations et prenaient conscience avec eux de la nécessité d'établir une politique familiale.

Denise Laporte-Dubuc
Secrétaire exécutif de
Organismes Familiaux Associés
du Québec

Montréal, le 5 avril 1972.

Les paradis artificiels

L'autre jour je rencontrai une de mes anciennes amies pour le lunch. Cela faisait longtemps que je ne l'avais pas vue; elle se mit donc à me raconter ses activités: elle finissait sa thèse (en mathématique pure) et enseignait à temps partiel dans un CEGEP. Inévitablement et aussi à cause de la grève toute proche nous nous mîmes à parler de politique. Quelque chose me frappait que je mis peu de temps à découvrir; c'était un certain "je-m'enfoutisme" ou plutôt une réaction de "je-laisse-ça-entre-les-mains-des-autres". Ce qui m'étonna fort, je dois le dire, ce fut que ce n'était plus la même personne. Ne voulant pas gâcher ce bon repas, je changeais donc volontairement de sujet. Elle me raconta alors ce party merveilleux de l'avant-veille où ils avaient "fumé". Je l'entraînai presque involontairement sur la question pour découvrir un peu plus tard avec horreur quelle le faisait depuis longtemps et qu'elle prenait aussi de l'acide! De retour chez moi, je fus pris d'un accès de rage contre toute la jeunesse de même acabit qui délaissait avec autant d'inconscience les problèmes de notre nation. Et je pensai à la drogue!

Où puisera-t-on la force de caractère qu'il faut pour lutter afin de conserver à notre peuple l'évolution qu'il a si péniblement réussi à poursuivre jusqu'à ce jour.

Où trouvera-t-on le réalisme dont il nous faudra faire preuve dans l'avenir? Où ira-t-on chercher l'énergie et surtout la motivation pour prendre en main notre destiné?

Je pense à Nasser et Ho-Chi-Mhin qui, sentant leurs pays en pleine évolution, interdirent toute forme de consommation de drogue, punissant avec une extrême sévérité les récalcitrants – en Egypte dans certains cas ce fut la prison à vie?

Appliquer la loi plus sévèrement peut donner des résultats à terme, mais il faut inculquer à la jeunesse la discipline de soi, et ce n'est pas une chose qui s'impose mais dont il faut prendre conscience soi-même. C'est un état d'esprit qu'il faut transmettre et le temps qu'il reste est bien court si nous ne voulons pas qu'elle s'enferme dans ce rêve éveillé et que nous périclitions faute de sang neuf et sain.

Christian FINOZZI

Montréal, le 2 avril 1972.

bloc-notes

Un incident regrettable

Je suppose que si des terroristes du FLQ avaient fait exploser une bombe à l'ambassade canadienne à La Havane, nous aurions été assez surpris d'apprendre que la police cubaine avait arrêté sur le champ non pas les auteurs de l'attentat, mais le personnel canadien de notre délégation. Vus de Cuba, les incidents malheureux qui sont survenus à Montréal à la suite de l'attentat à la bombe au bureau du boulevard Crémazie devaient apparaître pour le moins étranges.

Normalement, en effet, la police de Montréal, district par district, connaît son territoire et les différentes institutions qui s'y trouvent. Chaque poste de police doit faire ordinairement la différence entre les tavernes, les écoles et les hôpitaux, par exemple, qui sont confiés à la surveillance de ses hommes. Ce n'est pas la première fois qu'un établissement étranger est attaqué à Montréal. Dans chaque district, donc, les policiers devraient connaître la présence de semblables institutions, prévoir les problèmes qui peuvent s'y présenter (manifestations, explosions, etc.) et savoir en conséquence quelle conduite tenir en cas de difficultés ou de troubles.

Sans aller jusqu'à voir, avec le premier ministre de Cuba, du fascisme dans le comportement de la police de Montréal, il faut s'étonner que l'attentat à la bombe ait tourné, non pas à plus de protection auprès des victimes mais à leur arrestation, non pas à une chasse aux terroristes, mais à des procédures judiciaires contre certains membres de la mission cubaine. Les tribunaux trancheront la question de savoir si la délégation commerciale et son personnel peuvent bénéficier d'un statut privilégié et si quelque crime a été commis après l'attentat à la bombe. Reste que l'accrochage entre les policiers de Montréal et les gens du bureau cubain apparaît, diplomatiquement et économiquement, fort disgracieux.

Après le premier attentat survenu récemment à Ottawa contre des représentants du gouvernement cubain, il était facile de prévoir et de craindre à Montréal des coups analogues contre le consulat ou la mission commerciale. Le site même de la mission aurait dû normalement inciter la police à prévoir des mesures spéciales: le moindre attentat pouvait être mortel boulevard Crémazie, non seulement pour le personnel cubain mais pour de nombreuses autres personnes ayant affaire dans cet immeuble de douze étages.

La bombe explosant, les gens visés ont vite compris ce dont il s'agissait et ont réagi en conséquence. Les policiers montréalais qui survenaient à leur secours pouvaient tout aussi bien être des commandos "d'exilés" revêtus de l'uniforme bien connu des agents de la Communauté urbaine. Que les Cubains, pas nécessairement portés à se replier sur notre police en cas de tragédie subite, aient voulu se protéger eux-mêmes, rien de plus compréhensible.

Dans ces circonstances, faute d'une meilleure communication entre la police et le bureau, il était inévitable que, dans la première confusion, des malentendus, voire des accrochages surviennent entre les victimes et les policiers. Mais il est plus difficile de croire à la vraisemblance des affrontements qui sont survenus par la suite. Aucun consulat canadien ne serait fort aise de voir, à l'occasion d'un attentat, des policiers algériens, brésiliens ou indiens, s'installer dans les lieux comme chez eux pour faire enquête. Même si la mission ne jouissait pas de la même immunité qu'une ambassade, il tombe sous le sens qu'elle ne saurait être traitée de la même manière qu'une taverne autochtone.

Ottawa s'inquiète avec raison des conséquences diplomatiques des incidents survenus à Montréal. Après avoir exprimé ses regrets pour l'attentat et la mort qui ont éprouvé le personnel de la délégation, le gouvernement fédéral a pu obtenir que les Cubains détenus par la police de Montréal soient remis en liberté en attendant leur procès, si tant est qu'ils puissent en subir un. Il faut se réjouir que les autorités canadiennes aient agi promptement. Elles pourront ainsi mieux circonscrire les incidents qui ont suivi l'attentat, et éviter que les relations canado-cubaines se gâtent, au moment où la conjoncture internationale est propice à leur renforcement.

Un pouvoir de mère nécessiteuse.

La résistance historique opposée par le Québec à la centralisation fédérale s'explique d'abord par des raisons d'ordre culturel. Pour les Québécois, être administré par Ottawa, et l'être de plus en plus, pouvait équivaloir à être gouverné par un régime étranger. Dans l'esprit de nos concitoyens anglophones, au contraire, l'intervention du gouvernement du Canada, dans maints domaines de nature pourtant locale, pouvait apparaître non seulement comme normale mais nécessaire.

Le gouvernement Trudeau a entrepris de démontrer que les Québécois pouvaient se sentir chez eux autant à Ottawa qu'à Québec. Réussirait-il à surmonter ce défi culturel, le gouvernement fédéral actuel n'aurait encore rien fait au chapitre du défi politique, qui reste fondamental. Les Québécois parleraient-ils tous anglais, ou les Canadiens s'exprimeraient-ils tous en français, les gens du Québec voudraient toujours, autant sinon plus qu'avant la Confédération, se gouverner eux-mêmes.

La démonstration de cette exigence historique est devenue suspecte, dans les officines libérales, quand elle émane du Québec. Aussi faut-il noter la dernière réaction du gouvernement de l'Alberta en matière constitutionnelle. "Nous voulons une division plus précise des pouvoirs et le droit de taxer nos contribuables pour réaliser nos objectifs", a déclaré cette semaine le ministre des affaires intergouvernementales Don Getty, ajoutant que son gouvernement s'opposera au gouvernement fédéral si celui-ci tente de se mêler de toutes les décisions provinciales.

Dans un premier temps, les hommes politiques provinciaux ont vu le mouvement de centralisation même, tantôt pour s'en plaindre, tantôt pour s'en accommoder, voire pour en tirer profit. Dans un deuxième temps, ils voient maintenant de plus en plus qu'il ne saurait y avoir un super-gouvernement à Ottawa sans qu'en conséquence ils ne président des moignons de gouvernement dans leur région respective. Plus Ottawa occupe de compétences, moins il en reste pour les provinces. Plus les compétences provinciales dépendent des deniers fédéraux pour s'exercer, moins il reste de réelle marge de manoeuvre aux gouvernements provinciaux.

Certaines provinces ont été ainsi complètement vassalisées. Terre-Neuve, l'Ile-du-Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick sont déjà "tombée sur le bien-être social" fédéral. Leurs ministres ne sont plus que des quémandeux de subventions, et leurs députés, des agents et des propagandistes des programmes fédéraux "conjoints" ou non. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de ce pays que pour redresser les régions pauvres Ottawa ait rabaissé leurs gouvernements "souverains" au rang de municipalités.

Le pouvoir politique, heureusement, appartient à cet ordre de chose où il n'est pas possible, comme disent les Anglais, de conserver son gâteau et de le manger en même temps. M. Robert Bourassa peut tenter de faire croire aux Québécois

Suite à la page 2

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy
Directeur de l'information:
Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Lorocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année, six mois: $19. A l'étranger: $40 par année; six mois: $22, trois mois: $12. Edition du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt legal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupees)

LIBRE OPINION

La fausse contradiction entre le bulldozer et le mocassin

par JEAN-JACQUES SIMARD

Si on en juge par l'accueil fait dans les pages du Devoir et de Québec-Presse au bel article de Rémi Savard sur les enjeux historiques et culturels du projet de la baie James, les audiences de ces journaux sembleraient anxieuses de débattre les significations profondes de la contradiction entre le bulldozer et le mocassin, telle qu'elle est en train de s'exposer en Radissonie.

Depuis quelques mois, d'ailleurs, les manoeuvres des divisions blindées de la culture occidentale dans cette région ont fait l'objet de maintes chroniques. La plupart ont porté sur la valeur comparée des armements, la logistique et autres pré-occupations tactiques. Laissons donc aux grands stratèges de l'économie le soin de décortiquer ces questions; les épaulettes de M. Parizeau ou les galons de M. Lemelin m'intimident. D'autre part, des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour souligner les interrogations plus fondamentales que soulève la présence des communautés amérindiennes sur les voies qui mènent au Pays des Eaux Rouges. Si nous avions le coeur à étirer les métaphores, nous dirions que les aumôniers de régiment se sont mis à parler. C'est ce dernier secteur d'intervention qui m'interresse.

J'aisons pour le moment abstraction, sous ce chapitre, des bruyantes sorties de M. Magella Gros-Louis, dont les simples survenances sont en elles-même plus significatives que leur cohérence: retenons donc plutôt les deux prémisses de base autour desquelles les anthropologues fignolent leurs interventions:

- Le problème indien ne vient pas de leur culture, mais de la nôtre:
- Leur manière de vivre devrait servir d'exemple à la société post-industrielle, mère de la pollution et de l'aliénation.

Je suis porté à penser, pour ma part, que ces affirmations s'appuient sur des faits réels, comme la plupart des mythes; que, comme tous les mythes, elles traduisent une idéologie qui veut cerner à la fois le pourquoi et le comment faire; qu'elles empêchent par conséquent une perception vraiment critique des événements et des réalités pratiques dont, pourtant nous aurions grand besoin, gavés que nous sommes des dogmes enflés et des discours creux que nous servent les demi-technocrates en place à Québec.

Il serait souhaitable que nous n'utilisions pas, encore une fois, les Indiens comme des laboratoires d'idéologie pour élites frustrées; comme des dépotoirs à pitié; comme des miroirs de ce que nous ne sommes pas, de ce qu'ils ne sont pas et de ce que nous voudrions être. Le facteur humain incident au harnachement des rivières de la Radissonie a été posé de façon idéologique et restreinte par les anthropologues. Ces spécialistes nous proposent une représentation statique d'une collectivité humaine en mouvement, représentation qui s'appuie sur des images d'Epinal qui négligent l'expérience quotidienne vécue par des gens qui diffèrent de nous, certes mais qui ne sont ni plus malheureux, ni plus heureux que vous et moi, et ne l'ont jamais été. Des gens ordinaires dont les plus âgés refusent parfois le changement, dont les plus jeunes aspirent à des transformations sociales et qui comme nous, ignorent où se situe la ligne qui sépare l'industrialisation qui libère l'homme de l'autre industrialisation qui abrutit, aliène et maltraite la nature

Agent du gouvernement provincial à Wemindji, membre du bureau québécois de la Direction générale du Nouveau-Québec, puis chargé de recherche au Centre de recherches sur le Moyen-Nord de l'UQ à Chicoutimi, M. Simard termine présentement des études en sociologie à l'université Laval. Dans cette libre opinion, il commente le problème que pose aux populations locales le développement hydroélectrique de la baie James.

Le refus du vrai combat.

C'est vrai, il n'y a pas de problème indien. Mais les Indiens ont un problème: c'est celui que nous éprouvons tous, assommés dans notre expression comme individus et comme groupes, par des élites économiques qui nous disent quoi faire et des élites culturelles qui nous disent quoi penser. Les racines de ce problème s'etendent partout dans nos vies quotidiennes; de la Radissonie aux ghettos urbains, du Deux-tiers Monde aux régions marginales, des étouffantes bureaucraties aux saccades tyranniques de chaînes de montage. Ce qui entre en lice, dans la baie James, ce n'est pas la culture traditionnelle harmonieuse contre la culture industrielle inhumaine; mais plutôt la spécificité, la différence des groupes humains contre l'uniformité des pensées, des gestes et des comportements.

Si nous n'arrêtons pas aux portes de la Baie James la bêtise technocratique, la pensée à sens unique, la manipulation aveugle, la commisération paternaliste, alors il faudra bien l'arrêter ailleurs, en Gaspésie, à Jonquière, à Montréal... Ne nous cherchons pas de vietnams: nous en avons chez nous, à notre échelle.

L'idéologie qu'offrent les anthropologues aux Indiens est aussi navrante que celle que nos élites de droite nous servaient il y a une quarantaine d'années, au moment même où la population québécoise connaissait les malaises de l'urbanisation rapide et de la crise économique: les Canadiens français ne sont pas faits pour les villes; notre vocation est rurale; la foi, la langue et la famille, tel était notre DESTIN; aux anglais matérialistes, la grande industrie; à nous, la pioche et le folklore etc... Regardons bien ce qu'écrit M. Savard et voyons si on ne croirait pas entendre parler le père Simon Arsenault. Il trouve qu'il serait malheureux de;

"...**perpétuer l'idée fausse que des caractéristiques inhérentes à leur mode de vie**" (canadien français rural ou indien traditionnel) "**les rendent inaptes à poursuivre un destin historique valable**" (étendre le catholicisme en Amérique ou rendre témoignage à l'écologisme) "**et qu'ainsi notre mode de vie**" (industriel, américain) "**correspond aux besoins de l'homme de partout**".

L'Histoire ne prouve-t-elle pas, au contraire, que tous les peuples se trouvent, à certains moments donnés, confrontés à plusieurs caractéristiques inhérentes à leur mode de vie qui, précisément, les rendent inaptes à poursuivre leur destin, parce que ce destin se trouve soudainement réorienté par les changements survenus dans leur environnement physique ou sociologique? **Tous les peuples changent pour ne pas mourir et tous ceux qui ne changent pas meurent.** Arrivée à un tournant de son destin, une collectivité doit formuler des hypothèses et faire des choix.

Faire, ou subir l'Histoire?

Les techniques, les institutions, les conduites et les valeurs forment un tout qui se tient. Introduisez dans une société d'agriculteurs le chemin de fer, la vie de village ou de la ville, la science ou l'économie d'échange et ne vous surprenez pas si en même temps l'autorité patriarcale, le mythe, l'auto-subsistance, les liens familiaux ou même la mortinatalité s'en trouvent par hasard fort mal en point. La société indienne n'échappe pas à cette règle, bien que parfois les anthropologues semblent essayer de nous faire croire le contraire. Certes, les Cris de la Radissonie ont le plus souvent jusqu'ici exécuté leurs choix de développement de manière arbitraire et souvent même, avons-nous – l'Occident – choisi pour eux. Il m'apparaît néammoins futile de se demander 'ex post facto', si les Indiens auraient rejeté la trappe et le piégeage, l'arme à feu, la hache d'acier, la moto-neige ou le cinéma "s'ils avaient su" que ces emprunts signifiaient, en vérité, la mort de la culture traditionnelle qu'ils connaissaient et que les anthropologues nous décrivent.

A mon sens, point n'est besoin de la baie James des Bourassa et Rockfeller pour garantir de façon tout aussi certaine le chambardement radical des manières de vivre que les Indiens s'étaient données. Ce n'est pas moi, ni Rockfeller qui avons remplacé les forêts de conifères par des forêts d'hommes et ce n'est pas moi, ni les anthropologues, qui allons réembobiner l'histoire afin d'épargner aux Indiens les bouleversements et les anxiétés causés par ce remplacement des anciens problèmes par des problèmes nouveaux qui naissent de la dynamique de l'Histoire. Les Cris ne sauront pas mieux que quiconque regarder passer les mass-média ou l'avènement de l'économie d'opulence sans s'en trouver violememnt confrontés avec eux-mêmes et forçs de faire des choix pressants.

On pensera peut-être que je veux justifier les agissements dominateurs de la puissance coloniale que, par une curieuse ironie, les Québécois de Pierre Vallières sont en train d'assumer. Je ne crois pas, comme écrit Savard, "que ces misérables ne pourront finalement que bénéficier de l'industrialisation". On ne bénéficie pas de l'industrialisation, pas plus qu'on ne bénéficie de l'Histoire. **Mais on peut soit la faire, lui donner une forme, soit la subir.** En parfumant une réalité qui, toute pénible qu'elle soit, n'en est pas moins celle de milliards d'humains, l'idéologie de la petite vie traditionnelle harmonieuse ne peut nuire qu'aux Indiens: elle renferme pour eux le futur dans les cartes postales du passé.

Les Indiens des Indiens.

De plus, cette idéologie n'est pas celle de la jeunesse indienne majoritaire. Evidemment, les jeunes Indiens n'échappent pas à cette conscience des absurdités qui entachent l'Occident, mais ils sont beaucoup moins friands de légendes et de mocassins que les anthropologues. S'ils ne savent pas – comme nous – ce qu'il faut conserver du passé, ils ont des idées précises sur ce qu'il faudrait changer et comment. Ils éprouvent néammoins de la difficulté à savoir **pourquoi** et dans **quel but**; par ailleurs, des contradictions difficiles à résoudre se glissent entre les objectifs à atteindre.

Peut-on aspirer en même temps à un standard de vie élevé et à des pratiques économiques traditionnelles, basées sur l'auto-suffisance de la famille? Peut-on en même temps, courir les bois et profiter du cinéma hebdomadaire? Peut-on continuer à reprocher au gouvernement son paternalisme et maintenir aux postes électifs des rois-nègres hableurs et prétentieux qui parlent de leur peuple comme un docteur de ses patients? Peut-on du même trait désirer des réserves et ne plus vouloir être vus comme des animaux de zoo? Peut-on prétendre à l'auto-détermination économique et réclamer à cor et à cris une majoration de l'assistance sociale? Peut-on le jour travailler à la coopérative parmi les taux de profit, les méthodes rationnelles de production, les bilans et les machines à compter, puis aller se rendre ridicule le soir à la télévision, la tête couverte d'un bonnet sioux, la langue aussi fourchue que les Français, et les mains remplies d'artisanat néo-montagnais?

Je sens que je vais choquer les Indiens et toutes les bonnes âmes de la terre: "Quoi! ils sont aussi mêlés que nous? Voyons donc! L'Histoire n'a-t-elle pas voulu qu'ils soient actuellement les plus habilités à traiter d'une question qui nous concerne tous, celle de la qualité de la vie, que nos sauvages capitalistes mettent en danger..."?

Les Indiens des Blancs

Probablement que oui; même si, par un curieux hasard, cette question de l'environnement s'est vu consacrer un couvert (sic!) l'écologie pour ensuite en coller subrepticement les grands titres dans le sourire des Indiens. Pour peu, on se souviendrait qu'il y a quelque temps, nous avions découvert qu'ils pratiquaient la "cover story" et une rubrique hebdomadaire du Time au cours de l'année dernière. On dirait presque que nous avons découvert qu'ils pratiquaient la charité chrétienne mieux que nous, ou qu'ils avaient inventé le socialisme avant que Fourrier ou Marx en parlent. N'est-il pas merveilleux que, depuis Jean-Jacques Rousseau, les Indiens, ou les Africains, ou les Chinois, ou les Hindoux incarnent toujours ce qu'il y a de meilleur ou de pire chez les Occidentaux? Par exemple, les "non-instruits" leur attribuent la saleté, la paresse et l'hypocrisie, tandis que le "monde renseigné" voit chez eux le christianisme pur, la démocratie de base et l'écologisme non frelaté.

Or il serait que le bon Dieu l'a voulu ainsi pour nous permettre de nous corriger! L'Histoire même, semble-t-il, s'arrête à leur porte où nous la prenons en charge: comme dit Savard, "le fameux problème indien... ne vient pas d'abord de leur culture, mais surtout de la nôtre". En somme, ils attendent avec résignation pendant que nous construisons l'Histoire; leur rôle se bornerait à porter témoignage, humblement, comme un moine au bûcher, ramassant ses dernières forces pour étendre les bras en croix avant de disparaître complètement dans la fumée et les flammes.

L'affrontement est politique

On aura, j'espère, compris mon point de vue: les Indiens feront les frais des interrogations que les hommes blancs se posent sur leur propre culture. Voilà qu'on essaie de les mettre en conserve comme heureux primitifs-étalons sous la châsse vitrée de la science sociale; on réussira à leur faire croire que leur sacrifice quotidien est justifié par l'ampleur de la lutte qu'ils mènent sur le champ des valeurs. En même temps, on vide la question de la baie James de la plus grande partie de son contenu immédiatement politique, celui que les idéologues refusent d'examiner; **la lutte du peuple contre les cliques dirigeantes en est une pour le POUVOIR, pour le contrôle de leurs propres possibles et non pas pour Les idéologies d'élite.** Ce sont les généraux et les fantassins qui se battent et non Madame de Pompadour; les batailles se font à coup de fusils et non à coup d'invectives. Or le gouvernement et le capital ont bel et bien commencé à tirer dans la baie James.

En d'autres mots, il presse que les Indiens apprennent à manier l'injonction, le dossier bien bâti, la grève, le travail en comité, la manifestation... s'ils veulent entreprendre et gagner la bataille et la Radissonie: c'en est une pour l'auto-détermination et le pluralisme des collectivités humaine. Nous Hommes de ce pays, n'avons rien à protéger dans la baie James, mais il nous faut construire, imaginer, inventer de nouvelles choses, y compris des modes d'agir qui tiennent compte à la fois de la réalité de l'industrialisation et du respect de l'ordre naturel; qui s'accommodent en même temps de la rationalité technique et d'une participation démocratique élargie; qui respectent également la richesse spécifique, la différence, l'expression originale des société régionales et le nécessité d'une certaine dose de centralisation, de coordination orchestrée.

Maintenant qu'ils sont acquis, remisons en lieu sûr ces "Indiens de consommation" que nous avons forgé à l'image de nos rêves et voyons la réalité telle qu'elle existe. L'Hydro-Québec jalonne les courants d'eau du bassin oriental de la baie James de ses camps; ses avions et ses hélicoptères parcourent le ciel en tous sens sur la tête des trappeurs; déjà, on monte la route à travers des grands marais; déjà la loi créant la S.D.B.J. a décidé pour tout le monde des formes que prendront l'oligarchie et le paternalisme dans le pays des cris; avec une seule municipalité sous la coupe des bienséants fonctionnaires de la Société, on peut imaginer l'importance qu'auront la démocratie et la participation indiennes lorsqu'elles partageront le lit des intérêts de la Consolidatel Edison, de l'Hydro et du parti libéral! Déjà, comme en fait état Rémi Savard, on a commencé à servir aux Indiens leurs doses régulières d'hypocrisie sous la guise de "documents d'information".

Voilà, semble-t-il, des défis suffisants et des menaces assez urgentes pour mettre en doute la pertinence des discours sur la paternité des enfants infirmes du colonialisme occidental. Problème blanc? Problème indien? Nos problèmes de faux problèmes n'arrêteront pas messieurs les capitalistes débridés et messieurs les ingénieurs.

Qui est propriétaire de la Radissonie? Qui prendra les décisions concernant l'avenir de cette région et de ses habitants? Qui profitera économiquement et socialement de l'exploitation des ressources? Comment se partageront les tâches et les responsabilités du développement? Les politiciens, les technocrates, les entrepreneurs ou les civils servants d'Ottawa ont des réponses assez précises à ces questions. Leurs émissaires s'occupent déjà à négocier les compromis qui réconcilieront tout ce beau monde; les études se poursuivent en tous lieux afin de justifier ces compromis.

Pendant ce temps, qu'ont à dire les gens du Nord? Veut-on obliger les Indiens à poursuivre d'évanescentes remémorations de manières de vivre qui ne sont idéales que dans les livres? Espère-t-on que les abitibiens, les jeannois et les saguenayens se contenteront d'attendre le son de cloche du Canadian Manpower Center pour se précipiter vers le septentrion? Où les groupes marginaux trouveront-ils l'information de base qui leur permettra de donner à leurs aspirations profondes des formes concrètes et pratiques qui puissent s'opposer aux solutions dogmatiques que les pouvoirs en place présentent comme "nécessaires, justifiées par la conjoncture" ou pire, comme des fins en elles-mêmes?

Privées d'information, les communautés de la base sont, dans la société contemporaine, démunies de toute force de frappe efficace pour se défendre. Privées d'une bonne compréhension des forces historiques et des mécanismes économiques ou politiques qui composent leur environnement, elles combattent dans la nuit la plus opaque. Frustrés des moyens qui permettent aux hommes d'aujourd'hui de dessiner des épreuves de leur futur, elles sont impuissantes à élaborer des stratégies victorieuses. Après la religion dite chrétienne et le "bien-être social", n'aura-t-on rien d'autre à leur proposer que l'écologie?

lettres au Devoir

Le territoire mal nommé...

La baie James est une mer. On l'oublie parfois. Il est donc hautement fantaisiste de parler de "l'aménagement de la baie James" comme l'a fait le gouvernement de M. Bourassa depuis le 29 avril 1971, lors du premier anniversaire de la "prise du pouvoir" (sic) par son équipe. A moins qu'il ne s'agisse d'une improbable tournure poétique.

En fait, le vaste territoire où coule la Rupert et la Grande Rivière n'a de nom ni en français, ni en anglais. Les Indiens cris, qui l'habitent, l'ont sûrement nommé puisque c'est leur pays. Avant que le gouvernement fédéral ne nous impose de l'appeler "Creeland", nous suggérons à M. Bourassa de saisir cette occasion et de prendre M. Trudeau de vitesse. Il doit donner à ces lieux un nom qui indiquera la présence de son gouvernement, tout en rappelant la condition des Indiens: la Crise.

Simon PARE

Montréal, le 28 mars 1972.

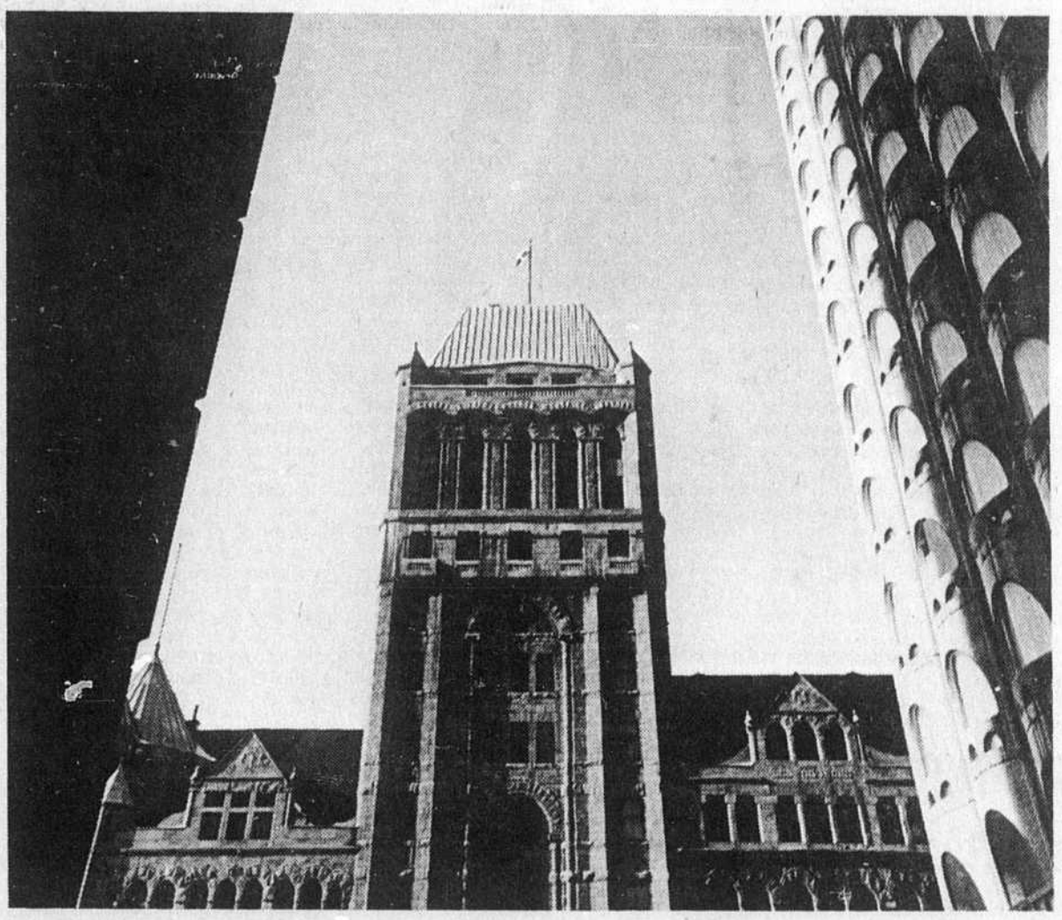

Nous avons besoin de votre coopération pour épargner la Gare Windsor... demain il sera trop tard pour la sauver...

- Nous croyons que la Gare Windsor doit être considérée comme un édifice historique de grande valeur. (Son symbole représente la réalisation complète du chemin de fer transcontinental du Canada et de l'Amérique du Nord) reconnu par la Commission Viger.
- Nous croyons que c'est un édifice unique au point de vue architectural. (C'est le seul et dernier terminus en Amérique du Nord conçu selon l'architecture canadienne "style Château", reconnue par la Société des Architectes de Montréal).
- Nous croyons que la Gare Windsor fait partie intégrante de Montréal et des environs du Carré Dominion. (En premier lieu, elle faisait partie du complexe appelé "Hôtel Windsor", ensuite vint le "Terminus du Sud", et puis la "Gare Windsor" et demain elle sera quoi?).
- Nous croyons que le CPR (Marathon) dépasse les limites de son prestige en déterminant et en contrôlant le développement de la planification de la Ville de Montréal (Est-ce que ce projet est légal?).
- Nous croyons que c'est du gaspillage que de détruire un immeuble irremplaçable de $20,000,000, à services multiples, pour construire un édifice commercial.

NOUS SOMMES LES AMIS DE LA GARE WINDSOR

(300 membres venant de toutes les classes à travers le Canada, qui ont formé le 23 décembre 1971, une association enregistrée, sans but lucratif.)

JOIGNEZ-VOUS À NOUS!

- Nous avons besoin de vos idées.
- Nous avons besoin de votre appui financier pour atteindre des gens, qui ont les connaissances appropriées vis à vis cette situation, en vue de pouvoir contacter les autorités concernées.
- Nous avons besoin de votre soutien moral pour persuader les Représentants fédéraux, provinciaux, municipaux et les Directeurs du CPR, afin qu'ils reconnaissent, dans le plus bref délai, la valeur historique et publique de la Gare Windsor, comme faisant partie de notre héritage.

Écrivez ou appelez dès maintenant.

les amis de la gare windsor
4920 de Maisonneuve ouest, Montréal
466-8395

AGISSONS MAINTENANT
DEMAIN IL SERA TROP TARD

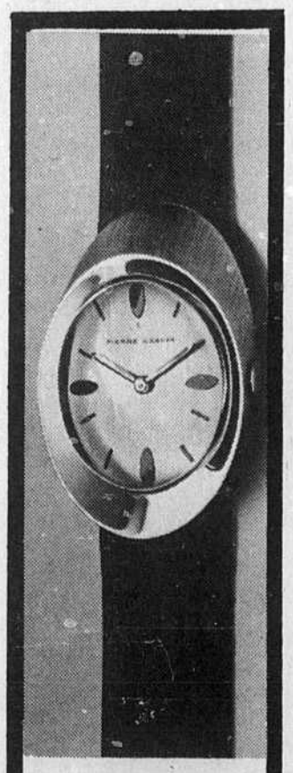

La Montre-Objet signée Pierre Cardin pour Lui ou pour Elle. Sept modèles, de $75. à $95.

LUCAS

1476, Sherbrooke, ouest, et Westmount Square Stationnement gratuit

POUR L'AMOUR, FORCEZ-VOUS!

La Campagne des Fédérations

VOLS CANADA-EUROPE CANADA

Vers l'EUROPE
aller-retour à partir de $188
DESTINATIONS Paris
Bruxelles-Zurich
Madrid-Genève

VOLS aller simple vers l'Europe à partir de $100

S.E.T.A. Vacances
1176 rue Drummond
Montréal 107
Tél.: 861-0200

suites de la première page

LE FRONT

ne sont pas là, il les fera connaître à la presse et il fera rapport au ministre.

Le conflit dans le secteur public et para-public prend donc une tournure politique.

C'est l'heure des choix politiques, a lancé le président de la FTQ, M. Louis Laberge. Ces choix, c'est le Cabinet des ministres, qui devra les prendre, et plus particulièrement le ministre de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a-t-il ajouté, pour expliquer la demande faite par le Front commun que le ministre soit désormais présent à la table centrale.

Cette demande a été formulée hier midi, à la suite d'une séance infructueuse au sujet de la sécurité d'emploi.

Estimant que les centrales syndicales cherchent un prétexte pour suspendre les négociations. M. Langlois porte-parole du gouvernement se demande également si elles ne veulent pas un débat politique. "Si vous considérez que le débat doit être politique, c'est votre droit, dit-il aux présidents syndicaux, mais ce débat n'aura pas lieu à la table centrale. Nous, nous sommes ici pour négocier des conditions de travail, des conditions salariales pour les employés du secteur public."

Pour la première fois, mardi, les deux parties ont assoupli sensiblement leurs positions sur la question des salaires. Mais, hier matin, rien n'allait plus sur la sécurité d'emploi.

La table centrale est réunie depuis près de trois semaines. Durant toute la fin de semaine, un comité restreint a siégé, formé des trois présidents de centrales, MM. Pepin, Charbonneau et Laberge, et de quatre représentants du gouvernement, MM. Bolduc, Gérin, Angers et Langlois. Jusqu'à hier, la partie syndicale n'avait pas exigé la présence de M. L'Allier.

Il semble que ce soit l'annonce de la tournée d'information des présidents syndicaux qui ait poussé M. Langlois à s'enquérir des desseins des représentants syndicaux, et ces derniers à répliquer par la "convocation" du ministre.

A la presse, les trois présidents ont expliqué qu'ils en ont assez de piétiner et que les trois semaines de négociations ont été improductives à toutes fins utiles. A leurs yeux, le gouvernement n'a pas modifié ses positions initiales, alors que les syndicats ont assoupli les leurs. Pour poursuivre les négociations, ils exigent soit la présence de M. L'Allier à la table centrale, soit que la partie patronale infléchisse ses positions.

"Si une réponse négative nous est servie dans les deux cas, a dit M. Marcel Pepin, il n'y aura pas, quant à nous, d'autres séances de négociations." Il se refuse toutefois à parler de rupture des discussions. Mais ce geste, a indiqué clairement le président de la CSN, vise à hâter une intervention au sommet.

Si les négociations se poursuivent aujourd'hui, seul M. Pepin sera à la table centrale, les deux autres présidents, MM. Charbonneau et Laberge entreprenant aujourd'hui une tournée d'information de quatre jours auprès des cadres syndicaux. Cette tournée les conduira aujourd'hui à Trois-Rivières et Québec; demain, à Sherbrooke et Montréal; samedi, à Saint-Jérôme, Hull et Rouyn; et dimanche, à Chicoutimi, Hauterive et Matane.

Entre-temps, il est improbable que le Front commun pose des gestes spectaculaires, mais l'escalade des moyens de pression pourrait reprendre dès lundi, avec le retour en classe des enseignants.

Cette tournée a été décidée avant hier. A. M. Langlois qui parle de "prétexte" pour faire porter l'odieux d'une suspension sur le gouvernement, les présidents répliquent qu'ils n'ont pas besoin de prétextes pour aller informer leurs membres et qu'ils ont reçu un vote de grève non équivoque.

La menace de grève générale plane à nouveau pour les 210,000 employés des secteurs public et parapublic.

ATTENTAT

les autorités canadiennes ont été informées de l'affaire.

Des policiers de Montréal ont été dépêchés au consulat, situé sur l'avenue des Pins, et en ont minutieusement fouillé les abords, sans rien trouver. L'escouade technique de la police de Montréal, habituellement chargée de démanteler les bombes, a été appelée quelques minutes plus tard, et le consul n'a pas autorisé les policier à fouiller les locaux.

HOCKEY

(CBC) les parties ne seront présentées qu'à compter de dimanche.

Hier soir la chaîne anglaise de télévision (CBC) avait mis à l'horaire un film de 1955: The Big Knife au lieu de la partie de hockey.

Un porte-parole de Radio-Canada – réseau de radio anglaise – a dit qu'il existait un projet pour la diffusion de toutes les parties reliées à la série éliminatoire de la coupe Stanley; mais, a-t-on ajouté, tout cela peut changer sans préavis en raison de la situation tendue entre Radio-Canada et Nabet.

Selon Robert Bouchard, de la NABET, le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier et le président du Conseil du trésor C. M. Drury ont infiniment plus de poids dans le règlement du conflit que la haute administration de Radio-Canada n'est disposée à admettre.

LE PROJET

le ministre a jugé bon de créer un comité qui a précisément pour mandat d'étudier le regroupement des municipalités et de délimiter les nouvelles frontières, il serait prématuré que les municipalités du West Island se regroupent avant même que les conclusions de l'étude ne soient connues."

Si toutes les municipalités du secteur ouest de l'île de Montréal acceptent de se regrouper, la nouvelle ville comptera quelque 150,000 habitants et représentera environ un tiers du territoire de l'île.

La création d'une ville de cette importance entraînera une modification de la structure de représentativité au sein de la CUM, a fait remarquer M. Séguin.

A long terme, a poursuivi le maire Séguin, le gouvernement métropolitain devrait regrouper des villes de plus grande envergure sur l'île de Montréal ainsi que Laval et la Rive-Sud. Il évoque même la possibilité que la Ville de Montréal soit divisée en deux parties pour les fins de la représentativité au sein de la CUM.

En créant une ville unique, les municipalités du West Island n'ont nullement l'intention de faire bande à part ou de se dissocier de la Communauté urbaine, a assuré M. Séguin.

D'autre part, le maire de Pointe-Claire a précisé que le comité de fusion était en contact avec les administrateurs de Dorval pour étudier la possibilité que cette ville participe à la fusion du West Island même si, dans la structure de la CUM, elle fait partie d'un autre secteur géographique.

M. Séguin a souligné que Dorval, avec son important secteur industriel, serait un atout précieux pour la nouvelle ville du West Island.

Le comité de fusion vient, par ailleurs, de confier à la firme Riddell Stead and Co. une étude sur les implications fiscales et économiques de ce projet de fusion.

Pour ce qui est des structures politiques de la nouvelle ville, M. Séguin a déclaré qu'un conseil provisoire, formé de représentants élus des diverses municipalités, pourrait assurer la période de transition jusqu'à la première élection générale qui choisira le maire et le conseil municipal de cette ville. Tout ceci fera partie du projet de charte qui sera soumis dans quelques mois aux conseils municipaux concernés.

L'Immigration prend en délibéré la requête de Giacomo Camporeale

par Jean-Pierre Charbonneau

La Commission d'appel de l'Immigration canadienne a pris en délibéré la requête du Sicilien Giacomo Camporeale, un présumé mafioso, qui tente d'empêcher sa déportation vers l'Italie où il est recherché pour conspiration.

Le Sicilien qui est âgé de 26 ans, avait été arrêté le 13 mars dernier à son arrivée à l'aéroport de Dorval où il arrivait de Palerme, en Sicile. Après enquête, les autorités de l'immigration canadienne à Montréal avaient jugé que Camporeale n'était pas un touriste "bona fide".

Hier, lors de l'audition de son appel, on a déposé un télégramme du bureau romain de l'Interpol mentionnant que le Sicilien dont la figure est marquée d'une large cicatrice, est recherché avec son père depuis le mois d'octobre dernier concernant une accusation de conspiration mais, selon les informations obtenues de la police italienne, il s'agirait d'une affaire de meurtre impliquant un autre membre de la famille Camporeale.

Devant la Commission d'appel, Camporeale a déclaré hier qu'il n'avait jamais rencontré les deux hommes – MM. Nick Rizzuto et Nick Morello – qui, peu après son arrivée à Montréal, s'étaient offerts pour payer le cautionnement exigé par les autorités de l'immigration canadienne afin de garantir que Camporeale quitterait le pays après son séjour de trois semaines.

Selon les renseignements obtenus, les deux hommes identifiés par l'immigrant sicilien seraient des individus de Montréal connus des policiers chargés de la lutte au crime organisé. M. Nick Rizzuto est domicilié au 7150 rue Vanne, à Saint-Léonard, et il est propriétaire de la compagnie Franco Electric Inc. dont les bureaux sont situés au 3333 boul. Métropolitain, à Montréal. M. Nicholas Morello, quant à lui, est un individu du quartier Saint-Michel.

Lors de l'audition hier, le procureur fédéral, Me Denis Bouffard, a déclaré aux membres de la Commission d'appel qui faisaient remarquer qu'ils ne connaissaient pas M. Nick Rizzuto, qu'il était "un citoyen très bien connu de ce pays".

On a précisé lors de l'audition qu'à son arrivée à Montréal, Camporeale n'avait que $100 en monnaie et qu'il n'avait pas de billet de retour pour un voyage coûtant au minimum $259. Il avait cependant en sa possession un bout de papier sur lequel était inscrit le numéro de téléphone de M. Rizzuto. Camporeale a expliqué aux membres de la Commission que ce numéro de téléphone lui avait été donné par une personne qu'il avait rencontrée durant le voyage Palerme-Montréal.

Me Bouffard a suggéré que le Sicilien avait sans doute l'intention de gagner de l'argent pour son voyage de retour mais il s'est demandé quel genre de travail. Le procureur s'est interrogé sur le genre de travail qu'aurait pu obtenir Camporeale puisqu'il ne connaît personne au pays.

Confirmant cette affirmation, Camporeale a d'autre part donné comme explication au sujet du désir de MM. Rizzuto et Morello de lui venir en aide que ces deux hommes sont des Italiens qui voulaient aider un autre Italien.

Cependant, il ne semble pas que cette explication avait, en premier lieu, satisfait les policiers canadiens qui avaient assisté les officiers de l'immigration puisque, le jour même de l'arrivée de Camporeale, M. Rizzuto recevait la visite des policiers. Il n'avait cependant pas été arrêté.

Dans les jours qui avaient suivi son arrestation, Camporeale avait téléphoné à Rizzuto pour lui demander de lui fournir le cautionnement de $10,000 requis pour sa mise en liberté provisoire, mais, devant les formalités exigées par les policiers, Rizzuto avait refusé. Mais, sans qu'aucun autre appel téléphonique ne soit fait, Nick Morello s'était présenté aux bureaux de l'immigration canadienne pour payer le cautionnement. Ce cautionnement de Morello n'avait cependant pas été accepté par les enquêteurs.

On ignore quand la Commission d'appel de l'immigration se prononcera sur le cas de Camporeale.

Syndiqués poursuivis

DRUMMONDVILLE (PC) – Quatre représentants syndicaux de Drummondville comparaîtront en Cour le 13 avril, sous l'accusation de ne pas avoir obéi à l'injonction émise dans la nuit précédant la grève générale du front commun de la fonction publique.

Mme Rachel Parent, présidente du syndicat des employés du Pavillon Georges-Frédéric, M. Claude Essiambre, vice-président, Mlle Madeleine Aubry, secrétaire, et M. Jacques Saint-Georges, représentant la CSN à Drummondville, sont poursuivis parce que les membres de leur syndicat ne se sont pas présentés au travail le 28 mars, en dépit de l'injonction.

Le Pavillon Georges-Frédéric est une institution pour malades chroniques et vieillards.

Vol de $500

Deux bandits armés de revolvers ont volé $500 hier soir en faisant irruption dans une maison privée de la métropole.

Selon la police, c'est vers 22h que les deux voleurs ont pénétré dans l'appartement no 7 du 891 ouest, rue Jarry.

Au moment de mettre sous presse, on ingorait toujours les détails du vol car les enquêteurs de la section des enquêtes criminelles connaissaient des difficultés à se rendre sur les lieux du crime à cause de la tempête de neige qui balayait la métropole.

faits divers

Explosion puis incendie: une usine est détruite

Une usine de produits chimiques fabriquant des désinfectants a entièrement été détruite hier à Napierville après qu'une explosion eut déclenché un violent incendie.

L'usine qui a été détruite est la propriété de la compagnie Chemical Refinery Ltd. Elle était située au 175 rue de l'Eglise, à Napierville, petite municipalité située au environ 25 milles au sud-ouest de Montréal, près de la frontière américaine.

Selon un porte-parole des pompiers, l'incendie aurait pris naissance vers 11h15 hier avant-midi, peu après qu'une explosion eut secoué l'édifice de trois étages. Personne n'a été blessé par l'explosion et les quelques employés qui étaient dans l'édifice à ce moment, ont pu quitter les lieux sains et saufs.

Une quinzaine de pompiers volontaires de Napierville aidés de quelques citoyens ont lutté durant plusieurs heures avant d'éteindre le brasier. Ils ont réussi à éviter que le bureau de l'administration où étaient entreposés les documents de la compagnie soient détruits.

On ignore le montant exact des pertes mais, on croit qu'elles atteindront plusieurs milliers de dollars. L'usine occupait une superficie d'environ 150 pieds par 50 pieds.

2 hold-ups: 2 voleurs arrêtés

Deux voleurs ont été arrêtés hier à la suite de deux hold-ups commis dans l'après-midi.

Le premier voleur a été capturé par des employés de la succursale de la Banque de Montréal située au 950 ouest, rue Sainte-Catherine.

L'homme venait de tenter de forcer une employée à lui remettre l'argent de sa caisse en la menaçant avec une bouteille pour stimuler une bombe quand un employé masculin s'aperçut du subterfuge et se mit à la poursuite du voleur.

L'homme ne fit que quelques pas et fut rejoint par l'employé aidé de quelques confrères. L'incident a eu lieu vers 14h55.

L'affaire a été confiée aux enquêteurs de la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

Par ailleurs, moins d'une dizaine de minutes plus tard, un adolescent était capturé par des employés du magazin Maligne Outfitters du 993 rue Saint-Laurent et des détectives du poste no 4 qui arrivaient en trombe sur les lieux.

Les policiers avaient été appelés pour intercepter deux jeunes gens qui tentaient de commettre un hold-up à la compagnie Maligne Outfitters.

L'un des voleurs a pu prendre la fuite à temps mais le second a été intercepté par des employés. La police est arrivé au moment où la bataille entre le jeune et les employés se poursuivait.

Paul VI réaffirme la réalité de la résurrection du Christ

CITE DU VATICAN (AFP) – Vingt jours après la publication de la note doctrinale de l'épiscopat français sur la résurrection du Christ, répondant aux thèses de théologiens très engagés, Paul VI a réaffirmé hier la réalité de cette résurrection. Il ne s'est agi ni d'une hallucination collective, ni d'un symbole, mais d'un fait tangible, a déclaré avec force la chef de l'Eglise, pour la deuxième fois en quelques semaines (après une admonition de l'ex-St-Office à certaines écoles "progressistes".)

Le pape, qui s'adressait à une dizaine de milliers de fidèles réunis pour la première audience générale depuis Pâques, a dit notamment:

"C'est impossible? Non! Il ressuscita. C'est incroyable? Non! Il ressuscita, comme les saintes Ecritures l'avaient prédit, comme lui-même l'avait prédit. En trouvant le sépulcre vide, les saintes femmes, encore sous l'emprise de l'extraordinaire figure de Jésus, s'imaginèrent-elles le voir vivant? Non! Il ressuscita réellement dans son authentique humanité. Peut-être l'hallucination devint-elle collective et se répandit-elle dans le groupe des disciples les plus fidèles? Non! Ceux-ci n'étaient aucunement disposés à se laisser leurrer. Ils le virent de leurs yeux, le touchèrent de leurs mains et même mangèrent et burent avec lui.

Après avoir invité les pèlerins à ne par être incrédules comme saint Thomas, le souverain pontife a poursuivi:

"S'il est vivant, en chair et en os, comment, dans les récits des Ecritures sur Jésus ressucité, apparaît-il et disparaît-il? Il entre alors que les portes sont fermées et, seuls, les disciples jouissent de sa vue? Le drame se fait mystère. Observez deux choses. La première: Jésus ressuscite avec le corps qu'il avait pris de la Vierge Marie, mais dans des conditions nouvelles et vivifié par un souffle nouveau et immortel, qui communique à la chair physique du Christ les lois et les énergies de l'esprit. Le merveilleux n'efface par la réalité, au contraite. il est la réalité nouvelle.

"Seconde chose, déclare encore Paul VI: cette nouvelle réalité qui est appuyée par les preuves indiscutables de l'Evangile et par celles de l'Eglise vivante, est tellement au-dessus de nos capacités de connaissance et même d'imagination qu'il faudra lui faire place dans nos âmes par la foi.

"Jésus ressuscité bâtissait ainsi sur la foi – une foi fondée sur le témoignage apostolique et sur la parole divine – Sa société religieuse. Son Eglise à laquelle, par sa bonté, notre sort nous fait appartenir, pour notre bonheur".

En Colombie
Grève d'enseignants

BOGOTA (AFP) – De graves incidents ont éclaté mardi au cours de manifestations dans cinq villes de Colombie, en marge de la grève des membres du corps enseignant. A Bogota, notamment, une quarantaine de personnes ont été arrêtées, tandis que plusieurs autres étaient blessées. De nombreux véhicules ont été détruits. Les forces de l'ordre ont été mises en état d'alerte.

Cent vingt mille professeurs du primaire et du secondaire sont en grève, les premiers depuis 23 jours, les seconds depuis 43 jours. Trois millions d'élèves sont touchés par ce mouvement qui a été déclenché pour obtenir des hausses de salaire et des modifications dans le statut de la profession d'enseignant.

Gaz naturel: le réseau sera étendu

QUEBEC (PC) – Le ministère québécois des richesses naturelles, par la voie de la direction générale de l'énergie, a constitué depuis deux ans les bases d'une politique de l'énergie dans le domaine du gaz naturel, en vue d'une extension du réseau actuel qui se dessert à toute fin pratique que la région de Montréal.

"Il faudra rendre le gaz naturel accessible aux principaux centres de consommation, dont Drummondville, Trois-Rivières, Sherbrooke et Québec", a déclaré notamment le titulaire des richesses naturelles, M. Gilles Massé, dans une allocution prononcée hier à Québec devant l'Association canadienne de normalisation.

Les statistiques de 1970 indiquent que le pétrole représentait 75 pour cent de toute l'énergie consommée au Québec, tandis que l'électricité comptait pour 20 pour cent, le gaz naturel, pour quatre pour cent et le charbon pour trois pour cent.

M. Massé s'est dit conscient de la faible consommation de gaz naturel au Québec, comparativement à l'Ontario et à l'ensemble du Canada qui puisent 20 pour cent de leur consommation d'énergie dans le gaz naturel.

Le ministre a expliqué que son gouvernement prévoit faire de cette source énergétique un combustible de l'avenir, "même s'il est déjà un combustible du passé".

"Il importe, dit-il encore, que les Canadiens s'assurent des réserves assez importantes et disposent du gaz naturel à un prix la plus bas possible sur le plan interne, de manière à renforcer la situation concurrentielle et à attirer les industries de transformation".

En 1970, la consommation de gaz naturel au Québec s'établissait à environ $50 millions, soit trois pour cent de la valeur de toute la consommation québécoise.

La quasi-totalité du gaz provient présentement de l'Ouest canadien, d'où il est véhiculé à Québec par la compagnie Trans-Canada Pipe line. La seule production québécoise est située à Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières; elle est de l'ordre de 160 millions de pieds cubes par an et ne dessert que quelques utilisateurs industriels.

Selon les estimations de la Canadian Petroleum Association, les "réserves potentielles de gaz permettraient, en cas de découvertes, un développement rapide de la consommation de ce produit au Québec".

Le ministre Massé estime d'ailleurs que "la proximité des marchés américains et canadiens laissent entrevoir une étroite dépendance entre ces deux marchés".

Selon lui, les Etats-Unis ne disposent plus que de dix à douze ans de réserve, au taux de consommation actuelle, et que le Canada compte encore sur une réserve d'environ 28 ans, "sans tenir compte des régions frontières comme le Nord et l'Arctique canadien ainsi que les zones au large des côtes".

M. Massé pense que les Etats-Unis "deviendront sans doute dans quelques années des importateurs de gaz" et que le Canada serait le pays désigné pour les approvisionner.

Afin de disposer de sources alternatives de production, les possibilités d'importation de gaz naturel liquéfié seront aussi étudiées par le gouvernement québécois.

"Les importations viendront éventuellement compléter l'approvisionnement en gaz canadien, si elles se révèlent rentables à moyen et à long termes".

"Notre situation géographique liée à la disponibilité d'énergie à bon marché, devrait donc être exploitée au maximum et nous comptons bien que le gaz naturel y jouera un rôle important", a conclu le ministre.

Le procès de Berrigan

Le jury ne peut s'entendre sur l'accusation principale

HARRISBURGH Pennsylvanie (AFP) – Le jury du tribunal d'Harrisburg où comparaissaient le père Philip Berrigan et ses six amis pacifistes et co-inculpés a prononcé hier soir son verdict. Il n'a pu parvenir à l'unanimité en ce qui concerne l'accusation de complot en vue d'enlever le Dr. Henry Kissinger mais a par contre reconnu coupables le père Berrigan et la soeur Elizabeth McAlister d'avoir échangé en fraude une demi-douzaine de lettres.

Le père Berrigan est ainsi passible d'une peine maximum de 40 ans de prison et la soeur McAlister d'une peine maximum de 30 ans. Les cinq autres accusés, qui étaient seulement inculpés pour complot, sont libres. Les jurés se sont mis d'accord en tout sur sept des dix chefs d'accusation.

Français et Soviétiques parlent de petites autos et de gros camions

MOSCOU (AFP) – Deux grands projets ont été étudiés dans le détail au cours de la visite de huit jours que vient de faire en Union soviétique M. Pierre Dreyfus, président directeur général des usines Renault: l'étude et la construction en commun d'un nouveau modèle de voiture légère et d'un camion de fort tonnage.

Dans le premier temps, Renault aurait été pressenti par les Soviétiques, comme l'a laissé entendre à la presse M. Dreyfus, pour l'étude en commun de la construction d'une voiture légère appelée à remplacer à la fois les modèles "Volga" (d'une cylindrée de 3.000 cc) et Moskvitch" (d'une cylindrée de 1.800 cc). La participation de la France à la construction de la "Moskvitch" est déjà très importante au niveau des machines outils et de la technologie.

Cette voiture légère dont les caractéristiques seraient définies par les soviétiques devrait ressembler dans les grandes lignes à un modèle du type "R-16", adapté aux conditions climatiques et géographiques de l'Union soviétique.

L'aspect technologique de la construction de ce véhicule, ainsi que le choix de l'implantation de l'usine de production devraient être examinés par les deux parties. L'importance de cette usine serait, semble-t-il, supérieure à celle des usines "Togliatti", qui produisent un modèle modifié de la "Fiat 124" appelé "Jigouli".

Dans un second temps, l'Union soviétique semble disposée à confier à Renault, selon des modalités de coopération identiques, la construction d'un camion de fort tonnage (15 à 17 tonnes). Ces camions viendront s'ajouter à ceux qui seront construits, d'ici à 1974, dans l'usine de la Kama, pour laquelle Renault a été chargée de fournir des machines outils destinés à la construction d'un moteur de conception soviétique.

Bien qu'aucune date n'ait été avancée, la concrétisation de ces deux projets, qui devrait intervenir avant la dernière année du quinquennat en cours, en 1974, représenterait, estime-t-on, des investissements largement supérieurs à ceux jamais envisagés jusqu'à présent.

Avant de regagner Paris, M. Dreyfus a précisé qu'au niveau actuel de la participation française aux usines de la Kama, Renault avait déjà signé avec les Soviétiques des contrats d'un montant de 250 millions de francs, représentant un peu moins du quart des investissements prévus par le protocole de 1970.

Groupes anti-Nixon

OTTAWA (PC) – Deux groupes nationalistes canadiens se préparent actuellement à manifester contre la venue au Canada du président Nixon du 13 au 15 avril.

Les deux groupes en question sont celui des Waffles, aile minoritaire du Nouveau Parti Démocratique, et celui du Mouvement canadien de la libération.

Le colonel tué par un policier?

La défense de Pagan se concentre sur la présence d'une balle "38"

OTTAWA (d'après CP) – La défense a présenté hier devant la Commission d'appel de l'Immigration un plaidoyer, tendant à prouver que l'officier de police tué sur le campus de San Jan (Porto-Rico) en mars 1971 a été tué par une balle de riposte des policiers eux-mêmes.

Humberto Pegan Hernandez, jeune étudiant portoricain qui a fui son pays et pénétré au Canada sous un faux nom – il dit qu'il craint pour sa vie s'il retourne à Porto-Rico – essaie de contrer la menace d'extradition qui pèse sur lui, la justice américaine l'accusant d'avoir tué le colonel Marcado, chef de la brigade anti-émeute.

A la barre des témoins hier: Victor Rolat, spécialiste en ballistique. Rolat est un Portoricain que le gouvernement des Etats-Unis a fait venir comme témoin à charge contre Pegan. Rolat a d'abord déposé en preuve une balle de calibre .45 qui aurait été cause de la mort de Mercado lors d'un affrontement avec les étudiants. On n'a pas retrouvé d'arme correspondant à ce projectile mais le spécialiste dit qu'elle devait être en possession d'un manifestant, les policiers ne tenant que des armes "38".

En contre-interrogatoire, Me Clayton Ruby a fait préciser à Rolat qu'une balle "38" avait été trouvée dans le gilet anti-balles de la victime. La défense a déjà déposé en preuve une photo de presse où l'on identidie le lieutenant José Raphael Atilano tirant vers le policier tombé avec un revolver Smith et Wesson (de calibre 38). Rolat a précisé qu'il n'avait pas eu à examiner de balle '38' et qu'il n'avait apporté qu'une balle '45', la seule pouvant servir dans le cas de Pagan.

Hier matin, l'avocat portoricain Miguel Valcourt avait quitté la salle quand la défense l'avait accusé d'influencer le témoignage du lieutenant Atilano par des chuchotements et des gestes.

Des membres de l'Association nationale des employés et des techniciens de la radiodiffusion (Nabet) et du Canadian Wire Service Guild se sont rendus hier au siège social de Radio-Canada à Ottawa où avait lieu une clinique de donneurs de sang. Les syndiqués de Nabet, qui font la grève tournante contre Radio-Canada, transportaient des pancartes éloquentes.

(Téléphoto CP)

La querelle du cidre

Deux associations se portent à la défense de l'épicier indépendant

par Renée Rowan

La querelle du cidre se poursuit. Hier, c'était au tour de l'Association des détaillants en alimentation du Québec à donner leur version des faits.

Elles ne sont pas contentes et ne se sont pas gênées pour le dire au cours d'une conférence de presse qui avait lieu à Montréal, à la Maison du commerce, avec la participation de MM. André Denault, président de l'Association des épiciers en gros, Eugène Tassé et Charles Mayrand, de l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

"C'est avec regret que nous nous sentons obligés de dévoiler certains faits qu'il aurait été préférable de ne pas divulguer aux consommateurs, ce qui ne peut que diminuer leur confiance dans l'industrie de la cidrerie au Québec, a-t-on dit. Toutefois, lorsqu'on nous attaque, il nous faut nous défendre."

On se rappelle qu'au début de la semaine, l'Association des fabricants de cidre du Québec présentait un mémoire à la Commission de contrôle des permis d'alcool en vue d'appuyer la demande faite par Steinberg et autres supermarchés pour obtenir des permis de "vendeur de cidre".

Les deux associations regrettent que les cidreries aient pris une telle décision sans les aviser au préalable. Elles déplorent surtout que les fabricants de cidre semblent vouloir indiquer dans ce mémoire que le travail de commercialisation demeuré jusqu'à maintenant le privilège exclusif de l'épicier indépendant n'a pas été satisfaisant.

Dans un texte remis aux journalistes, on souligne que les cidreries "ont même l'impertinence de sembler vouloir imputer aux épiciers indépendants les erreurs dont elles ont été seules responsables".

De l'avis de plusieurs grossistes et épiciers indépendants qui assistaient à la conférence de presse, on a voulu implanter au Québec une industrie pour laquelle on n'était pas suffisamment préparé. On l'a fait de façon hâtive et trop artisanale.

On a dit que les approvisionnements de cidre que les épiciers indépendants ont pu se procurer depuis le début de la vente légale du cidre au Québec, soit le 1er novembre 1971, se sont limités à moins de 9 bouteilles de 26 onces par semaine par magasin pour les 14 variétés offertes au début. Ces 14 variétés ont été réduites à 3 deux semaines seulement après la mise en marché.

Depuis peu, il semble que les cidreries se limitent à produire une variété ou deux. Les consommateurs sont déçus par la tournure des événements.

D'autre part, on a souligné hier, la pauvre qualité, dans certains cas, du cidre "Iné" — vitablement, des cidres produits trop à la hâte sont malheureusement parvenus aux consommateurs, ce qui cause des torts considérables à l'ensemble des pomiculteurs du Québec qui en subiront les conséquences si la situation n'est pas corrigée immédiatement".

Un grossiste a déclaré que c'est par douzaine que des consommateurs insatisfaits de la qualité ont fait des revendications auprès de l'épicier qui à son tour s'est plaint au grossiste et aux cidreries.

"Bien sûr, l'industrie du cidre n'en est qu'à ses débuts et il n'est pas dans nos intentions de la détruire. Mais il y a des choses qui ne peuvent plus être tenues dans le silence, a dit M. Léopold Pigeon, de la maison E. Deaudelin. Jusqu'à maintenant, on traite l'industrie du cidre comme de l'artisanat. Il est temps que ça cesse.

"Au lieu de se mêler de prendre les bouchées doubles en appuyant la demande de Steinberg, les cidreries feraient mieux d'instituer une commission qui saurait contrôler le cidre pour son goût, son apparence et sa texture, et imposer un scellé confirmant sa qualité. Un produit aussi délicat que le cidre, qui peut être comparé au vin, mérite un traitement beaucoup plus compétent (que les cidreries) lui ont accordé jusqu'à maintenant, disent les épiciers en gros et les détaillants. Il est à espérer que les pomiculteurs verront à ce que ne soit pas détruite dans l'oeuf une telle occasion."

Comment les cideries espèrent-elles pouvoir répondre à la demande des supermarchés alors qu'elles ne suffisent pas à remplir les commandes des détaillants?

"Les épiciers indépendants vendent plus de 70,000,000 de gallons de bière par année et ce ne sont pas les quelque 3,000,000 de gallons de cidre anticipés qui les effraient. Trois millions de gallons de cidre ne représentent en réalité que deux douzaines de bouteilles de cidre de 26 onces par semaine pour chaque établissement détenteur d'un permis."

Les épiciers indépendants sont en santé après avoir passé par une période difficile, a-t-on affirmé hier.

"La totalité des consommateurs se replient sur l'indépendant à un moment ou un autre. A preuve, les chiffres d'affaires astronomiques qu'ils réalisent lors de mésaventures comme les tempêtes de neige et les grèves. Leur utilité économique et sociale est reconnue et ils contrôlent encore et toujours le commerce alimentaire au Québec réalisant un chiffre d'affaires dépassant les $1,500,000.00 pour 1971, donnant de l'emploi à plus de 35,000 Québécois."

Plan de vacances Berlitz®

Profitez des prix "soleil."
Comment faire? Téléphonez-nous.
2055, rue Peel 288-3111
50, Place Crémazie 387-2566
Cours de langues vivantes
Service de traduction

Ouvert en semaine jusqu'à 10.00 P.M.
le samedi jusqu'à 1h. P.M.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

Offre d'emploi

Titre : **Secrétaire classe 3 affecté au Secrétariat Général, Pavillon Louis-Jolliet.**

Fonctions : Le titulaire de ce poste doit :
- prendre et transcrire les textes qui lui sont dictés;
- rédiger la correspondance courante;
- répondre aux demandes ordinaires de renseignements;
- s'occuper des communications téléphoniques et autres;
- recevoir les visiteurs;
- exécuter des travaux de bureau pour libérer son supérieur des tâches mineures d'écriture et d'administration.

À la demande de son supérieur, peut être appelé à effectuer certains travaux de bureau de caractère général.

Exigences :
a) Avoir achevé avec succès une 11e année d'études dans un établissement scolaire reconnu et posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience.
b) Connaitre la sténographie et la dactylographie.
c) Une connaissance de la sténotypie serait un atout.
d) Connaissance de la langue anglaise.

Traitement : Échelle de salaire se situant entre $5,428 et $6,973, dépendant des qualifications et de l'expérience.

N.B. : POSTE EXCLU DU SYNDICAT

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet au :

Directeur du personnel
Université du Québec à Montréal
355 ouest, rue Sainte-Catherine
Suite 6060
Montréal 111, Québec.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

ÉDUCATION PERMANENTE
Service du perfectionnement des maitres

INSCRIPTION

SESSIONS D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE 1972

Les étudiants admis à l'un des diplômes suivants :

Brevet d'enseignement spécialisé
Brevet A
Brevet B
Certificat d'études pédagogiques
Diplôme I, II ou III (secteur technique)

devront se présenter, pour l'inscription

de la session d'été,

le 6 avril de 9h. à 21h.
le 7 avril de 9h. à 18h.

de la session d'automne,

le 10 avril de 10h. à 17h.
le 11 avril de 10h. à 17h.
le 12 avril de 10h. à 20h.
le 13 avril de 10h. à 20h.
le 14 avril de 10h. à 17h.

au **Pavillon Lafontaine**
Hall d'entrée de l'auditorium
1301 est, rue Sherbrooke
Montréal

Seuls les étudiants répondant à l'une des conditions suivantes pourront s'inscrire à ces sessions :

1) avoir suivi des cours sous l'égide du Service du perfectionnement des maitres de l'Université du Québec à Montréal durant au moins une session depuis la session d'automne 1970;
2) avoir présenté un dossier et avoir déjà été admis.

Pour s'inscrire, tous les étudiants doivent présenter le dernier bulletin cumulatif ou le plan de cours à suivre.

Pour renseignements supplémentaires,

***téléphoner à* 876-5421**

La Campagne des Fédérations

LÀ C'EST LE TEMPS!

HO-DO
EN EMAIL CUIT
NOS PRIX SONT IMBATTABLES!
ESTIMATION GRATUITE
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
EXCLUSIVITE
PRIMEAU MÉTAL Inc.
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

VENTE DE DISQUES

VOX 12" MICROSILLON — Stéréo gravure universelle — **1.99**

56960 - BEETHOVEN - Symphony No. 6 "Pastorale" - Otto Klemperer*
57810 - A CHOPIN RECITAL - Guiomar Novaes Piano*
57920 - CHOPIN - Mazurkas - Guiomar Novaes, Piano*
58170 - CHOPIN - Waltzes (Complete) - Guiomar Novaes, Piano
58530 - BEETHOVEN - Piano Concerto 14; "Moonlight" - Novaes
59280 - PROKOFIEV - Peter & Wolf; BRITTEN: Young Person's Guide*
510.000 - BEETHOVEN - Symphony No. 9 "Choral" - Horenstein
510.200 - SCHUBERT - Symphony in C "Great" - Perlea
510.220 - RIMSKY-KORSAKOV - Scheherazade - Perlea
510.380 - TCHAIKOVSKY - Symphony No. 5 - Hollreiser
510.690 - BRAHMS - Symphony No. 1 - Horenstein
510 - CHOPIN - Piano Concerto No. 1 - Novaes, Piano
510.810 - DVORAK - "New World" Symphony - Hollreiser
510.920 - LALO/ST. SANS/FAURÉ - Works for Cello - Cassado
510.930 - CHOPIN - Etudes, Op. 10 & Op. 25 - Guiomar Novaes
510.940 - CHOPIN - Preludes, Op. 28; Sonata No. 2 - Novaes
510.970 - BEETHOVEN - Symphonies 7 & 8 - Remoortel
511.090 - BERLIOZ - Symphonie Fantastique - Perlea
511.110 - MOZART - Clarinet Concerto & Quintet - Jost Michaels
511.180 - ROSSINI - "William Tell" & other Overtures - Perlea
511.190 - TCHAIKOVSKY - Symphony No. 4 - Hlireiser
511.360 - BEETHOVEN - Piano Concerto No. 4; Salieri Vars - Brendel
511.480 - VIVALDI - 4 Seasons - Biffoli; Accademici di Milano
511.930 - BEETHOVEN - Pian Concerto No. 5 "Emperor" Guiomar Novaes
511.970 - CHOPIN - Waltzes - Ingrid Haebler
512.270 - BRAHMS - Symphony No. 4 - Schmidt-Isserstedt
512.340 - LISZT - 8 Hungarian Rhapsodies - Vazsonyi, Piano
512.410 - BIZET - L'Arlesienne; Grieg - Peer Gynt - Perlea
512.510 - MOZRRT - "Jupiter" Symphony Haydn - "Surprise" Symphony
512.650 - CHOPIN - Preludes, Op. 28 & 45, etc - Walter Klien
512.970 - ST. SAENS - Symphony No. 3 O. 78 - Asma; Benzi
513.010 - STRAUSS - Rosenkavalier (Excerpts) **Krauss**
513.060 - BEETHOVEN - Piano Concerti Nos. 2 & 3 - Wuehrer
513.070 - BEETHOVEN - Piano Concerto no. 1; Rondo-Wuehrer
513.100 - MOZART - Sym. No. 40; Schubert; "Unfinished" Sym.
513.130 - PROKOFIEV - Sym. No. 1; Piano Conc. No. 3
513.180 - RED ARMY ENSEMBLE - Song of Volga Boatmen, Troika, etc.
513.190 - BEETHOVEN - Sym. No. 5; Leonore III - Klemperer
513.200 - STRAVINSKI - Rite of Spring - Horenstein
513.230 - A DEBUSSY HIT PARADE - La Mer, Clair, Arabesque, Afternoon
513.270 - MARCHES MULITAIRES FRANCAISES
513.300 - BRAHMS - Symphony No. 3 - Bohm
513.320 - BACH - St. Matthew Passion (Selections)
514.040 - HANDEL - Water Music - Telemann Society
515.090 - RED ARMY ENSEMBLE - Kalinka, Boat Songs, Etaila, Meadowland, etc
515.120 - MOZART - Marriage of Figaro (Excerpts) - Rosbaud
515.160 - WGNER - Tristan & Isolde (Excerpts) - Wagner
515.170 - BIZET - Carmen (Excerpts) - Dervaux
516.150 - BEETHOVEN - Violin Concerto - Daõd Oistrakh
516.430 - BACH - Brandenburg Concerti - Gunter Kehr
516.440 - BACH - Brandeburg Concerti - Gunter Kehr
516.500 MOZART/SCHUMANN - Piano Concerti-Sviatslav Richter

VOX 12" MICROSILLON — STÉRÉO ALBUMS DE 3 DISQUES — **5.99** L'ALBUM

5004 - SCHUBERT - Quartets, Vol. 1 - Endres Qt. (Some*)
5005 - SCHUBERT - Quartets, Vol. II - Endres Qu. (Some*)
5009 - SCHUBERT - Piano Sonatas, Vol. I - Wuehrer*
5010 - SCHUBERT - Piano onatas, Vol. II - Wuehrer*
5011 - SCHUBERT - Piano Sonatas, Vol. III - Wuehrer*
519 - BARTOK - String Quartets - Ramor Qt.
527 - BUXTEHUDE - Organ Music, Vol. I - Kraft
538 - CORELLI - Concerti Grossi, Op. 5 - Eckertsen
542 - BRAHMS & SCHUMANN - String Quartets - Kohon Qt.
543 - BEETHOVEN - String Quartets, Vol. II - Leovenguth Qt.
544 - BEETHOVEN - String Quartets, Vol. III - Loewenguth Qt.
546 - MOZART - Works for Violin & Piano, Vol. I - Pauk & Franki
547 - MOZART - Works for Violin & Piano, Vol. II - Pauk & Franki
548 - MOZART - Chamber Music for Winds
553 - BEETHOVEN - Trios for Violin, Cello 7 Piano, Vol. I - Mannheim Trio
55 - HAYDN - String Quartets, Vol. I - Dekany Qt.
556 - HAYDN - String Quartets, Vol. II - Dekany Qt.
559 - HAYDN - StringQuartets, Vol. II - Dekany Qt.
564 - HAYDN - String Quartets, Vo. V - Dekany Qt.
566 - MOZART - Four-Hand Piano Music (Some*)
567 - BACH - Brandenburg Concerti; Violin Concerti - Kehr
569 - SCHUBERT - Music for Violin & Piano
573 - HAYDN - Sonatas for Clavier, Vol. I - Neumeyer
574 - HAYDN - Sonatas for Clavi r, Vol. II - Kyriakou
578 - BRAHMS - Chamber Music for Winds
579 - BEETHOVEN - Quintets & Sextets - Endres, Hungrian, So. Ger. Qnts.
580 - BEETHOVEN - Chamber Music Tor Winds - Stuttgart Wind Ensemble
585 - MENDELSSOHN - Chamber Musii., Vol. II - Trio bell'Arte, etc.
592 - BRAHMS - 3 Piano Quartets - Eastman Quartet
595 - HAYDN - String Quartets, Vol. VII - The Fine Arts Quartet
5118 - MOZART - Early Symphonies, vol. I - Kehr
5119 - MOZART - Early Symphonies, Vol. II - Kehr
5120 - MOZART - Early Symphonies, Vol. III - Kehr
5122 - MOZART - Symphonies, vol. V - Maag
5200 - BACH - St. Matthew Passion - Grossmann*
5202 - BACH - St. John Passion - Grossmann*
5208 - MENDELSSOHN - Elijah - Bader
5210 - VIVALDI - La Fida Ninfa - Monterosso
5401 - CHOPIN - Piano Music, Vol. I - Novaes*
5402 - CHOPIN - Piano Music, vol. II - Novaes & Horszowski*
5406 - MOZART - Variations & Little Piano Pieces, Vol. I - Kien
5408 - PROKOFIEV - Solo Piano Music, Vol. I - Sandor
5411 - MENDELSSOHN - Piano Music, Vol. I - Kyriakou
5412 - MENDELSSOHN - Piano Music, Vol. II - Kyriakou
5416 - BEETHOVEN - Piano Music, VVol. I - Brendel
5417 - BEETHOVEN - Piano Music, Vol. II - Brendel
5418 - BEETHOVEN - Piano Music, Vol. III - Brendel
5422 - SATIE - Piano Music - Glazer
5423 - FAURE - Piano Music, Vol. I - Crochet
5424 - FAURE - Piano Music, Vol. II - Crochet
5427 - BARTOK - Piano Music, Vol. III - Sandor
5428 - MOZART - Piano Sonatas, Vol. I - Klien
5430 - BRAHMS - Piano Music, Vol. I - Kien
5431 - BRAHMS - Piano Music, Vol. II - Klien
5422 - DEBUSSY - Piano MUsic, vol. I - Franki
5433 - DEBUSSY - Piano Music, Vol. II - Franki
5434 - BACH - Keyboard Music, Vol. I - Galling
5435 - BACH - Keyboard Music, Vol. II - Galling
5437 - BACH - Keyboard Music, Vol. IV - Galling
5438 - BACH - Keyboard Music, Vol. V - Galling
5441 - BACH - Organ Music, Vol. I - KRAFT
5442 - BACH - Organ Music, Vol. I - Kraft
5443 - BACH - Orgn Music, Vol. III - Kraft
5444 - BACH - Organ Music, Vol. IV - Kraft
5445 - BACH - Organ Musicc Vol. V - Kraft
5446 - BACH - Organ Music, Vol. VI - Kraft
5448 - COUPERIN - Music for Harpsichord - Curtis
5455 - TCHAIKOVSKY - Piano Music, Vol. I - Ponti
5456 - RACHMANINOFF - Piano Music, vol. I - Ponti
5457 - GRIEG - Piano Music, Vol. I - Mourao
5458 - GRIEG - Piano Music, Vol. II - Mourao
5459 - TCHAIKOVSKY - Piano Music, Vol. II - Ponti
5461 - SCRIABIN - Piano Sonatas - Ponti

Turnabout A VOX PRODUCTION — 12" MICROSILLON — PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER $3.49 — LE DISQUE **2.79**

TV 34002 MOZART - Symphonies No. 25, 23, 20
TV 34009 VIVALDI - Concerti for Piccolo, Viola d'amore Lute
TV 34023* VIVALDI - Six Flute Concerti, Op. 10
TV 34025 VIVALDI - 4 Wind Concerti
TV 34027 MOZART: Piano Concerti K. 413, K. 450
TV 34031 HAYDN - Trumpet, Oboe and Horn Concerti
TV 34038 MOZART - Symphonies No. 18, 19, 24
TV 34040 VIVALDI - Four Seasons
TV 34042 BACH - Cantatas No. 202 "Wedding & No. 212 "Peasant"
TV 34044 BACH - BrandenburgConcerti N2. 1-3
TV 34045 BACH - BrandenburgConcerti Nos. 4-6
TV 34051* SCHOENBERG - Piano Conc. Violin Conc.
TV 34059 BEETHOVEN - Chamber Music for Flute
TV 34063 MOZART - "Coronation" Mass & Vesperae Solemnes
TV 34064 MOZART - Sonata & Concerto for 2 Pianos
TV 34066 VIVALDI - La Fida Ninfa (Abridged)
TV 34076 BEETHOVEN - Septet; 3 Duos, WoO 27
TV 34077 BEETHOVEN - Bagatelles - Brendel
TV 34081 BOULEZ - Le Marteau sans Maitre
TV 34090 GERMAN BAROQUE TRUMPET CONCERTI - Hertel, Fasch, Stoelzel & Biber
TV 34095 MOZART - Conc. No. 20; BEETHOVEN - Rondo - Brendel
TV 34098 MOZART - Concertante, K. 364 & Concertone, K. 190
TV 34104 HAYDN - Symphonies No. 31 & No. 59 - Rilling
TV 34015 TELEMANN - Concerti for Flute, Oboe & 3 Trumpets
TV 34107 BRUCKNER - Symphony No. 4 - Hollreiser
TV 4111-13 MOZART - The Marriage of Figaro - Brush (3 Records)
TV 34127 BACH - Cantatas Nos. 204 & 209 - Ewerhart
TV 34148 BOIELDIEU - Concerti for Harp, for Piano
TV 34150 HAYDN - Symphonies No. 6, No. 7 & No. 8 - Boettcher
TV 4160 PROKOFIEF - conducts PROKOFIEF - ROMEO & Julier (Mono)
TV 34166 DEBUSSY - Children's Corner, Clair de Lune, etc - Franki
TV 34170 MENDELSSOHN - Piano Music - Kyriakou
TV 34173 BACH & BUXTEHUDE - Magificats
TV 34174 MOZART - Mass in C Minor - Grossmann
TV 34177 ELECTRONIC MUSIC III - Berio, Druckman & Mimaroglu
TV 34184-85 HAYDN - Creation - Horenstein (2 Records)
TV 34188-81 MZ ART - The Com2ete Wind Concrt (4 Records)
TV 34194 MOZART - "Coronation" Concerto; Sonata; Fantasy
TV 34203 PAGANINI - Violin Concerti Nos. 1 & 2 - Gitlis
TV 34205-09 BEETHOVEN - 5 Piano Concerti, etc - Brendel (5 Records)
TV 34210-11* VERDI: Requin - Markevitch (2 Records)
TV 34213-14 MOZART - Complete Masonic Music - Maag (2 Records)
TV 34219 BACH - Triple Concerto; B Minor Suite
TV 34226 BRUCKNER - Symphony No. 6 - Reichert
TV 34234 DEBUSSY - Petite Suite; Blanc et Noir? FAURE - Dolly
TV 34240 MOZART - Symphonies No. 31 "Paris", No. 32 & No. 34
TV 34242 BEETHOVEN - Sonatas No. 14*, No. 21 & No. 26*
TV 34248 DE FALLA - 3 Cornered Hat; El Amor Brujo - Remoortel
TV 34254-55 CHOPIN - Polonaise (Complete) (2 Records)
TV 34273 BORODIN - Steppes; Sym. No. 2 - Maga
TV 34286 MOZART - Piano Concerti Nos. 16 & 23
TV 34301 ELECTRONIC MUSIC IV - Wilson, Hellerman, Smiley, etc.
TV 34312 MOZART - 3 Harpichord Concerti, K. 107a, b & c
TV 34314 MOZART - 6 Sonatas for Flute & Harpsikord
TV 34323 HANDEL - Water Music - Kober
TV 4352-54 BEETHOVEN - Syms. 3, 5 & 9 - Furtwaenler (3 Records) (Mono)
TV-S 34355 MAHLER - Symphony No. 1 "Titan" - Horenstein*
TV-S 34357-58 BRUCKNER - Symphony No. 8 - Horenstein (2 Records)
TV-S 34359 SVIATOSLAV RICHTER plays Haydn/Schumann/Chopin/Prokofiev/De Falla
TV-S 34361 SCHUBERT - Symphonies Nos. 3 & 4
TV-S 34366 SOLER - Keyboard Sonatas - Sevestyen*
TV-S 34368 BEETHOVEN - Ruins of Athens; King Stephen - Schanseler*
TV-S 34371 BEET: VEN - The Creatures of Prometheus - Schanziler
TV-S 34377 HONEGGER - 9 Piano Works - Von Vintschger
TV-S 34390 SPANISH GUITAR MUSIC of the 16th-17th Centuries
TV-S 34393 BEETHOVEN - Sonatas Nos. 31 & 32 - Brendel
TV-S 34394 BEETHOVEN - Sonatas Nos. 17 & 21 - Brendl
TV-S 34395 BEETHOVEN - Sonatas Nos. 23, 6 & 27 -
TV-S 34396 BEET: VEN - Sonatas Nos. 12, 14 & 7 - Brendel
TV-S 34400 BEETHOVEN - Piano Concerto No. 4; 32 Vars Brendel
TV-S 34402 BEET: VEN - Pixo Concerto No. 5; G Minor Fantasy
TV-S 34407 SCHUBERT - String Quintet - Casals, Vegh, Zaidy, etc
TV 4408 BEETHOVEN - Symphony No. 6 - Furtwaengler (mono)
TV-S 34409 BEETHOVEN - Wellington Riterballet, Jena*
TV-S 34415 BRUCKNER - Symphony No. 2 - Reichert
TV-S 34415 BRUCKNER - Symphony No. 2 - Reichert
TV-S 34416 MOZART - Sin. Conc., K. 297b; Divertimento, K. 251
TV-S 34428 HAYDN - Sin. Czc. Op. 84, 2 Lira Concerti
TV-S 34419 BRAHMS - Piano Concerti No. 2 - Backhaus
TV-S 34423 LALO ST. SAENS - Piano Concerti - Frugni*
TV-S 34421 TCHAIKOVSKY/ST. SAENS - Pian. Koncerti - Frugni*
TV-S 34428 SUBOTNIK - Laminations; EATON - Synket - BERGSMA - Vn. Con.
TV-S 34434 SCARLATTI - 16 Harpsichord Sonatas - Payne
TV-S 34447 SCHUMAN - Symphony No. 7; ROREM - 3rd Symphony*
TV-S 34451 BACH - Music2 Offering - Munchner instr. Ens.

MUSIDISC — CLASSIQUES ET POPULAIRES 12" MICROSILLON STEREO — Spéc. **2.49** LE DISQUE

RC 801 - QUATRE CHEFS-D'OEUVRE
RC 802 - PAGES CÉLÈBRES
RC 803 - UNE SOIRÉE DE BALLETS
RC 804 - VIVALDI: Les Quatre Saisons - (R. DOUATTE)
RC 805 - TCHAIKOWSKY - Casse-Noisette, Lac des Cygnes, etc.
RC 806 - CONCERT A VENISE - ALBINONI - Adagio, etc. (R. DOUATTE)
RC 807 - VOTRE CONCERT FAVORI
RC 808 - TCHAIKOWSKY - Concerto piano no 1 - (GUILLELS)
RC 809 - RÉCITAL LISZT - (MAGGIAR)
RC 814 - DVORAK - Symphonie du Nouveau Monde
RC 816 - LISZT: Les Préludes - BRAHMS: Danses hongroises
RC 818 - LALO: Syphonie Espagnole - (OISTRAKH)
RC 820 - MOZART - ROSSINI: Ouvertures
RC 823 - SCHUBERT: Symphonie inachevee - MENDELSSOHN: Songe d'une nuit d'été
RC 825 - WAGNER: Ouvertures
RC 826 - LISZT - SCHUMANN: Concerti Piano
RC 830 - BERLIOZ: Symphonie fantastique
RC 834 - GERSHWIN: Rhapsody in blue - Un americain a Paris
RC 836 - CHOPIN: Les Sylphides - SMETANA: La Moldau
RC 837 - BEETHOVEN: Symphonie no. 9 - Integrale
RC 840 - RIMSKY - KORSAKOV: Scheherazade
RC 841 - VOTRE RÉCITAL FAVORI
RC 842 - BACH: Concerti Brandebourgeois 1, 2, et 6
RC 843 - BACH: Concerti Brandebourgeois 3, 4 et 5
RC 844 - CHOPIN: Quatre ballades
RC 845 - CHOPIN: Quatorze valses
RC 846 - BIZET: Carmen - L'Arlésienne
RC 848 - DUKAS - SAINT-SAENS - KETELBEY
RC 849 - MUSIQUE ROYALE: Haendel - Gluck - Purcell
RC 850 - RAVEL: Le Boléro, etc. - DEBUSSY
RC 855 - SCHUBERT: Quintette La Truite - Quatuor pour guitare
RC 857 - PAGANINI: Concerto violon no. 1 - (KOGAN)
RC 862 - MUSIQUE RUSSE
RC 865 - BACH: Oeuvres celebres pour orgue - Toccata, etc . . .
RC 866 - MOUSSORGSKY: Boris Goudounoy
RC 867: STRAWINSKY: Le Sacre du Printemps

RC 871 - BEETHOVEN: 3 Sonates (Orazio FRUGONI)
RC 872 - LEURS AMOURS - (Walter KLIEN)
RC 873 - SCHUBERT: impramptus - (Alfred BRENDEL)
RC 877 - BACH: Oeuvres pour clavecin - (Alma ELSNER)
RC 878 - DE FALLA - L'Amour Sorcier - CHABRIER - Espana
RC 883 - SCHUMANN - Carnaval - (G. NOVAES)
RC 884 - PROKOFIEV - Pierre et le Loup - (C. DAUPHIN)
RC 885 - CHOPIN: Les Polonaises - Vol I - (JOHANNESEN)
RC 886 - CHOPIN - Les Polonaises - Vol. 2 - (JOHANNESEN)
RC 887 - CHOPIN - Les Mazurkas - Vol. I - (FRUGONI)
RC 888 - CHOPIN - Les Mazurkas - Vol. 2 - (FRUGONI)
RC 889 - RODRIGO: Aranjuez - SOR: Études - 3
RC 890 - LE LIVRE D'OR DU CLAVECIN - A. Van de Viele)
RC 897 - LE LIVRE D'OR DE LA GUITARE - (R. CUETO)
RC 898 - LE LIVRE D'OR DE LA HARPE - (M.C. JAMET)
CV 901 - Récital guitare espagnole - CARLOS MONTOYA
CV 931 - LES CHOEURS DE L'ARMÉE ROUGE - Vol. 1
CV 932 - LES CHOEURS DE L'ARMÉE ROUGE - Vol. 2
CV 940 - La Belle Hélena - Vol. 1 - OFFENBACH
CV 941 - La Belle Helene - Vol. 2 - OFFENBACH
CV 1006 - Grandes valses chantées - RENÉE DORIA
CV 1072 - ROCK, ROCK, ROCK - Bill Haley
CV 1094 - ESCALE AU TYROL - Rudi Esier et ses Yodlers
CV 1125 - La Flûte des Andes - LOS JAIRAS
CV 1127 - Chants et danses d'AUVERGNE - Louis Rispel
CV 1136 - EL CONDOR PASA
CV 1137 - LOS 3 PARAGUAYOS Vol. 4
CV 1155 - LOVE STORY

RC 671 - **HAENDEL** - "Ode pour la fete de sainte-Cecile Teresa Stich Randall Soprano - Alexander Young, tenor
RC 672 - **DOMENICO CIMAROSA** - "Il maestro di coppella, trois ouvertures" Orchestre des cento soli

ALBUM DE 4 DISQUES

CRC 8- MOZART - Symphonies No.33-34-35-36-38-39-40-41 orch. de Cologne-direction Gunther wend.

ALBUM DE 2 DISQUES

RC 16051-052 - ALBUM RICHESSE CLASSIQUE - BACH - Concerto Brandebourgeois No.5 - **Albinoni** - Celebre Adagio **Vivaldi** - concerto pour viole d'amour et guitare - **PACHELBEL** - Celebre Canon - **SCARLATTI** : concerto grosso pour trompette - **BACH** - Celebre Toccata - **MOZART** - Symphonie No.40 - **BRAHMS** - Symphonie No.3 - **BEETHOVEN** - Symphonie No.5 avec choeur - **DVORAK** - Symphonie du nouveau monde - **TCHAIKOVSKY** - Symphonie Pathetique - **MANDELSSOHN** - Symphonie Italienne avec Jean Pierre Rampal - Robert Veyron - Lacroix - Kart Ristenpart - Rolland Douatte - Maurice Andre - Raymond Guinot Josef Krips - Gunther Wonda - Rudolf Albert

RC 661 - ROBERT SCHUMANN - Konzertstuck pour 4 cors et orchestre op.86 - Konzertstuck pour piano et orchestre op.92 - Orchestre de chambre de la Sarre.

COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus. Suggérez un deuxième choix.

Le magasin est ouvert du lundi au mercredi jusqu'a 6 h jeudi et vendredi jusqu'a 9 h samedi jusqu'a 5 h

VALABLE JUSQU'AU 22 AVRIL

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3162 est, Bélanger **RA. 9-2833**
Montréal 408

Le Centre de planning devra peut-être fermer ses portes

par Solange Chalvin

Le Centre de planning familial du Québec fermera-t-il ses portes? Il est permis de se poser la question à la suite de la crise actuelle qu'il traverse.

A partir du 15 avril prochain, le Centre n'aura plus de direction, ni de conseil d'administration, ces deux groupes ayant démissionné; les 15 employés du Centre, tous syndiqués, seront sans convention collective; le gouvernement prendra une décision quant à l'orientation future du Centre.

En plus du conflit syndical qui couvre depuis plusieurs mois, c'est l'orientation même du Centre qui est actuellement remise en cause. En fait, le statut juridique du Centre n'est plus valable selon l'application des règlements et l'esprit du Bill 65.

Des porte-parole du gouvernement ont dit que plusieurs options étaient actuellement envisagées quant à l'avenir du Centre:

- un administrateur-enquêteur peut être nommé à la suite de la démission du conseil d'administration actuel avec mission de dissoudre la corporation ou de la recréer;
- les subventions qui doivent être renouvelées prochainement par le gouvernement peuvent être retenues, ce qui équivaut à une fermeture à court terme du Centre;
- le Centre peut être transformé en Fédération des services de planning familial et regrouper ainsi sous son aile tout ce qui existe présentement au Québec dans ce domaine, devenant ainsi un centre de documentation plutôt que de services et de recherche.

Dans un cas comme dans l'autre, a-t-on dit, le personnel pourrait être replacé dans d'autres organismes oeuvrant dans le planning familial.

Le ministère des affaires sociales est actuellement saisi de toutes ces possibilités et des rencontres ont eu lieu avec la direction et le conseil d'administration du Centre; d'une part, et les syndiqués d'autre part. D'autres réunions sont prévues prochainement et une décision devrait être rendue publique d'ici le 15 avril.

Une chose semble certaine: l'orientation actuelle du Centre ne répond pas aux objectifs poursuivis par le gouvernement dans le domaine des services en planning familial au Québec. Bien que les politiques officielles ne soient pas encore connues, il est prévisible que les services de planning familial seront désormais offerts au public à l'intérieur des Centres locaux de services communautaires et que la formation du personnel ainsi que la recherche dépendront des cegeps, des hôpitaux et des universités.

Toutefois, un programme aussi ambitieux ne peut être réalisé à court terme. En attendant la mise en application de tels objectifs, il est possible que le gouvernement opte pour une période transitoire, transformant légèrement la vocation actuelle du Centre pour l'orienter vers une Fédération regroupant tous les services actuels. Une telle solution rencontrerait, semble-t-il, les vues non seulement des employés mais également de la direction. Ce qui est important, semble-t-il, c'est de maintenir tous les maillons d'une chaîne qui est encore bien faible dans le domaine du planning familial au Québec.

Pionnier dans le domaine de l'information en planning familial, le Dr. Serge Mongeau et son équipe ont réussi avec des moyens de fortune, en 1967, à sensibiliser la population du Québec aux problèmes du planning familial à une époque où le terme était encore recouvert de préjugés.

Depuis 1970, le Centre est devenu une corporation à but non lucratif, subvention né par le gouvernement, ce qui a permis une extension rapide des services. On a entrepris la formation d'un personnel qui a aidé à l'implantation de services en dehors de Montréal et à l'information et l'éducation des jeunes et des adultes, non seulement dans les collèges et cegeps mais également à l'intérieur de comités de citoyens. Le Centre a commencé à rayonner à l'extérieur du Québec et certains de ses membres ont fait des séjours d'information en Europe et dans les pays francophones d'Afrique.

Devant un tel bilan, présenté non sans amertume par les employés qui contestent actuellement une direction qu'ils ont pourtant secondée fort longtemps, on peut comprendre le désarroi des uns et des autres, face à la fermeture éventuelle du Centre de planning du Québec.

La co-gestion ou la participation paritaire à presque tous les niveaux de décision – sauf sur le plan administratif – que réclament actuellement les employés syndiqués et qui a fait l'objet de la démission de la direction – s'explique par le fait que ces employés avaient aidé à bâtir le Centre, y ayant pris une participation complète et entière dès les débuts. Le conflit syndical cache actuellement les véritables causes du débat qui sont beaucoup plus d'ordre d'orientation du Centre que de conditions de travail, a-t-on dit, hier au cours d'une conférence de presse donnée par les employés syndiqués.

Dans l'esprit de ces employés toutefois, l'avenir du Centre appartient aux membres de l'assemblée générale, aux représentants ministériels et aux employés, et non seulement à la direction.

le monde de l'éducation

En guerre contre Bennett

VICTORIA (CP) – Tous les journaux de la Colombie Britannique ont publié, hier, une pleine page d'annonces payée par le gouvernement et tendant à démontrer que les enseignants de cette province sont les mieux payés au pays.

Cette action du gouvernement arrive une journée après celle de la Fédération des enseignants (23,000 membres) qui s'est engagée, au cours de son congrès annuel tenu présentement à Vancouver, à ramasser des fonds pour aider les adversaires du gouvernement créditiste de M. Bennett lors de la prochaine élection, qui doit se tenir avant la fin de l'année.

La lutte entre les enseignants et le gouvernement n'a cessé de croître depuis que Vancouver a fixé à 6.5% le plafond de la hausse salariale à accorder aux enseignants dans leur prochain contrat de travail.

Séquelles de Sturgeon Falls

Le ministre de l'éducation vient de refuser de signer un chèque en blanc pour les agrandissements devant être apportés à l'école anglaise de Sturgeon Falls. Trouvant cette décision inacceptable le comité des finances de la commission scolaire régionale de Nippising, dont dépend Sturgeon Falls, demande à rencontrer le ministre de l'éducation.

Craignant sans doute de ne pas avoir assez d'élèves pour l'école anglaise – qu'on appelle "bilingue" – les commissaires essaient en effet d'obtenir l'assurance que le gouvernement comblera les déficits engendrés par cette école.

On se souvient qu'à la suite d'une longue contestation de la part des étudiants francophones, les commissaires ont accepté de leur accorder une école secondaire française complètement séparée de l'anglaise.

Parents catholiques en congrès

C'est sur le thème des relations parents-enfants que l'Association des parents catholiques du Québec, section du diocèse de Montréal, tiendra dimanche son congrès annuel.

De nombreux experts y traiteront des relations des parents avec leurs enfants dans les divers aspects de leur vie: la catéchèse, la pratique religieuse, la contestation des structures sociales, l'éducation sexuelle, les groupes d'amis, la science, les Mass-Media, la drogue, les loisirs et les lectures proposées à l'école.

Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, prononcera l'homélie à la messe et présidera le banquet de clôture du congrès qui se tiendra à la polyvalente Jeanne-Mance, sur la rue Bordeaux au coin de la rue Rachel.

Les enseignants de Dawson à la CSN?

Un bulletin de vote a été envoyé, hier, aux 320 enseignants du Cegep Dawson pour les inviter à se prononcer sur l'affiliation de leur syndicat à la CSN.

C'est la deuxième fois que cette possibilité d'affiliation à la CSN est portée devant les professeurs qui l'avaient rejetée la première fois.

Dans leur journal, le Dawson Planet, les étudiants se sont prononcés contre cette affiliation qui ferait perdre, selon eux, l'autonomie et l'originalité qui caractérise Dawson depuis sa fondation il y a deux ans.

Les étudiants qualifient également de "faux libéralisme" l'attitude des professeurs qui veulent s'affilier à une centrale dont les revendications leur sont tout à fait étrangères. Ils citent comme exemple le $100 par semaine et l'unilinguisme français au Québec.

Avec ses quelque 4,800 étudiants, le Cegep de Dawson est le plus gros cegep anglophone du Québec et le deuxième de tous les cegeps, après celui du Vieux-Montréal. Le collège a deux campus: un rue Selby à Westmount et l'autre sur la rue Viger.

Malaises dans 4 cegeps

Les malaises qui sont apparus dans quatre cegeps (St-Jérôme, Victoriaville, Rosemont et Thetford-Mines) à la suite de congédiements ou de réengagement ne sont toujours pas dissipés.

A Rosemont, les parents viennent de former un comité avec les professeurs, les étudiants et les employés de soutien, dans le but de rencontrer la direction qui a fermé le collège il y a une dizaine de jours.

Après l'occupation de mercredi et jeudi derniers qui ont été suivis de quelques jours de vacances, les cours doivent reprendre ce matin à Thetford-Mines. Le conflit pourrait bien éclater à nouveau puisque les professeurs et les étudiants s'opposent toujours au réengagement du directeur général et du directeur des services.

A Victoriaville, le cegep est maintenant paralysé depuis trois semaines. Les cours pourraient cependant reprendre demain suivant les résultats d'un référendum fait par la direction auprès des étudiants à qui on demande de se prononcer sur le retour aux cours.

A Saint-Jérôme, les professeurs ont promis de ne pas laisser passer en douce les avis de congédiement que viennent de recevoir 12 d'entre eux. Le personnel enseignant compte 75 membres.

Berthelet: le rapport est retardé

Le rapport sur les conditions de vie au Centre Berthelet, de Rivière-des-Prairies, a été reporté à plus tard, parce que deux psychiatres au sein de la Commission d'enquête ont démissionné, a fait savoir hier l'avocat Adolphe Prévost j

Trois jeunes logeant au Centre se sont suicidés au cours de l'hiver, soit en décembre et en janvier.

M. Prévost, qui dirige l'enquête, a rappelé qu'il aurait dû remettre le rapport au ministère des affaires sociales, vendredi dernier, mais qu'il fallait maintenant le reporter aux environs du 20 juin.

C'est le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, qui avait lui-même désigné les quatre membres de la Commission, en janvier, à la suite de la révélation des trois suicides. Le Centre Berthelet est une institution de détention et de formation professionnelle pour les délinquants.

M. Prévost a indiqué que les Drs Noël Garneau, psychiatre et Gilles Gendreau, psychologue, avaient remis leur démission le 7 février.

Le Dr Garneau a précisé, au cours d'une interview, que le Dr Gendreau et lui-même avaient démissionné parce qu'à leur avis ils n'étaient pas des juristes.

"J'ai discuté avec le Dr Gendreau et nous en sommes venus à la conclusion que l'enquête avait plutôt pour objet de trouver qui était coupable au lieu d'améliorer les conditions de réhabilitation du centre", a dit le Dr Garneau.

"Quand on m'a désigné pour collaborer à cette enquête, je croyais qu'il s'agissait d'aller au fond du problème qui nous était confié. Je ne voulais pas agir comme juriste et trouver quelqu'un sur qui jeter le blâme", a-t-il dit.

M. Prévost a ajouté qu'un expert en éducation, M. Bernard Tessier, avait été désigné pour remplacer les deux médecins. Le Dr René Lazure, psychologue, est demeuré membre de la Commission d'enquête.

La première partie de l'enquête, a encore dit M. Prévost, s'est déroulée à huis clos et a porté sur les suicides mêmes. Au cours de la deuxième partie, qui sera publique, la Commission entendra des témoignages sur l'administration de l'Institut.

Homosexuels en colère

SAN REMO (AFP) – Une vingtaine de jeunes homosexuels italiens, belges et britanniques ont manifesté hier devant le casino de la station balnéaire de San Remo où s'ouvrait le premier congrès international de sexologie.

A l'entrée des congressistes, dont les travaux seront consacrés aux "déviations de la sexualité humaine", les manifestants ont scandé des slogans tels que "Liberté sexuelle", "Non à la répression". Ils ont également distribué des tracts qualifiant la tenue du congrès de "scandale médico-professionnel et politique sans précédent".

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

FRAPPIER Irénée. A Ormstown subitement le 4 avril, à l'âge de 66 ans, est décédé le Dr Irénée Frappier, dentiste, époux de Elisa Brault, père de Guy, Jean-Paul, Odette (Mme A. Gariépy), Maurice, André, Pierre, Serge. Il laisse 13 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 avril. Le convoi funèbre partira des Salons J. M. Sharpe, Franklin Centre pour se rendre à l'église paroissiale St-Antoine Abbé où le service sera célébré à 3 heures. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

KEMPNICH: Une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Jean Kempnich, sera célébrée samedi, le 8 avril à 10 heures a.m. à la Chapelle de Notre-Dame-de - la - Miséricorde, 480 avenue Querbes, Outremont. Parents et amis sont priés d'y assister.

Carrières et Professions

AGENT DE GESTION FINANCIÈRE

Institution:
Centre intermédiaire pour garçons et filles.

Fonctions:
Personne responsable du système de comptabilité, du personnel et du bon fonctionnement de l'institution.

Exigences:
– C.G.A., R.I.A., C.A., M.S.C., L.S.C. ou B. Com.
– Minimum de 5 ans d'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae détaillé à:

Case 1777, Le Devoir

Discrétion assurée.

Spécialiste des coûts du transport

Une société de consultation internationale recherche un économiste ayant l'expérience de l'établissement des coûts de transport. Situation d'avenir. Conditions à débattre.

Les candidats doivent être disposés à voyager à l'étranger et être âgés de 28 à 35 ans. La connaissance des deux langues constitue un atout.

Répondre à Case 1780, Le Devoir

Collège de Maisonneuve — Offre d'emploi

PROFESSEUR DE PÉDIATRIE D'OBSTÉTRIQUE

pour le cours de recyclage des auxiliaires - Session d'été 72

Exigences – Baccalauréat en sciences infirmières ou post-scolaire. – Expérience dans l'enseignement.

Traitement Selon la convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 avril 1972 à :

Benoit Lauzière
Secrétaire général,
Collège de Maisonneuve,
3800 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406.

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Lieu:
Hôpital de Montréal d'environ 300 lits, pour malades à long terme.

Exigences:
Infirmier(ère) autorisé(e) possédant un baccalauréat de préférence ou ayant expérience de 5 ans dans un poste de directeur, assistant-directeur ou surveillant.

Fonctions:
Assumer les responsabilités de la direction des soins infirmiers selon les règlements du domaine hospitalier.

Salaire:
Selon les qualifications et les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1778, Le Devoir

Evaluateur d'immeubles

Nous recherchons un évaluateur d'immeubles expérimenté, bilingue, pour nos services de prêts hypothécaires et de successions.

ÂGE: 30 À 40 ANS
RÉMUNÉRATION: à discuter.
Nombreux bénéfices marginaux
LIEU DE TRAVAIL: Montréal

Faire parvenir curriculum vitae, qui sera tenu confidentiel, à

M. Réjean Ostiguy,
directeur du service des Hypothèques

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
909 ouest, boul. Dorchester
Montréal 113

OFFRE D'EMPLOI

Le CEGEP de Rimouski est à la recherche de professeurs pour les disciplines suivantes: psychologie, sociologie, éducation spécialisée et assistance sociale.

POSTES À PLEIN TEMPS
- **Un professeur de psychologie (clinicien)**
- **Un professeur de sociologie**
- **Un professeur en éducation spécialisée.**
- **Un professeur en assistance sociale.**

QUALIFICATIONS
- En psychologie, les candidats doivent être détenteurs d'au moins un diplôme de premier cycle universitaire spécialisé en psychologie clinique. La préférence pourrait être accordée aux détenteurs d'un diplôme de deuxième cycle universitaire.
- En sociologie, éducation spécialisée et assistance sociale, les candidats doivent être détenteurs d'au moins un diplôme de premier cycle universitaire.

DÉMARCHE
Toute personne intéressée à l'un ou l'autre de ces postes est priée de faire parvenir son "curriculum vitae" et son dossier académique au CEGEP de Rimouski, au

Directeur des services pédagogiques
60 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski, Qué.

INGÉNIEUR DES APPROVISIONNEMENTS

– Établir un système d'identification du matériel.
– Résoudre des problèmes techniques.
– Établir un système départemental d'information.

QUALIFICATIONS :
– Expérience dans la création de systèmes d'information et la négociation des contrats.
– Expérience en électricité.

INGÉNIEUR DES SERVICES

– Responsable envers l'adjoint du Directeur de l'ingénierie pour une mine dans l'ouest africain.
– Responsable des services d'un atelier (2 contremaitres et 20 employés) et du transport.
– Doit être capable de remplacer l'ingénieur d'usine de temps en temps.

QUALIFICATIONS :
– Minimum cinq (5) ans d'expérience.

ADJOINT DE L'INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

– Adjoint de l'ingénieur électricien, capable de s'occuper d'instrumentation.
– Groupe Diesel de 10 MW avec distribution moderne à 3.3 KV et 550 V.

QUALIFICATIONS :
– Minimum cinq (5) ans d'expérience.

POUR TOUS LES POSTES OFFERTS :
ÂGE : – 30 ans et plus
EXIGENCES : Parler couramment le français et l'anglais et être capable de travailler dans un climat tropical.

Adresser curriculum vitae à :

Case 1776, Le Devoir

PEUT-ÊTRE PENSEZ-VOUS DEPUIS UN CERTAIN TEMPS À VOUS JOINDRE À NOUS ?

L'Assurance-Vie Desjardins, l'une des institutions dont les progrès sont les plus remarquables au sein du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins, désire augmenter son équipe de représentants à différents endroits de la Province.

Les candidats évolueront dans une atmosphère propice au développement professionnel et jouiront de possibilités de revenus s'accroissant à la mesure de leurs efforts et de leur ambition.

Le choix se fera sur une base compétitive, à la suite de tests d'aptitude et d'entrevues confidentielles.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande ainsi que tous les détails relatifs à leurs antécédents et à leur situation présente au

d Directeur des Ventes
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
200, avenue des Commandeurs
LÉVIS (QUÉBEC)

Fonction publique Canada — Public Service Canada

AGENTS DES SUBVENTIONS À L'INDUSTRIE

ANALYSTE FINANCIER

Traitement jusqu'à $15,725
(en cours de révision)

Division de l'expansion industrielle

Ministère de l'Expansion économique régionale

Ottawa

La Direction du Programme de subventions à l'industrie, qui relève de la Division de l'expansion industrielle, recherche des experts particulièrement aptes à assumer des postes de haute responsabilité liés au programme de subventions à l'industrie.

Les titulaires devront collaborer avec la haute administration de l'industrie et du gouvernement pour évaluer les propositions de développement industriel au moyen de techniques d'analyse judicieuses permettant d'établir la rentabilité des projets. En effet, les conclusions de ces études serviront à déterminer dans quelle mesure le gouvernement fédéral appuiera ces projets. Les titulaires de certains postes seront chargés de faire l'inspection et la vérification comptable des initiatives de l'industrie avant de procéder au versement des subventions.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: les candidats devront, de préférence, faire partie d'une association de comptables professionnels; ils devront par ailleurs être titulaires du baccalauréat, ou d'un diplôme supérieur, en commerce, en gestion des entreprises ou en économie. Il est essentiel que les candidats aient acquis une expérience pratique dans un poste important de l'industrie privée, soit dans le domaine de la planification des investissements, soit dans celui de la gestion financière.

Pour certains postes les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur résumé de carrière avant le 18 avril 1972 à l'adresse suivante:

PROGRAMME "COMMERCE"
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIÈCE 1700
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7

Prière de rappeler le numéro du concours: 72-3045.

informations internationales

À l'ONU

Un Chinois au poste de sous-secrétaire général

NATIONS UNIES (AFP) – Comme prévu, le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a confié à un diplomate de la République populaire de Chine, M. Tang Ming chao, le poste de sous-secrétaire général des Nations unies pour les affaires politiques et la décolonisation. Il prendra ses fonctions le premier mai prochain.

M. Tang, âgé de 62 ans, diplômé de l'université de Tsinghua et de l'université de Californie à Los Angeles, a fait partie de la délégation de la République populaire de Chine à la dernière session de l'Assemblée générale des Nations unies, celle qui a été marquée par le rétablissement de la Chine dans ses droits aux Nations unies. M. Tang est député au congrès national de la République populaire de Chine, membre du conseil de l'institut populaire chinois pour les affaires étrangères et de l'association populaire chinoise pour l'amitié avec les pays étrangers.

Le poste confié à M. Tang n'est pas nouvellement créé mais sa dénomination portait précédemment sur les questions de tutelle et des territoires non autonomes. Son titulaire, M' Issoufou Djermakoye (Niger), dont le mandat de sous-secrétaire général des Nations unies a été renouvelé pour trois ans dans le cadre de la récente réorganisation des structures supérieures de l'ONU, sera désormais conseiller spécial pour les questions africaines et chargé de mission.

Chez les démocrates

Les primaires du Wisconsin ont bouleversé la compétition

WASHINGTON (AFP) – Après les élections primaires qui se sont disputées mardi dans le Wisconsin, il n'y a plus de favori à l'investiture du parti démocrate pour les élections présidentielles de novembre prochain. Tout peut encore arriver d'ici la convention nationale de Miami en juillet, y compris l'appel au sénateur Edward Kennedy.

Le triomphe du sénateur libéral George McGovern, le succès du conservateur George Wallace, le comportement honorable du vétéran Hubert Humphrey, la déroute de l'ancien favori Edmund Muskie et l'abandon du séduisant maire de New York John Lindsay, ont bouleversé la compétition parmi les nombreux politiciens démocrates qui veulent affronter le président Nixon.

Hier, alors que plus de 95 pour cent des résultats étaient comptés, McGovern était le vainqueur avec 30 pour cent des voix devant le gouverneur Wallace (22 pour cent), l'ancien vice-président Hubert Humphrey (21 pour cent), le sénateur Muskie (10 pour cent), le sénateur Heny Jackson (8 pour cent) et M. Hohn Lindsay (7 pour cent).

La très nette victoire de George McGovern fait enfin de lui un sérieux prétendant à l'investiture démocrate alors que, jusqu'ici. Il n'était encore considéré que comme un "outsider" loin derrière Hubert Humphrey et Edmund Muskie. Mais il a peut-être une image trop extrêmement libérale pour faire l'unité d'un parti qui doit compter avec les démocrates conservateurs des Etats du Sud.

Le gouverneur Wallace a droit d'être aussi satisfait que le sénateur McGovern. Après sa victoire retentissante en Floride, le mois dernier, il n'avait fait qu'une très brève campagne au Wisconsin où il n'avait pratiquement pas d'organisation. Les 22 pour cent des suffrages qu'il a obtenus confirment que sa popularité ne se limite pas aux États du Sud.

Le gouverneur de l'Alabama ne peut évidemment pas prétendre à être le candidat du parti démocrate dont il a contribué à la défaite en 1968 en se présentant comme indépendant. Mais il peut au moins, par la menace d'une nouvelle opération de diversion, décourager le parti démocrate de choisir un candidat trop libéral, qu'il s'agisse de George McGovern ou d'Edward Kennedy.

Hubert Humphrey, qui reste l'homme de "l'establishment" démocrate, ne se tire pas trop mal de l'élection primaire du Wisconsin où son rival Edmund Muskie avait obtenu, à l'origine, l'appui d'un grand nombre de dirigeants locaux.

Le maire de New York, M. John Lindsay, democrate de la dernière heure, a abandonné la course à la présidence pour n'avoir pas eu plus de succès au Wisconsin qu'il n'en avait eu le mois dernier en Floride. Le sénateur Henry Jackson, de l'Etat de Washington, n'a pas abandonné, mais il n'a pas encore réussi à faire figure de candidat convaincant.

Les prochaines élections primaires démocrates ont lieu le 25 avril en Pennsylvanie où Hubert Humphrey a une chance d'éliminer définitivement Edmund Muskie et dans le Massachusetts où George McGovern était déjà le favori avant sa victoire du Wiconsin.

Adam Clayton Powell, qui fut l'un des hommes politiques noirs les plus influents des États-Unis, est mort hier dans un hôpital de Miami, des suites d'une longue maladie. Il avait 63 ans. Il fut le représentant de Harlem au parlement américain pendant 26 ans, presque sans interruption. Un grand nombre de ses partisans étaient aussi des membres de l'Église baptiste abyssinienne de Harlem, dont il fut pasteur pendant 34 ans. Tout au long de sa carrière, il a mené une lutte inlassable en faveur des droits civiques pour les noirs. À partir de 1960, il devait pourtant connaitre certains déboires, notamment parce qu'il avait refusé de payer une amende et en raison d'une enquête d'ordre fiscal sur la manière dont il avait dépensé certaines sommes qui lui avaient été versées au titre de dépenses gouvernementales. Cette dernière affaire avait amené le Congrès à décider son expulsion de la Chambre des représentants en 1967. Réélu à une majorité écrasante au cours de la même année, puis en 1969 réhabilité par la Cour suprême, il devait mettre fin à sa carrière politique en 1970 après que les électeurs de Harlem lui eurent brusquement retiré leur appui.

(Téléphoto AP)

Une "force rouge" au Bangla Desh

DACCA (AFP) – Le secrétaire de la Ligue nationale des travailleurs (important nouveau syndicat du Bangla Desh), M. Abdul Mannan, a annoncé hier soir à Dacca, devant un groupe de journalistes, la création prochaine d'une "force rouge" (Lal Bahini) destinée "à lutter contre les éléments anti-nationaux et anti-sociaux".

M. Abdul Mannan, partisan de la ligue Awami de Cheikh Mujibur Rahman, a précisé que cette force serait formée par plus de 100,000 volontaires" qui seront présentés au public à l'occasion du défilé du 1er mai". Leur rôle, a-t-il dit, sera de lutter contre les spéculateurs, les collaborateurs, les éléments anti-nationaux et de reprendre les armes illégalement détenues par certaines personnes.

Los Angeles

LOS ANGELES (Californie (AFP) – Un engin de fabrication artisanale a fait explosion de bonne heure hier matin dans un pavillon situé à l'entrée du parc Barnsdall, à Los Angeles, site d'une exposition d'art russe.

Il n'y a pas de victimes et les dégâts sont peu importants. L'explosion fit pourtant tant de bruit que la police et les pompiers du quartier furent assaillis de coups de téléphone des habitants réveillés par la détonation.

Environ une demi-heure après l'explosion un coup de téléphone anonyme à une agence de presse faisait retentir le slogan de la ligue de défense juive: "Jamais plus".

Deux morts à Mendoza

Le gouvernement argentin part en guerre contre les syndicats

BUENOS AIRES (AFP) – Le gouvernement argentin a décidé hier de bloquer les comptes en banque des syndicats et de leurs dirigeants. Cette décision a été prise au lendemain des affrontements entre des manifestants, répondant à l'appel de la centrale ouvrière CGT, et les forces de l'ordre qui ont fait deux morts et une cinquantaine de blessés à Mendoza.

Les autorités militaires de Mendoza auraient de plus ordonné l'arrestation de tous les membres du bureau directeur local de la CGT.

Celle-ci a lancé à Mendoza un ordre de grève générale de 24 heures à partir de minuit, hier soir, pour protester contre la répression policière de la manifestation de la veille.

Un seul des deux morts a été jusqu'à présent identifié. Il s'agit d'un jeune habitant de la ville, Ramon Quiroga, qui a été abattu d'une balle en plein visage alors qu'il quittait le palais du gouvernement provincial où il venait d'effectuer une démarche.

L'ancien gouverneur de la province, M. Francisco Gabrielli, a expliqué, dans un communiqué publié mardi soir, qu'il avait démissionné de son poste parce qu'il était en désaccord avec l'intervention des forces armées contre les manifestants.

Le gouvernement du général Lanusse a attribué la responsabilité des incidents à des organisations d'extrême gauche et a dénoncé la présence à Mendoza d'un groupe de 80 "provocateurs" en pantalon et chemise bleu ciel, dont une trentaine auraient été arrêtés. L'explosion de mécontentement de Mendoza, estiment pour leur part les observateurs, a été directement provoquée par la crise économique et sociale que traverse le pays. La manifestation qu'organisait mardi à Mendoza la CGT avait pour but soulignent-ils, de protester contre l'augmentation des tarifs de l'électricité.

A Buenos Aires, après l'instauration de l'Etat de siège dans deux provinces du pays (Mendoza et San Juan) et l'annonce que la peine de mort sera appliquée à toute personne qui portera atteinte à la vie d'un membre des forces de l'ordre, on s'attend à une aggravation de la situation en d'autres points du pays, notamment à Cordoba, capitale de l'industrie automobile, qui avait déjà été le théâtre d'une rébellion populaire, sévèrement réprimée, en 1969. Quatre mille ouvriers des usines Renault de Cordoza ont débrayé hier en fin de matinée pour protester contre la répression par les forces armées de la manifestation de Mendoza.

Pompidou et l'Europe

Lier les nations sans les dissoudre

PARIS (AFP) – La création d'une "Europe nouvelle et puissante" a été proposée aux Français dans un message que le président de la république Georges Pompidou a adressé hier au parlement. Ce message suit l'annonce officielle par le conseil des ministres de la date du référendum du 23 avril qui doit autoriser "la ratification du traité relatif à l'adhésion de la Grande-Bretagne, du Danemark, de l'Irlande et de la Norvège aux communautés européennes".

Lu devant les députés et les sénateurs par les présidents des deux Assemblées, le message présidentiel souhaite que la nouvelle organisation européenne "regroupe et lie les nations sans les dissoudre". Il souhaite que la nouvelle Europe fait naître quelques préoccupations dans le monde et que cette Europe doit être "désireuse de coopérer, mais capable de résister et résolue à ne pas se soumettre". Il suggère qu'au sein de la nouvelle communauté, chacun "soit bien décidé à en affirmer l'indépendance et la personnalité".

Le président Pompidou n'a pas prononcé le terme "confédération" dans le message de cinq cents mots qu'il a adressé au parlement. On relève toutefois que ce terme figure dans la déclaration présidentielle qui sera envoyée à chacun des 29 millions d'électeurs lors de l'ouverture officielle de la campagne le 13 avril prochain.

"Il s'agit de décider, déclare notamment ce deuxième texte, que cette Europe doit évoluer progressivement vers une confédération qui préservera la personnalité des nations qui la composent, par conséquent de la France" . . . On retrouve ici le schéma esquissé au cours de ses conférences de presse du 21 janvier 1971 et du 16 mars 1972 par le chef de l'Etat.

C'est toutefois à l'occasion d'une interview à la BBC, accordée le 17 mai 1971 en France à la veille de ses entretiens avec le premier ministre britannique M. Edward Heath, que M. Pompidou a exposé le plus en détail son "idée de la confédération".

"Je ne vois, déclarait-il alors, que trois méthodes pour faire l'Europe."

"On peut la faire par la domination d'un pays européen sur les autres, cela a été essayé un certain nombre de fois. Par Napoléon, . . . et même Hitler".

"Ce n'est pas votre solution, ce n'est pas la mienne."

"Il y en a une seconde, poursuivait le président Pompidou, qui consiste à dire: nous allons décider demain qu'il y a une nation européenne et, par conséquent, puisqu'il y a une nation européenne, il y a un gouvernement européen, c'est une commission, par exemple, qui aura les pouvoirs de décider.

"Je n'y crois pas, parce qu'il n'y a pas une nation européenne. Il y a une nation britannique, il y a une nation française, il y a une nation allemande. il y a une nation italienne, etc. . . Et, par conséquent, je ne crois pas qu'un pouvoir purement technocratique et administratif puisse s'imposer aux différents Etats et aux différentes nations, ou il ne pourrait le faire que s'il représentait une domination extérieure à l'Europe, ce que je ne veux pas non plus.

"Alors, que reste-t-il?

"Il reste ce que j'ai appelé une confédération, qu'on peut appeler comme on veut, cela m'est égal, qui consiste à mettre ensemble un certain nombre d'Etats et à faire que les gouvernements de ces Etats s'entendent pour organiser entre eux un système de décision valable pour eux tous. Au fond, le conseil des ministres de la communauté est déjà un embryon de gouvernement confédéral."

"Eh bien, concluait le président Pompidou, c'est dans ce sens qu'il faut progresser et je serais bien étonné que le gouvernement britannique ne soit pas sur ce point de mon avis, Car je n'imagine pas la nation britannique telle que je la connais et telle que je l'admire d'ailleurs, vouloir renoncer brusquement à sa personnalité nationale".

Dans son message d'hier au parlement, le président de la république a fait allusion aux "obstacles et aux pressions" passées ou à venir à propos de la mise en oeuvre du marché commun agricole. Il a estimé à ce sujet que le succès du référendum constituerait pour lui-même et pour les responsables futurs de la politique française "la possibilité et l'obligation de défendre l'ensemble des règles qui sont l'espoir et l'avenir de l'agriculture française". A deux autres reprises, le message présidentiel a fait allusion aux difficultés de l'entreprise européenne. La première lorsqu'il a déclaré que l'entrée de la Grande-Bretagne, du Danemark, de l'Irlande et de la Norvège "avait posé et poserait des problèmes".

La seconde fois lorsqu'il a estimé que la France ne devait pas se dissimuler les difficultés qui subsistent du fait des préoccupations que faisaient naître dans le monde la création d'une "nouvelle grande puissance économique, monétaire et politique".

Le début du message présidentiel a consisté en un appel à l'électorat à consacrer "solennellement" une décision qui "engage tout l'avenir". "C'est une grande partie que joue la France, a-t-il dit, en choisissant de s'engager résolument dans la voie de la construction européenne".

L'opposition marocaine demeure dans le désert

RABAT (AFP) – Le suspense politique est désormais levé au Maroc. Après de longues discussions palais-opposition, qui ont tenu le pays en haleine pendant plus d'un mois, la "Koutlah al-Watania", le front d'opposition regroupant l'Istiqlal et l'Union nationale des forces populaires, a finalement décidé de ne pas participer au prochain gouvernement de "réconciliation nationale", comme l'avait souhaité le 3 mars le roi Hassan II.

Ainsi que l'a indiqué M. Allal et Fassi, leader de l'Instiqlal, l'opposition marocaine, plutôt que de s'associer à un gouvernement qui, à ses yeux, ne lui donne pas les garanties requises, préfère demeurer "dans le désert."

L'attitude finalement négative des opposants est, semble-t-il, fondée sur le refus du gouvernement marocain d'accéder à leur double exigence: détenir le poste de premier ministre et la quasi totalité des postes ministériels, à l'exception de la défense nationale et des PTT, et mettre à exécution immédiate un programme gouvernemental fondé sur la charte de la "Koutlah al-Watania" définie en juillet 1970.

Cette charte indique notamment que le front "sera chargé d'oeuvrer pour l'instauration d'une démocratie politique, économique et sociale permettant au peuple d'exercer sa souveraineté par l'intermédiaire d'un pouvoir émanant directement de lui".

Ulster

M. Whitelaw forme un cabinet restreint

BELFAST (AFP) – M. William Whitelaw, secrétaire d'Etat aux affaires ulstériennes, a annoncé hier à Belfast la formation du cabinet restreint à la tête duquel il doit administrer pendant un an l'Irlande du Nord:

1–Lord Windelesham, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur à Londres, cumulera les fonctions exercées jusqu'à présent dans le gouvernement de Belfast par les ministres des affaires intérieures, du développement et des relations entre les deux communautés protestante et catholique;

2–M. Paul Channon, ancien sous-secrétaire d'Etat au logement à Londres, assumera les fonctions de ministre de la santé publique et des affaires économiques et sociales;

3–M. David Howell, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur à Londres, sera responsable des finances, du commerce et de l'agriculture.

Les trois adjoints de M. Whitelaw ne séjourneront pas en Ulster de façon permanente, mais l'un d'entre eux au moins sera toujours présent à Belfast, indique-t-on de source officielle.

Quant à M. Whitelaw, en principe il doit regagner Londres ce soir après avoir passé une semaine à Belfast. Avant son départ il devrait annoncer les premières "mesures d'apaisement", levée de l'interdiction des défilés, remise en liberté de plusieurs dizaines d'internés politiques. Toutefois le porte-parole de M. Whitelaw s'est refusé hier à donner des précisions à ce sujet.

L'homme malade du Moyen-Orient

par David Daure, de l'AFP

LE CAIRE – La résistance palestinienne est "l'homme malade du Moyen-Orient".

Pour qu'elle ne disparaisse pas complètement dans les remous du plan Hussein les dirigeants égyptiens l'exhorteront à la prudence et au réalisme à l'occasion de son congrès qui s'ouvre aujourd'hui au Caire, estiment les observateurs dans la capitale égyptienne. Bien entendu le plan hachémite, qui, s'il se réalise, enterre définitivement les espoirs d'Etat palestinien, sera au centre des débats.

Il ne fait pas de doute non plus que sa condamnation sera une fois de plus réaffirmée, aussi bien par le congrès lui-même que par les autorités égyptiennes, à commencer par le président Sadate qui inaugurera ce soir la plus haute instance du peuple palestinien.

Mais ce que souhaitent les Egyptiens c'est que cette condamnation ne soit pas l'occasion d'une surenchère démagogique entre les diverses factions de la résistance. Mais au contraire le début de l'analyse soigneuse d'une situation sur laquelle, si les choses continuent ainsi, les Palestiniens auront de moins en moins de prise. Bref, ce que les Egyptiens recommanderont vraisemblablement à leurs interlocuteurs palestiniens sera un examen attentif du plan Hussein, pour faire ensuite éventuellement des contre-propositions précises.

Le Caire Constate avec réalisme le peu de résultat qu'a finalement obtenu la résistance palestinienne malgré les espoirs mis en elle lors de sa réorganisation, en 1969, sous le leadership de Yasser Arafat. Elle n'a pas réussi à menacer sérieusement la sécurité de l'Etat hébreu, mais par contre sa démagogie extrémiste, ses slogans révolutionnaires, le perpétuel cliquetis d'armes qu'elle a fait retentir dans certaines capitales arabes ont peu à peu retourné une opinion arabe pourtant enthousiaste au début, à son égard. Chassée de Jordanie, étroitement surveillée et contrôlée en Syrie, condamnée au Liban dans quelques arpents qu'Israël "nettoie" à sa volonté, la résistance a perdu peu à peu tous ses moyens d'action.

En revanche, note-t-on au Caire, elle s'est systématiquement mise en travers de la moindre tentative de solution pacifique qui aurait pu sauvegarder ses droits. Le résultat en est qu'après le plan Hussein et les élections municipales organisées par Israël en Jordanie, la résistance palestinienne est en passe de disparaître totalement du Moyen-Orient en tant que facteur politique. Le Caire souhaite donc que cette situation catastrophique provoque chez les dirigeants palestiniens un retour salutaire à la prudence et au réalisme et qu'au mythe de l'action militaire succède une plus grande variété d'actions politiques, autrement dit qu'elle s'apprête elle aussi à consentir les concessions que maintenant tous les Etats arabes confrontés avec Israël sont prêts à faire pour parvenir à une paix durable dans cette région.

Hier soir, la tension était aiguë dans les milieux palestiniens du Caire où des incidents ont éclaté entre les partisans de Yasser Arafat et ceux de Ahmad Choukeiri son prédécesseur à la tête de l'organisation de libération palestinienne.

Savez-vous où vous allez retenir des chambres pour les visiteurs de marque, Mlle Rivard?

Meilleur est l'hôtel, meilleur est le séjour. A Montréal, exigez **Le Château Champlain.**

Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 866-3048.

CP Hôtels

Dans l'Ouest pour affaires?
877-4032
Télex: 01-25505
Vous retiendra immédiatement une chambre à
Winnipeg – Hôtel Fort Garry
Saskatoon – Hôtel Bessborough
Edmonton – Hôtel Macdonald
En dehors de Montréal, composez (sans frais): 1-800-261-6222
hôtels CN

anglais-espagnol-allemand
Si
vous voulez vraiment apprendre une autre langue
vous aimez les méthodes rapides et efficaces
vous cherchez une école sérieuse et bien située
vous désirez un cours pratique et économique
LPS® peut vous aider
enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré (jour, soir ou samedi)
téléphonez aujourd'hui à LPS et prenez rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT
(de 9h. à 21h., sans obligation) frais de scolarité déductibles de l'impôt
LPS-MONTREAL, 878-2821, étage F PLACE BONAVENTURE
LPS-QUEBEC, 529-0331, 4e étage 500 EST GRANDE ALLÉE
Institutions reconnues par le Ministère de l'Education

regards sur le monde

Mgr MENDEZ ARCEO

Interview exclusive avec "l'archevêque rouge" du Mexique

par A. RABILOTTA

MEXICO – En février dernier, dans la ville de Mexico, le journaliste Alberto Rabilotta obtenait une entrevue de Mgr Mendez Arceo, archevêque de Morelia résidant à Cuernavaca. Dans un tour d'horizon qui va des problèmes de l'Eglise mexicaine à la part que celle-ci ne peut éviter de jouer dans les questions sociales et politiques, l'archevêque "rouge" – comme l'appellent parfois les Mexicains – a traité de quelques aspects de sa récente visite à Cuba où il était l'invité du ministère cubain des relations extérieures. Mgr Mendez Arceo a aussi décrit les divisions qui se font jour dans l'Eglise catholique entre "progressistes" et "conservateurs".

L'archevêque Mendez Arceo passe pour être la figure la plus importante au Mexique où il représente les idées les plus modernes qui ont cours au sein de l'Eglise. Depuis plusieurs années, l'archevêque a dénoncé des injustices criantes et accordé sa protection aux religieux en quête d'un lien plus direct entre l'Eglise et le peuple tant dans une problématique politique qu'économique et sociale.

Q– Quelle est la situation de l'Eglise au Mexique? Quelles sont ses préoccupations sociales?

MA – Au Mexique, la situation de l'Eglise est un peu compliquée; pour les temps modernes, elle est une Eglise "déprophétisée". Elle porte le fardeau du XIXième siècle, de l'attitude qu'elle a eue au siècle dernier et qui s'est cristallisée dans les lois qui la mettent un peu en marge de la vie sociale – quand je dis Eglise, j'entends non seulement la hiérarchie, non seulement les prêtres mais aussi les chrétiens. De fait l'on voit que les chrétiens ne signifient rien au Mexique dans le monde intellectuel, par exemple.

Dans ce sens, l'Eglise est "déprophétisée". La hiérarchie elle-même... empêche généralement l'Eglise de se placer aux premières lignes, comme de pouvoir à pouvoir face à l'Etat, à cause aussi de l'idée très traditionnelle de l'Eglise "société parfaite" et non pas de "l'Eglise-communion". Toutes ces images qui décrivent l'Eglise, mais ne la définissent pas comme l'a fait le Concile du Vatican II en utilisant des images bibliques.

Au Mexique, la hiérarchie compte beaucoup et qui dit Eglise pense immédiatement à la hiérarchie et qui dit hiérarchie – comme les lois et particulièrement l'article 130 de la constitution mexicaine qui a toujours été interprété politiquement et jamais du point de vue purement juridique – envisage en réalité la chose que l'on peut faire et celle que l'on ne peut pas faire. L'Eglise est alors absente.

C'est donc là la situation où se trouvait toute l'Eglise comme vous dites du point de vue social. L'Eglise a travaillé dans le sens de l'**Accion social** (action sociale) et aussi d'aide sociale ou bienfaisance et ensuite, posant les pieds plus loin que ne le permettait la loi, dans le domaine de l'éducation.

Dans le champ social, oui, l'Eglise a dit beaucoup de choses mais dans cette optique d'action sociale catholique, surtout à partir de la fondation par l'archevêque Moriel Rio du secrétariat social (je crois que Mgr. Rio possédait une vision sociale suffisamment perspicace et engagée aux différents poste d'évêque qu'il occupa). Ce secrétariat social a produit une série de documents très importants et le leader incontesté du secrétariat était feu le Padre Pedro Velazquez qui fut un éveilleur de consciences au Mexique par son premier livre: **Miseria** de Mexico qui traitait de la misère au Mexique.

Il y eut ensuite un livre sur la participation à la vie politique, sur la responsabilité en politique. Ce livre fut très attaqué. Je considère que l'Eglise, même si elle a passablement assimilé la doctrine de l'incarnation de l'Eglise dans le monde proclamée par Vatican II doit toutefois laisser mûrir cette doctrine, non seulement pour nous les évêques mais aussi pour les prêtres et pour les chrétiens. Que signifie "s'incarner dans le monde" et comment l'Evangile exige-t-il une participation à la vie politique? L'Evangile n'est pas neutre quant aux ac-

Mgr Mendez Arceo

tivités politiques, quant à l'organisation du [illegible] que cela est [illegible] re mais n[illegible]

En [illegible]ments de Medellin, l'Eglise a produit un bon document: la "Lettre sur le développement" mais encore dans la ligne du développement, elle n'a pas assimilé parfaitement ce qui est caractéristique de Medellin: que le développement en Amérique latine ne peut se comprendre que comme libération, comme rupture d'un colonialisme qui prit racine au début de notre histoire comme nation, pour ainsi dire. L'historien argentin Ducel, un catholique, a une formule qui me paraît bien trouvée; il dit que l'unique Eglise coloniale parmi toutes les Eglises dans le monde est l'Eglise latino-américaine, parce que c'est un fruit de la colonie.

L'on voit là la pleine insertion de l'Eglise dans cette société et c'est une Eglise coloniale. Pour prendre un exemple, au Canada l'Eglise est une prolongation de l'Eglise française, elle est partie de là mais on ne peut pas dire qu'elle soit une Eglise coloniale parce que ce n'était pas le système qui se chargeait d'introduire l'Eglise. Ici le système a en effet introduit l'Eglise. Je crois que l'on commence peu à peu à prendre conscience de cela mais l'on y arrive...

Q.: Quand vous vous référez au "colonialisme", vous parlez par exemple du colonialisme – ou du "néo-colonialisme" – des Etsts-Unis à l'endroit de l'Amérique latine, par exemple... impliquez-vous la nécessité d'une libération de cette dépendance?

MA: Bien... oui, c'est le colonialisme le plus important dont nous ayons eu à souffrir. Il a hérité de l'Espagne comme il a hérité de l'Espagne à Cuba, plus ouvertement parce que les Etats-Unis sont intervenus dans le processus d'indépendance de Cuba.

Ici au Mexique le colonialisme américain s'est substitué à l'influence de l'Espagne dès les premiers pas de notre vie nationale comme nation. D'une façon ou d'une autre, nous fûmes dépendants et en ce sens. Quant à l'Eglise, il n'existe pas de colonialisme de l'Eglise américaine sur celle du Mexique. S'il y a quelque chose de libre aux Etats-Unis, c'est l'Eglise, ne dépend pas... toutefois les catholiques ont un peu suivi la route qu'avaient empruntée les conservateurs au siècle précédent, les libéraux aussi: rechercher une forteresse à l'extérieur pour résoudre les problèmes intérieurs et de fait l'on eut recours à l'influence des Etats-Unis pour que change la situation des catholiques au temps de la persécution (NDLR – ce fut l'époque des "Cristeros")

Q: L'Eglise mexicaine est-elle engagée face aux problèmes sociaux du Mexique?

MA: Je l'ai dit, au sens de l'action sociale. Pas encore clairement, je crois, au sens que l'Eglise soit responsable de la vie politique. Si elle parle, elle participe à la politique; si elle ne parle pas, elle participe à la politique. C'est-à-dire que personne ne peut se couper de la participation politique, parce que la politique, de plus en plus, envahit tout... non pas la politique de parti – je crois que cela est clair – mais la politique comme solution aux problèmes humains.

Q: Que pensez-vous des prêtres rebelles, comme le père Camilo Torres, le prêtre canadien Lefebvre, mort en Bolivie, les curés rebelles d'Argentine et d'Uruguay... qui luttent pour la libération de leur peuple?

MA: Il faut bien sûr juger chacun dans son contexte, n'est ce pas, selon les circonstances... J'admire les personnes qui sentent l'engagement en profondeur. Pour cette "déprophétisation" précisément, il ne s'est pas présenté de phénomènes semblables dans l'Eglise mexicaine... Il faut de plus tenir compte de la tâche énorme de l'Eglise d'ici face à la religiosité du peuple. Aucun peuple n'est aussi religieux que le peuple mexicain. La religiosité mexicaine n'est pas vide de contenu, par opposition par exemple à la religiosité brésilienne relevant en grande partie d'une religiosité – faudrait-il dire – africaine; au Mexique est présente une religiosité qui a un contenu – bien qu'il faille le rechercher – d'évangélisation. Evangélisation très superficielle qui souffre surtout en ce qui a trait à l'évangélisation des "indigènes", d'un très grave défaut: cette action de l'Eglise, déjà campée comme coloniale, et imbriquée au régime a causé un affaissement, d'un trait, de la culture indigène à l'arrivée des Espagnols.

Il n'y eut pas de dialogue entre l'Eglise et les cultures indigènes; quelques missionnaires comme Sahagun ont tenté de connaître les indigènes et l'on peut dire qu'il y eut d'autres exemples. Il faut tenir compte du fait que ce ne sont pas seulement les structures missionnaires qui ont tenté d'établir le dialogue avec ce qu'il restait de la culture indigène; l'on peut considérer qu'il y eut passablement d'essais de dialogue avec la culture indigène et c'est actuellement ce que l'on tente de faire à beaucoup d'endroits. Très méritoire est cet essai que tente l'archevêque de San Cristobal de Las Casas – à 70% indigène je crois – d'en venir à une véritable pastorale adaptée aux indigènes...

Q: Vous rentrez de Cuba et avez fait des déclarations qui aux yeux de plusieurs furent sensationnelles. Pouvez-vous nous parler de votre expérience cubaine?

MA: Avant tout, ce fut une expérience extraordinaire. J'ai dit qu'il fut heureux que j'aille à Cuba non pas comme invité de l'Eglise mais comme invité du ministère cubain de l'extérieur. J'ai eu, je crois, une perspective propre de l'oeuvre, de l'action de l'Eglise. De cette conversion profonde que l'Eglise de Cuba est en train de réaliser. Réellement, l'Eglise de Cuba est dans un processus de conversion, de pénitence pour les fautes commises...comme nous. Nous connaissons cela parce que l'Eglise mexicaine a dû opérer sa grande, sa profonde conversion en rapport avec la Réforme et en général avec la Révolution mexicaine.

Par là je n'affirme pas que j'accepte comme bénéfique tout ce qu'a fait la Révolution mexicaine ou la Réforme, non. Les révolutionnaires cubains eux-mêmes se montrent critiques à l'endroit de leur expérience; quelques-uns prétendent qu'à ce moment l'Eglise de Cuba exerce avant tout sa fonction critique. Parce que l'Evangile, évidemment, est critique de tout système humain, l'Evangile n'est pas au-dessus – en ce sens qu'il chevaucherait tous les systèmes humains qu'il prétendrait dominer – et ne peut pas accepter qu'il y ait un système humain absolu. A la vérité, aucun système humain ne conduit au paradis, nous n'acceptons pas le paradis sur terre... nous acceptons la maturation vers un paradis, mais un paradis métahistorique et non intrahistorique.

L'Eglise de Cuba, à l'heure actuelle, je crois, en est à ce moment de sa conversion et je crois qu'ils en sont conscients, plusieurs d'entre eux, je ne dis pas tous... J'ai rencontré les chefs ecclésiastiques de La Havane: l'archevêque Francisco Obes qui a étudié la sociologie et a une bonne préparation sous cet aspet et l'évêque auxiliaire Hebelio Ramos. Je peux dire qu'ils avaliseraient mon expression disant qu'ils sont en conversion.

Il y a naturellement des prêtres en contact principalement avec des fidèles qui appartiennent à la classe moyenne – la classe qui auparavant avait pu vivre autrement. Ces prêtres regrettent une autre position, ils ressentent des privations et souffrent de cette "égalisation" qui existe à Cuba. Je crois que ces prêtres doivent arriver à se convaincre que tout cela est plus chrétien. Non pas que je veuille dire que le christianisme exige une égalité parfaite mais le christianisme, oui, exige une justice parfaite, une justice qui fasse que des hommes, à l'aide d'autres hommes, puissent croître eux-mêmes.

Je qualifie de christianisme implicite ces actions que posent les révolutionnaires cubains. Le fait que tous mangent – en plus ou moins grande quantité – mais que tous puissent manger, ça m'apparaît du christianisme.

Le fait que tous les enfants, jusqu'à sept ans, puissent là recevoir un litre de lait quotidiennement. c'est, ici au Mexique, inimaginable (j'ignore ce qui en est au Canada). A Cuba tous reçoivent également, plus ou moins: et la médecine socialisée, tant chez les médecins que chez ceux qui sont traités, je crois que c'est du christianisme implicite; la profession ne sert pas à l'ascension personnelle (appât du gain) mais consiste réellement en un service pour tous.

Il en va de même de l'enthousiasme au travail; bien sûr, m'a-t-on dit, il y en a qui ne veulent pas travailler parce qu'il leur manque cet encouragement de l'avancement personnel, je le comprends, c'est pourquoi Cuba a dû adopter une loi contre la désertion du travail (vagancia). Evidemment cette mystique du travail au bénéfice de la communauté produit actuellement des résultats importants. En un mot, à Cuba j'ai été en présence d'une Eglise qui désire contribuer – et donner un sens – à la création de l'homme nouveau.

Q: A quoi attribuez-vous le fait qu'à Cuba, sur semaine, il y a une assistance moins nombreuse dans les églises? Y a-t-il une disposition qui empêche l'accès des fidèles à l'église...

MA: Avant la Révolution cubaine il y avait deux pour cent de pratiquants; à présent, m'a dit l'archevêque, il y en a un ou un et demi pour cent, ce qui ne fait pas une différence énorme... il peut se faire, selon les circonstances, dans l'un ou l'autre cas, que pour l'intégration dans les mouvements tels le Parti communiste ou l'Université, les étudiants soient "marginalisés" à cause de leurs convictions, et que s'ils se déclarent croyants il s'ensuive une certaine "margination", mais ceci n'est pas dans le système...

Q: En fait, ce n'est pas provoqué par une loi...

MA: Exactement. Il peut se faire que ce soient des réactions aux attitudes adoptées à certains moments par l'Eglise. Par exemple, il y eut un temps de prohibition du communisme, ce qui suivait la tradition des prises de position de l'Eglise en général, du Pape, de l'Eglise universelle – positions qui se modifièrent substantiellement à partir du Pape Jean XXIII qui dit qu'une chose est la pensée, les théories et autre chose l'action des hommes, leur attitude... et il faut collaborer avec les hommes. L'Eglise est convaincue, alors, qu'il faut collaborer avec les hommes sans qu'il soit nécessaire d'accepter leurs doctrines.

Il n'existe aucun empêchement d'aller à l'Eglise à Cuba. De plus, il peut se faire, m'a-t-on dit, que quelques-uns se rendent à l'église – ce sont des gens non liés à l'Eglise qui me le disaient – pour y trouver du réconfort, peut-être aussi un peu pour manifester leur opposition face au régime. Il existe encore une certaine méfiance, n'est-ce pas, il existe franchement un manque de confiance dans l'Eglise. C'est pourquoi je parlais de conversion, de la pénitence, de la purification que doit faire l'Eglise.

Q: La remise en question des diverses positions des secteurs religieux à l'intérieur même de l'Eglise n'affaiblira pas votre position?

MA: Tout au contraire, cela fait grand bien. Je me suis la fait grand bien. Je ne suis pas pessimiste à ce sujet; elle serait affaiblie (ma position) si l'on n'arrivait pas à prendre clairement conscience du fait que ce pluralisme, cette recherche où nous nous trouvons tous est bénéfique, nullement maléfique. Ceci n'est pas la destruction de l'Eglise, c'est un rajeunissement, à Cuba, au Canada, au Mexique comme partout ailleurs. Evidemment il y a affrontement mais je ne sais pas si vous vous rendez compte que les immobilistes cherchent un affrontement radical.

Ce sont eux qui se dénomment traditionnalistes et cherchent un affrontement qui produit des chocs très désagréables et donnent de l'Eglise une image de communauté à laquelle je n'aimerais pas appartenir... en revanche, ceux qui recherchent un renouveau – je le dis parce que c'est parmi eux que je me place – ne sont pas organisés; nous ne formons pas un groupe désireux de faire face aux autres ni une armée qui désirerait rallier le champ de bataille pour provoquer la déroute des autres.

C'est ainsi que ça s'est produit au Concile. Les évêques qui ne voulaient pas de renouveau étaient organisés et avaient même leurs publications. Un groupe d'environ 250 évêques, on le voyait, votaient toujours d'une certaine manière au Concile. En revanche nous autres nous n'étions par organisés et pouvions voter de la manière que nous voulions, a quelque moment que ce fut, selon notre conscience...

Enfin, salutations – si ces propos parviennent au Canada – à l'Eglise du Canada où j'ai de bons amis parmi les évêques et aussi quelques amis, peu nombreux mais des amis parmi les prêtres et aussi quelques laïcs ... ce fut un Canadien qui fit l'arrangement de la messe "panamericana" avec mariachis, qui ici attire beaucoup l'attention, c'est lui qui commença le travail et fit les travaux préparatoires...

De plus je suis heureux de l'attitude qu'a prise l'Eglise canadienne, la hiérarchie canadienne qui je croit reçut l'aide de prêtres et de laïcs qui se préparèrent au genre de représentation confiée aux évêques lors du Concile. L'Eglise canadienne fut celle qui marqua la démarche la plus avant-gardiste du dernier Synode. La seule chose que je regrette est qu'ils nous aient dérobé le grand délégué apostolique qu'ils ont là-bas, Mgr Guido DelMestri auquel je transmets mes salutations...

ARTICLE 130 de la Constitution politique des É.-U. du Mexique

En matière de culte religieux et de discipline externe, il incombe aux pouvoirs fédéraux d'intervenir en conformité aux lois. Les autres autorités oeuvreront comme auxiliaires de la Fédération.

Le Congrès ne peut pas dicter des lois établissant ou interdisant quelque religion que ce soit.

Le mariage est un contrat civil. Le mariage et les autres actes de l'état civil des personnes sont de la compétence exclusive des fonctionnaires et des autorités de l'ordre civil, dans les termes prévus par les lois et auront la force et la validité que lesdites lois leur attribuent.

La simple promesse de dire la vérité et de se conformer aux obligation contractées rend celui qui la fait sujet, advenant manquement à cette promesse, aux peines qu'établit la Loi à cet effet.

La Loi ne reconnaît aucune personnalité aux organisations religieuses dénommées Eglises.

Les ministres des cultes seront considérés comme des personnes qui exercent une profession et seront directement sujets aux lois adoptées à cet effet.

Les législatures des Etats auront uniquement la faculté de déterminer, suivant les nécessités locales, le nombre maximum des ministres des cultes.

Pour exercer aux Etats-Unis du Mexique le ministère de quelque culte que ce soit il faut être Mexicain de naissance.

Les ministres des cultes ne pourront jamais, lors d'une réunion publique ou privée constituée en assemblée ni lors de cérémonies du culte ou de réunion de propagande religieuse, faire la critique des lois fondamentales du pays, des autorités, en particulier ou en général, du Gouvernement; ils n'auront ni vote actif ni vote passif, ni le droit de s'associer à des fins politiques.

Pour consacrer au culte de nouveaux locaux ouverts au public il faut un permis du ministère de l'Intérieur (Secretaria de Gobernacion), après audition préalable du Gouvernement de l'Etat. Dans chaque temple il doit y avoir un préposé, responsable devant l'autorité du respect des lois sur la discipline religieuse dans ledit temple et des objets servant au culte.

Le préposé de chaque temple auquel se joindront dix voisins aviseront...l'autorité municipale de l'identité du temple auquel il est référé. Tout changement sera notifié par le ministre sortant, accompagné du nouveau ministre et de dix autres voisins.

L'autorité municipale, sous peine de destitution et d'une amende allant jusqu'à mille pesos pour chaque cas, veillera au respect de cette disposition; sous peine de la même amende (l'autorité municipale) tiendra un registre des temples et un autre des préposés (encargados). De tout permis pour ouvrir au public un nouveau temple et de tout changement de préposé, l'autorité municipale donnera un avis à la Secretaria de Gobernacion par voie du gouverneur de l'Etat. A l'intérieur des temples on pourra recueillir des dons dans des objets meubles.

Les publications périodiques à caractère confessionnel, que ce soit dans leur programme, par leur titre ou simplement dans leurs tendances ordinaires, ne pourront pas commenter les faits politiques de la nation ni informer sur les gestes des autorités du pays ou de particuliers qui soient directement reliés au fonctionnement des institutions publiques.

Demeure strictement interdite la formation de quelque genre que ce soit de formations politiques dont le titre comporte un mot ou une indication quelconque les reliant à une confession religieuse. On ne pourra tenir dans les temples des réunions à caractère politique.

Un ministre du culte ne pourra pas hériter pour soi-même, ni par personne interposée ni recevoir sous aucun titre un immeuble occupé par quelque association de propagande religieuse, ou à fins religieuses ou de bienfaisance. Les ministres des cultes ont une incapacité légale à devenir héritiers, par testament, des ministres du même culte ou d'un particulier avec lequel ils ne seraient pas parents jusqu'au quatrième degré.

Les biens meubles et immeubles du clergé ou des associations religieuses seront régis, quant à leur acquisition par des particuliers, aux dispositions de l'article 27 de la Constitution.

Les procès pour infraction aux dispositions antérieures n'auront jamais valeur légale (de précédent).

2,000 bourses du Conseil de recherches

OTTAWA (PC) – Le Conseil national de recherches du Canada a accordé 1,921 bourses post-grade et 165 bourses post-doctorat en 1972-73, représentant un montant d'environ $9,500,000.

Des 1,921 bourses post-grade accordées, 1,867 seront versées à des universités canadiennes et 54 à des universités étrangères.

La valeur annuelle de ces bourses est de $3,800 tandis que les bourses post-doctorat sont de $7,400 par année pour les célibataires ou personnes mariées sans enfant et de $8,600 pour les boursiers mariés ayant des enfants.

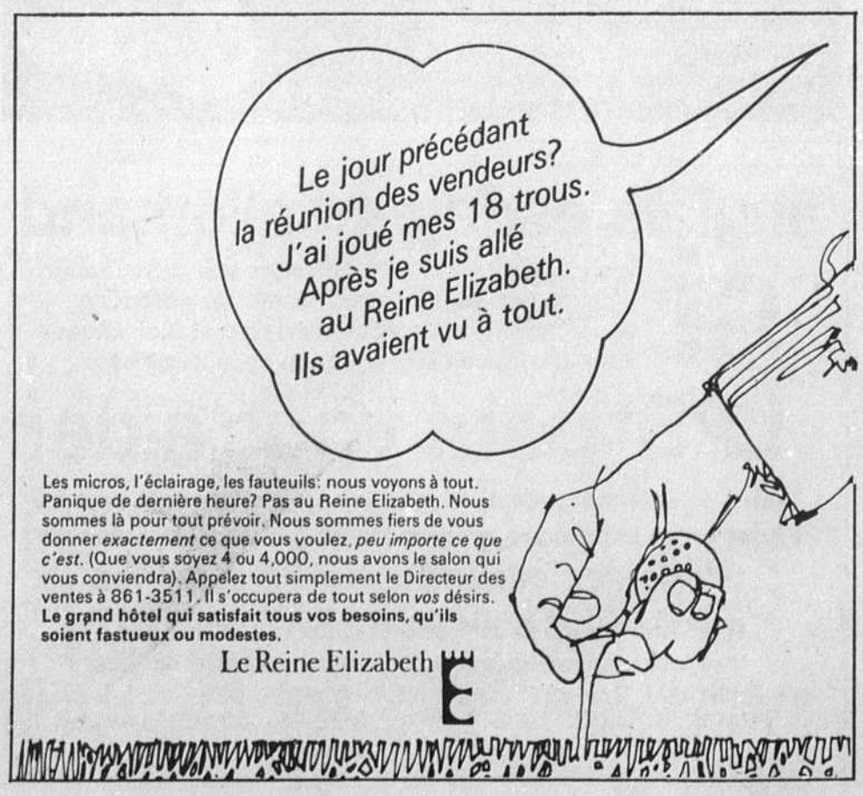

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi 6 avril 1972

De moins en moins d'immigrants choisissent de venir au Québec

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA – Le Québec est de moins en moins la terre d'élection de l'immigrant et le nombre d'étrangers qui s'établissent au Canada, bien qu'il soit à la baisse depuis quelques années, est davantage constitué de gens de couleur.

Ces conclusions se dégagent des statistiques de l'immigration canadienne des quatre dernières années.

Autre constatation: le nombre d'immigrants venant des pays francophones a régressé considérablement durant ces quatre années. C'est ainsi, par exemple, que le Canada qui avait accueilli 8,184 Français en 1968, n'en recevait que 5,549 en 1969, 4,410 en 1970 et 2,966 l'an dernier.

Le Québec, la Saskatchewan et le Manitoba sont les seules provinces qui, compte tenu de la diminution générale de l'immigration au cours des quatre dernières années, n'ont pas réussi à attirer un pourcentage d'étrangers plus élevé.

Le Québec qui avait accueilli 19.5 pour cent ou 35,481 des 183,974 immigrants arrivés au Canada en 1968, n'en a obtenu que 15.7 pour cent en 1971, c'est-à-dire 19,222 des 121,900 Néo-Canadiens.

Fait intéressant: la Colombie-Britannique, troisième parmi les provinces, après l'Ontario et le Québec, où afflue le plus grand nombre d'immigrants, a accueilli 18,017 Néo-Canadiens l'an dernier, soit 15.5 pour cent du total des immigrants arrivés au Canada.

En 1968, sur chaque millier d'immigrants entrant au Canada, 522 s'établissaient en Ontario; 196 au Québec, 122 en Colombie-Britannique, 71 en Alberta; 49 au Manitoba; 19 en Saskatchewan; 10 en Nouvelle-Ecosse; cinq au Nouveau-Brunswick; cinq à Terre-Neuve; et un à l'Ile du Prince-Edouard.

En 1971, ces chiffres étaient: 527 en Ontario, 157 au Québec, 155 en Colombie-Britannique; 71 en Alberta, 43 au Manitoba, 14 en Nouvelle-Ecosse, 11 en Saskatchewan, huit au Nouveau-Brunswick, six à Terre-Neuve et un à l'Ile du Prince-Edouard.

Au cours de la période étudiée, le nombre d'immigrants provenant de l'Europe a considérablement diminué, passant de 120,702 en 1968, à 86,969 en 1969, à 75,609 en 1970 et 52,031 l'an dernier.

Parmi les principaux pays européens pourvoyeurs d'immigrants, seul le Portugal continue à envoyer au Canada un nombre de plus en plus immportant de ressortissants. En 1968, 7,736 Portugais; sont venus s'établir au Canada et 9,157 en 1971.

Quant aux étrangers venant des pays d'Asie, ils sont aussi de plus en plus nombreux. Leur nombre qui se chiffrait par 21,686 en 1968, a atteint 22,171 en 1971.

Quelque 4,180 Philippins sont arrivés au Canada en 1971 contre 2,678 en 1968; et 5,313 personnes sont venues de l'Inde, l'an dernier, comparativement à 3,229 en 1968. Pour ceux venant de la Corée du Sud et du Japon, les chiffres correspondants sont respectivement 1,-119 et 850, et 883 et 693.

Les Amériques du Nord et centrale ont également fourni un nombre accru d'immigrants au Canada, notamment les Etats-Unis, la Jamaïque, Trinidad et Tobago ainsi que Haiti.

Le nombre d'immigrants provenant des Etats-Unis a ainsi passé de 20,422 à 24,366 durant ces quatre dernières années; ceux venant de la Jamaique, de 2,886 à 3,903; de 2,419 à 4,419.

Quant aux Haitiens, 444 sont venus s'établir au Canada en 1968 et 989 en 1971.

On constate aussi une augmentation progressive des immigrants provenant de l'Amérique du Sud, leur nombre passant de 2,693 à 5,058. La grande partie d'entre eux étaient des Guyanais, des Péruviens et des Chiliens.

Enfin, l'immigration venant de l'Océanie et des îles océaniques, bien que toujours minime, a toutefois progressé, passant de 320 à 874 entre 1968 et 1971.

M. Gilbert Rondeau

La querelle créditiste est l'oeuvre d'un petit groupe

OTTAWA (PC) – Le président national du Crédit social, M. Gilbert Rondeau, est d'avis que la querelle au sein de la section ontarienne du parti n'est l'oeuvre que d'un petit groupe sans grande importance et que l'ordre reviendra rapidement.

Il a laissé entendre, par ailleurs, que l'exécutif dirigé par le Dr James McGillivray, ex-candidat à la direction du parti contre M. Réal Caouette, est celui reconnu par les plus hautes autorités créditistes.

M. Rondeau a émis des doutes, toutefois, sur la légalité de l'exécutif même du Dr McGillivray.

Il a déclaré, hier au cours d'un entretien, qu'il vérifiera certains papiers avant de se prononcer sur le statut du groupe dirigé par M. McGillivray.

Le député de Shefford aux Communes commentait ainsi la division qui a éclaté, en fin de semaine dernière, au sein du Crédit social, section de l'Ontario.

Quelque 70 délégués au congrès, divisés entre membres réguliers du CS et de la Société Edmund Burke, d'extrême-droite, se sont réunis samedi à Barrie et ont élu un exécutif parallèle à celui déjà existant.

Les difficultés ont surgi quand le Dr McGillivray, qui est également président du parti en Ontario, a déclaré que tous les membres de ce groupe baptisé "Garde occidentale" ne seraient pas admis à suivre les débats à huis clos.

Il appartiendra, en dernier ressort, à l'exécutif national, présidé par M. Rondeau, de décider quel est l'exécutif ontarien valide.

Tina se gratte la tête et semble se demander ce que signifient les singeries que font ces trois garçons de l'Ottawa Boys' Club. Tina, un singe africain de la Valley Game Farm, se trouvait parmi la quarantaine de bêtes qui ont rendu visite aux membres du club à l'occasion d'une journée des animaux favoris. Les trois jeunes qui ont adopté les poses classiques sont Ronny Ahern, âgé de 7 ans, Luigi Manoni, 11 ans, et Bruce Middleton, huit ans. (Téléphoto CP)

Un budget déficitaire au N.-Brunswick

FREDERICTON (CP) – Le gouvernement progressiste conservateur du Nouveau-Brunswick a déposé hier à l'Assemblée législative un budget déficitaire de $47.8 millions, pour l'exercice 1972-73.

En annonçant des dépenses de $588 millions contre des revenus de $540 millions seulement, le ministre des finances, M. Jean-Maurice Simard, a souligné à la Chambre que la dette cumulative de la province avait ainsi atteint le montant record de $435 millions.

Le gouvernement du premier ministre Richard Hatfield consacrera 60 pour cent de son budget aux secteurs de l'éducation et des affaires sociales. Le fonctionnement de ces deux seuls ministères coûtera $320 millions, tandis que la mise de fonds prévue est de $32 millions.

Le ministre des finances a par ailleurs indiqué que la participation financière du gouvernement fédéral pour l'exercice financier 1972-73 sera portée de $94 à $110 millions. Cette contribution équivaut à un cinquième des revenus du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement a déjà commencé à recueillir les revenus additionnels que lui procurera une augmentation de taxes aux chapitres des droits de successions et des objets de luxe. Il s'agit là de la seule augmentation de taxes prévue pour 1972-73.

Un inc dent pour le moins irrégulier est venu marquer le dépôt des prévisions budgétaires du gouvernement en Chambre. Le ministre des finances a dû retarder d'au moins deux heures la présentation du nouveau budget. Les documents accordant les crédits nécessaires à la Reine ne portaient pas la signature du lieutenant-gouverneur de la province, M. Hédard Robichaud. Des agents de la Sûreté furent dépêchés par avion et automobile à la résidence du lieutenant-gouverneur, à Caraquet, 175 milles au nord de Fredericton.

Une conférence de trois jours

Les hommes d'affaires rencontreront des membres du cabinet fédéral le 17

OTTAWA (PC) – Plusieurs membres du Cabinet fédéral s'adresseront à un cinquantaine de personnalités internationales du monde des affaires, au cours d'une conférence de trois jours, qui débutera à Ottawa le 17 avril.

Selon un porte-parole gouvernemental, le premier ministre Trudeau et une vingtaine de ses ministres assisteront aux diverses sessions, qui se tiendront au Centre des conférences du gouvernement, soit l'ancienne gare Union qui a été transformée en salles de réunions et de réceptions.

La rencontre a été préparée par un organisme privé, Business International Executive Services, de New York. Le gouvernement a offert ses locaux, vu l'importance des participants que la conférence rassemblera.

Cette conférence a été convoquée il y a plusieur mois et sa tenue n'a pas été particulièrement prévue de façon à suivre de peu la visite que le président américain, M. Nixon, doit effectuer à Ottawa, du 13 au 15 avril.

La réunion des hommes d'affaires se déroulera du 17 au 19 avril.

Le porte-parole a précisé que la conférence n'avait aucun rapport avec l'annonce prochaine de la nouvelle politique gouvernementale sur les investissements étrangers dans l'industrie canadienne. D'ailleurs, la date de publication de cette nouvelle politique n'a pas encore été fixée.

Le groupement Business International se réunit chaque année dans un différent pays. Il est venu pour la dernière fois au Canada en 1963. L'an dernier, il était allé en Russie.

Le porte-parole a souligné que la conférence n'avait point choisi la propriété étrangère comme sujet précis de discussion. Il sera plutôt question des politiques gouvernementales sous tous ses aspects.

Le gouvernement considère cette réunion comme assez importante, a-t-il ajouté. "C'est une occasion pour le gouvernement de présenter ses politiques à beaucoup de gens qui doivent être informés."

On prévoit que les 60 grands participants seront des dirigeants de puissantes corporations multinationales, faisant affaires au Canada et dans d'autres pays, dont le siège social est aux Etats-Unis.

Les Canadiens peuvent participer à cette conférence et il est possible que certains représentants de compagnies internationales, ayant leur centre au Canada, soient présents.

Selon les dernières informations, la déclaration gouvernementale sur sa politique à l'égard de la propriété étrangère ne serait pas encore rédigée. Il faudra aussi allouer un certain temps pour permettre sa traduction et son impression.

L'an dernier, des fuites avaient permis à une revue, Canadian Forum, de publier les grandes lignes du rapport Gray.

Cette ébauche, qui a dû être rédigée à nouveau, par larges tranches, suggérait la création par le gouvernement fédéral d'une agence de filtrage des investissements étrangers, afin d'empêcher une érosion inquiétante du contrôle de nos industries par des Canadiens.

Le porte-parole gouvernemental a dit qu'il ne prenait pas le risque de suggérer une date pour la publication de cette politique.

Sir Rudolf a jeté sa machine à rire

NEW YORK (PA) – A 70 ans, sir Rudolf Bing, qui doit quitter à la fin de la saison son poste d'administrateur du Metropolitan Opera, déclare qu'il a jeté sa machine à rire. Et même si certains le considèrent comme un tyran, lui-même se trouve considérablement radouci.

La fameuse machine à rire de sir Rudolf fonctionnait à chaque fois qu'un chanteur entrait dans les bureaux de l'administrateur pour demander une augmentation.

"C'était une belle chose, a déclaré mardi sir Rudolf au cours d'une entrevue. Mais la pile s'est épuisée. Elle ne fonctionne plus et j'ai dû la jeter."

A l'été, le Met doit négocier avec 14 syndicats représentant ses employés et comme le dit Rudolf, "les augmentations ne font plus rire de nos jours."

Il y a trois ans, les négociations avaient atteint une impasse et le Met avait ouvert ses portes après Noël plutôt qu'à la mi-septembre.

"C'est pourquoi quand on m'a demandé, il y a un an, de rester en place un an ou deux, j'ai refusé avec regret. Je ne pouvais plus affronter cette situation."

Le poste d'administrateur du Met sera assumé par M. Goeren Gentele, qui administrait l'Opéra royal de Stockholm.

Rendez-vous à Churchill Falls

CHURCHILL FALLS, Terre-Neuve (CP) – MM. Trudeau, Bourassa et Moores assisteront aux cérémonies qui marqueront, les 16 et 17 juin, l'inauguration des aménagements hydroélectriques de Churchill Falls.

Les barrages, construits au cours des six dernières années au coût de $950 millions, se classent parmi les plus importants au monde.

Tout a bien marché à Sherbrooke, M. Boutet?

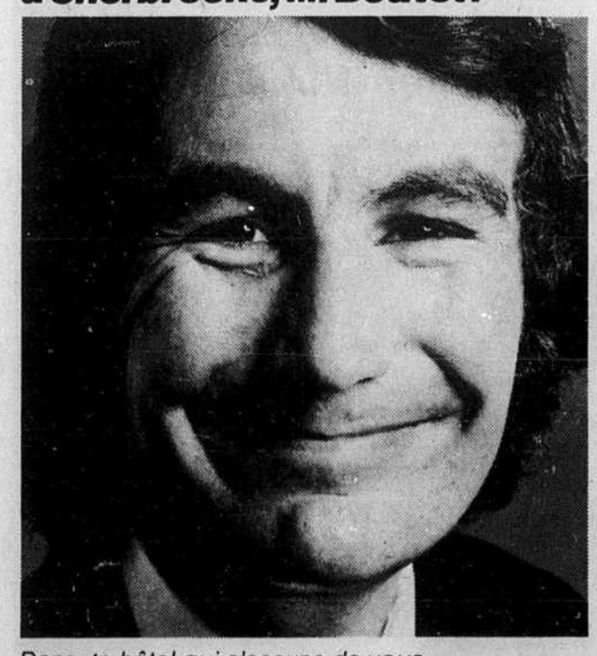

Dans un hôtel qui s'occupe de vous, vous pouvez voir à vos affaires à tête reposée. A Sherbrooke, c'est l'hôtellerie **Le Baron.**

Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 866-3048.

CP Hôtels

Minute!

Prends donc une bonne Player's Filtre

John Player & Sons
division de: Les Produits Imperial Tobacco Ltée.

arts spectacles

À l'OSM

Un parfum subtil qui fait illusion...

par Jacques Thériault

A l'avant-scène, d'un côté comme de l'autre, on avait élevé deux superbes monticules de fleurs. En pénétrant dans la salle Wilfrid-Pelletier, un parfum subtil vous caressait délicieusement les narines... Et puis, en apercevant les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Montréal, vous vous disiez: "Et si cette soirée était différente des autres"! Mais oui, pourquoi pas?

Enfoncé dans votre fauteuil, vous attendiez impatiemment que Franz-Paul Decker fasse son entrée, en roulant votre programme entre vos mains. Mais subitement, vos rêves les plus chers se sont écroulés avec l'attaque de la "Symphonie no. 40 en sol mineur" de Mozart. Ce n'était pas vraiment à une fête que vous étiez convié, mais à un enterrement que le directeur musical de l'OSM a présidé magistralement. Les tempos étaient si lents qu'on se demandait vraiment si l'exécution du "Requiem allemand" de Brahms avait été annulée. Ici, des phrases distendues à se rompre, comme des gros élastiques éventés; là, interventions en brouhaha des cornistes qui ne semblent pas trop comprendre ce qu'on leur demande. Imperturbable, Decker ne se laisse pas impressionner. Oui, c'est ça: il est en quête de la sublime poésie mozartienne, et peut-être qu'il la cherche encore. Allez voir dans les coulisses de la salle Wilfrid-Pelletier: j'ai perdu patience... Car, en y réfléchissant, je me suis convaincu qu'il était en train de nous faire croire qu'on pouvait traiter la grande symphonie en sol mineur comme les premières symphonies que Mozart a écrites sous l'influence de Jean-Chrétien Bach.

La traduction du "Requiem allemand" de Brahms n'a pas été non plus un modèle de transcendance. On avait réuni beaucoup de monde sur la scène, mais le coeur n'y était pas. Comme si un bataillon de soldats décidait d'attaquer un village sans arme et sans chef. Enfin, on apercevait Decker sur le podium, mais cela n'a pas empêché ces masses sonores imposantes d'avoir du mal à se retrouver.

A cette occasion, René Lacourse avait réuni le choeur de l'OSM, les chanteurs de Sainte-Thérèse et du cegep Lionel-Groulx, ainsi que le choeur des Disciples de Massenet. Plus particulièrement dans les troisième et sixième partie de cette oeuvre basée sur la liturgie catholique, on a senti un travail de préparation mené avec un maximum de soin. Même si les envolées n'ont pas toujours été d'une égale ferveur. Même si les voix ont "craqué" dans l'éclatant fortissimo de la deuxième partie. Même si les ténors ont été plus faibles. Il suffisait tout au plus de prendre vraiment les choses en main, d'avoir l'oreille un peu plus attentive pour pallier à la situation. Mais encore là, Decker s'est contenté de le dire avec des fleurs.. sans penser que les bonnes odeurs n'arriveraient jamais à satisfaire les oreilles.

En ce qui concerne les solistes, le soprano Colette Boky et le baryton finlandais Tom Krause se sont acquittés des parties vocales qui leur revenaient avec compétence, sinon avec toute la présence souhaitée. Et les musiciens de l'orchestre? "Un peu nous", comme l'a fait remarquer un auditeur à sa compagne en quittant la salle. Et remarquez que je n'ai pas entendu les réflexions de tous ceux qui ont quitté avant la fin: j'ai seulement vu la tête qu'ils faisaient...

L'affaire Soljenitsyne

MOSCOU (AFP) – La publication lundi matin par le New York Times et par le Washington Post d'une interview d'Alexandre Soljenitsyne et le refus signifié mardi par les autorités soviétiques d'accorder un visa à M. Karl Ragnar Gierow, qui devait lui remettre les insignes du prix Nobel, ont pris à Moscou l'ampleur d'une véritable affaire.

Les tenants et les aboutissements de cette affaire sont loin d'être clairs. Une série de circonstances troublantes est en effet survenue depuis deux semaines. D'une part, la mise en circulation, le 21 mars, d'une lettre attribuée à l'écrivain et adressée au patriarche de Moscou, dénonçant sa passivité devant l'athéisme officiel peu avant l'annonce du voyage du président de l'Académie suédoise, d'autre part, la publication de l'interview de Soljenitsyne à des journaux américains suivie du refus officiel notifié mardi.

Deux explications sont prudemment avancées à Moscou. Selon la première, les autorités soviétiques auraient intentionnellement fermé les yeux sur la rencontre de l'écrivain avec les journalistes américains. Depuis deux ans, nombreux sont les journalistes occidentaux qui, par tous les moyens, ont essayé en vain de rencontrer l'auteur du "Premier Cercle". Un journaliste danois, qui fut l'un des plus assidus, fut même expulsé à la fin de 1970. Il se pourrait donc que les autorités soviétiques aient volontairement laissé l'écrivain rencontrer les journalistes américains, afin de justifier ensuite implicitement leur refus de mardi par la publication de l'interview dont elles rendent ainsi Soljenitsyne lui-même responsable.

D'autre part la nationalité américaine, des auteurs de l'interview pourrait permettre aux Soviétiques de répondre indirectement à la presse américaine qui dénonce périodiquement le manque de liberté de ses correspondants à Moscou.

A cette interprétation s'oppose celle de ceux qui pensent que Soljenitsyne a sciemment ruiné, par cet interview, ses chances de recevoir les insignes du Nobel, sachant qu'il renforcerait ainsi sa popularité et apporterait la preuve indirecte de la véracité des brimades qu'il dénonce dans son interview ainsi que des répressions dont il fait état dans son oeuvre.

C. Lomez à la Butte

Céline Lomez se produira en spectacle à la Butte à Mathieu, samedi le 8 avril prochain. Plus exigeante que jamais, tant dans la présentation scénique que strictement vocale, elle s'est entourée d'une équipe dynamique qui veillera à ce que son nouveau tour de chant soit un succès.

Les spectacles auront lieu à 21h. et 23 h.

"L'aventure..." ouvrira Cannes

PARIS (AFP) – Le dernier film de Claude Lelouch "L'Aventure, c'est l'aventure" avec notamment Jacques Brel et Lino Ventura ouvrira officiellement le festival de Cannes 1972, le 4 mai prochain.

Le film, présenté hors compétition en la soirée inaugurale pourra également être vu au même moment dans 13 salles de cinéma parisiennes.

A Cannes, l'équipe au complet du film entourera le metteur en scène de "Un Homme et une femme" (qui reçut le Grand Prix du festival), Jacques Brel et Lino Ventura – pour la première fois au festival –, Charles Denner, Charles Gérard, Johnny Halliday...

Un autre film très attendu sera ensuite présenté hors compétition à Cannes; "Romas Roma", dernière oeuvre de Federico Fellini."

SALLE RESNAIS 14 ANS
L'éveil de la sensualité chez une adolescente.
un film EASTMANCOLOR de NINA COMPANEEZ
FAUSTINE et le Bel Eté
élysée 35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN 18 ANS Adultes
"Machiavelique" – FRANCE-SOIR
"Une machination diabolique" – LE FIGARO
LA RUPTURE EASTMANCOLOR
Un film de CLAUDE CHABROL
Stéphane AUDRAN Jean-Pierre CASSEL

POUR TOUS
"L'orphelin à la Voix d'or"
Heintje COULEURS
aussi LES MARIÉS DE L'AN DEUX
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

PROPOSÉ POUR 8 PRIX DE L'ACADÉMIE
BILLETS RÉSERVÉS EN VENTE TOUS LES JOURS de 12.30 P.M. à 9.30 P.M.
MATINÉES - Mer. 2 p.m., Sam. 1.30 p.m. $3.00
Dimanche 2 p.m. $4.00
MATINÉES SUPPLÉMENTAIRES 3 avril au 7 avril inc. à 2 p.m. $3.00
PRÉ-SOIRÉE - Samedi 5 p.m. $4.00
SOIRÉES - Lun. au ven. inc. 8 p.m., Sam. 9 p.m., Dim. 7.30 p.m. $4.00
Toutes les cartes de l'Âge d'Or acceptées en Matinée (dimanche exc.) $1.50
Billets valables seulement au moment de l'achat.
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
À L'ÉCRAN AUJOURD'HUI 2h. et 8h.
PLACE DU CANADA
861-1431 VIA CHATEAU CHAMPLAIN

TOI ET TES NUAGES
d'ERIC WESTPHALL
avec
NATHALIE NAUBERT MONIQUE MERCURE
DONALD PILON PAUL GUEVREMONT
mise en scène: PAUL BUISSONNEAU
A COMPTER DU 9 MARS
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS – 845-7277

PLANETARIUM DOW
Les petits hommes Verts
RENSEIGNEMENTS 872-4210
ville de montréal

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR JEUDI 6 AVRIL de Maurice Pialat (en français)
7:00 L'ENFANCE NUE Michel Tarrazon, René Thierry
de Cy Howard
9:30 LOVERS AND OTHER STRANGERS Bonnie Bedelia, Michael Brandon, Gig Young, Bea Arthur
DEMAIN VENDREDI 7 AVRIL
7:00 FLASTAFF (v.o. s.-t. fr.)
9:30 THE BOYS IN THE BAND
MINUIT : JOE COCKER : MAD DOGS & ENGLISHMEN
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

CE SOIR 7:30, 9:30 TOUS
MARX BROS. FESTIVAL
7:30 9:30
4 HORSE FEATHERS – ce soir et ven.
5 DUCK SOUP – 8-9-10 avril
6 NIGHT AT THE OPERA – 11-12 avril
7 A DAY AT THE RACES – 13-14 avril
8 AT THE CIRCUS – 15-16 avril
9 GO WEST – 17-18 avril
10 THE BIG STORE – 19-20 avril
verdi 5380 St-Laurent 277-3233
Samedi et Dimanche (8 et 9 avril) à 1h.30 (13h.30) ne manquez pas: "L'HEURE DES BRASIERS"

"COMMENÇANT DEMAIN VENDREDI"
APRÈS LES OISEAUX VOICI "LES RATS" QUI SÈMENT LA TERREUR ! 14 ANS
EN FRANÇAIS EN COULEUR
WILLARD
WILLARD avec BRUCE DAVISON • SONDRA LOCKE
COMMENCE OÙ VOS CAUCHEMARS FINISSENT !
2e film OMAR SHARIF ET MICHAEL CAINE DANS "LA VALLÉE PERDUE" EN COULEUR
MONTROSE 3180 Bélanger 722-0302

La CASANOUS boite overground
"LE CALVAIRE DE LOUP ARDENT"
Procès underground pour les cultivateurs de pot
2ième partie, les 6, 7 et 8 avril
Spectacles à 22h. 30
Premier arrivé, premier servi
485 ouest, Sherbrooke (coin Aylmer)
521-1945/844-3691
Les merc. : "Jazz Libre du Québec"

STUDIO B MARIA CALLAS
"UNE GRANDE TRAGÉDIENNE POUR UNE SUPERBE TRAGÉDIE" — Le Monde
POUR TOUS
UN FILM DE PIER PAOLO PASOLINI
Couleur 3e Sem.
7:30 9:40
MEDEA
ITALIEN, S.T. FRANCAIS
STUDIO A LE DERNIER FERNANDEL Couleur
POUR TOUS
3e Sem.
HEUREUX QUI COMME ULYSSE...
de HENRI COLPI
chanson-titre de GEORGES BRASSENS
METRO CHAMP DE MARS
FACILITÉ DE STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE
Les Cinémas du Vieux Montréal
Librairie St-Paul (Place Jacques Cartier) 861-7863

MAX PECAS
JE SUIS UNE NYMPHOMANE 18 ANS Adultes 3e sem
avec SANDRA JULIEN COULEURS
UN EXPOSÉ TROUBLANT
2e FILM Oui, ou non.. Oui sait?? TROP 'MIGNON' POUR L'ARMÉE
Michael Green Larry Casey Kevin Coughlin
M.M. sem. 1.00 4.15 7.35
Pigalle Sem. 10.15 1.25 4.40 8.00
TEL. 842-8264 TEL. 866-2774
Midi-Minuit Pigalle

une chasse à l'homme impitoyable 14 ANS
L'ALBATROS
un film de JEAN-PIERRE MOCKY
AVEC Marion Game • Paul Muller
EN COULEUR
L'ALBATROS 1.15, 3.30, 5.30, 7.40, 9.45 Dernière rep. complète 9.30
IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102
PLACE Des ARTS

UN NOUVEAU GROUPE EXPLOSIF... TOUS GAGNANT DE LA BATAILLE DU RIRE !
LES CHARLOTS
LES BIDASSES EN FOLIE
UN FILM DE CLAUDE ZIDI
avec JACQUES DUFILHO
couleur
ENFANTS MOINS DE 16 ANS 50¢
CINEMA LE PARISIEN
LES BIDASSES 11.05 - 1.10 - 3.15 5.30 - 7.45 - 10.00
MC GILL Dern. Rep. Compl. 9.20

2e sem 3e sem
2 GRANDS FILMS DE RUSS MEYER 18 ANS
QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE !
Version Française de FINDERS KEEPERS LOVERS WEEPERS !
CETTE SOIR D'AMOUR
Bobette BARDOT • Alain CAPRI • Annie BERN
1.00, 3.55, 6.55, 8.30
COULEUR
ELECTRA
STE-CATHERINE – AMHERST 522-9177

Pour tous
★★★!
HIGHEST RATING!" WANDA HALE, N.Y. Daily News
THE GO-BETWEEN
70
ALAN BATES
julie CHRISTIE
gagnant du grand prix du Festival de Cannes
SALLE HERMÈS 489-5559
5550 Sherbrooke w

"Viva Napoli"
THÉÂTRE ST-DENIS 7 au 23 avril
Opérette française de Francis LOPEZ, avec
RUDY HIRIGOYEN
HENRI GENES - YOLAND GUÉRARD
ANGELINA CRISTI - ARTA VERLEN
Les Grands Ballets Canadiens
Choeur dirigé par Marcel Laurencelle
Chef d'orchestre Alexandre VANDERDONCKT
Décors et costumes somptueux
Billets : dim. à ven. 8:30 p.m. $3.00, 3.50, 4.50, 5.50, 6.50
Samedis 8:30 p.m. $3.50, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00
Dim. mat. 2:30 p.m. $2.50, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00
En vente : Théâtre St-Denis; CCA 1822, ouest Sherbrooke (guichets sous-sol) ou par commande postale avec chèque, mandat Chargex; aussi agences Montréal et banlieues composer 932-2234.
Étudiants et Âge d'Or ($1.00) à CCA seulement
849-4211 — 932-2171

CINÉMAS FRANCE FILM
centre de cinéma st-denis
LYE 13 POUR TOUS
Louise Forestier Les Cyniques
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
chevalier
MON ONCLE ANTOINE POUR TOUS
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
pierrot
SERAPHIN
ET
Un homme et son péché POUR TOUS
5030, PAPINEAU 527-9131
METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27
bijou

SACCO & VANZETTI POUR TOUS
version Française
EN COULEURS
Sacco & Vanzetti vous fascinera.
Judith Crist NEW YORK MAG
C'est extraordinaire ! AUSSI REMARQUABLE QUE 'Z'
Bernard Drew, GARNETT NEWS SERVICE
avec RICCARDO CUCCIOLLA
Meilleure interprétation masculine et GIAN MARIA VOLONTE
71 FESTIVAL DE CANNES
FLEUR DE LYS 288-3303
CINÉMA DE PARIS 861-2996

Cinémas ODEON
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
dans un film de PHILIPPE LABRO
"SANS MOBILE APPARENT"
EN COULEURS
Ce soir 7:30 - 9:30
POUR TOUS
Me Laren
FILM DE JOHN G. AVILDSEN
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
JOE 2e MOIS
C'EST AUSSI L'AMERIQUE
Ce soir 7:30 - 9:30
18 ANS
Glenda Jackson
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES
EN COULEURS
FILM DE John Schlesinger
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
Ce soir 7:30 - 9.30
18 ANS
POUR TOUS
LOUIS DE FUNES YVES MONTAND
La FOLIE des GRANDEURS
couleurs
CHAMPLAIN 12:55 - 3:15 - 5:35 - 8:00 - 9:45
VERDUN OUVERT DES 6:20
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092
"Les diables" n'est pas un film pour tout le monde
18 ANS
2e MOIS FILM de KEN RUSSELL
LES DIABLES
EN COULEURS
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
Ce soir 7:30 - 9:30
Dès demain aussi à Verdun
couleurs
14 ANS
3e MOIS
LE DERNIER FILM DE SERGIO LEONE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
VERSION INTEGRALE
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
Ce soir 6:00 - 9:00

le carnet du gourmet

Quand les piscivores courent le poisson d'avril

par Renée Rowan

L'auteur de cette rubrique a couru le poisson d'avril. Il n'en regrette rien et le fait d'autant plus volontiers qu'il est membre de l'Association des gastronomes amateurs de poisson, groupe fondé en 1901 dans le but de développer par tous les moyens, en France et à l'étranger, le goût et la consommation de tous les produits de l'eau.

Comment ne pas aimer poissons et crustacés quand ceux-ci sont, comme l'autre soir, d'excellente qualité, tous frais, apprêtés et servis selon les règles de ce grand art qu'est la bonne table.

On avait même pour l'occasion fait venir tout spécialement de France, plus précisément du marché de Rungis, près de Paris, du turbot fraîchement sorti de la mer, ce suprême délice des piscivores, si rarement servi chez nous. Air France s'était chargée du transport pour assurer un maximum de fraîcheur.

Le septième dîner de l'AGAP s'est tenu, comme d'habitude, le premier lundi d'avril, au restaurant de fruits de mer bien connu de la rue MacKay. Chez Desjardins, dont le propriétaire, M. Albert Desjardins est président-fondateur du chapitre de Montréal de l'Association.

En amorce, étaient offerts à la gourmandise des convives des amuse-bouche variés: huîtres sur écaille, quiche lorraine, crevettes et, clou de la dégustation, les saucisses au poisson, une création du chef Michel Métivier et de M. Desjardins.

Bien sur, on ne nous en a pas dévoilé le secret, mais la composition ressemble à celle d'une quenelle de brochet qui serait parfumée à l'estragon. C'était servi au choix avec un beurre blanc, une sauce remoulade ou bordelaise. J'ai préféré les saucisses à leur naturel pour en savourer tout le goût. Cela pourrait bien devenir une spécialité du restaurant Desjardins.

Comme apéritifs furent servis un excellent Muscadet, le Pinot Chardonnay et le Clos de l'Abbaye.

Sur le coup de vingt heures, la brigade du maître d'hôtel, Georges Bassaraba, attendait les quelque trente invités qui prirent place à table sous l'oeil attentif de l'hôtesse, Mme Felicia Baiz.

Quel plaisir pour l'oeil que cette armée de fins verres en cristal, en rang de huit, placés devant chaque convive! Cela aussi fait partie des plaisirs de la bonne table.

L'empoissonnement a débuté avec la soupe du pêcheur breton, une soupe parfaitement réussie, relevée à l'ail, pas trop, juste assez pour ne pas tuer le goût du poisson. C'était servi avec le Fino-Manuel Fernandez.

Comme entrée, ce fut la truite fumée du Danemark. Comment se fait-il, ne put s'empêcher de s'exclamer Roger Champoux, qui avait été invité à commenter les mets, que dans un pays comme le nôtre, où la truite fait notre renommée, il faille aller en chercher ailleurs. Ce n'est pas par dépit, mais disons-le, cette truite n'avait rien de remarquable. Honnête tout au plus et joliment présentée.

A noter, avec ce service, non pas tant le vin servi que la bouteille en forme de poisson dans laquelle il se présente: le Bianco Antinori, italien bien sûr, un petit vin, mais sympathique. On l'offre à la clientèle de Chez Desjardins depuis déjà deux ans.

Et que dire du turbot de France, un poisson à la saveur très fine, à la chair blanche, un des plus savoureux. On nous l'a servi poché avec une sauce mousseline très légère et des asperges fraîches.

En fait, il était inscrit au menu après le homard thermidor, plat classique qui a fait la renommée de la maison. Pour ne pas nuire au goût délicat du turbot, on a décidé à la dernière minute d'invertir l'ordre des services. Heureuse initiative. Les vins d'accompagnement: le Château Tanesse, un Bordeaux blanc sec, et l'Aligoté, un autre très bon vin qui accompagne parfaitement le poisson.

J'allais oublier les pommes soufflées. Une petite merveille due à une erreur culinaire. C'était à Saint-Germain-en-Laye, à l'occasion de la visite d'un roi anglais, peut-être Edouard VII, un assidu de chez Maxime, à Paris. On devait servir des frites de la grandeur d'une pièce de monnaie. Croyant le roi arrivé, on procéda à la cuisson un peu trop tôt. On dut replonger les pommes de terre dans la friteuse et voilà que se produisit l'inattendu... elles se mirent à gonfler. C'est ainsi que parfois se créent les grands succès de la cuisine.

Nous avons appris que les pommes de terre du Québec ou de l'Ile-du-Prince-Edouard ne conviennent pas pour cette spécialité: elles se veulent pas gonfler. Il a fallu importer pour l'occasion des pommes de terre de Hollande.

Après la salade de chicorée et le plateau de fromages de France et du Canada servis avec un Grille-Cailloux, Bourgogne rouge très bienvenu à ce stade du repas, ce fut pour les gourmets (je serais tentée de dire pour les gourmands...) la tarte aux mirabelles flambée dans sa quintessence, une gourmandise qui en valait bien la peine.

Et selon la tradition de l'AGAP les piscivores ont fumé avant de se dire au revoir la pipe du pêcheur bourrée de tabac Prince Albert.

Comme vous le voyez, il n'est pas toujours désagréable de courir le poisson d'avril!

télévision

CBFT 2

9.55 Aujourd'hui à CBX
9.00 En mouvement
9.15 Conquête Américaine de l'Everest c
10.15 Le sac à malice
10.30 Saturnin
10.45 Tribule
11.00 Tous les trains du monde
11.30 Roquet belles-oreilles
12.00 Les compagnons de Jéhu
12.00 Boubou. c
1.30 Cinéma:
"Le petit garçon de l'ascenseur" (Conte – français – 1961)
3.00 Femme d'aujourd'hui. c
4.00 Bobino. c
4.30 Le Major Plum Pouding. c
5.00 Voyage au fond des mers. c
6.00 Le gourmet farfelu. c
6.30 Téléjournal. c
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Format 30
7.30 A communiquer
8.00 Hockey "Eliminatoires". c
10.30 Téléjournal. c
10.50 Nouvelles du sport. c
11.00 Les Enchanteurs. c
12.00 Cinéma:
"L'eau vive" (Drame – français – 1952)
1.30 Téléjournal

CFTM 10

8.30 Bienvenue CFTM. c
8.31 Les p'tits Bonshommes
9.00 Le 10 vous informe. c
9.15 Les Tannants de chez-nous. c
10.00 Pour vous mesdames. c
11.30 Supercar
12.00 Le 10 vous informe. c
12.15 Y'a du soleil. c
1.15 Ciné-jeudi:
"L'invincible cavalier noir" Aventures – Italien)
3.00 Banco... Banco. c
3.30 Marine Boy. c
4.00 Le cirque du capitaine. c
5.00 Patrouille du Cosmos. c
5.30 Studio 10. c
6.00 Madame est servie. c
7.00 Le 10 vous informe. c
7.25 Les commentaires de maître Marcel Faribeault. c
7.30 Cinéma Kraft:
"Le groupe" (Etude – Américain – 1966)
9.00 Sous mon toit. c
9.30 Mission impossible. c
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 La couleur du temps. c
11.15 En pantoufles:
"Le joyeux corsaire" (Aventures – Américain – 1951). c
12.45 Le "10" vous informe
12.50 Fin des émissions

CBMT 6

9.23 Standby Six. c
9.35 Mr. Dress-Up
10.00 Merchants in a changing land. . . c
10.30 Friendly Giant. c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame Street. c
12.00 Suivez la piste
12.30 Elwood Glover's Luncheon Date. . c
1.00 One o'clock Report
1.15 Standby Noon
1.30 The Galloping Gourmet. c
2.00 Paul Bernard Psychiatrist. c
2.30 Coronation Street
3.00 Take 30
3.30 The edge of night. c
4.00 Family court. c
4.30 Drop-in
5.00 Hi Diddle Day. c
5.30 Get Smart. c
6.00 Reach for the Top. c
6.30 Hourglass
7.30 In the Mood. c
8.00 Hockey night "Eliminatoires". . . c
10.30 TBA
11.00 The National. c
11.22 Viewpoint. c
11.30 Night Report and sport final
11.45 Ciné-six
"Kid Galahad" (Musicale – Américain – 1962). c
1.15 Final Report and weather

CFCF 12

7.15 Montreal Bulletin Board
7.30 University of the Air
8.00 Lucille Rivers Show c
8.10 Mornings news
8.30 Hercules
9.00 Magic Tom. c
9.30 Yoga. c
10.00 A Nice Mix. c
10.30 Green Acres. c
11.00 All about Faces. c
11.30 McGowan & Co. c
12.00 Matinee with Joe Van
"Beau Geste" (Drame – 1966). . . c
2.30 What's the good word. c
3.00 Another World. c
3.30 Anything you can do. c
4.00 The Dick Van Dyke Show
4.30 Lassie
5.00 Truth or consequences. c
5.30 Beat the clock. c
6.00 Pulse. c
7.00 Me and the Chimp. c
7.30 Longstreet. c
8.30 The Dean Martin Show. c
9.30 Here come the seventies. c
10.00 The Bold ones. c
11.00 The CTV National News. c
11.18 Pulse. c
12.00 Thursday night feature movie:
"A Degree of Murder" (Drame – 1968). c

cinéma

ALOUETTE: "Un enfant comme les autres" 12.50 - 2.55 - 5.00 - 7.05 - 9.10.
ARLEQUIN: "L'Apparition" 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
ATWATER: (Cinéma I) "The French connection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.25.
ATWATER: (Cinéma II) "X Y and Zee" 7.15 9.20
AVENUE: "A clockwork Orange" 2.00 - 4.30 7.00 - 9.30.
BERRI: "Les diamants sont eternels" 1.10 4.00 - 7.00 - 9.00.
BIJOU: "Un homme et son péché" 12.10 4.00 - 8.00 et "Séraphin" 2.02 - 6.01 - 9.57
BONAVENTURE: "Sweet bird of Aquarius" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
CANADIEN: "L'orphelin à la voix d'or" et "Les mariés de l'an deux"
CAPITOL: "Hot Rock" 12.20 - 2.10 - 4.00 5.50 - 7.40.
CHAMPLAIN: "La folie des grandeurs" 12.55 - 3.15 - 5.35 - 8.00 - 9.40.
CHATEAU: Voir Arlequin
CHEVALIER: "IXE-13" 12.35 - 2.45 - 5.00 7.20 - 9.40.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Last, Picture Show" 12.55 - 2.55 - 4.55 7.00 - 9.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Living Free" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
CINEMA DE PARIS: "Sacco et Vanzetti"
CINEMA V: "Tien toi bien après . . ." 12.00 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
CREMAZIE: "Love Story" 7.30 - 9.20
DAUPHIN: (Renoir) "Sans mobile Apparent" 7.30 - 9.30 (McLaren) "Joe, c'est aussi l'Amérique" 7.30 - 9.30.
ELECTRA: "Cette soif d'amour" 1.00 - 3.35 6.10 - 8.45 et "Qui s'y frotte s'y pique" 2.15 - 4.50 - 7.30 - 10.15.
ELYSEE: (Salle Resnais) "Faustine et le bel été" 7.30 - 9.30 (Salle Eisenstein) "La rupture" 7.30 - 9.30.
FESTIVAL: "Wr Mysteries of the organism" 7.30 - 9.30
FIEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
GREENFIELD I: Voir Alouette
GREENFIELD II: Voir Arlequin
SALLE HERMES: "The go-between"
IMPERIAL: "Raphael ou le débauché" 12.45 3.00 - 5.15 - 7.25 - 9.40.
JEAN-TALON: Voir Cinéma V
KENT: "Lady in the Tramp" 1.35 - 3.40 5.40 - 7.40 - 9.35 et "Bongo" 1.05 - 3.10 5.10 - 7.05 - 9.15.
LAVAL I: Voir Alouette
LAVAL II: Voir Arlequin
LONGUEUIL: "Lawrence d'Arabie" 12.30 4.10 - 7.55.
LUCERNE: "Patton" et "M.A.S.H." 7.00
LOEWS: "The Godfather" 9.30 - 12.30 - 3.30 7.00 - 10.15.
MAISONNEUVE: Voir Cinéma V
MERCIER: "Il était une fois dans l'ouest" 7.00 - 9.00.
MIDI-MINUIT: "Je suis une nymphomane" 2.30 - 5.50 - 9.10 - et "Trop Mignon pour l'armée" 1.00 - 4.15 - 7.35.
MONKLAND: "Kulte" 3.30 - 7.50 et "McCabe and Mrs. Miller" 1.20 - 5.20 - 9.50.
OUTREMONT: "L'enfance nue" 7.00 et "Lovers and Other Strangers" 9.30.
PALACE: "Cowboys" 12.15 - 2.25 - 4.35 - 9.00
PAPINEAU: Voir Alouette.
PARC: "Le diable est parmi nous" 6.30 - 9.40 et "Tout sur le rouge" 8.05.
PARISIEN: "Les Badas en folie" 10.30 -12.30 2.40 - 4.50 - 7.10 - 9.20.
PIERROT: "Mon oncle Antoine" 5.16 - 7.28 9.40.
PIGALLE: "Voir Midi-Minuit.
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof"
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Garden of Finzi-Continis" 12.35 - 2.15 - 4.00 - 5.40 - 7.35 - 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): "The concert for Bangla desh" 12.10 - 1.55 3.45 - 5.30 - 7.25 - 9.20
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Pot pourri" 12.00 - 2.40 - 5.20 7.55 - 10.15 et "Fanny Hill meets Dr. Erotico" 1.15 - 3.55 - 6.30 - 9.10.
RIVOLI: Voir Alouette
SAINT-DENIS: "Bora Bora" 12.50 - 3.54 6.39 - 9.42 et "La chair en feu" 2.20 - 5.24 8.28.
SEVILLE: "Mary Queen of Scots" 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.20 - 9.40.
SNOWDON: "Cabaret" 12.25 - 2.35 - 4.45 7.00 - 9.10.
VAN HORNE: "Such good friends" 1.20 - 3.30 5.20 - 7.20 - 9.40.
VENDOME: "Le diable est parmis nous" 1.00 3.05 - 5.15 - 7.20 - 9.35.
VERSAILLES: (salle bleue) Voir Alouette
VERSAILLES: (salle rouge) Voir Arlequin
VERDI: "Horse feathers" 7.30 - 9.30.
VERDUN: "Operation san Genero" 8.05 et "La folie des grandeurs" 6.20 - 9.50.
VIDEOGRAPHIE: "Le proces des Acadiens" 8.00
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "Heureux qui comme Ulysse..." 7.30 - 9.40.
STUDIO B: "Médée" 7.30 - 9.40.
VILLERAY: "Les Diables" 7.30 - 9.30
WESTMOUNT SQUARE: "Hospital" !'!) 3.30 - 5.05 - 7.05 - 9.10.
WESTMOUNT: "What's up Doc." 1.00 - 2.40 4.20 - 6.00 - 7.40 - 9.20.
YORK: "Nicholas and Alexandra" 8.30

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Octobre" de S.M. Eisenstein (URSS-1927) 7.30 et "Ecce Homo Homolka" de J. Papousek (Tchecoslovaquie -70) 9.30.

théâtre

ASSOCIATION ESPAGNOLE: (Casanous) "Le calvaire de Loup Ardent" 22h30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Philigne" P. Begin. 20h30 Tél: 523-1211.
THEATRE DE QUATSOUS: "Toi et les nuages" d'Eric Westphal 20h30.
LE PATRIOTE: Relâche.
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Les Bonnes" de J. Genet 20h30.
RIDEAU VERT: "Moi je n'étais qu'Espoir" de Claire Martin 19h.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: Relâche.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Ginette Reno 20h30.
SALLE MAISONNEUVE: "Demain matin, Montréal m'attend". Comédie musicale de M. Tremblay et F. Dompierre 20h30. Ladies' Morning Musical Club. Quatuor Amadeus 14h30.
SALLE PORT-ROYAL: "La note de service" de Vaclav Havel 20h15 par le T.-N.M.

Jazz à l'U.M.

Quand la musique l'emporte sur la parole

par Gilles Archambault

Vous trouvez peut-être qu'il est profondément indécent de faire le compte rendu d'un événement auquel on a été mêlé. Moi aussi figurez-vous. Ça ne m'empêchera pas cependant de vous dire que mardi soir se tenait au Centre Social de l'Université de Montréal la première de deux soirées d'information sur le jazz!

Organisée par la faculté de musique et par le service d'animation culturelle de l'Université, cette séance initiale devait présenter en un premier temps une audition commentée de disques de jazz suivie d'une séance d'improvisation collective. C'est exactement ce qui s'est passé, à la différence cependant qu'une heure avant le moment prévu les experts de l'information ont cédé le pas aux musiciens.

Le grand salon du centre social avait été transformé en une salle d'exposition vouée au jazz. Sur deux ou trois écrans on projetait des images fixes de musiciens, des modules se dressaient, on ne voyait partout que pochettes de disques, savants tableaux retraçant l'histoire du jazz, saxophones et trompettes pendus à quelque fil. Le coup d'oeil en valait la peine. Pour rehausser le tout, de puissants haut-parleurs diffusaient Charlie Christian, Count Basie, Duke Ellington, etc.

C'est dans cette ambiance que se déroulèrent les hostilités. D'un côté, assis sur des coussins, deux cents étudiants, à peu près; de l'autre, dans la même occupation, les "spécialistes", Pierre Leduc, Sayyd Abdul Al-Khabyyr, Nick Ayoub, Yves Préfontaine, Lee Gagnon et Richard Grégoire. Jamais hostilités ne furent plus douces, à la réalité. Les questions que l'on posa ayant trait surtout à l'origine du jazz, du blues, à l'improvisation, à la composition, etc. Un dialogue s'établit tout naturellement entre les participants et les animateurs. Un étudiant ayant mentionné le nom de LeRoi Jones, une tentative de politisation du débat s'amorça qui échoua rapidement. Les musiciens étant en majorité dans la composition des invités, on quitta l'histoire du jazz prestement pour aborder des problèmes d'exécution. Ce qui devait arriver arriva. On suggéra bientôt de jouer plutôt que de parler.

L'idée n'était pas mauvaise... Autour de Sayyd Abdul Al-Khabyyr et de Richard Grégoire, se groupèrent deux guitaristes, deux saxophonistes, deux flûtistes, un trompettiste, un trombonniste, un batteur, etc. Lorsque je quittai le centre social, vers minuit, tout ce beau monde "jammait" avec une ferveur qu'on ne retrouve pas toujours chez les professionnels. On reprend la même expérience, vendredi prochain, discussion, audition de disques; en boni, le sextette de Sayyd Abdul Al-Khabyyr (Nelson Symonds, guitare; Sadik Hakim, piano; Charles Biddle, contrebasse; Norman Villeneuve, batterie; et Dido, congas. Si vous hésitez encore, sachez que c'est gratuit et que l'on entend bien, cette fois, ne rien sacrifier de la période d'information.

Eddie Harris, c'est propre, propre, propre

Je l'ai déjà dit dans ces pages, Eddie Harris ne fonctionne pas à piles. C'est au saxophone électrique (110 ou 220) qu'il s'exécute depuis quelques années au grand dam da la plupart des critiques. Probablement attiré par les rumeurs bourassiennes de la baie de James, le Harris en question a envahi depuis lundi la forteresse de l'Esquire.

Je ne crois pas quant à moi que l'électricité apporte quoi que ce soit à l'invention de Monsieur Sax. Pas plus chez Sonny Stitt que chez Harris, deux adeptes de la musique par câble, assistons-nous à un enrichissement de la sonorité. La chaleur que l'on retrouve dans le saxophone ténor est perdue au profit d'une monotone et assourdissante pesanteur.

Lundi soir, au cours des deux représentations auxquelles j'ai assisté, Eddie Harris s'en est tenu au xaxophone électrique, ne se laissant pas tenter par la trompette, qu'il joue pourtant fort convenablement. Accompagné de son quintet régulier (Rufus Reid, contrebasse; Ronald Muldrow, guitare; Richard Abrams, piano; Bob Crowder, batterie), Harris a en scène une tenue assez austère. Il ne présente aucune des pièces qu'il interprète, ne se livre pas à des gentillesses abusives. Un spectateur lui demande-t-il sur un ton peut-être insolent, je ne saurais le dire avec cette certitude, de jouer un de ses morceaux favoris, qu'il le foudroie du regard et lui répond qu'il jouera ce qui lui plaira. Cette attitude me paraît parfaitement défendable face surtout à un public un peu bruyant comme l'était celui de l'Esquire, lundi. Même si l'on se nomme Eddie Harris et si l'on ne recule pas devant certaines concessions, on a droit au silence en cours d'exécution.

Lorsqu'il oublie certains clichés commodes, Eddie Harris est un saxophoniste compétent, puisant aux sources du hard bop et du soul music. Deux des thèmes qu'il a développés, lundi soir, réussissaient à faire oublier les limitations qu'il s'est même imposées par son option électrique. Si son jeu ne suscite pas chez moi d'enthousiasme délirant, celui de son pianiste, en revanche, me paraît très convainquant. Richard Abrams joue dans un style qui n'est pas sans rappeler celui de McCoy Tyner. Venant après un solo du saxophoniste, ces interventions semblaient d'une rare fraîcheur et d'une invention constante. Ronald Muldrow, quant à lui, joue la carte du soul avec conviction et lorsqu'il ne se contente pas de produire des riffs, mais qu'il développe véritablement une idée et il est à la hauteur.

Eddie Harris, en bref, ne m'a ni déçu ni surpris. Si son abondante discographie vous est connue, vous savez à quoi vous attendre. Il est "branché" à Montréal jusqu'au 8 inclusivement.

G.A.

Les retrouvailles : Salut à Chaplin !

NEW YORK (AFP) – Charlie Chaplin a officiellement célébré mardi soir ses retrouvailles avec l'Amérique et, avec douze jours d'avance, son 83ème anniversaire en compagnie d'un cortège de vedettes, la plupart de sa génération, ce qui donnait un certain air nostalgique et vieillot à ce "Salut à Charlot".

2,836 personnes avaient payé très cher leur place – entre 30 et 100 dollars – au Philharmonic Hall de New York pour assister à ce gala organisé par la Société cinématographique du Lincoln Center à l'occasion du bref séjour à New York de l'acteur. Cette cérémonie n'était d'ailleurs pas exempte de considérations financières puisque la Société du Lincoln Center cherchait ainsi à éponger une partie de son déficit.

Parmi le cortège de célébrités d'hier et d'aujourd'hui venues applaudir Charlie Chaplin et porter un toast de champagne – compris dans le prix – en son honneur, on retrouvait ses vieux amis de l'époque d'Hollywood: Lillian Gish en robe longue mauve, le chef d'orchestre Leopold Stokowski, son ex-épouse Gloria Vanderbilt qui, lundi soir, avait déjà donné un dîner pour fêter Charlot, et son mari Wyatt Cooper. Il y avait également Douglas Fairbanks junior, les tempes blanchies, le nez orné d'un bandage dû aux coups de soleil. Et puis il y avait la génération suivante: le metteur en scène Otto Preminger, l'écrivain Norman Mailer mais l'Hollywood d'aujourd'hui n'était guère représenté.

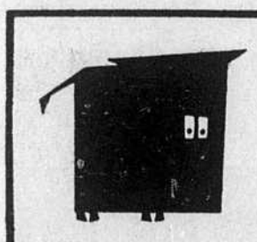
Au Bouillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél. 733-2125

CHIANTI
Votre restaurant italien
5016 boul. Décarie (Au sud de Queen Mary) Stationnement intérieur gratuit
RÉSERVATIONS: 486-7805

Tél.: 523-2858

le Cocher RUE BERRI
BOUL. ST-JOSEPH
MONTRÉAL
Salle à manger (style empire) cuisine bourgeoise et française

Castel du Roy
Ce soir et demain soir, n'oubliez pas, le Régal Gastronomique Incomparable
Stationnement a l'interieur au 1414 Drummond
a $6.75
2070 Drummond 842-8106

RESTAURANT LA MER
866-4984
DÎNER D'HOMMES D'AFFAIRES SERVIS tous les jours.
VOUS CONNAISSEZ?...
Alors pourquoi ne pas nous confier vos réceptions du temps des fêtes, Que ce soit pour votre famille ou votre bureau, nos facilités sont à votre disposition.
Et notre salon privé.
Vous y avez pensé ?
1220 Crescent Réservations : 866-4984-5

Thomcliffe
Rosemère, P.Q. Route II
Un véritable restaurant de grande classe.
Seulement à 15 minutes de Montréal par :
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord : Sortie 9
Vers le sud : Sortie 13
Table d'hôte, jusqu'à la fermeture. $4.00

Pour réservations Appelez 625-2434.

SOIRÉE D'OPÉRETTE
Vendredi, samedi et dimanche de 7h. 30 a minuit - avec
Louise Lecavalier Soprano Paul Talbot à l'orgue
Georges Coulombe Tenor

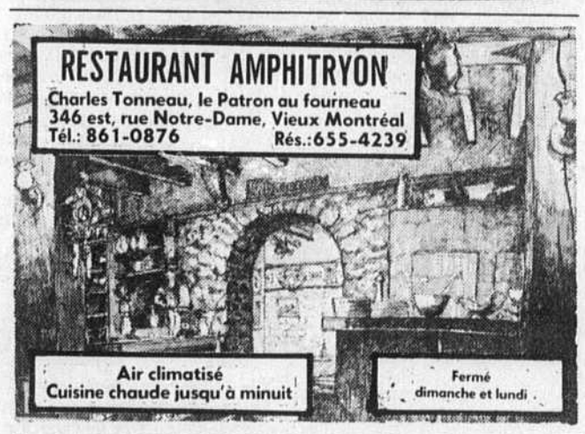

LE CAVEAU
"LA PETITE BOITE FRANÇAISE OU L'ON MANGE BIEN"
Avant ou après le spectacle venez dîner à la chandelle
MENUS COMPLETS
à partir de
$1.95, $3.50 et $4.75
Spécialité de la maison
FILET MIGNON EN CHEVREUIL
Licence complète
Facilités de banquet
Cartes de crédit acceptées
LE CAVEAU
2063, RUE VICTORIA
(arrière Eaton)
RÉSERVATIONS
844-1624

Mangez, buvez, dansez et amusez-vous le soir à
La Réserve
"UN GRAND RESTAURANT DANS UN GRAND HÔTEL"
La plus fine cuisine française servie dans une ambiance méditerranéenne sous l'autorité avertie du chef de réputation internationale Carlo Dell'Olio, aux sons de la musique de Fredy Ileo et de son orchestre.
LE WYINDSOR
RUE PEEL AU CARRÉ DOMINION
Pour retenir une table s'adresser à Mario, le maître d'hôtel à votre service 866-9611

au poulet doré
bon jusqu'à la lunette*
340 est, ste-catherine. 861-9495
*communément appelée "wish-bone"

Le seul authentique Restaurant Latino-américain

SA CUISINE
SES VINS
DU CHILI
ET
D'ARGENTINE
Tél.: 844-8920
El Barrio Latino
2077 rue Saint-Denis

À 4 ans, Rose Crawford perdait la vue à la suite d'une attaque d'oreillons. Aujourd'hui, à l'âge de 54 ans, elle voit de nouveau après avoir subi une série d'opérations à l'hôpital Toronto Central. Après 23 ans de mariage, elle a vu son mari pour la première fois.

Le système de permissions aux détenus est un succès

HAMILTON (PC) – A quelques exceptions près, le système de permissions aux détenus utilisé dans les prisons canadiennes est un immense succès, a déclaré M. Keith Fairbanks, secrétaire exécutif de la Société John Howard au Canada.

Parlant devant un club social, M. Fairbanks a précisé que plus de 1,700 détenus avaient obtenu un congé à l'occasion de Noël.

"De ces 1,700, 16 seulement ont participé à d'autres délits. Le taux de succès est de 99 pour cent."

L'échec le plus retentissant, a noté M. Fairbanks, est celui de Yves Geoffroy, qui purgeait une sentence de détention perpétuelle pour le meurtre de sa femme. Après avoir obtenu un congé pour épouser son ancienne maîtresse, il avait disparu avec sa nouvelle femme. Le couple a été capturé par la police en Espagne et extradé à Montréal.

De son côté, M. Ted Brown, ex-détenu libéré du pénitencier de Collin's Bay en 1963 après avoir purgé une peine de cinq ans pour vol à main armée, a affirmé que n'importe qui, à la place de Geoffroy, aurait agi de même.

M. Brown travaille dans le cadre du programme fédéral d'initiatives locales permettant aux anciens détenus de se trouver un emploi. Sur les 36 anciens prisonniers assistés depuis le 3 janvier, 29 sont encore au travail.

La Société John Howard, qui a des succursales à travers tout le Canada, aide les détenus à se réadapter à leur libération.

M. Speck est décédé

Son nouveau coeur a résisté pendant plus de trois mois

TORONTO (PC) – M. Robert Speck, âgé de 56 ans, maire de Mississauga, en banlieue de Toronto, est décédé hier à l'hôpital St. Michael, un peu plus de trois mois après avoir subi une transplantation cardiaque.

M. Speck avait de nouveau été hospitalisé mardi après s'être plaint de douleurs à l'estomac. Il n'avait reçu son congé de l'hôpital que le Vendredi saint. Mme Speck avait alors fait remarquer que son mari était encore faible, mais qu'il était des plus heureux d'être de retour à la maison pour Pâques.

M. Speck avait reçu le 20 décembre, le coeur d'un adolescent de 14 ans, Richard Wolniewicz, qui avait succombé à ses blessures après avoir été heurté par une voiture de métro.

Le seul autre survivant d'une greffe du coeur est M. John Harkinson, de Montréal, qui a subi une greffe au coeur le 3 novembre 1968, soit il y a 41 mois.

Comment garder un coeur sain?

OTTAWA (PC) – Il existe une abondante documentation sur les maladies du coeur que le public n'utilise presque pas, a déclaré le Dr John Armstrong, directeur de la Fondation canadienne des Maladies du coeur.

Commentant dans une entrevue la célébration du 7 avril comme Journée mondiale des maladies du coeur, sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé, le Dr Armstrong s'en prend aux mauvaises habitudes que les parents s'obstinent à transmettre à leurs enfants:

"Pourquoi, par exemple, donnent-ils du lait de vache où il entre quatre pour cent de gras?

Le praticien voudrait plutôt obliger les gens à boire du lait écrémé, qui contient autant de calcium et possède les qualités nutritives nécessaires aux enfants, parce que le lait entier contient du cholestérol, une substance dangereuse.

Les oeufs au bacon faisaient un bon petit déjeuner, il y a des années, parce qu'ils précédaient huit heures de dur labeur. En conséquence, leur haute teneur en cholestérol se résorbait.

Or, maintenant, les gens ne font pas suffisamment d'exercice physique pour faire échec au cholestérol, dont les effets sur les artères et les veines sont néfastes.

"Si quelqu'un fait des travaux physiques, peu importe son alimentation, a poursuivi le Dr Armstrong. Mais s'il ingère des aliments très riches sans faire d'exercice, cela va lui causer des problèmes".

D'une façon générale, le Dr Armstrong s'est élevé contre ceux qui fument, qui mangent trop ou qui ont des régimes mal conçus et qui sont trop paresseux pour faire de l'exercice.

Selon le cardiologue, l'homme doit respecter six conditions pour prévenir les maladies du coeur:

– diminuer la quantité de graisse et de cholestérol en réduisant les cuissons aux huiles végétales, en buvant du lait écrémé et en mangeant moins d'oeufs.

– Eviter des excès de poids et si l'on est trop gros, voir un médecin qui établira un régime.

– Faire contrôler sa pression sanguine régulièrement. Si elle est en hausse, se conformer aux traitements prescrit par le médecin.

– Ne pas fumer. Le taux de crises cardiaques parmi les fumeurs est de 50 à 200 fois plus élevé que chez les non-fumeurs.

– Faire régulièrement de l'exercice.

– Se soumettre à des examens généraux régulièrement.

Après avoir subventionné, pour $2.8 millions l'an dernier, les recherches en cardiologie, la Fondation canadienne des maladies du coeur cherche maintenant des fonds supplémentaires pour éduquer le public sur ce qu'il doit ou ne doit pas faire, afin de préserver son coeur.

Ottawa projette toujours de placer des détenus chez des personnes âgées

OTTAWA (PC) – Le projet du gouvernement de placer des détenus en pension chez des personnes âgées à leur retraite est toujours à l'étude, a fait savoir hier un porte-parole du solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer.

On devrait connaître d'ici quelques semaines les conclusions d'une étude sur le sujet ainsi que la décision de réaliser le projet ou de l'abandonner.

Le porte-parole a ajouté que le ministère avait reçu environ 25 lettres de personnes opposées au programme. Mais le contenu des lettres démontrait que leurs auteurs n'avaient vraiment pas capté l'idée du projet.

Un nombre à peu près égal de lettres se sont prononcées en faveur du programme, selon lequel les personnes à leur retraite consentantes recevraient $10 par jour pour loger et nourrir un criminel, pouvant être réhabilité.

Le député néo-démocrate de Surry White Rock, en Colombie-Britannique, M. Barry Mather, a noté que, si le programme était accepté, il vaudrait la peine d'en faire l'essai dans sa province, parce que "nous avons de plus en plus de prisonniers et de plus en plus de retraités que dans toute autre province."

Toutefois, a-t-il ajouté, une rencontre récente avec 300 personnes âgées lui avait appris que la majorité de ces gens étaient opposés au projet.

Ils s'inquiétaient, a-t-il rapporté, des raisons pour lesquelles le gouvernement a choisi exclusivement les personnes âgées pour procéder à une telle expérience.

Même si un petit nombre de retraités étaient prêts à accepter le projet "pourvu que les criminels soient choisis judicieusement", la plupart étaient d'avis que le programme devrait permettre à qui que ce soit d'accepter un criminel chez lui, s'il lui plaît d'agir de la sorte.

Un retraité, soulignant que plusieurs criminels étaient mieux nourris que la majorité des vieux du pays, a suggéré que les retraités comme lui lancent une pierre dans une vitre, se fassent jeter en prison, puis se laissent confier à quelque autre retraité; grâce au programme, les deux pourraient avoir une existence bien plus confortable.

"Pirate" tué par le pilote

DJAKARTA (AFP) – Le pilote d'un avion de ligne indonésien a tué d'un coup de pistolet, hier, un "pirate" qui menaçait de faire sauter l'appareil avec des grenades s'il n'obtenait pas 20 millions de roupies (50,000 dollars) et un parachute, annonce le ministère indonésien des transports.

Le "pirate", un individu nommé Hermawan, avait pris place à bord d'un appareil reliant Manado, au nord des Célèbes, a Djakarta. Au cours du vol, il pénétra dans la cabine de pilotage, exhiba deux grenades et annonça ses conditions.

Il obliga le pilote à atterrir à Djakarta, sur la côte sud de Java, et laissa les passagers quitter l'appareil. Le pilote et le co-pilote restèrent à bord et un officier de l'aviation indonésienne put leur faire passer discrètement un pistolet. Le pilote fit alors feu sur le pirate - qui, entre-temps, avait ramené ses exigences à 5 millions de roupies - le blessant mortellement.

Les Américains hésitent devant Concorde

LONDRES (AFP) – Le sort de "Concorde" a fait l'objet d'entretiens entre les présidents des quatre grandes compagnies aériennes occidentales – Air France, BOAC, Pan Am et TWA – durant le week end dernier à Londres, apprend-on dans la capitale britannique.

Rien n'a filtré sur ces entretiens, mais l'on croit savoir dans les milieux aéronautiques, que les dirigeants des deux compagnies américaines, M. William Seawell pour la Pan-Am, et M. Charles Tillinghast pour la TWA, se sont montrés très réservés quant aux perspectives de rentabilité de l'appareil supersonique, tout au moins sur les lignes de l'Atlantique Nord.

Récemment, M. Seawell avait déclaré, dans une interview au "Financial Times" qu'il était profondément préoccupé par la rentabilité de l'appareil et qu'il n'était pas certain que la Pan Am transformerait ses options en commandes fermes, même si des compagnies comme Air France et la BOAC mettaient le "Concorde" en service sur leurs lignes.

Rentes: revenu net de $412.5 millions

QUEBEC (PC) – Les revenus nets du Régime des rentes du Québec atteindront $412.5 millions en 1972, laissant un surplus de $213 millions qui viendra s'ajouter à la réserve globale de $1 milliard 700 millions accumulée depuis la création du régime, il y a six ans.

Se basant sur une analyse actuarielle, le régisseur de la Régie des rentes, Me Wheeler Dupont, a révélé que cette réserve, qui constitue une assurance sociale pour les travailleurs et une garantie pour les finances de la province, se chiffrerait à $3.2 milliards en 1975 et à $5.4 milliards en 1980.

M. Dupont a d'autre part souligné, dans une causerie prononcée devant les membres du club Rotary de Québec, que des prestations pour un montant total de $81.7 millions avaient été versées depuis la mise sur pied du régime, en 1966, dont $31.2 millions pour les rentes de retraite, $23.7 millions aux veuves, $13 millions aux orphelins et plus de $10 millions en prestations de décès.

Les cotisants invalides ont reçu de leur côté $2.7 millions depuis le début de 1970.

Les prestations annuelles totales s'élèveront à $46 millions en 1980, $1.2 milliard en 1990 et $2.9 milliards en l'an 2000, tandis que les contributions au régime passeront de $412 millions, cette année, à $600 millions en 1980, $1 milliard 113 millions en 1990 et $2 milliards dix ans plus tard.

Quant au revenu moyen cotisable, aujourd'hui de $5,500, il atteindrait $13,000 en 1980 et $22,300 en l'an 2000.

Toujours selon l'analyse des actuaires, la période de croissance du régime durera jusqu'en 1986, alors que les entrées de fonds excéderont les déboursés. Elle sera suivie d'une période de stabilité d'une durée de 14 ans, puis d'une phase décroissante qui absorbera toutes les ressources de la caisse vers l'an 2007.

La femme et la politique

L'Association des anciennes élèves de l'université McGill organise un colloque sur "la femme et la politique".

Animé par Mme Gretta Chambers, les participantes à la rencontre seront le sénateur Thérèse Casgrain, Mmes Lise Bacon, présidente de l'Association libérale du Québec, Marcelle Trépanier, membre du conseil municipal de Valleyfield, et Janet Burley, maire de Pincourt.

Le colloque aura lieu le mercredi, 19 avril, à 20h, au Martin Auditorium, McIntyre Medical Building, 3655, rue Drummond. Il y aura traduction simultanée. L'entrée est libre. Pour plus de renseignements: Elinor Hulme, 486-6700 ou Shirley Goblot, présidente, 695-5150.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

1,561,528 élèves sont inscrits

Le nombre d'élèves inscrits dans 1,057 commissions scolaires du Québec a atteint 1,561,528 pour l'exercice 1971-972.

L'édition 1972 du répertoire des commissions scolaires que vient de publier le Bureau de la statistique du Québec, présente sous sa forme ordinaire, une liste des commissions scolaires, en indiquant le nom des administrateurs, le statut confessionnel et la langue de chaque commission régionale et locale.

Le répertoire fournit des renseignements concernant l'effectif scolaire, l'importance et le niveau d'enseignement le nombre de classes et la langue d'enseignement, etc.

Les modifications prévues à la loi du 10 juillet 1971, relative au regroupement des municipalités scolaires, ne pourront s'appliquer qu'à partir du 1er juillet 1972. Le nombre des commissions scolaires sera alors réduit à environ 220 sans compter celles de l'île de Montréal dont la répartition n'est pas encore modifiée.

Démission

QUEBEC (PC) – M. Gilbert Athot, secrétaire de presse du ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, a fait savoir qu'il quittait sa fonction le 17 avril prochain pour retourner à la pratique du journalisme.

Travaillant sous les ordres du ministre Castonguay depuis juin 1970, M. Athot sera de nouveau à l'emploi du quotidien québécois Le Soleil, où il entend se consacrer à des articles de fond dans le domaine de l'actualité.

Son successeur sera M. Jean PAUL Quinty, journaliste de métier et de grande expérience, qui a oeuvré dans plusieurs médias d'information du Québec.

Le DDT interdit en Suisse

LAUSANNE (AFP) – L'emploi du DDT, et de ses dérivés est dorénavant totalement interdit sur le territoire de la Confédération, a annoncé hier le Centre romand d'informations agricoles.

Le DDT a été découvert en 1940, par un chercheur bâlois, le Dr. P. Muller, qui reçut de ce fait le prix Nobel.

Le DDT a permis d'éviter durant et après la guerre les épidémies de typhus, consécutives aux mouvements des personnes déplacées.

Mais le DDT, malheureusement, ne se décompose pas facilement et bien que peu toxique pour l'homme est surtout nuisible pour les oiseaux. De nombreux pays, outre la Suisse, ont déjà interdit son utilisation notamment dans l'agriculture.

Conférence sur la géodésie

OTTAWA (PC) – Le directeur général du Domaine territorial au ministère québécois des terres et forêts, M. J.N. Poulin, présidera la conférence nationale sur la géodésie qui se tiendra à Ottawa les 6 et 7 avril.

Le but de cette rencontre est de définir des besoins précis du Canada en relevés topographiques.

Quelque 40 délégués et observateurs venant des dix provinces canadiennes ainsi que du gouvernement fédéral participeront à la conférence.

Ils tenteront de mettre sur pied, notamment, un programme quinquennal visant à établir un système national de contrôle des relevés géodésiques.

La conférence portera également sur les besoins des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux dans ce domaine.

Le Vatican ouvre ses jardins au public

CITE DU VATICAN (AFP) – Les touristes peuvent, depuis le 17 mars dernier, se promener dans les magnifiques jardins de la Cité du Vatican. C'est en prévision de l'Année sainte 1975 que Paul VI a décidé d'ouvrir ces jardins au public. Plusieurs groupes de touristes de différentes nationalités ont déjà participé à des visites accompagnées dans les jardins et les musées du Vatican à pied ou en minibus.

Seize guides sont à la disposition des visiteurs, dont cinq religieuses en costume civil, les Dames de Béthanie, du nom de l'institut religieux auquel elles appartiennent et qui est spécialisé dans le dialogue avec les non-chrétiens. La visite des jardins coûte 1,000 lires, $1.75. Si l'on veut voir en plus les musées du Vatican et la chapelle Sixtine, il en coûte 2,000 lires $3.45.

Les jardins occupent environ la moitié des 44 hectares de la Cité du Vatican. Très verts et remarquablement entretenus, ils offrent de nombreuses essences rares. Les points les plus célèbres sont les anciennes fontaines vers les tours de la radio du Vatican et de Jean XXIII d'où les touristes peuvent jouir d'une admirable vue sur le chevet de Saint Pierre, le chateau Saint-Ange et la Ville-Eternelle dans son ensemble. Mais ils ne risqueront pas de rencontrer Paul VI. Le pape s'est fait construire un jardin privé – pour prendre l'air et méditer – au sommet du palais apostolique. Des murs et des arcades toscanes le dérobent à la vue.

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE
Sous la direction des
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
17 avril
VIEUX-MONTRÉAL
88 est, St-Paul
866-1836

Dessinateurs et fabricants de meubles exclusifs sur commande
INTÉRIEURS VALLÉE INC.
1100 St. Amour,
St. Laurent, Montreal
336-5877
Le soir sur rendez-vous
Yvon Vallée, décorateur-ensembliер

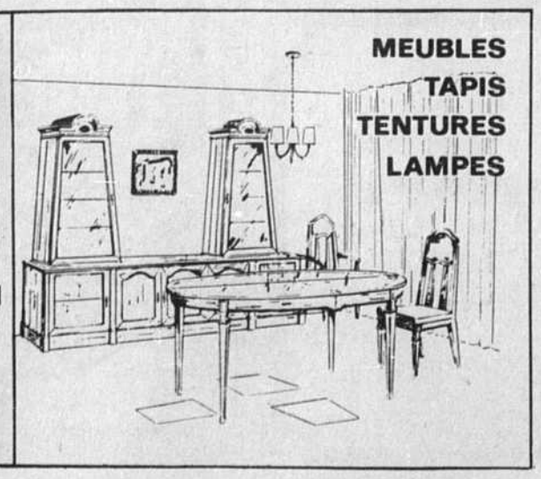

MEUBLES
TAPIS
TENTURES
LAMPES

PARENTS
Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.
Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du DEVOIR le matin.
En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.
Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant
844-3361 poste 68

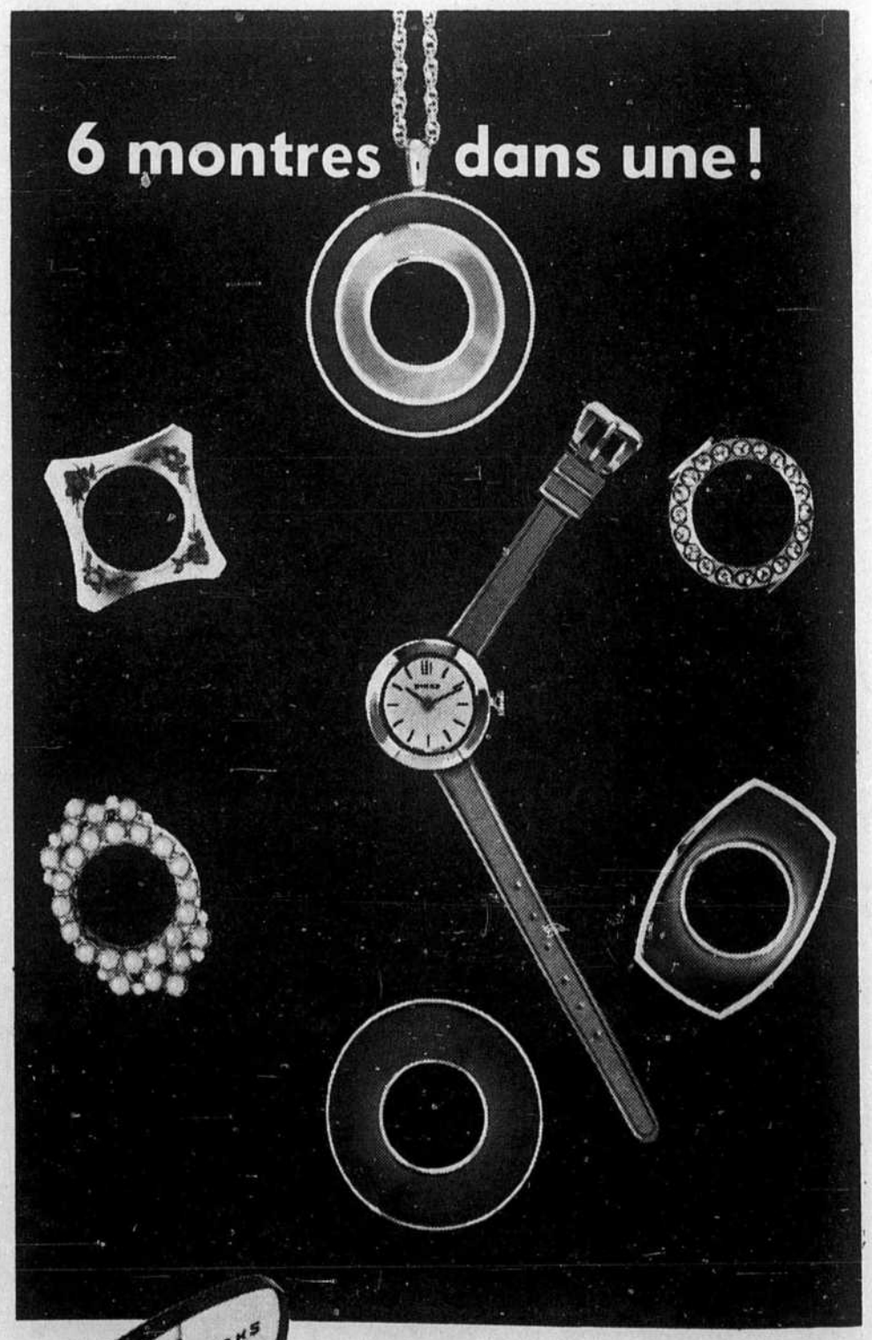

LE CADEAU PARFAIT POUR UNE JEUNE FILLE QUI CHANGE D'HUMEUR ET DE GARDE-ROBE. Une montre Birks, mouvement Suisse - 17 pierres... 6 courroies de couleurs différentes... et 6 sertissures différentes dont une sur pendatif. Présentée dans un écrin Birks tel qu'illustrée à gauche. $115.
BIRKS
JOAILLIERS

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	5602	$8⅛	7⅞	8	+ ⅛
Abitbi 7½p	z15	$49½	49½	49½	
Acklands	1200	$9½	9½	9½	— ⅛
Acklnd 2p	300	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Acres Ltd	2150	$13¾	13½	13¾	— ⅛
Acres wt	500	370	370	370	+ 5
A.G.F.M	100	$7	7	7	+ ¼
Agra Ind	2400	$12	11¾	12	+ ¼
Ahed M	500	465	450	465	+ 5
Alta Gas A	480	$53½	53⅛	53⅛	+ ⅛
Alta Gas p	z1	$75	75	75	
Alta G D p	z2	$145	145	145	
Alcan	19845	$22	21¼	21⅞	+ ¾
Alcan pr	120	$26¾	26½	26½	— ¼
Algo Cent	3850	$10	9¾	9⅞	
Algoma St	9108	$14	13¾	14	+ ⅛
Algonq pr	z24	420	420	420	
Allarco Dv	300	$6½	6½	6½	+ ¼
Alliance B	800	475	465	465	−15
Anglo-cn	500	480	475	480	
Aquitaine	952	$24	24	24	
Argus	z66	$14½	14½	14½	
Args 250 p	275	$33	32½	32½	+ ¼
Argus B pr	25	$36	36	36	
Argus C pr	885	$10½	10¼	10½	
Asbestos	1444	$28½	28¼	28½	
Atco Ind	300	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Atl Sugar	600	$7	6⅞	7	
Atl Sug A	125	$16	16	16	
Auto El	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Auto Hard	400	$8¾	8½	8½	— ⅜
Bank Mtl	7249	$20⅜	20	20¼	+ ¼
Bank N S	3146	$35¼	34⅜	35¼	+ ⅜
Bathrst p	100	$9½	9½	9½	— ¼
Daton B	100	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
Beavr Eng	400	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Beaver L	100	$18	18	18	
Becker B p	z50	$11¾	11¾	11¾	
Bell Canad	5329	$45⅜	45¼	45¼	
Bell A pr	435	$51½	51¼	51¼	
Bell B pr	1885	$53⅞	53¾	53¾	
Biltmore p	200	$13½	13½	13½	+ 1
Black P	2200	$7⅛	7	7⅛	
Block Bros	7900	340	335	335	+ 5
Bombrder	510	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Bovis Cor	8805	215	200	210	−10
Bow Valy	4551	$31	30⅛	30⅞	+ ⅜
Bow-m pr	50	$34	34	34	
BP Can	11375	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ¼
BP Can A	70	$71	71	71	−8¾
Bramalea	1025	450	440	450	
Bramal w	z10	290	290	290	
Brascan	3128	$21⅝	21⅜	21⅜	— ⅛
Bright	525	$20½	20	20	
Brinco	4811	$5⅞	5¾	5¾	
Bt Am Bnk	200	$13¾	13½	13½	
BC Forest	600	$20½	20	20½	+ ½
BC Frest p	400	$41½	41½	41½	— ½
BC Pack A	z20	$27	28	27	
BC Pack B	300	$26½	26	26	
BC Sugar	100	$20½	20½	20½	
BC Phone	501	$65½	65½	65½	— ¼
BCPh 6 pr	90	$85	84	84	— 1
BCPh 4⅜ p	25	$61½	61½	61½	+ ½
BCPh 5¾ p	60	$82½	82½	82½	
BCPh 6.80	200	$26½	26	26	— ½
Brooke pr	z20	$19	19	19	
Budd Auto	270	$10½	10½	10½	
Budd A w	485	610	605	610	+10
Burns Fds	726	$14¼	14	14	— ¼
Burrard	z50	$9¼	9¼	9¼	
Cad Dev	452	$9⅛	9	9⅛	
CAE Ind	350	$7	6⅞	7	+ ⅛
Calgary P	1001	$25¼	25¼	25¼	
Calgry P p	z10	$75	75	75	
Calvrt Dle	4800	120	115	120	+ 5
Cambridg	400	$14½	14½	14½	— ⅛
Campeau	520	440	440	440	
CD Sugar	1020	$30¾	30¼	30¾	+ ⅜
Can Cem L	1055	$53½	53	53	
C Cem L p	212	$20⅛	20⅛	20⅛	— ¼
Can Malt	310	$29	28¾	28¾	— ⅛
Can Malt p	1790	88	88	88	+ 1
C Packrs	800	$18	18	18	+ ¼
Can Perm	2360	$18⅛	18	18	
CSL	z15	$40	40	40	
CSL pr	280	$5¼	5¼	5¼	
Cdn Brew	5875	$8	7⅝	7⅝	— ¼
C Brew Ap	50	$30½	30½	30½	
C Cablesy	2965	$17⅜	17¼	17¼	— ½
C Cable w	720	400	390	390	−10
Cdn Can A	600	$7	6⅞	7	
CC Man A	1040	$18	17⅞	17⅞	+ ⅜
C Curtis	1000	93	93	93	− 2
Cdn Equty	700	$13¼	13	13	— ¼
C Found pr	800	$9	8¾	8⅞	+ ⅜
CGE	270	$24½	24½	24½	+ 1
CGE pr	200	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ¼
CG Invest	65	$75	75	75	
C Goldie	1800	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Cassidy p	100	$8⅜	8⅛	8⅛	
CC Yachts	1300	460	455	460	+ 5
ccrh It	7478	$12½	11⅞	12½	+ ¼
Celanese	4295	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Greb I B	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ¼
GL Power	2450	$20	19⅞	20	
GN Capital	3000	$9⅞	9½	9⅞	+ ⅜
Gt W Life	90	$60½	60¼	60½	+ ¼
Gt West S	400	$7½	7½	7½	+ ⅛
Greyhnd C	200	220	220	220	− 5
Greyhnd	808	$18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅜
GSW Cl A	200	$11	11	11	+ ⅛
GSW Cl B	200	$11	11	11	+ ¼
GSW C pr	35	$74	74	74	
Guar Trst	1003	$13⅜	13¼	13⅜	+ ¼
Gulf C	11996	$28¾	28½	28½	
Halifax D	500	195	195	195	− 5
H Group	2620	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Ham Tr	z50	$13½	13½	13½	
Hardee	1100	135	135	135	
Hard Carp	135	$20½	20½	20½	
Hard Crp A	850	$19	18⅞	19	
Harlequin	500	$7¼	7¼	7¼	
Harris J S	700	335	330	330	− 5
Harveys F	3005	125	120	120	
HWood B	500	44	44	44	+ 2
Hawker S	1833	315	305	310	+ 5
Hawker pr	100	$63	63	63	+ 1
Hays Dna	3385	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
Hedway C	500	440	430	440	
Home A	9050	$33	32½	32¾	+ ¼
Horne Pit	3600	325	315	315	−15
Foden DH	900	375	370	370	+20
H Bay Co	4200	$18¾	18½	18½	
HB Oil Gas	2725	$43¼	42¼	42¼	— ⅜
HB Oil G pr	200	$51¾	51¾	51¾	
H D C L pr	200	$14¼	14¼	14¼	
Huron Erl	750	$28½	27⅜	28½	+ ⅜
Husky	22149	$18⅜	18	18	
Husky A pr	55	$41½	41½	41½	
Husky B pr	82	$41½	41½	41½	— ½
Husky D w	2292	670	650	655	
Husky E w	1390	675	655	655	−20
IAC	11629	$19⅜	19¼	19¼	
IAC w	z40	800	800	800	
Imasco	915	$22¼	22	22	+ ½
Imasco A p	150	450	450	450	
Imp Gen	600	460	460	460	
Imp O	16040	$33¼	32¾	33	— ¼
Indal Can	3200	$10⅜	10	10	— ½
Indal C r	5450	50	40	40	
Indusmin	250	$11	11	11	
Inglis	1750	$15	14⅞	15	+ ½
Inland Gas	2313	$16	15¾	16	— ⅛
Inter-City	2300	$9	8⅝	8⅝	— ⅜
Inter C B p	100	$19½	19½	19½	— ⅛
Inter C A w	640	465	445	465	+45
Inter C B w	4000	425	425	425	
Intrmetco	1000	240	220	240	+10
IBM	241	$391	386¼	391	+ 6
I Nickel	29439	$33½	32½	33½	+1¼
Int Util	5537	$50½	49⅜	50⅜	+ ¾
Interpool	70	$27	27	27	
Int Div	2600	$5¼	5	5⅛	+ ⅛
Intpr Pipe	1220	$31½	31¼	31⅜	
Int Pipe w	610	$14¾	14½	14½	— ⅛
Intpr Steel	600	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Inv Group	200	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Inv Grp A	4400	$9¾	9½	9⅝	
Inv Grp 5 p	325	$22⅜	22½	22⅜	— ⅛
Irwin Toy	200	$20	20	20	— ⅜
Island Tel	z25	$11¼	11¼	11¼	
ITL Ind	1550	425	410	415	+10
ITL Ind pr	300	$11½	11½	11½	
Ivaco Ind	500	$16⅜	16⅛	16⅜	— ⅛
Kaiser Re	250	395	395	395	+ 5
Kaps Tran	4120	$9½	9⅜	9⅜	+ ⅛
Keeprite P	300	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Kelsey H	100	$9	9	9	+ ¼
Kelvinatr	100	$6	6	6	
Koffler	1550	$18	17¾	17¾	— ¼
Koffler A p	250	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Koffler w	570	780	765	765	−10
Labatt	1850	$22¼	22	22¼	
Labatt pr	850	$23¾	23½	23¾	+ ½
Laidlaw M	5810	$21⅞	21⅜	21⅞	+ ⅜
Lailaw A p	1725	$21¾	21½	21⅝	+ ⅛
LOnt Cem	3696	400	385	400	+15
Laura Sec	z51	$12	11⅝	12	
Lau Fin	830	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Lau Fn 6¼	200	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Lau F 2.00	100	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅜
L J B	50	$70	70	70	
Leigh Inst	750	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Leons Frn	200	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Levy A pr	1000	$7	7	7	
Life Inv w	z25	110	110	110	
Lincoln Tr	100	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Livingsto	450	$8⅝	8½	8⅝	— ⅛
Living w	501	550	550	550	− 5
Lob Co A	1116	$6⅞	6¾	6¾	
Lob Co B	4740	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Lob Co pr	525	$31½	31½	31½	+ ⅜
Lob G A pr	z96	$19½	19½	19½	
Lob G B pr	z50	$20½	20⅜	20½	
Lob Inc	z50	$6⅞	6⅞	6⅞	
Loeb M	1610	390	390	390	
Logistec C	500	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Maclarn A	300	$17	17	17	— ½
Mclan H A	360	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
MH Cable	520	$12½	12½	12½	
MB Ltd	4358	$24⅜	23¾	24⅜	+ ¾
Magna El	100	$5½	5½	5½	— ¼
Magnason	630	$10¼	10¼	10⅛	— ⅛
Magnetcs	2909	99	96	98	− 2
Major H D	400	215	215	215	
M Lf Mills	200	$15	15	15	+ ⅜
Maritime	373	$23¼	23	23	
Markboro	3550	$7⅜	7¾	7⅜	
Mass-Fer	7574	$13⅜	13⅛	13⅛	
McLaghln	365	$17	17	17	+ ⅜
McLagn w	300	910	900	910	+10
MEPC	675	$8⅜	8¼	8¼	— ¼
MEPC w	5200	305	300	300	−10
Met Stores	1300	$18½	17½	18½	+ 1
Met Stors p	z50	$18¼	18¼	18¼	
Met Trust	100	$20	20	20	
MGFM	2800	300	300	300	+50
MPG Inv	z70	465	465	465	
MPG Inv p	400	$14¾	14⅜	14⅜	+ ⅛
Microsyst	2568	$7¾	7½	7⅜	+ ⅛
Micrsys w	1500	270	270	270	+15
Milt Brick	100	485	485	485	+ 5
Mindustrl	z50	$8¼	8¼	8¼	
MLW Wor	z20	$14⅛	14⅛	14⅛	
Molson A	2277	$22⅞	22½	22¾	+ ⅛
Molson B	100	$22½	22½	22½	+ ¼
Mnt Trst	510	$19¾	19¾	19¾	+ ¾
Moore	4175	$42⅜	42¼	42½	
Morse A	100	$13½	13½	13½	+ ½
Morse pr	30	$36¾	36¾	36¾	+ ¼
Morse B pr	50	$34½	33	33	−1⅜
MTS Inter	2500	220	210	210	−10
Murphy	414	$14¼	14⅛	14⅛	
Murritt P	100	270	270	270	− 5
Nabrs Dlg	650	$12½	12	12½	+ ½
NaChrs I	500	$10½	10½	10½	+ ¼
Nat Drug p	100	$10½	10½	10½	
N Nuring H	1125	230	220	220	−10
Nat Sea	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Nat Trust	1146	$31¼	31	31	— ¼
Neonex	30425	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
NB Tel	735	$15	14¾	14¾	
N Provid D	1050	52	52	52	+ 1
Nfld LP	300	$12½	12½	12½	
Noran	12048	$38	37½	37½	— ¼
NCtrl G	12079	$14¼	13⅞	14	
Nor Ctl B p	1350	$28¼	28⅛	28⅛	+ ⅛
Nor Ctl w	1100	625	610	610	
NW Utlc p	158	$56½	56	56	— ½
NS Savngs	400	$17½	17½	17½	
NSI Mark	300	$7⅝	7⅜	7⅜	+ ⅛
NuWest D	550	$9	9	9	+ ⅛
Occdentl Pt	5900	$11⅞	11⅛	11⅞	+ ⅜
Oil Patch	600	290	290	290	
Okanagan	225	$8⅜	8⅜	8⅜	
Ontario Tr	700	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Orlando R	100	$6¾	6¾	6¾	
OSF Ind	660	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Chawa A	6008	$13¼	13	13¼	+ ⅛
Oshawa w	150	165	165	165	
Cverlnd 2 p	700	395	380	380	− 5
Pac Pete	9749	$33⅜	33⅜	33⅜	
PanCan I	400	240	235	240	
Faragon	200	$5	5	5	
Peel Elder	400	$20¾	20⅜	20¾	+ ¼
Pembin A	1100	$6¾	6¾	6¾	
Pembin B	z50	$6¾	6¾	6¾	
PC Jewl	225	$15¾	15½	15½	— ½
PC Jwl A	4900	$15⅜	15⅜	15⅜	— ¼
P Dept S	2256	$19	18½	19	+ ½
Petrofina	100	$24⅜	24⅛	24⅜	— ⅛
Phillips Cb	7300	$11¼	11	11	+ ¼
Phillips P	1100	$29¾	29	29¾	+2¼
Pitts Eng	400	$17⅜	17	17⅜	— ⅛
Pow Corp	7479	$9⅞	9⅜	9½	— ½
Pow Crp pr	50	$31¾	31¾	31¾	
Pow C 5 pr	60	$10¾	10⅜	10¾	
Pre Cable	650	$17¾	17⅜	17⅜	+ ⅛
Price Com	545	$7½	7½	7½	
Q Brdcast	225	$8⅝	8⅜	8⅜	
Quinte C	z25	205	205	205	
Quinte A	6725	225	225	225	+ 5
Rank Org	50	$26½	26½	26½	
Readers D	500	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Realty C A	500	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Realty C w	600	310	295	295	−15
Reed S	12500	$10	9⅞	10	
Reichhold	3400	$12¼	11⅛	12	+ ¾
Reich wt	3500	515	480	515	+55
Reitman	100	$22¾	22½	22¾	
Reit A	21900	$22⅜	21½	22⅜	+ ¾
R Little	4122	$71	64	69	−3½
R Little A	450	$70	63	70	
Rolland	200	385	385	385	− 5
Rothman	400	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Rothmn w	600	530	515	515	+ 5
Rothm 2p	1000	$21	21	21	
Royal Bnk	5873	$31⅞	31¾	31¾	
Royal Trst	2565	$41½	41	41¼	+ ¾
Russel A	300	$12⅞	12¾	12⅞	— ⅜
Russl H p	2050	$27½	27¼	27½	+ ¾
StL Cem A	25	$40	40	40	
St Maurice	4800	110	100	100	
Sandwell	z50	450	450	450	
Sayvette	1200	$5¼	495	5	— ¼
Schneid	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Schneid b p	100	$9	9	9	
Scot York	1150	$15¼	15	15¼	+ ¼
Scot Lasal	z50	$9½	9½	9½	
Scot Paper	200	$23½	23½	23½	— ½
Scotts	500	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Seaway w	500	80	80	80	−10
Seco Cem	100	$10	10	10	
Sec C	10550	$5⅜	5	5⅜	— ⅛
Shaw Pipe	490	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Shell Inv p	265	$42½	42⅜	42½	
Shell Inv w	1182	$22¾	22½	22½	
Shell A	2682	$42⅞	42⅜	42⅜	— ⅜
Shepherd	200	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Shully's	400	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Silverwd A	300	$16¼	16	16	
Silverwd B	200	$15½	15⅛	15⅛	
Simpsons	6150	$23¾	23½	23¾	+ ⅛
Simpson S	600	$35	35	35	
Sklar M	5770	445	420	435	+15
Sklar W	400	290	290	290	+20
Skyline H	1900	$12⅜	12	12¼	
Slater Stl	300	$11	10⅞	11	+ ⅛
Slater B pr	250	$14¼	14	14¼	
Slat W Can	4475	$17	16¾	17	+ ¼
Slate Walk	1200	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Southam	400	$22	22	22	+ ⅛
Stafford	425	300	295	300	+10
St Brodcst	370	$16½	16½	16½	
St Paving	500	$14	14	14	
St Can	14883	$31⅛	30⅞	31	
Steinbg A	104	$26	26	26	
Ster Trust	z45	$9½	9½	9½	
Stuart Hs	100	365	365	365	− 5
Surpass C	515	160	160	160	−10
Tamblyn	165	$26¼	26	26¼	— ¼
Texaco	1209	$43¾	43⅛	43¾	+ ¼
Texas Gu S	5920	$19¼	18¾	19⅛	+ ⅜
Thom Nes	685	$33½	33¼	33½	
Thom N pr	25	$50	50	50	
Tormont	600	185	185	185	
Tor Dm Bk	6977	$31¾	31½	31½	— ⅛
Tor Star B	7400	$48½	48½	48½	+ ⅛
Traders A	1900	$16	15¾	15⅞	— ⅛
Traders B	100	$15½	15½	15½	
Trader A p	150	$19⅜	19⅜	19⅜	
Trader B p	1125	$28	27¾	27¾	+ ¼
Trader 65 w	1125	300	300	300	
Transair	950	335	330	335	
Trnsair w	2500	130	125	130	
Tr Can PL	924	$42	41¾	41⅞	
Tr Can Pl p	175	$41¼	41	41	— ½
Tr Can A pr	1676	$77⅜	77⅜	77⅝	+ ⅜
Tr Can P w	975	$13	13	13	+ ¼
Transglob	1000	150	140	140	−10
Trans Mt	892	$22⅞	22⅝	22⅞	+ ¼
Trans PPL	500	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Trimac	1580	$9⅛	9	9⅛	
Trizec Crp	450	$19	19	19	— ½
Trizec w	3800	61	60	60	
Un Ac 1p		25	$42	42	42

Mines

Accra	1500	7	7	7	
Acme	50400	37	33	36	+ 3
Adanac M	2000	51	51	51	+ 1
Akaitcho	500	50	50	50	+ 4
Aldona	1055	54	54	54	− 1
Allied Mng	600	370	360	370	+ 5
A Lard	24500	65	62	65	− 5
Ang Ruyn	4500	27	26	26	+ 1
Ang UD	34000	170	163	163	− 9
Argosy	z280	43	34	34	
Armore	14500	12	11½	12	+ ½
Asoc Porc	z335	40½	36	36	
Atl CC	29035	67	58	62	+ 3
Aunor	400	251	251	251	− 1
Bankeno	9750	700	660	690	+30
Barex	4500	23	21	21	− 2
Bary Expl	1000	91	91	91	
B-Dqu	3500	6	5	6	
Betlim	8465	$22¾	22¼	22¼	— ⅜
Bl Hawk	9800	110	105	108	− 2
Bral Can F	2600	250	240	245	+10
Brameda	600	96	96	96	− 3
Brenda M	2550	530	515	515	−15
Brunswk	6444	400	390	390	−10
C Mines	33000	31½	29	29	−2½
Camflo	300	320	315	315	
Cam Chib	1250	630	625	625	
C Jamiesn	1100	115	113	113	
C Merrill	z40	600	600	600	
Capt	15000	5	4½	5	+ ½
Cassiar	1615	$19¼	19	19¼	
Chmly	16435	259	251	257	− 1
Chestrvile	6500	18½	18½	18½	+ ½
Chib Kay	2500	5	5	5	− ½
Chib M	6800	30½	30½	30½	+ ½
Chimo	2800	115	110	110	− 3
Coldstm	1000	250	249	249	
Columb M	2500	45	42	42	− 3
Comb Met	1000	11	11	11	
C Callinan	z450	5	5	5	
Con Fardy	200	107	107	107	
C Marben	2600	150	147	148	− 3
C Morisn	500	170	170	170	
C Neg	13833	7	6½	7	
Con Nichol	1000	6½	6½	6½	+ ½
C Rambler	2800	191	186	186	− 6
Conwest	100	775	775	775	+25
Coprcorp	1120	17	17	17	− 1
Coulee	2000	16½	16½	16½	− 1
Courvan	1000	9½	9½	9½	+ ½
Craigmt	1700	890	885	885	
D'Aragon	4000	20	20	20	+ ½
D'Eldona	2300	52	51	52	+ 1
Delhi Pac	1500	9	9	9	
Denison	771	$31⅜	31	31	— ¼
Dicknsn	900	101	100	100	− 5
Discovry	1000	90	85	90	+10
Dome	1075	$66¼	65¾	66¼	+ ¼
D Explor	3800	118	115	117	+ 4
Dunraie	500	26	26	26	− 5
Dynasty	8035	885	855	885	+10
East Sull	1140	310	305	305	
Falcon C	4225	$13	12½	13	
Gt Mas	11540	535	510	530	+10
Goldray	z200	53	53	53	
Goldrim	650	10	10	10	
Granduc	2050	450	450	450	−15
Granisle	100	850	850	850	
Green Pnt	2800	23	22	22	− 2
Headway	2000	9	9	9	+ 1
Hollinger	z150	$42¼	42	42	
Huds Bay	7790	$25¼	24¾	24¾	− ¾
Hydra Ex	z20	13	13	13	
Int Bibis T	z240	12	10	10	
Int Mogul	190	980	980	980	+ 5
I Obask	18500	54	48	54	+ 6
Irish C	11000	8	7½	8	+ ½
Iso	15400	206	202	205	+ 3
Jelex	4120	15	11	15	+ 5
Joliet	29200	31½	28½	31½	+ 2
Jonsm	291000	16½	12	16½	+ 5
Jorex Ltd	5400	185	182	182	− 5
Joutel	1500	54	54	54	
Kam Kotia	500	56	56	56	
Kerr Add	4448	930	925	925	− 5
K Anacon	2033	29	29	29	
Kilembe	150	250	250	250	−25
Kirk Min	1090	7	6	7	+1½
Lab Min	100	$4¼	4¼	4¼	+ ¼
Lacanex	1000	80	80	80	
La Luz	4200	610	550	585	−30
Liberlan	465	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
LL Lac	1869	181	180	181	
Lost River	1100	440	430	440	+ 5
Lytton M	3640	180	169	169	− 9
Madeline	4295	430	425	425	− 5
Malartic	z64	58	58	58	
Mattgmi	1250	$36	36	36	− ¼
Mc Adam	3100	56	53	56	+ 3
Mc Intyre	744	$80	80	80	
Moneta P	9800	110	108	108	
Mt Wright	500	22	22	22	+ 1
Multi-Mi	3000	32	31	31	
NBU Mine	4505	300	295	300	− 5
New Cal	6700	30	28	30	+ 2
Newconx	425	520	520	520	− 5
N Dimens	6000	63	61	61	− 4
N Goldvue	3000	5	4½	4½	−1½
N Que Ragl	2125	615	580	580	−40
N Senator	5000	10	10	10	+ ½
Nick Rim	4000	12	11½	12	+ ½
Noble M	1000	99	98	98	+ 3
Nor Acme	2000	20	20	20	
Noriex e	7000	32	31	31	+ 1
Northgat	5365	575	560	570	− 5
N Rock	4250	230	220	225	
Obrien	z150	20	20	20	
Orchan	1450	425	415	415	−10
Osisko	3000	23	23	23	+ 1
P Asbestos	7243	172	162	164	− 6
Pac Coper	100	205	205	205	
Pamour	900	225	222	225	+ 3
Pan Centr	1532	285	275	285	+10
Patino N V	2455	$26½	26	26⅜	+1¼
Pick Crow	1

l'actualité économique

Des compagnies... en bref

Bombardier: hausse des ventes mais baisse des bénéfices nets

Les ventes de Bombardier Limitée ont augmenté au cours de l'exercice financier finissant le 31 janvier 1972 mais les bénéfices nets ont diminué.

Un communiqué émis hier par l'entreprise révèle que les ventes se sont élevées à $182,974,808 comparativement à $164,924,863 pour l'année précédente.

Les bénéfices nets pour l'année financière terminée le 31 janvier 1972 atteignent $12,077,204, soit un profit de $0.76 l'action, une diminution sur ceux de l'an dernier qui furent de $16,008,873, un profit de $1.01 l'action.

La diminution des profits est attribuable à divers facteurs. Parmi ceux-ci, il faut souligner les coûts de fabrication plus élevés à la division MotoSki et les frais encourus suite à la nécessité de développer et d'ajouter aux motoneiges des dispositifs de sécurité, lesquels ont rogné les profits bruts.

Enfin, dans le but d'améliorer le fonds de roulement de la compagnie, des débentures ont été émises au montant de $20 millions dont $10 millions à neuf pour cent échéant le 1er juillet 1981 et $10 millions à 9 3-8 pour cent échéant le 1er juillet 1991.

Cette décision a d'autre part majoré de façon substantielle les intérêts sur la dette à long terme de la compagnie.

Quoique les profits après impôts soient moindres que ceux des années antérieures, ils représentent néanmoins 6.6 pour cent des ventes nettes.

Ivaco Industries

Les bénéfices et les ventes de Ivaco Limited ont atteint de nouveaux sommets en 1971.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1971, les bénéfices nets se sont chiffrés par $3,679,742, une augmentation de 24% par rapport au montant repris de $2,957,525 en 1970. Les ventes se sont rélevées à $43.2 millions au regard de la somme revisée de $38.5 millions en 1970.

Les bénéfices nets par action se sont établis à $1.04 au regard de la somme reprise de 86 cents par action en 1970.

Les fonds de roulement qui au 31 décembre 1971 avait atteint $9.7 millions a augmenté de $2.2 millions en 1971.

Pour fins de comparaison, les chiffres de 1970 ont été repris de façon à tenir compte de résultats de Sivaco Wire & Nail Company acquise le 1er janvier 1971.

Selon M. Ivanier, président d'Ivaco, tout semble indiquer que 1972 sera une autre année de progrès en ce qui a trait aux ventes et aux bénéfices.

Ivaco est un producteur de fil-machine, de fil métallique et de divers produits en fil métallique, de clous, de boulons, d'essieux et de pièces de précision. Ses installations comptent 8 usines employant quelque 1300 personnes et sont situées à Marieville, Qué., l'Orignal et Ingersoll, Ont. et Buffalo, N.Y.

La réunion annuelle de la compagnie a été prévue pour le 16 mai 1972 à Montréal.

Crucible Steel

Un contrat d'une valeur de plus d'un quart de million de dollars a été accordé à la division CRUCIBLE STEEL de COLT INDUSTRIES (CANADA) LTD, par Heroux Ltd. pour la fabrication de 1420 éléments destinés à un câble transatlantique.

Reliant le Canada et la Grande-Bretagne, ce câble pourra véhiculer simultanément 1800 conversations téléphoniques.

Crucible Steel est la seule entreprise en Amérique du Nord à recevoir un contrat pour forger des éléments pour le câble qui sera posé par Standard Telephones Cables Ltd. de Grande-Bretagne. Ce contrat implique 205 culasses, 405 cloisons, 405 raccordements et 405 bagues de retenue.

Ces éléments feront partie des dispositifs destinés à protéger les amplificateurs électroniques contre la pression de l'eau et empêcher l'infiltration d'eau de mer dans les circuits électroniques.

CONCOURS LES ARTISANS: le jury national du Concours Intercollégial d'Éducation Économique, une initiative de Les Artisans coopvie, vient de publier le nom du lauréat. Il s'agit d'Alain Gagnon, étudiant au Collège de Rimouski. Le thème de sa dissertation: "Influence de l'Église catholique sur l'évolution socio-économique du Québec de 1850 à 1950". Alain Gagnon se mérite ainsi un prix de $500.00 et un stage de recherche en Europe. Sur la photo, les membres du jury lors de leur réunion à Montréal: de gauche à droite, MM. Pierre Bernier, coordonnateur des projets à l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse; Pierre Shooner, président du jury et directeur général de la Chambre de Commerce de Montréal; Florent Côté, étudiant à l'Université de Sherbrooke; et Gilles Léveillé, journaliste au Devoir.

M. Jean Brunelle

Il serait maladroit d'abroger le droit de grève dans la fonction publique

Même si le droit de grève dans la fonction publique a peut-être été accordé prématurément, il serait socialement et politiquement maladroit de l'abroger. Une telle démarche ne servirait qu'à exarcerber les tensions provoquées par les vues antagonistes de la société.

Tels ont été en substance les propos tenus hier soir par M. Jean Brunelle, directeur général du Centre des dirigeants d'entreprises au cours d'une conférence prononcée devant les membres de l'Institut canadien de crédit réunis à l'Hôtel Reine Elizabeth.

Commentant les récentes négociations dans le secteur public et le rôle du patronat dans la situation actuelle du Québec, M. Brunelle a souligné qu'il faudrait mieux chercher à réglementer de plus près ce droit de grève et à ne l'interdire que dans les cas où l'intérêt de la population l'exige.

"Espérer ramener à la raison un syndicalisme de plus en plus bruyant et revendicateur en supprimant le droit de grève, c'est faire preuve d'une incroyable naïveté et d'une ignorance impardonnable de l'histoire même récente", de continuer M. Brunelle.

"Quand l'impatience nous porte à réclamer imprudemment l'imposition rigide de l'autorité de l'Etat, nous devrions songer aux conséquences néfastes que le fascisme a entraînées dans l'histoire du monde il n'y a encore que très peu de temps".

"La réponse aux problèmes très graves que nous traversons se trouve ailleurs. Aussi décrié, soit-il, le régime actuel a produit, surtout depuis la dernière guerre, des résultats remarquables qui profitent à toute la population: qu'on songe au niveau de vie, à l'éducation, à la fameuse liberté d'expression. Mais il n'est pas sans défaut et la contestation qui s'exprime sous tant de formes, nous rappelle que le vice principal du régime tient à son incapacité de favoriser davantage et plus rapidement la qualité de la vie, l'épanouissement graduel mais authentique des individus. De ces déficiences, tous les partenaires sociaux sont responsables y compris le syndicalisme qui s'est cantonné dans une attitude revendicatrice et qui, après avoir exprimé des exigences souvent justifiées à l'endroit de la société et de l'entreprise, a évité de se compromettre dans les solutions."

"Le régime actuel est perfectible et il offre des alternatives sérieuses et réalistes aux tendances vers un vague socialisme sentimental et irréaliste pour une contrée nord-américaine ou encore vers un gouvernement de droite animé par le principe de Law and Order et qui ne pourrait nous conduire que là où mènent tous les fascismes, au désordre intérieur et à l'état policier."

"Tout rétablissement prometteur doit inclure une action d'envergure du monde des affaires. Cette action doit se faire sentir au niveau de l'entreprise en réconciliant le respect des valeurs humaines avec le souci de la productivité, au niveau de la société par un intérêt plus grand vis-à-vis les responsabilités publiques de l'entreprise, au niveau des institutions politiques par une participation plus dynamique aux organismes de concertation tel le Conseil de Planification et de Développement."

"Les hommes cherchent à accéder à la forme de société que l'évolution récente a rendu possible et les entreprises doivent contribuer à l'effort d'imagination, d'organisation et de solidarité qu'une solution évolutive exige, de conclure M. Brunelle".

André Raynauld

Le taux de change de la monnaie canadienne baissera à moyen terme

par la Presse canadienne

NEW YORK – Dans des allocutions prononcées mardi soir devant la Canadian Society de New York, quatre économistes ont expliqué comment le Canada cherchait à se donner une politique économique adaptée à une ère nouvelle, sans toutefois offrir de solutions toutes prêtes.

"Il y a beaucoup de schizophrénie" au sujet du problème de la mainmise étrangère sur les entreprises canadiennes, a déclaré M. Harold Anthony Hampson, président de la Corporation de développement du Canada.

"Les différends surgissent entre ceux qui veulent attirer plus de capitaux étrangers, comme l'Ouest canadien, et ceux qui voudraient restreindre la mainmise étrangères, comme en Ontario," a indiqué de son côté M. Ian Macdonald, vice-trésorier et sous-ministre de l'Economie en Ontario.

Pour sa part, M. André Raynauld, président du Conseil économique du Canada, a déclaré que la vigueur du dollar canadien face à la devise américaine ne représentait pas des tendances à long terme.

"Le taux de change élevé qui prévaut actuellement provient de la récession canadienne", a ajouté M. Raynauld, rappelant qu'en 1971, le taux de chômage canadien était de 6.4 pour cent au regard de 5.9 pour cent en 1970.

"Si notre économie fonctionnait à son plein rendement d'emploi, le taux de change de la devise canadienne baisserait tout probablement." Le plein emploi accélérerait en effet le pouvoir d'achat et multiplierait la demande d'importations.

Enfin, M. A.E. Safarian, professeur d'économie et doyen des études supérieures à l'Université de Toronto, a jugé que la question de la mainmise étrangère était basée sur la planification et les priorités.

"Nous sommes sur le point d'effectuer au Canada une expérience comportant des éléments plus audacieux qu'autrefois".

Il y a quelques temps, on avait annoncé que MM. Hampson, Raynauld et Macdonald, accompagnés de M. Rodney de C. Grey, sous-ministre adjoint des Finances à Ottawa, participeraient à un colloque de l'Institut mondial du commerce, mardi, au World Trade Centre à New York. Le thème de la rencontre aurait été: Comment le nouveau nationalisme canadien affectera-t-il les entreprises américaines au Canada?

Il a fallu ajourner le colloque, à la fin du mois dernier, le sujet demeurant incertain puisque le gouvernement canadien n'a pas encore préparé sa législation sur la mainmise étrangère.

M. Safarian a noté qu'il était difficile de discuter des relations canado-américaines avant qu'Ottawa ne fasse connaître sa politique qui sera basée sur le rapport du ministre du Revenu, M. Herb Gray.

"Quand la première version du rapport Herb Gray a été prématurément publiée, certaines provinces ont immédiatement émis des réserves à son sujet. Les provinces ont des priorités différentes. Au Québec, le plein emploi est une priorité plus importante que les restrictions aux afflux de capital."

A l'issue d'une visite personnelle à New York, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, assistait au dîner, offert pour une centaine de personnes. Les assistants travaillant à New York et des dirigeants d'entreprises américains.

Xérox c. IBM

TORONTO – Xerox du Canada Limitée et Xerox Corporation ont intenté conjointement hier une poursuite pour violation de brevets contre IBM Canada Ltée devant la Cour fédérale du Canada. La demande introductive d'instance réclame des dommages pour la violation de brevets détenus au Canada par la Société Xerox à la suite du lancement au Canada d'une machine à polycopier par IBM Canada le mois dernier. En outre, l'instance demande une injonction interdisant toute mise en marche future de ladite machine à polycopier.

La production de rapports annuels

Le ministre Tetley menace de dissoudre les compagnies qui enfreignent la loi

Le ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, M. William Tetley, lance un appel pressant aux différentes entreprises qui ont négligé de se conformer à la loi des renseignements sur les compagnies pour l'année 1971.

En vertu d'un amendement à cette loi, adopté l'an dernier, les compagnies sont tenues de produire un rapport annuel et de payer les honoraires fixés, sinon elles deviennent passibles de dissolution, après la parution d'un avis à cet effet dans la gazette officielle du Québec.

Le ministre a exprimé son intention d'appliquer la loi dans toute sa rigueur.

Dans l'appel qu'il adresse, le ministre voit un dernier avertissement à la suite duquel la procédure de dissolution sera mise en branle, à l'endroit des compagnies délinquantes.

L'an dernier, à la suite des modifications apportées à la loi, le ministre avait consenti à reporter la date de présentation du rapport annuel du premier septembre au 31 décembre 1971. Malgré ce délai, plusieurs compagnies ont négligé de soumettre leur rapport annuel.

Le service des compagnies vient d'envoyer un avis de rappel aux administrateurs de ces compagnies. M. Tetley les incite à y donner suite promptement.

La loi stipule que les compagnies délinquantes sont d'abord inscrites dans une liste qui est publiée dans la Gazette officielle. Cette mesure constitue la première étape dans la voie de la dissolution. A compter de la date de publication dans la Gazette officielle, l'avis porte un délai fixe à la suite duquel une seconde publication est faite dans la Gazette officielle annonçant la dissolution définitive de toutes les compagnies récalcitrantes.

La décision d'appliquer la loi avec toute la rigueur prévue, a déclaré le ministre, aidera à l'implantation du fichier central des entreprises. En effet, la dissolution d'un bon nombre de compagnies inopérantes allègera de beaucoup et rendra plus efficace le travail nécessaire à la création du fichier.

RCA

Trois spécialistes Canadiens à l'emploi de RCA Limitée ont séjourné dix-sept jours à Shangai où ils participaient à l'installation et à la construction de la première station terrestre de télécommunications à être autorisée par le gouvernement de la Chine populaire.

John Barkwith, Helmut Shwartz et Michael Golder faisaient en effet partie de l'équipe technique de RCA Limitée à qui l'on avait confié la tâche d'installer, dans un temps record, cette station terrestre. Cette dernière a été construite à la suite d'un accord de $2.9 millions passé entre RCA Global Communications et la République populaire de Chine, accord qui avait pour but de permettre un système de communications par télévision et par téléphone entre la Chine Populaire et les Etats-Unis. Cet accord a été ratifié en janvier dernier afin de permettre la transmission en direct de la visite du président des Etats-Unis, M. Richard Nixon en Chine Populaire en février dernier.

Transport du pétrole

En janvier dernier, les pipe-lines canadiennes ont servi à transporter 2,609,500 barils par jour de pétrole brut, de condensats, de pentanes plus et de produits pétroliers raffinés, soit une augmentation de 13.3% par rapport à janvier 1971 (2,302,500 barils par jour). Ils ont servi à transporter 2,136,400 barils par jour de pétroles canadiens (15.4%) et 473,100 barils par jour de pétroles importés (4.8%). (Statistique Canada).

J. Marchand à Paris

PARIS (AFP) – Le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, fera une brève visite à Paris lundi et mardi prochains.

M. Marchand retrouvera à Paris une mission de techniciens de son ministère qui a entrepris depuis quelque temps une tournée dans divers pays d'Europe afin d'informer l'opinion internationale sur les possibilités d'investissements et d'émigration étrangers au Canada, dans le cadre d'une politique de décentralisation économique.

Dans cette perspective, M. Marchand exposera lundi au siège de la Chambre de commerce France-Canada, la "politique canadienne d'aides aux investissements et au développement régional", à l'issue d'un déjeuner qui sera présidé par M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

La mission canadienne compte avoir des contacts à Paris au cours de la semaine prochaine puis se rendra à Lyon, la semaine suivante.

■ fonds mutuels

Cours fournis par F. I. DuPoat, Glore Forgan & Co.

FONDS	OFF.	DEM.
Acrofund	1.39	1.53
Adanac	2.28	2.49
A.G.F. Special Fund	3.56	
All-Canadian Compround	8.86	9.68
All-Canadian Dividend	9.89	10.81
All-Canadian Fund	4.12	4.50
All-Canadian Revenue	7.80	8.52
All-Canadian Venture	4.07	4.45
Am. Growth Fund	7.08	7.78
Assoc. Investors	5.82	5.88
Beacon	7.16	7.54
Boston Fund	8.48	9.27
Bulock Fund	16.08	17.62
Canada Growth Fund	6.10	6.70
Cdn. Scudder	20.58	
Cdn. Sec. Growth	5.17	5.68
Cdn. Invest Fund	4.95	5.43
Cdn. Trusteed Income	4.99	5.48
Canagex	10.57	11.43
Champion of Canada	8.29	9.06
Collective Mutual Fund	6.86	7.53
Commonwealth Inter.	14.44	15.87
C.I. Leverage	3.87	4.25
Commonwealth Venture	7.39	8.12
Competitve Capital	7.61	8.34
Corporate Investors	6.06	6.62
Corp. Inv. Stock Fund	5.26	5.75
CSM Japan Fund	9.80	10.77
Dom. Compound	5.91	6.42
Dom. Equity	7.82	8.14
Dreyfus Fund	13.41	14.70
Dynamic	4.47	4.51
Eaton Viking	5.58	6.07
Entarea Funds	6.44	7.08
Exec. Int'l Fund	3.42	
Exec. Fund of Canada	6.21	6.81
Fidelity Trend	28.51	30.83
Fonds Collectif "A"	6.84	7.48
Fonds Collectif "B"	5.87	6.05
Fonds Collectif "C"	9.66	10.56
Fonds Desjardins "A"	4.43	
Fonds Desjardins "B"	4.42	
Fraser Fund	3.47	3.81
G I S (Compround)	11.12	12.22
G I S (Income)	4.09	4.40
Growth Equity	7.34	8.06
Guardian Equity	7.35	8.07
Guardian Growth	9.69	
Guardian Savings	10.45	12.00
Industrial Growth	6.65	7.31
Invest Growth	12.08	13.21
Invest Int'l Mutual	8.07	8.83
Invest Mutual of Canada	5.76	6.30
Invest. Retirement Mutual	5.04	5.51
Ivest	19.64	21.03
Japanese	6.36	6.96
Keystone Canada	9.02	9.89
Keystone Polaris Fund	5.92	6.47
Lexington Research	17.09	18.79
Le Fonds P.E.P.	4.05	4.40
Marcinvest	11.65	11.88
Maritime Equity	3.22	3.51
Mutual Equity	3.22	3.51
Mutual Accumulating	5.19	6.37
Mutual Bond Fund	10.80	11.87
Mutual Growth Fund	5.90	6.49
Mutual Income Fund	5.18	5.70
Natrusco	14.63	15.23
Northwest Fin.	4.98	5.37
Northwest Growth	6.17	6.78
One William Street	17.74	
Pension mutual	8.39	9.19
Performance Plus	1.47	
Planned Resources	4.64	5.10
Prihcipal	4.89	5.37
Provident	6.28	6.87
Putnam Growth	12.59	13.76
Putnam Invest	10.03	10.96
Radisson, R.I.	2.46	
Regent Growth	12.59	13.76
Regent Pension	6.19	6.80
Regent Venture	4.72	5.19
RoyFund Ltd.	6.34	6.60
Sav. & Inv. Can.	6.85	7.53
Sav. & Inv. Amer	10.06	11.05
Spec	11.25	12.30
Taurus	3.30	3.63
Technol	8.12	8.90
Timed Investment Fund	8.44	
Utd. Accumulative	5.47	6.01
Utd. American	2.63	2.89
Utd. Horizon	3.60	3.96
Utd. Venture	4.61	5.07
Universal Sav. Equity	7.99	8.78
Western Growth	6.60	7.25
York Fund of Canada	5.03	5.47

LES MINES BÉLAIR INC.

ACHETÉES-COTÉES-VENDUES

LES PLACEMENTS VAUDOR LIMITÉE

50 Place Crémazie, Montréal — Chambre 800, Tél.: 384-3864

VOUS POUVEZ AVOIR UN PHOTOCOPIEUR À SEC AVEC ROULEAU DE PAPIER

SEULEMENT $4.50 par semaine

Coût d'une copie 2½¢

Un photocopieur électronique dont on peut tirer jusqu'a 25 différentes copies nettes en 60 secondes.

Pas de délai... copie tout depuis des chèques jusqu'aux documents de format ministre... de 8½" a n'importe quelle longueur... sans rien manquer... que d'économies!

APPELEZ L'HOMME DE OE 861-9401

OE LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
Office Equipment Company of Canada Limited
600 ouest, Lagauchetière, Montréal
861-9401

Votre argent est-il en chômage?

Faites-le travailler dans nos fonds de placement. Tous les avantages d'une gestion professionnelle.

Le Trust Royal vous offre quatre fonds de placement, conçus selon vos besoins: plus-value de votre capital ou revenu trimestriel élevé. Communiquez avec nous pour obtenir tous les renseignements.

Fonds de placement. Trust Royal

Bureaux à Montréal:
630 ouest, boul. Dorchester 876-2525
6991 rue St-Hubert 270-1137
4145 ouest, rue Sherbrooke. 876-2506
280, ave. Dorval, (Dorval) 636-4740

Les marchés boursiers

Le Dow Jones gagne 11 points

Les cours se sont hissés fermement pendant toute la séance et ont fermé en gain de plus d'un point dans la plupart des compartiments à la Bourse de Montréal.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, 1.05 million d'actions ont changé de mains par rapport à 931,600 mardi.

Comportement des valeurs

	Mer.	Mar.
Gains	115	79
Pertes	111	121
Inchangées	78	103
Total	305	303

A la Bourse de Montréal, International Paper s'est hissé de $2 3-4 à $37 3-4, Falconbridge Nickel de $2 1-2 à $5 1-2, Grafton Group de $1 3-8 à $25 5-8, Peoples Stores de $1 1-4 à $19, International Nickel de $1 1-4 à $33 1-2, International Utilities de $1 1-4 à $50 1-2 et Rapid Data Systems de $1 à $13 3-4.

Par contre, Canron a fléchi de $1 1-4 à $21, Trust Général du Canada de 3-4 à $23 et Inland Natural Gas de 3-4 à $15 3-4.

A la Bourse canadienne, Investors Foundation a fléchi de 3-4 à $46 1-4, tandis que Bercam International Industries s'est hissé de 1-4 à $9 1-8.

Chez les titres miniers spéculatifs, American Eagle s'est hissé de 11 cents à $1.24 dans des transactions de 38,400 actions, tandis que Slocan Ottawa a gagné neuf cents à $1.42 quand 46,200 actions ont changé de mains.

Toronto

La Bourse de Toronto a enregistré sa meilleure journée depuis deux semaines et la plupart des secteurs ont terminé à la hausse.

Les valeurs	Mer.	Mar.
Hausses	282	237
Baisses	202	271
Inchangées	280	247
Totaux	765	755

Le volume des transactions a été de 2.4 millions d'actions, valant $21.69 millions, contre 2.12 millions et $20.09 millions, la veille.

Les banques, alimentaires, mines industrielles, papiers et forêts, trusts et prêts et grands magasins ont enregistré de fortes hausses tandis que les boissons, manufactures générales, immobiliers et services publics étaient partiellement à la baisse.

Phillips Pete a pris $2 1-4 à $29 3-4, Metropolitan Stores $1 à $18 1-2, Falconbridge $2 à $96, Chrysler $1 1-2 à $34 02 2-4 à $26 3-8, Asamera $1 à $19 3-4, Huron and Erie 7-8 à $28 1-2, Inco $1 1-4 à $33 1-2, Placer 1-4 à $36 1-2, Alcan 3-4 à $21 7-8, Reitman's A 3-4 à $22 3-8, Dome Mines 1-4 à $66 1-4 et Canadian Superior Oil 3-8 à $43.

Robinson Little a perdu $3 1-2 à $9, Canron $1 à $21, Hudons's Bay Oil and Gas 7-8 à $42 1-4, Pine Point 1-2 à $32 1-2, Scurry Rainbow 1-8 à $15 7-8, Union Oil 1-8 à $14 1-2, Imperial Oil 1-4 à $33, Noranda 1-4 à $27 1-2, Bethlehem 3-8 à $22 1-4 et Hdson Bay Mining 3-4 à $24 3-4.

New York

La tendance été très ferme à Wall Street mercredi et l'indice des valeurs industrielles a clôturé à son niveau le plus élevé depuis mai 1969.

Le redressement de la cote la veille et la perspective d'une augmentation des bénéfi... des sociétés pendant le p... mier trimestre ont stimulé la demande. Les affaires ont été actives et les cours ont ouvert en hausse pour continuer à progresser jusqu'à la clôture.

Entraînés par United et American Airlines, les transports aériens sont restés fermes, bien que TWA ait été affecté par des prises de bénéfices. IBM et Honeywell ont gagné plus de $3 aux ordinateurs qui ont nettement progressé, de même que les chemins de fer.

Dupont de Nemours, Motorola et JC Penney se sont mis en évidence aux chimiques, aux télévisions et aux grands magasins, qui ont clôturé en hausse, mais Ford a cédé un peu de terrain aux automobiles, par ailleurs soutenues.

Les pétroles, les cuprifères, les cinémas et les sidérurgiques ont progressé sur un large front mais les gains ont été clairsemés parmi les pneumatiques. Syntex et Merck ont gagné plus de $2 parmi les pharmaceutiques, irrégulières.

Les alimentaires, les matériaux de construction, les mécaniques et les tabacs ont fluctué dans d'étroites limites.

La moyenne de Dow Jones a grimpé de 11.14 pour fermer à 954.55, soit son plus haut niveau de la saison et le meilleur depuis le 19 mai 1969 alors qu'elle a atteint 959.02.

Les gains à la Bourse de New York ont dépassé les pertes par près de deux contre un.

Comportement des valeurs

	Mer.	Mar.
Gains	969	863
Pertes	493	565
Inchangées	316	337
Total	1,778	1,765

Au total, 22.96 millions d'actions ont changé de mains par rapport à 18.11 millions mardi.

A la Bourse de New York, l'indice chez quelque 1,300 titres ordinaires s'est hissé de 0.51 à 60.68, tandis qu'à la Bourse américaine il a gagné .15 à 28.15.

Chez les titres canadiens inscrits à la Bourse de New York, Inco s'est hissé de 1 7-8 à $33 5-8, Walker Gooderham 7-8 à $44 3-8 et McIntyre Porcupine 1-2 à $91. Distillers Seagrams a fléchi de 1-4 à $34.-5-8.

Chez les titres canadiens inscrits à la Bourse américaine, Brascan s'est hissé de 1-4 à $21 5-8 et Scurry Rainbow a fléchi de 1-4 à $15 3-4.

les indices

MONTREAL

	Industr.	Serv.publ.	Banques	Papiers	Comb.
Changement	41.18	10.76	+2.53	1.29	+1.23
Clôture	204.08	163.29	225.17	82.51	201.81
Sem. dern.	204.30	163.76	254.00	83.11	201.95
1971 haut	189.45	161.53	236.06	95.75	188.51
1971 bas	161.96	140.84	172.04	65.92	163.22

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+1.20	+0.65	+0.17	−0.13
Clôture	198.33	177.09	95.66	225.25
Sem. dernière	197.51	176.55	96.96	223.49
Mois dernier	203.52	174.51	96.67	224.34
1971 haut	188.94	202.66	103.01	242.60
1971 bas	158.33	132.40	67.86	180.30

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt	Chang.
Industrielles	946.57	958.99	943.33	954.55	+11.14
Transport	268.24	272.19	267.21	270.59	+ 3.77
Ser. publics	112.28	112.79	111.00	111.71	− 0.29
Ensemble	327.72	331.77	326.16	329.85	+ 3.39

les obligations

Gouvernement du Canada

5	Oct. 1	1973	99	99½
5	Avril 1	1974	98¼	99½
3½	Juin 1	1974-76	81½	89½
6½	Avril 1	1975	101	102
5¾	Juin 1	1976	98½	99½
7	Sept 7	1977	101½	102½
3¾	Jan 15	1978	86	87
6½	Juin 1	1979	99½	100½
3½	Oct	1979	79½	81½
6¼	Avril 1	1980	97½	99
4½	Sept 1	1983	81½	83
6¾	Fev. 15	1989	98½	98½
6½	Oct 1	1995	92½	94½
3¾	Mars 15	1998	58	61
perpétuelle		1996	40	43
CN 4 Fev 1		1981	78	81
CN 5¾ Jan 1		1985	89	91
CN 5 Oct		1987	79	81

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	90	91
Alberta Gas 7½	1990	138	140
Bank N.S. Avril 15	1987	91	93
GMAC 7 Sept 30	1986	90	91
Gulf Oil 8½ Dec 1	1989	105½	106½
Impl. Oil 8½ Août 15	1989	105½	106½
Noranda 9¼ Oct 15	1990	107½	108½
Royal Bank 7 Avril 15	1991	99¼	99¾
Roymor 7½ Nov 1	1973	99½	100½
Rovmor 7¾ Nov 1	1978	99½	100½
Simpson 9½ Déc. 15	1989	107	108

MUNICIPALES

C. Mtl. 9½ Déc. 7	1990-95	107	110
Met. Tor. 8¾ Oct. 1	1990	105	109

PROVINCIALES

Alb. 6¼ Mars 1	1989-91	87	88
Man. Hyd. 8½ Sept. 15	1991	102	104
N.B. 7¾ Mars 7	1994-98	97	99
Nfld 9¾ Nov 15	1990	106	109
N.S. 7¼ Mars 1	1989-91	93	94
Ont. Hyd. 8¼ Juil 1	1996	101	103
P.E.I. 9¼ Nov 1	1990	107	109
Que. Hyd. 8¾ Juil 8	1996	102	104

SERVICES PUBLICS

Alb. Gas 9¼	1990	106	108
Bell Tele 9¾ Août 14	1990	109	111
Mar. T & T 9¼ Jan 1	1990	104	
N & C 9⅝ Jan 15	1991	107	108
TCP Line 9¾ Jan 1	1990	107	109

CONVERTIBLES

TC Pipe Line 5	1989	102	104
Westcoast 5½ Avril 1	1988	101	103

Production des produits du tabac

En février 1972, on a produit 45.17 millions de cigares, soit une diminution par rapport à 56.07 millions un an plus tôt. (Statistique Canada)

■ montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	4250	$8⅛	8	8⅛	+ ¼
Alta Gas T	900	$53½	53½	53½	
Alcan	28110	$22	21¼	21⅞	+ ¾
Alcan pr	25	$26½	26½	26½	
Algoma St	2300	$14	13⅞	14	+ ¼
Almin 2p	460	$36¾	36¾	36¾	− ¼
Aquitaine	3190	$24	24	24	
Asbestos	5000	$28½	28¼	28½	+ ¼
Atl Sugar	260	$7	6⅞	6⅞	− ⅛
Bank Mtl	7600	$20⅜	20	20¼	+ ¼
Bank NS	501	$35¼	35	35¼	+ ⅜
Banq CN	15699	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Bq Deprg	1854	$18⅜	18	18⅜	+ ⅜
Bq Pv Can	727	$17¾	17¾	17¾	
Bell Canad	3221	$45⅜	45¼	45¼	
Bell A pr	140	$51⅜	51⅜	51⅜	
Bell B pr	180	$53⅞	53⅞	53⅞	+ ⅛
Bombrder	400	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Border C	900	$9¾	9½	9½	− ⅛
BP Oil Gas	920	565	560	565	+15
BP Can	3100	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Brascan	2316	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
Br Am Bnk	150	$13½	13½	13½	+ ½
BC Phone	500	$65¼	65¼	65¼	
Brinco	860	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
CAE Ind	300	$6⅞	6¾	6¾	− ⅛
Calgary P	1000	$25¼	25¼	25¼	+ ½
Can Cem L	620	$53¼	53¼	53¼	+ ¼
Can Malt	50	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
C Packrs	200	$18	18	18	+ ¼
Can Perm	350	$18	18	18	
CSL pr	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Cdn Brew	662	$7⅜	7⅜	7⅜	− ¼
C Hydro	800	$11⅛	10¾	11	− ⅛
C Im	4700	$28	27⅜	28	+ ¾
CIL	600	$15½	15¼	15½	− ¼
C Int Pw	850	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
C Marconi	300	335	335	335	−15
CPI pr	618	$26¾	26¼	26¾	+ ½
Cdn Tire	70	$42¾	42¾	42¾	
Cdn Tire A	190	$38¼	38⅛	38⅛	− ⅛
Canron	4635	$21¾	21	21	−1¼
CPLtd	1730	$15	14⅞	15	+ ⅛
CP A p	800	$11⅜	11⅜	11⅜	
Celanese	710	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Cent Dyn	1800	110	110	110	
Charter Ind	300	150	150	150	
Cominco	3310	$27¼	26½	27⅛	+ ½
C Holiday I	100	$13	13	13	+ ¼
Con Bath	53685	$9	9	9	+ ⅛
C Text	200	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Cons Gas	2375	$18⅞	18½	18¾	
Coplnd	1900	455	450	450	−10
Corby vt	110	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ½
Crain RL	100	$13⅜	13⅜	13⅜	
Cr Zell A	435	$17	17	17	
Crush Int	500	$19	18¾	18¾	− ¼
Cygnus B	300	$6	6	6	− ⅜
Distl Seag	775	$31¼	30⅞	31¼	+ ¼
Dome Pete	200	$36⅜	36⅜	36⅜	+ ⅛
D Bridge	200	$28¼	28¼	28¼	− ⅜
D Coal pr	675	$28	27¼	27¼	− ½
Dofasco	1370	$28½	28¼	28½	+ ½
D Glass pr	600	$15	14¼	14¼	− ¾
Dom Lime	300	$9	8¾	9	+ ¼
Dom Store	2200	$16¼	15¾	16¼	+ ¼
D Textile	2415	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Domtar	380	$13⅛	13	13⅛	+ ¼
Du Pont	5110	$25¼	25	25¼	
Elec Knt	100	475	475	475	−5
Enamel A	100	$5½	5½	5½	
Fal Nck	310	$95½	94	95½	+2½
Fin Coll	605	$20¾	20⅜	20⅜	− ⅜
F Seasn	100	$9	9	9	+9
Gaz Metr	350	$6¼	6	6¼	+ ¼
Genstar L	2300	$15⅜	15¼	15⅜	
Gerin A	100	$9¼	9¼	9¼	
Grafton	35	$25⅜	25⅜	25⅜	+1⅜
Grey Cmp	400	225	225	225	
Grissol F	700	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Gulf Can	2370	$28⅞	28½	28⅜	+ ⅛
Home A	500	$33	32½	33	+ ½
Huds Bay	700	$25¼	25	25	− ⅜
H Bay Co	1050	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
HDCL pr	3820	$14½	14⅜	14⅜	+ ⅛
Husky Oil	5160	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
IAC	1080	$19½	19¼	19¼	
I Acc 5¾ pr	400	$23¼	23¼	23¼	− ½
Imp Oil	3513	$33⅜	32⅞	33	− ¼
Imasco Ltd	3935	$22	21⅞	22	
Inland Gas	2000	$15¾	15¾	15¾	− ¾
Int Nickel	7185	$33½	32½	33½	+1¼
Int Paper	448	$37¾	37¾	37¾	+2¾
Int Util	6309	$50½	49½	50½	+1¼
Intpr Pipe	150	$31½	31½	31½	+ ⅛
Inv Grp A	200	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Ivaco	10800	$16½	15¾	16½	
Jamaica	25000	43	43	43	+5
Koffler	200	$18	18	18	
Labatt	200	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Labatt pr	360	$23¼	23¼	23¼	
Lau Fin	6100	$13½	13⅜	13⅜	− ⅛
Lob Co A	560	$6⅞	6¾	6¾	
Lob Co B	1200	$6¾	6⅝	6⅝	− ⅛
MB Ltd	2565	$24¼	24	24⅛	+ ⅜
Magnason	200	$10¼	10¼	10¼	− ⅜
Martim E	125	$34	34	34	
Mass Fer	1995	$13⅜	13⅛	13¼	+ ⅛
Micrsyst	142	$7⅝	7⅜	7⅝	+ ⅛
Mitch B	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅜
Molson A	950	$23	22⅜	23	+ ½
Molson B	200	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
MLW Wor	100	$14¼	14¼	14¼	− ¼
Monenco	200	$7¼	7¼	7¼	
Mnt Trst	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅜
NB Tel	200	$14¾	14¾	14¾	− ¼
Nfld LP	300	$12½	12½	12½	
Noranda	1125	$38	37½	37½	− ½
Nor Ctl G	400	$14½	14	14⅛	+ ¼
N W Sp	200	$5½	5½	5½	− ⅜
Orangeroof	200	$5¼	5¼	5¼	
Oshawa A	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Pac Pete	980	$33½	33⅜	33½	
Pancan	100	$16¼	16¼	16⅜	
Peopl St	300	$19	19	19	+1¼
Phillips Cb	110	$10⅞	10⅞	10⅞	
Pow Corp	20495	$9⅞	9½	9½	− ½
Prem Cb	100	$17¾	17¾	17¾	
Price Com	911	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Price 4pr	25	$50	50	50	−1
QSP Ltd	404	$13½	13¼	13¼	− ¼
Rapid D	33050	$13¾	12¾	13¾	+1
R Dat Pr	750	$13¾	13	13½	+ ½
Readers D	400	$14	14	14	
Reitman A	5350	$21¾	21½	21½	− ¼
Rio Algom	450	$17¼	17¼	17¼	
Rothm B p	300	$21	21	21	
Royal Bank	2025	$31⅞	31¾	31¾	− ⅛
Royal Trst	740	$41½	41	41	
Scotts	200	$17⅜	17⅜	17⅜	
Seco p A	300	$10⅛	10	10	
Shell Can	175	$42⅜	42¼	42¼	− ¼
Simpsons	2010	$23⅞	23½	23⅞	+ ¼
SocGn F	550	350	350	350	
Steel Can	4019	$31	30¾	31	+ ⅜
Steinbg A	3296	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Texaco	200	$43⅜	43⅜	43⅜	− ⅛
Tor Dm Bk	1025	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
Tot Pet A	300	650	650	650	
Traders A	650	$15⅞	15¾	15¾	− ¼
Tr Can PL	175	$42	42	42	+ ⅛
Trizec Crp	2965	$19½	19	19½	+ ½
Tr G C	500	$23	23	23	− ¾
Ultrmar	1425	$8¾	8¾	8¾	− ¼
Un Carbid	5400	$16	16	16	
Velcro	5659	$19¾	19⅜	19¾	
Walk GW	4780	$43½	43⅜	43⅜	− ⅛
Warn Her	100	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
Webb Knp	3800	45	44	45	+5
Weldwod	550	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
Westcst	1035	$29¾	29¾	29¾	+ ½
W Realty	200	$8⅜	8⅜	8⅜	
Zellers	1200	$14½	14½	14½	+ ⅛
Zodiac	100	250	250	250	−10

■ au comptoir

Titre	Volume	Haut	Bas
Acari	2000	.30	.30
Accurate calc	300	1.00	1.00
A G F Special	950	3.45	3.40
A G T Data	150	1.50	1.50
Autotelic ind	1000	.55	.55
Aztec Iron	16800	.48	.48
Bantam mng	500	.20	.20
Bear creek	2000	.15	.15
Beauport hold	200	1.70	1.70
Belair mng	3500	.75	.75
Bio Vita	1450	6.625	6.00
Bordun mng	500	.20	.20
Bordun mng	2000	.15	.05
CDN Pac inv c	100	12.875	12.875
Candida	3500	4.00	3.125
C F C N	1600	12.25	11.75
Chibex mng	2200	.40	.35
Clearwater	3000	.10	.10
Cons dlp	500	.71	.71
Cumex	1000	.60	.60
Eagle inv	100	3.50	3.50
Funds FIC Pr	250	7.00	7.00
Hammond inv	17050	2.00	2.00
Hartland	1400	.64	.64
Jolly Jumper	500	1.55	1.55
Kupfer	500	.70	.70
Kukatush	900	2.50	2.25
Mandarin MNS	5000	.25	.25
Mannix	15500	.30	.23
Medipak	1800	1.50	1.50
Mercantile Bk	1800	18.375	18.25
Copernic	6000	.54	.53
Mult Access	3700	4.10	3.80
Naganta	4000	.23	.20
Nordair	450	7.00	7.00
Nordex	1000	.90	.90
Paulpic	2000	.48	.48
Polcon	300	2.25	2.25
Polypump	1000	2.10	2.10
Ram Pete	1500	1.48	1.40
Revenue Prop	1000	1.30	1.30
Roxford mns	18500	.30	.23
Senoca inc	5000	.80	.70
Soca	1000	.80	.75
Somex Ltee	750	.90	.90
Spar Aero	600	2.60	2.55
Systems Dim	100	13.25	13.25
T R P Pfd	870	52.75	52.125
Unigesco B	500	3.00	2.90
Xoma	500	3.75	3.75
Zahavy	600	2.25	2.25

LONDRES — L'once d'or fin cotait hier sur le marché européen de l'or $48.40, tout comme à la fermeture du marché la veille.

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch
Industrielles					
Alln Bld	100	$8½	8½	8½	+1⅜
Am Met	600	165	160	160	−20
Aquabi	140	290	290	290	
Belg Stand	2300	$17¾	17¼	17½	
Berncam	6600	$9⅜	8½	9⅛	+ ¼
BrCon Oil	120	19	19	19	−1
C Secur A	1000	135	130	135	+5
Cantol	100	350	350	350	
Com Hold	1000	170	160	170	
Comodor	500	$11	10⅜	11	+ ¼
Crawfd Al	3700	350	345	345	+10
Davis Ds	100	175	175	175	−20
Drum Die	12500	10	10	10	+1
Inland Ch	100	$5	5	5	− ⅛
Inv Found	200	$46¼	46	46¼	− ¾
Frotlex	2000	260	260	260	−5
Reprox	9550	105	100	100	
RRD wts	600	50	50	50	+10
S Law D	300	81	81	81	−4
SCU	200	205	205	205	+5
SXL Div	400	$10⅛	10	10	− ¼
SMA Inc	100	115	115	115	
Sogena	100	$18	18	18	
Spart Air	1000	45	45	45	−1
Val Mr A	100	240	240	240	+10
Whiterk Ind	1700	485	485	485	−5
Mines et pétroles					
Abitib Asb	2000	270	265	270	+5
Abit Cop	500	22	22	22	
Acroll Ltd	6000	57	51	51	−1
AIS	9359	660	635	660	
All Rox	31300	94	92	94	
Amag BB	1000	7½	7½	7½	+ ½
Americ	3500	10	9	10	+1
Am Eagle	38400	124	117	124	+11
Amigo	2500	8½	8	8½	+3½
Amos	17000	18½	17	18	
Atl Tung	9000	11	10	10	−2
Avilla	40173	78	75	78	+2
Basic Res	2100	275	255	275	
Burnt Hill	1100	19	19	19	−1
Cadillac Ex	2400	200	195	195	−5
Candex	11500	20	19½	20	− ½
Canuc M	4200	42	38	42	+ ½
Capri	48500	37	32	37	+5
Clero	500	6	6	6	
Con Dev	1500	89	87	87	+1
C Dolsan	1000	15	15	15	
C Mogadr	2000	11	11	11	−1
Con Prop	725	10	10	10	
Cop Man	10000	11	10½	11	
Corge	1000	19	19	19	+1
Casson	2000	15	15	15	
Dauphin	4000	10	9½	9½	
Devils El	4000	4½	4½	4½	− ½
Dumgmi	500	21	21	21	+6
Dumont	1500	36½	36½	36½	+ ½
Eagle Min	2550	360	325	325	−25
Fairway	5600	180	175	180	+5
Falcon Cop	4800	$12¾	12¾	12¾	− ¾
Fall Min	11000	144	141	143	−1
First Dren	1000	12	12	12	−1
Flint Rk	8400	215	210	215	−2
Fox Lake	500	3½	3½	3½	
Gaspe Q	1300	50	48	48	−2
Goldex	7400	228	222	228	+2
Gold Hk	9000	21	20	21	+1
Gras L	3000	20	20	20	−2½
G E Res	11000	18	16	16	−1
GL Nickl	2500	155	152	155	+4
Gr Coast	700	675	655	675	+5
Hanson	1000	19	19	19	
Int Norval	21500	13	12	13	
Israel Cnt	2500	22	20	22	
Jamex	1000	34	34	34	+1
Kallio	1700	385	375	385	+10
Kal Res	1200	77	75	77	+1
Kontiki	500	2½	2½	2½	− ½
Lederic	24000	45	44	45	+1
Lynx CEx	700	120	115	120	−5
MacLan	1500	93	88	93	
Muscoch	1000	16	16	16	−2
N Insco	1100	33	33	33	−1
NW Unisp	1000	29	29	29	−1
NA Rare	2000	20	20	20	+2
Norse	2000	60	60	60	
NQN Min	1000	26	26s	26	+ ½
Pat Silv	1000	7	7	7	−1
Peso Silv	1400	32	28	32	−6
Probe Mn	9500	40	38	38	−2
Puma P	1600	85	84	85	+5
Q Antim	2000	25	25	25	
Que Uran	1000	24	24	24	
Roy Agas	5000	29½	29	29½	− ½
StL Col	300	160	160	160	+15
St Lucie	4000	24	22½	22½	−2½
Scandia	8500	28	26	27	
Scimnx	2000	46	46	46	−1
Sil Shield	600	300	300	300	+25
Silv Sum	2000	3	3	3	− ½
Slocan	46200	142	131	142	+9
Timrod	3500	25	20	25	+5
Transtere	2000	26	26	26	
Wtrn Buf	6000	6	5	5	−1
W Q Mn	1000	10	10	10	+1
Wilm Crk	79000	47	45	45	
Wiscon	3000	9	9	9	−2½
Wrightbr	1000	25	25	25	+8
Mal Hygd	2670	235	225	225	
Mrshl Bn	2600	36	35	35	−4
Menorah	5000	11	11	11	−2
Mid Ind	2000	37	37	37	
Mija Mines	2000	12	12	12	−1
Miro	2000	4½	4½	4½	−1½
Mt eagle	4500	89	85	86	−3
Mt Laur U	7000	95	94	95	
Mt Jamie	5000	14	14	14	
M Pleas	1250	32	32	32	−1

La Bourse de Toronto voir page 15

NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT A RADIO-QUEBEC

René Reeves

Le président directeur général de Radio-Québec, Me Yves Labonté, annonce la nomination de M. René Reeves au poste de directeur général adjoint de cet organisme. M. Reeves possède une solide expérience de la gestion industrielle, axée sur le marketing, la production et l'ingénierie. Sa carrière d'ingénieur a été marquée de nombreuses réalisations, notamment à la Canadian Marconi où il occupait jusqu'à ce jour un poste de vice-président.

Les Mines Copernic Limitée

(libre de responsabilité personnelle)

Siège social - 388 St-Jacques, Suite 250, Montréal, Qué.

Cette compagnie détient déjà depuis quelque temps tous les droits de mine sur dix-neuf (19) claims situés à 150 milles à l'est de Montréal, près de la frontière du Maine. Cette propriété comporte une bande de roche volcanique favorable longue de 2.4 milles et d'autant plus intéressante qu'elle constitue le prolongement immédiat de la zone cuprifère de la Clinton Copper décrite dans le rapport annuel de cette compagnie comme renfermant cinq (5) amas minéralisés totalisant 1,8 million de tonnes de minerai titrant 2.02% de cuivre et 1.54% de zinc.

De nombreux travaux de prospection de même que des études géochimiques et géophysiques ont déjà été réalisés sur les claims et des anomalies intéressantes furent relevées le long de la vallée qui passe au centre de la propriété. En fait, six (6) indices cupriferes ont été observés en surface au sein de la roche volcanique cisaillée, chloritisée et silicifiée. La minéralisation est du type disseminée à semi-massive, les principaux sulfures sont la pyrite, la pyrrhotite et

Rénovations de $2½ millions à la piste Richelieu

Les conseils d'administration des pistes Blue Bonnets et Richelieu ont décidé unanimement, au cours de leurs dernières réunions, d'apporter des rénovations à la piste Richelieu à un coût d'environ $2,500,000. Celles-ci débuteront au cours de la semaine prochaine, soit dès que les derniers plans auront été approuvés par les autorités concernées.

Le président des deux pistes, Raymond Lemay, a dévoilé hier lors d'une conférence de presse, les principales raisons qui ont motivé de tels changements.

"L'estrade populaire a été construite en 1954, explique Lemay, et nous croyons qu'il est temps que des changements soient apportés à l'enceinte du parc Richelieu. Environ 75% de la présente structure sera modifiée.

"Bien que la plupart des changements seront faits dans l'estrade populaire, d'autres modifications seront effectuées au club-house et dans d'autres parties de la piste. Le parc Richelieu est l'endroit où a débuté sur une grande échelle le sport des courses attelées à Montréal et il est essentiel d'y préserver le cachet typique de cette piste."

Toujours selon M. Lemay, l'île de Montréal et particulièrement l'est de la ville ont subi, au cours des récentes années, des développements importants qui ont crée par le fait même des accès routiers beaucoup plus faciles pour parvenir à la piste. Il faut enfin prendre en considération que les futurs Jeux olympiques se dérouleront en majeure partie dans cette aire sise entre les rues Pie IX et Sherbrooke; que le complexe Radio-Canada vient tout juste d'être terminé et que bientôt sera érigée la nouvelle Place Desjardins. Quant au Métro, les plans prévoient une extension d'importance vers l'est de Montréal.

"L'alternative de construire une nouvelle piste de courses à un autre endroit a aussi été considérée, a-t-il ajouté. Il a été décidé de rénover le parc Richelieu sur son site actuel parce que les moyens de transport public sont beaucoup plus adéquats sur l'île de Montréal qu'ils ne le sont à l'extérieur.

"De plus, la section des écuries de Richelieu est en très bon état ainsi que la structure actuelle du club-house. Nous croyons fermement qu'il y a place sur l'île de Montréal pour deux pistes de courses qui doivent permettre la présentation de bons spectacles, autant dans les courses sous harnais que dans les courses de pur-sangs.

"Si nous avions éliminé complètement le parc Richelieu, il nous aurait été impossible dans les années futures de continuer à présenter des courses de pur-sangs et nous croyons que le public montréalais a droit à une diversification dans la présentation des spectacles. De plus, le fait de présenter des dates de courses consécutives durant une longue période de temps au même endroit ne fait que créer un climat de monotonie, ce qui n'est pas favorable pour le public parieur. Toutes les grandes villes possèdent deux pistes de courses et la plupart du temps, les réunions sont courtes afin que le public ne se lasse pas de retourner toujours au même endroit.

"Prenant tous ces facteurs en considération, nous estimons qu'il est essentiel d'apporter des changements afin de pouvoir fournir aux amateurs les mêmes accommodations dont ils bénéficient à Blue Bonnets. En somme, le parc Richelieu deviendra un mini-Blue Bonnets."

L'architecte local Paul Goyer, l'auteur des rénovations réalisées à Blue Bonnets en 1958 et en 1966 accomplira encore les mêmes tâches en ce qui concerne la piste du bout de l'île. Ce dernier a donné de plus amples détails sur les modifications qui seront apportées très prochainement à la piste Richelieu.

"Parmi les changements prévus, explique-t-il, une somme d'environ $2,000,000 sera consacrée pour la rénovation de la bâtisse elle-même tandis que $500,000 seront investis pour d'autres changements, notamment: la réfection du système électrique sur la piste et sur le terrain de stationnement; un tout nouveau totalisateur; le pavage du terrain de stationnement, lequel pourra dorénavant accueillir 1,000 automobiles de plus; enfin, des changements dans les bureaux du secrétariat des courses."

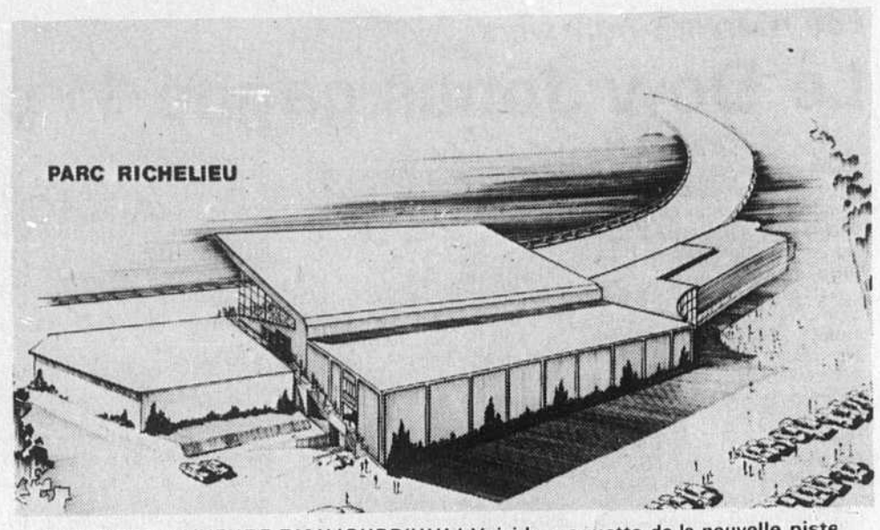

UNE PISTE A L'HEURE D'AUJOURD'HUI ! Voici la maquette de la nouvelle piste Richelieu, une fois les travaux de rénovation au coût de $2½ millions, terminés

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

DESIRONS acheter livres canadiens et revues canadiennes de tout genre. Tél.: **844-1816.** 1-5-72

ANTIQUITES

TENTEZ l'expérience, faites-moi rembourrer vos meubles antiques et de grand style. Vaste choix de tissus de qualité. Travail impeccable effectué par spécialiste européen. Tél.: soir **670-2801.** 8-4-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir: **667-0774** 1-5-72

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES: salle à manger, wagonnette, horloge, statue, lit-cuivre, porcelaine, piano, etc. Tél.: **374-1224** 12-4-72

AMEUBLEMENTS A VENDRE

CAUSE départ, sécheuse, 3 sets de chambre, vanité, "lazy-boy", TV 21' console, draperies. Aucune offre raisonnable refusée. Tél.: **322-3680.** 10-4-72

APPARTEMENTS A LOUER

ADJACENT Outremont: 5462 avenue du Parc, angle St-Viateur, 3½ $84., 4½ $95. Meublés $6.00 supplémentaire. 3 fenêtres. Compris: taxes d'eau, chauffage, eau chaude courante. Vacances actuellement. 10-4-72

MONTREAL-NORD: 5320 est, boul. Henri-Bourassa, 4½ pièces, poêle et réfrigérateur, eau chaude à l'année, taxe d'eau payée, buanderie, service de concierge. $115. par mois près parc, centres d'achats et écoles. Pour visiter: Concierge, M. Leclair, **323-3203** ou Dame Filion, **325-9996** 8-4-72

APPARTEMENTS A LOUER

LONGUEUIL: Plus de 450 appartements, 1½ à partir de $90, 2½-$100.00, 3½-$115, 4½-$125.. 5½-$135. Ces logements neufs sont commodément situés dans les **Jardins Emérillon,** comprenant: système d'intercom et d'alarme contre le feu, concierge, stationnement avec prises électriques, chutes à ordures, grand casier, salle de lessiveuse, chauffé, eau chaude fournie, toutes taxes payées, service d'autobus à votre porte jusqu'au métro, près d'un grand centre commercial, écoles, églises, aréna, piscine, terrain de jeu, facilités de garderie d'enfant. On peut visiter tous les jours de 10 heures à 9 heures. 3028 Chemin Chambly, app. 6, Longueuil. Pour renseignements: **527-4141.** 1-5-72

CHATEAU OUTREMONT. Grand 4½ bas. Vaste salon. 2 chambres spacieuses. Nombreux placards. Salle bains tuiles. Cuisine avec dinette. Balcon. Taxes payées. $175. Tél.: **273-2323** (après-midi). 13-4-72

KENT 2780, grand 3½, moderne, meublé, ascenseur, possibilité garage, $130. **342-1384.** 7-4-72

GATINEAU 5614: app. 2, meublé, 3½, moquette, taxes payées $125. chauffé. Mai. Tél. **733-8420.** 12-4-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

3 WESTMOUNT SQUARE: 5e étage, face à montagne, 3 chambres à coucher, 3 salles de bains completes, air climatisé, très spacieux. $495. par mois. Tél. **931-4063** 8-4-72

ARTICLES A VENDRE

TAPIS magnifiques, dessins orientaux, couleurs attrayantes, 9 x 12, 8' x 10', 6' x 9'. Aussi tapis de passage. Jamais utilisés. Aubaine véritable. Tél. **739-0162** 17-4-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
Nouvel Immeuble
• Immeuble en béton, insonorisé
• 2 ascenseurs - balcons
• Taxes payées - sun-deck
1½ - $120. 2½ - $135.
3½ - $170. 4½ - $220.
(2 salles de bains)
738-8693
273-4451
1-5-72

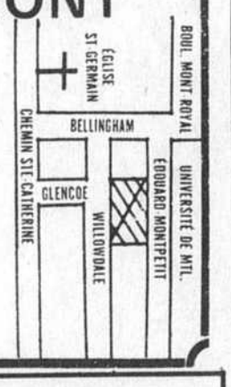

3445 RUE DRUMMOND
IMPERIAL HOUSE
- ÉDIFICE MODERNE AVEC ASCENSEUR
- AIR CLIMATISÉ
- MACHINE À LAVER LA VAISSELLE
- PORTIERS
- STATIONNEMENT SOUTERRAIN
- BAIN SAUNA

3 Chambres à $202.50
4½ Chambres à $290.00
5½ Chambres à $330.00
6½ Chambres à $335.00

OCCUPATION IMMÉDIATE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ ET TOUTES TAXES PAYÉES.

S'ADRESSER AU SURINTENDANT **844-1659**
WESTMOUNT REALTIES
Administrateur d'édifice - Courtier agréé
7-4-72

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 1970, modèle 204, superluxe, sedan, 4 vitesses, stéréo tout équipé, 15,000 milles, propre comme neuf. Tél.: **521-1255** ou **353-9012.** 7-4-72

VOLVO 1971, 142E, injection, over-drive, pneus radial, standard, 8,000 milles, $2,900. Tél: **322-0142** 13-4-72

RENAULT 12, TL, 1971, particulier, 17,000 milles, excellente condition. Prix à discuter. Tél: **277-1341.** 10-4-72

PEUGEOT 204, 1969, 30,000 milles, excellent état radio. Tél.: **739-4359** matin. 7-4-72

FIAT 1970, coupé 850, 23,000 milles, échappement Stebro. Tél: **632-4468.** 10-4-72

REPRISES DE BANQUE
Financement facile
1971 Renault R10 automatique 10,000 milles. $1350.
1971 Peugeot station-wagon 304, 11,000 milles. $1650.
1969 Epic Sedan automatique. $795
521-7581 10-4-72

A VENDRE

Objets d'ameublement à vendre, fin 19e (lit à quenouille...) et moderne. Particulier. Cause départ. Après 17h. Tél.: **273-0632.** 10-4-72

À VENDRE, CAUSE DÉCÈS
Nombreux livres pédagogiques, littéraires, romans français et canadiens, etc. Aussi ameublement de salle à manger, coffre en cèdre, etc.
Tél.: 522-4569
7-4-72

BUREAUX A LOUER

VIEUX-MONTREAL: 2 pas Place d'Armes, complexe prestigieux. Dimensions variées. Prix raisonnables. Murailles-pierre et brique, foyer naturel, poutres géantes. Ambiance fantastique. Demandez dépliant. **844-4427.** 7-4-72

Sous-location avantageuse, 600 pieds carrés, CHERRIER et PARC LAFONTAINE. 2 bureaux fermés, 2 ouverts. Disponibles dès maintenant. Tél.: jour **526-7791** 13-4-72

CHALETS A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavarois 5½, chauffé, cheminée pierre, meubles Thibault. TV. Semaines. Prix réduit avril, mai. Location été, piscine chauffée, école d'équitation. Tél.: **256-6825** ou **254-6728** 22-4-72

CHALETS A VENDRE

LAC ARCHAMBAULT-ST-DONAT: site fabuleux sur le lac, dessinés exclusivement pour votre site et vos besoins. Prix variant $14,000 à ?. Construction immédiate, plan de financement. M. Chartrand **284-3060.** 1-5-72

VAL MORIN, chalet duplex hiver-été. Extérieur cèdre capri. Tout confort. Chauffage central. Foyer. 6 chambres. 2 salons, 2 cuisines, 2 salles de bains. Garage Magnifique terrain boisé 15,000 p.c. Situé près d'un lac et pentes de ski. Prix: $18,000 comptant à discuter. Tél.: **739-8246.** 8-4-72

CHAMBRES A LOUER

QUARTIER COTE-DES-NEIGES: près Oratoire, pied de la montagne, spacieuse chambre chez personne seule. Homme de préférence. Privilèges. Tél.: **731-8724** après 5 p.m. 7-4-72

COMMERCES A LOUER

SALON DE COIFFURE à louer style Espagnol, 5 séchoirs, $20. par semaine pour équipement. Loyer $80. par mois, chauffé. Tél.: **722-3902** 11-4-72

COMMERCES A VENDRE

PETITE PENSION à vendre, bonne rentabilité, bien située (classe d'élite) Tél.: **382-3769, 382-3574.**

COURS PRIVES

ATELIERS LITTERAIRES, sessions de 3 mois, groupes libres et sans exigence académique, pratiquant l'art d'écrire sous la surveillance de l'écrivain Yves Thériault. Cotisation raisonnable. Tél.: **486-6679.** 10-4-72

TAPISSERIE: crochetage, hautelisse et macramé. Rencontres commençant les 12 et 13 avril. Après-midi et soir. Nouvelle session printemps de 8 semaines. Atelier Louis et Jeanne Auclair, Outremont. Inscriptions: **270-1482.** 8-4-72

DEMANDES D'EMPLOI

Européenne d'expression française, expérimentée, responsable, sollicite emploi ménagère (cuisine, ménage courant), non logée, horaire travail à déterminer. Quartier Outremont – Ville Mont-Royal. Tél **733-4339** 8-4-72

DIVERS

L'Association des Enseignants Diplômés en Belgique au Québec Inc., vous invite à devenir membre. Communiquez avec le trésorier: 382 Gevers, à Blainville. Tél.: **435-2233.** 1-5-72

PROPRIETAIRES: des maisons-appartements, logements, bureaux, camps d'été, terrains, terrains de camping, etc. Le Service de Dépannage aux Locataires Enrg. Nous pouvons vous aider pour la location Consultez-nous de 8 a.m. à 10 p.m. Tél: **336-9880** ou écrire à C.P. 540, Succursale St-Laurent, Montréal 379. 10-4-72

DUPLEX A LOUER

N.D.G. rue Terrebonne, haut, 5 pièces, $140. chauffé. Tél.: **486-1769.** 8-4-72

COTE-DES-NEIGES: moderne, ensoleillé, spacieux, agréable, haut, 4½, chauffé, poêle, frigidaire, thermostat, redécoré, central, magnifique jardin. Occupation avant mai. Raisonnable. Tél:**738-9674** 12-4-72

OUTREMONT. Haut duplex. Sept grandes et hautes pièces. Clair. 4 côtés. Balcon avant, terrasse arrière, vue sur jardin. Place pour auto. $260. Réduction long bail. Tél.: **273-2323** (après-midi). 13-4-72

Très près Université. 7½, luxueux haut-duplex détaché, chauffé, 2 salles de bains, cuisinière-réfrigérateur inclus, entrée laveuse-sécheuse, garage, etc. $325. Tél: **737-3042.** 5324 McKenna. 1-5-72

ENTREPRENEURS

Brique, tirage de joints, foyer cheminée pierre, plastrage, ciment, menuiserie, porte, chassis, Redressons planchers, crusons cave, sous-sol, etc. Brique, murs, toits. Garantie-assurance. Tél **388-2137,** service 24 heures. 6-7-72

FEMMES DEMANDEES

DACTYLO BILINGUE
Expérience et esprit d'initiative requis.
Tél. 343-7683
8-4-72

INFIRMIERE LICENCIEE demandée pour service de dispensaire dans une école pour déficients mentaux, située à Ville St-Pierre. Travail régulier de nuit de minuit à 8 heures A.M. Communiquez à: **482-2513** local 58. 10-4-72

DAME DE COMPAGNIE demandée, sachant faire une cuisine délicate, pour une personne seule. Devra coucher chez-elle. Tél.: **935-2957** 10-4-72

SECRÉTAIRE LÉGALE
Bureau d'avocats du centre-ville recherche une secrétaire, bilingue, possédant sténo et dactylo. Expérience légale nécessaire. Salaire et conditions de travail très intéressants.
Tél. 849-4261
8-4-72

HOMMES DEMANDES

REPRÉSENTANTS DES VENTES EXPÉRIMENTÉS
demandés immédiatement pour une Compagnie des plus progressives au Canada, dans la fabrication d'appareils garantis d'éclairage. Vous introduirez notre ligne complète d'ampoules électriques à longue durée, tubes et fixtures s'adaptant à tous genres de commerces, dans votre région. Notre système de ventes, à un taux très élevé de commission dans l'industrie, permet des revenus immédiats au-dessus de la moyenne. Temps plein ou partiel. Pas de limite d'âge. Personne bilingue de préférence. Pour renseignements complets, téléphonez frais virés à: **Don Crossley, Lightmaster, Burlington, Ontario, 416-632-9020.** 8-4-72

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

JEUNE Compagnie de production cinématographique en pleine expansion, recherche idées, scénarios, et collaborateurs artistiques. Tél.: **937-1516** entre 9-5 p.m. 8-4-72

Le Centre Berthelet Inc. recherche
INFIRMIERS(ÈRES) LICENCIÉS(ES)
avec expérience pour travail de nuit, et temps partiel pour fin de semaine. Salaire selon qualifications. Besoin immédiat.
S'adresser : **Garde Filion**
665-4931
8-4-72

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT, 7½, foyer naturel, 2 salles bains, boiseries chêne, très propre, chauffé, eau chaude, garage inclus, $230., occupation en mai. **274-1872** (après 4h. p.m.) 10-4-72

ST-LEONARD, près Bélanger, résidentiel, luxueux 5½, 2e, duplex détaché, four encastré, chauffé, eau chaude, $160, 1er mai. Tél.: **255-5243.** 10-4-72

VILLE ST-LAURENT: Haut duplex 6 pièces chauffées, eau chaude, coin Beaudet-Crevier. $140. Tél.: **747-3001.** 7-4-72

HOMMES DEMANDES

ENTREPRISE INTERNATIONALE
ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAYS
offre
DES POSTES D'AVENIR
à quelques personnes sérieuses, ambitieuses et honnêtes (25 ans et plus) dans:
• **Relations publiques**
• **Supervision du marché**
• **Gérance de personnel** (engagements-formation)
• **Administration**
Temps plein ou partiel
Pour entrevue seulement:
Tél.: 374-3938
8-4-72

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS A LOUER
3½, 4½, 5½ À PARTIR DE $100
comprenant:
• Chauffage.
• Toutes taxes payées. • Eau chaude.
• Stationnement avec prise individuelle.
• Service de concierge.
• Planchers finis varathane.
• Près écoles, églises, centres commerciaux, terrains de jeux, aréna, piscine.
Pour renseignements,
2700 Chemin Chambly, Longueuil
527-4141
7-4-72

LOGEMENTS A LOUER

ATTENTION: FIANCES ET NOUVEAUX MARIES DU PRINTEMPS Fiez le vrai bonheur et la joie de vivre aux appartements meublés ou non, des Jardins Emérillon. Il faut voir pour croire: 2½-3½-4½, à partir de $100.00, comprenant système d'intercom et d'alarme contre le feu, concierge, stationnement avec prise électrique, chute à ordures, grand casier, salle de lessiveuse, grand casier, salle de lessiveuse, chauffés, eau chaude fournie, toutes taxes payées. Service d'autobus à votre porte jusqu'au métro. Près d'un grand centre commercial, piscine, terrains de jeux, etc. 2700 chemin Chambly, LONGUEIL Pour renseignements: **527-4141.** 1-5-72

LONGUEUIL: 3½, 4½, 5½, à partir de $100.00 comprenant chauffage, toutes taxes payées, eau chaude, stationnement avec prise individuelle, service de concierge, planchers finis varathane, près écoles, églises, centres commerciaux, terrains de jeux, aréna, piscine. Pour renseignements: 2700 Chemin Chambly, Longueil. **527-4141.** 1-5-72

PREFONTAINE 3785; demi sous-sol $55. 3765-2e étage, balcon, $68. 3 pièces modernes, non chauffées, 220, terrain-gazon, bien situés. Près centre d'achats. Tél:**747-5443, 747-0482** soir. 10-4-72

DEUX MOIS GRATUITS: Montréal-Nord, 4½, moderne, chauffés, eau chaude fournie, stationnement, balcons, installation laveuse-sécheuse. Près centre d'achats Forest. 1er - 2e étage $120 Tel **331-4864** 12-4-72

MAISONS A LOUER

LONGUEUIL: beaux cottges semi-détachés. Le haut 3 chambres à coucher, salle de bain, Rez-de-chaussée: salon, dinette, cuisine dernier cri, salle de lavage, salle de toilette additionnelle à louer immédiatement. Pour renseignements: **527-4141.** 1-5-72

MAGASINS A LOUER

ST-HUBERT 7363: près Jean-Talon, presque neuf, 12' x 70', cave 8', 2 vitrines. Idéal: variétés, librairie, pâtisserie, lingerie, chaussures, quincaillerie, bijouterie, articles sports, cordonnerie. $220. Tél.: **381-5039.** 25-4-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Marthe Gaudette, B.A.B. Ped. B. Ph., L. ès Lettres Tél.: **288-2332.** 3h. à 8h. J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE

DES SAPINS 5460 (terrasse Maisonneuve), cottage, près hôpitaux, foyer, aquarium, patio, salle de jeux, garage, piscine chauffée. Tél.: **581-2484** ou **259-1348.** 10-4-72

OUTREMONT
AVENUE BELOEIL: splendide maison familiale, **$49,500.** salon - cheminée naturelle, belle salle à manger avec poutre au plafond, grande cuisine planifiée, 4 chambres, un boudoir, sous-sol pin nouveux, 3 salles bains, 2 powder-rooms, jardin. Exclusif. Mme Rollande Beaulieu, 482-0026
Isobel Hulme Realties
courtiers
486-6809
7-4-72

VIMONT bungalow, sous-sol fini, directement du propriétaire. Hypothèque à 7¼%. Comptant à discuter. Tél.: **663-2685.** J.N.O.

LONGUEUIL: Magnifique "Town House", (maison de ville), neuve. Très grandes pièces, cuisine, très bien agencée, salle de toilettes additionnelle. Prix pour vendre immédiatement, $11,990, comptant $610. Peut être éligible au rabais provincial. **527-4141.** 1-5-72

VILLE MONT-ROYAL partie ouest, 3 chambres et un den, hypothèque à 7%, grand terrain, $45,000. Tél.: **738-7667.** 10-4-72

Magnifique maison, 150 ans, pierre naturelle, 2 cheminées, 8½ pièces, 2 salles de bains $35,0000. Tél.: **322-1858.** 10-4-72

DUVERNAY: Split-level, luxueux, 9 pièces, sous-sol fini, foyer, cave a vin, hypothèque $13,000, taux 6½% fixe. Valeur $35,000. Prix $29,500. Tél.: après 4 heures **669-8410** 7-4-72

STE-JULIE (Hauts-Bois) respirez l'air champêtre des pentes du Mont-Bruno en aménageant dans superbe cottage Colonial, 8½ pièces, foyer naturel. Terrain arboré. Prix $25,000. $223. par mois taxes comprises. Appelez J.P. St-Pierre **653-2496 ou 653-4435.** Immeubles Westgate, courtiers. 7-4-72

PROPRIETES A VENDRE

CHERRIER: belle résidence, pierre, près métro, 17 pièces ou 2 logements, 9-8 pièces, choix meublé, garage, revenu $8,000. Disponible. Propriétaire **521-6906** 7-4-72

LONGUEUIL: Domaine Bellerive, cottage briques, 4 chambres, 2 toilettes, tapis mur à mur. Beau terrain, arbres adultes. Comptant $2,000. MLS. Appelez François Thibault, **679-8220** ou **674-6789.** Immeubles Westgate, courtiers. 6-4-72

CARTIERVILLE
"Très beau Split-level"
10 pièces, récemment redécoré, près parc, écoles, train, 5 chambres, 3 salles de bains, hall très moderne, cuisine planifiée, adjacente à magnifique salle de séjour 18' x 16' avec poutres et murs en cerisier, foyer naturel. Salle de jeux 27' x 19' avec bar, finition Thibault. Garage chauffé, niveau du sol. Galerie couverte 12' x 12'. Magnifique jardin avec piscine hors-terre. Laveuse de vaisselle, broyeur, tapis mur à mur partout, rideaux, draperies, humidificateur central.
Prix demandé: $42,000
Conditions faciles:
Tél. 336-4646 10-4-72

PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

OUTREMONT: 421 ouest, boul. St-Joseph, près Côte Ste-Catherine, 2 logements de 5½ pièces plus bureau 3½ pièces au sous-sol. Directement du propriétaire. Tél. **271-3519** 1-5-72

PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

LONGUEUIL. Faut vendre 14 triplex avant le 30 avril quel que soit le comptant. Tous loués, idéal pour petit investisseur. Téléphoner maintenant et payer plus tard **527-4141** 1-5-72

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE général, réparations de meubles antiques et polissage, réparations de meubles modernes, set de salon, davenport, sofa-lit, chaises de cuisine. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. **521-5484** 1-5-72

TERRAINS A VENDRE

SITUE à 20 minutes de Montréal, terrain 75' x 100' sur la 5e avenue, Ile Bizard. Tel. **323-2532** 8-4-72

TRAVAIL DEMANDE

Meubles remis à neuf par homme ayant 17 ans d'expérience. Tous les styles. Atelier à St-Hyacinthe. Tél.: **(514) 773-1111.** 13-4-72

VILLEGIATURES

ESPAGNE
Achetez votre appartement sur la **Costa Brava !**
Village au bord de la mer, 5 pièces pour $5,950.
Tél. 681-4545
7-4-72

les MOTS CROISÉS du Devoir

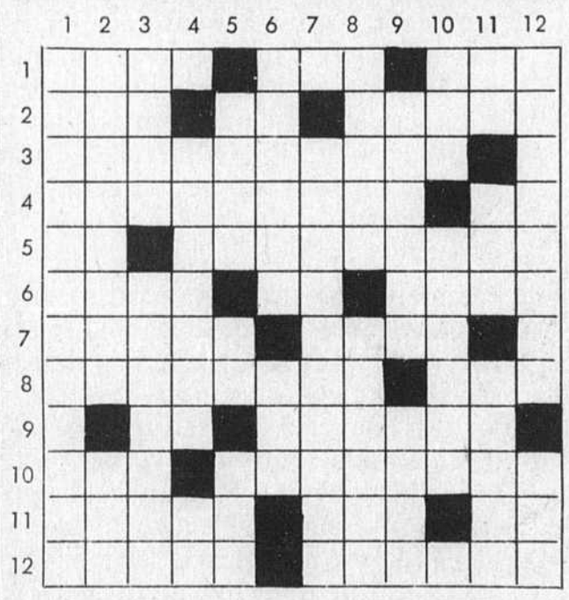

Horizontalement

1 – Superpose les poissons dans les barils. – Compagnie. – Terre entourée d'eau.
2 – Recueil de bons mots. – Aluminium. – Javelot romain.
3 – Qui récrée.
4 – Oxyde d'ytterbium. – Thallium.
5 – Venu au monde. – Discipline mathématique ayant pour objet l'étude rigoureuse de l'espace et des formes qu'on peut y imaginer.
6 – Coup (pop). – Titane. – Dommage, préjudice.
7 – Lieu où se faisaient les musiciens à Athènes. – Etre éternel.
8 – Flotter à la surface d'un liquide. – Volonté.
9 – Sa Sainteté. – Affection mutuelle.
10 – Au Moyen Age, armée. – Marqueras une note d'un dièse.
11 – Grand appareil de chauffage. – Propre. – Germanium.
12 – Comte de Paris, puis roi de France (888-898). – Sert à élever des fardeaux.

Verticalement

1 – Appareil avec lequel on peut observer le larynx.
2 – Qui n'a pas d'étendue. – Petite monnaie.
3 – Sentiment délicat des convenances. – Unité C.G.S. électromagnétique d'intensité de champ magnétique.
4 – Agissons en roi. – Chemin de halage.
5 – Change l'air. – Sodium. – Aussitôt que.
6 – Dispositif permettant le clabotage de deux pièces mécaniques. – De bonne humeur.
7 – Avec timidité.
8 – Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux. – Faire apparaître l'irisation.
9 – Ive. – Crâne.
10 – Terre entourée d'eau. – Devenir rouge.
11 – Parcouru des yeux. – Art de lancer. – En parlant d'un corps, agi à son tour sur un autre corps dont il a éprouvé l'action.
12 – Achat. – Condiment.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	C	H	A	V	I	R	A	B	L	E
2	S	A	R	O	S	■	D	I	R	E	T	■
3	O	V	I	N	■	T	E	R	M	I	N	E
4	M	I	L	E	T	T	E	■	A	U	G	E	T
5	O	G	R	E	S	S	E	■	R	E	V	E
6	R	U	A	■	U	S	N	E	E	■	R	■
7	P	E	I	G	N	O	I	R	■	I	O	N
8	H	■	L	A	N	G	O	U	S	T	E	■
9	I	S	L	A	M	■	M	S	■	S	O	N
10	S	O	U	T	I	R	E	■	L	A	M	I
11	M	U	N	I	■	O	■	G	E	N	I	E
12	E	L	A	R	G	I	R	■	O	T	E	S

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

AU TOURNOI DES MAÎTRES

"Tous contre Jack Nicklaus!"

AUGUSTA, Georgie (AFP) – "Tous contre Jack Nicklaus"! Tel sera le thème du Tournoi des Maîtres, première des quatre grandes épreuves de l'année au golf qui, d'aujourd'hui à dimanche, mettra l'élite mondiale des golfeurs aux prises sur le traditionnel parcours d'Augusta, "La Mecque américaine" du golf.

Dans un cadre enchanteur d'azalées, de pins et de magnolias, cher au regretté président Eisenhower, 63 des meilleurs professionnels américains, 12 amateurs et 16 privilégiés étrangers, se disputeront l'honneur de revêtir la veste verte du vainqueur dont se parèrent les plus grands joueurs après avoir gagné cette compétition.

Jack Nicklaus, "l'ours d'or de Columbus" dont les gains approchent le million et demi de dollars, émerge nettement encore comme le grand favori de l'épreuve de $200,000 qu'il a déjà trois fois gagnée. Comme les années précédentes, on attend de lui l'impossible exploit: la réalisation du Grand Chelem la même année, dont le Tournoi des Maîtres est la première étape avant les omniums des Etats-Unis et de Grande-Bretagne et le championnat de la P.G.A.

"Je crois cet exploit irréalisable, mais si un joueur doit le réussir un jour, ce sera Jack Nicklaus", assure l'Américano-mexicain Lee Trevino qui, en mettant un terme à deux années de boycottage du tournoi d'Augusta, sera l'un des grands rivaux du superfavori.

Outre Trevino, Arnold Palmer, malgré ses 42 ans passés, devrait être parmi les adversaires de Nicklaus avec Charles Coody, le champion sortant, George Archer, Tom Weiskopf, Tommy Aaron, Billy Casper, Frank Beard, Dave Stockton, les jeunes Jerry Heard, Johnny Miller et Lanny Wadkins, qui se sont illustrés cette saison, ainsi qu'une coalition étrangère qui apparaît plus forte que jamais.

Parmi les 16 non-Américains invités à se mesurer aux meilleurs pros des Etats-Unis sur le parcours vallonné de 6,980 verges à normale-72 et aux verts roulants figurent, en tête de liste, le Sud-Africain Gary Player, le seul étranger à avoir triomphé à Augusta (1961) et le Britannique Tony Jacklin, tous deux anciens vainqueurs de l'Omnium Américain et récents gagnants sur le circuit américain cette année.

L'Argentin Roberto de Vicenzo, qu'une erreur de pointage priva apparemment de la victoire en 1968, l'Australien Bruce Crampton, toujours présents parmi les premiers chaque fin de semaine, et le Chinois de Formose Lu Liang-Huan, deuxième à l'Omnium Britannique l'an passé, doivent être également comptés parmi les probables "trouble-fête".

Les autres représentants étrangers sont Harry Bannerman, Brian Barnes et Peter Osterhuis (Grande-Bretagne), Bobby Cole (Afrique du Sud), Bob Charles (Nouvelle-Zélande), l'amateur Gary Cowan (Canada), Bruce Devlin et David Graham (Australie), Hsieh Yung Yo (Formose), Takaaki Kono et Masahi Ozaki (Japon) et Ramon Sota (Espagne).

Player, à ce 36ème Tournoi des Maîtres, est à craindre car il a toujours réalisé de bonnes performances dans cette épreuve. Il a pris la seconde place en 1962 derrière Arnold Palmer, battu seulement en éliminatoire, et termina troisième en 1969 derrière Billy Casper et Gene Littler. Il compte en outre de nombreuses places d'honneur puisqu'il a terminé parmi les 8 premiers à 11 reprises.

LES SPORTS À LA PIGE

AL MacNEIL, instructeur et directeur général des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, a dit, hier, qu'il croyait que l'équipe jouerait encore à Halifax la saison prochaine même si les assistances, cet hiver, n'ont pas été aussi nombreuses qu'on l'espérait. L'ex-instructeur des Canadiens de Montréal a exprimé l'opinion qu'il ne croyait pas que la direction montréalaise se limiterait à un essai d'une seule année dans sa tentative de populariser le hockey professionnel à Halifax. Cette saison, les Voyageurs, qui ont fini ex aequo avec les Braves de Boston en tête de la division Est de la ligue Américaine de hockey, ont attiré une moyenne de 2,400 spectateurs à leurs matches disputés au Forum de Halifax, ce qui est beaucoup mieux que la moyenne qu'ils avaient eue à Montréal lorsqu'ils y étaient. Quant à son avenir personnel, MacNeil n'a voulu rien dire. L'égalité Boston-Voyageurs, incidemment, a été brisée par le fait que les Braves avaient eu le meilleur de leurs rivaux en cours de saison. Ils ont tous deux gagné leurs premiers matches des éliminatoires quarts de finale, Boston écrasant Providence 8-1 grâce, entre autres, à 3 buts du blond Tom Williams, et les Voyageurs triomphant du Springfield par 4-0 grâce à 2 buts du défenseur Larry Robinson et à un bel effort du gardien Michel Plasse.

* * *

UNE PIERRE prélevée à l'Olympie, patrie des Jeux Olympiques de l'antiquité, sera envoyée à Munich, d'Athènes, pour être exposée au village olympique. Cette pierre portera l'inscription "Jeux Olympiques d'Olympie 776 avant J.C.Jeux Olympiques de Munich 1972". Elle sera remise prochainement au maire du village olympique par le maire d'Olympie et sera exposée au musée de Munich après les jeux de cet été.

* * *

GENE LITTLER, l'élégant golfeur professionnel, a subi une opération de deux heures pour une tumeur s'étant développée à l'aisselle gauche. L'intervention chirurgicale laisse en doute son avenir comme athlète. Littler, 41 ans, a admis qu'elle pourrait bien mettre fin à sa carrière de 18 ans sur le circuit du golf professionnel américain. Il a gagné plus de $800,000 au cours de sa carrière. Sa condition, pour le moment, est considérée satisfaisante.

* * *

ROY CAMPANELLA, autre personnalité sportive actuellement malade, est toujours sous soins intensifs à l'hôpital Grasslands de Valhalla, N.Y. L'ex-receveur de 50 ans, membre du Temple de la Renommée du baseball, est dans un état amélioré depuis qu'un caillot de sang a été retiré d'un poumon mais on le considère encore comme étant critique. Campanella, partiellement paralysé depuis un accident d'automobile subi il y a 14 ans, peut toutefois s'asseoir dans son lit depuis hier.

* * *

GASTON GOULET a présidé, au Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'université Laval, le tirage du tournoi international de tennis Rothmans de $50,000 qui commencera dimanche à Québec. Parmi les vedettes du tennis qui y prendront part, mentionnons Rod Laver, Ken Rosewall, Tom Okker, Cliff Drysdale, Arthur Ashe, Roy Emerson, Roger Taylor, Bob Lutz, Marty Riessen et Charlie Pasarell.

* * *

LE SALON BRITANNIQUE de l'automobile ouvre ses portes, aujourd'hui, à l'hôtel Reine Elisabeth. L'admission est libre et les heures sont de 10h.30 à 22h., aujourd'hui, demain et samedi, et de 13 h., à 22 h., dimanche. Le commanditaire de cet impressionnant événement est l'Association canadienne des fabricants d'automobiles britanniques dont le président est Donald F. Pocock, président de la compagnie British Leyland Motors Canada Ltée.

* * *

PAUL HAHN, le grand comique du golf, est arrivé dans la métropole hier soir. On sait qu'il doit participer, dès aujourd'hui, au Salon du Golf, celui-ci étant présenté aujourd'hui, demain, samedi et dimanche à l'amphithéâtre Maurice-Richard.

* * *

PIERRE LANGLOIS, ancien champion de boxe qui disputa la couronne mondiale des moyens à Carl Bobo Olson, est mort ces jours derniers au Havre, à l'âge de 47 ans.

* * *

LES FINLANDAIS Hannu Mikkola et Gunnar Palm, sur Ford Escort, ont remporté l'épuisant rallye d'Afrique Orientale. C'était la première fois dans l'histoire de cette épreuve que des concurrents non-africains remportaient la victoire. La coupe des constructeurs échoit donc à Ford, tandis que Datsun, qui était représenté dans le Safari par 42 voitures, prend la seconde place.

* * *

WAYNE CONNELLY, des Canucks de Vancouver, aurait accepté de signer un contrat avec les Fighting Saints du Minnesota, de l'association Mondiale de hockey. Connelly obtiendrait un contrat de 5 ans lui garantissant un salaire annuel de $50,000!

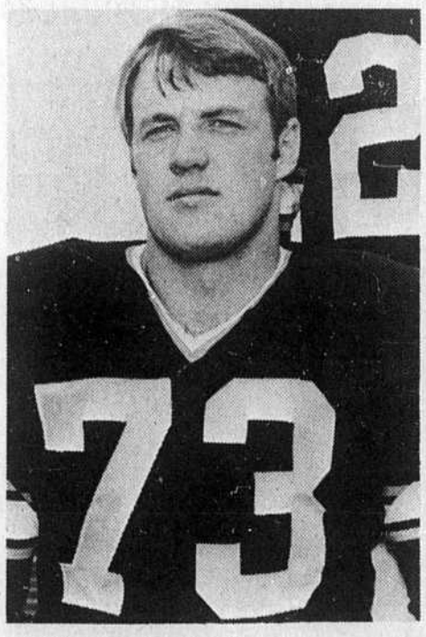

RICHARD TODD, 23 ans, un garde offensif et bloqueur défensif de l'Université du Maine, est l'un des 31 joueurs-recrues qui tenteront leur chance avec les Alouettes, lors du prochain camp d'entrainement avant-saison. Todd est l'une des six recrues dont les signatures ont été dévoilées hier. Les autres sont Houston Haynes, John Evangelista et Bob Karmenlowicz, des Américains, Paul Patterson et Dave Scharman, des Canadiens.

ELLE PRÉFÈRE LA JAGUAR! Ce joli mannequin pose devant la nouvelle Jaguar V-12, qui peut atteindre 0-60 mph en 6.4 secondes, et qu'on peut admirer au Salon de l'automobile britannique. Le salon ouvre ses portes aujourd'hui jusqu'à dimanche soir inclusivement, en l'hôtel Reine-Elisabeth.

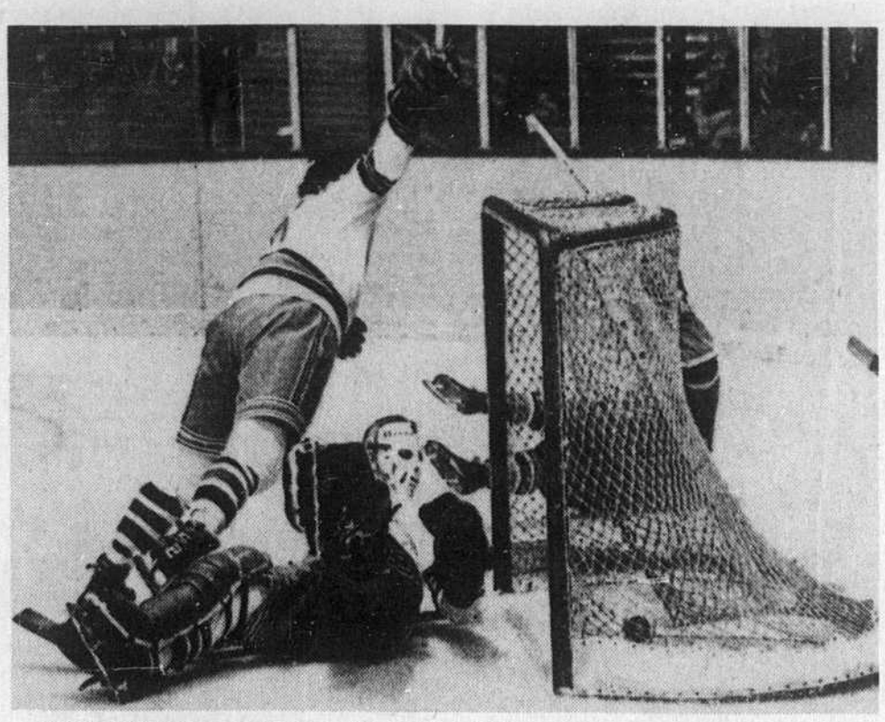

BUT CHANCEUX, PHOTO SPECTACULAIRE! Pendant que le gardien Ed Giacomin voit le disque pénétrer dans son filet, le défenseur Brad Park s'apprête à y entrer pendant que Henri Richard, lui, tombe à côté. Et qui a compté le but? Claude Larose qui a échappé à la caméra du photographe, la scène ayant été saisie lors de la 1ère période de la partie d'hier soir à New York. Le filet fut crédité à Larose mais, en fait c'est Park qui poussa la rondelle derrière son gardien.

(Téléphoto PA)

HOULE NE PEUT LE CONTENIR

Hadfield marque 2 (autres) buts et New York bat Canadien 3-2

NEW YORK (LE DEVOIR) – Dimanche dernier et lors de la toute dernière partie de la longue saison 1971-72 de la ligue de hockey Nationale, l'instructeur Scotty Bowman, des Canadiens de Montréal, demanda à Réjean Houle de surveiller l'as-buteur des Rangers de New York, l'ailier gauche Vic Hadfield. Le résultat fut que celui-ci marqua ses 49ème et 50ème buts!

Pour des raisons difficiles à trouver, Bowman confia encore à Houle hier soir et lors de la 1ère rencontre de la série quart-de-finale pour la coupe Stanley entre les deux équipes, la tâche de contenir Hadfield. Et le résultat fut le même que dimanche, Monsieur Hadfield y allant encore de 2 buts pour mener les Rangers à un triomphe 3-2 contre le club montréalais, son 2ème filet brisant, en dernière période, l'égalité 2-2 qui existait jusque-là. N'eut été de Ken Dryden, de fait, Hadfield aurait eu un 3ème but car, à la 2ème période et seul devant le brillant gardien montréalais, le champion-compteur de New York se fit voler un filet quasi assuré, après avoir intercepté, dans la zone du Canadien, une passe de Henri Richard vers un Serge Savard qui n'eut pas le temps de maîtriser le disque. Et où, encore, était Houle? Il est assez évident que, pour battre les Rangers, les Canadiens devront faire surveiller Hadfield par quelqu'un d'autre que Houle. Il faudra, aussi, que les Montréalais jouent mieux et cessent de laisser Dryden presque tout faire à lui seul.

Mais contrecarrer les élans de Hadfield demeure la stratégie la plus importante et les statistiques sont là pour le démontrer. Ainsi, en cours de saison régulière, il a été le meilleur compteur du New York contre le Tricolore avec 10 buts (un cinquième de son grand total saisonnier) et 3 passes.

Les Rangers méritaient la victoire car les rivaux ne jouèrent du beau hockey que par moments assez distancés les uns des autres. N'eut été de Dryden, le pointage aurait facilement pu être de 6-2 ou 7-2 faveur du New York.

Robert Rousseau, qui remplace un Jean Ratelle blessé entre Hadfield et Rodrigue Gilbert, a été très en vedette et il était évident qu'il prenait plaisir à déséquilibrer ses anciens coéquipiers avec son brillant jeu.

En 1ère période, Gene Carr eut une pénalisation pour avoir accroché Yvan Cournoyer à la ligne bleue new-yorkaise et, durant son absence, les Canadiens ne purent diriger un seul lancer contre Giacomin.

A la 8ème minute, Larose enleva le disque à Jim Neilson et allait se diriger seul sur Giacomin lorsque celui-ci, sorti de son filet, lui soutira le disque du bâton.

Durant une punition à Houle, les Rangers bombardèrent Dryden (4 dangereux lancers) mais il tint bon. A la 13ème minute, d'autre part, Cournoyer rata un filet ouvert après avoir reçu une passe de Lemaire, ce qui devait être le 12ème filet désert que Cournoyer ratait depuis les deux derniers matches de la saison régulière.

Buts chanceux

New York prit les devants 1-0 à la 17ème minute du premier tiers durant une pénalité à Savard (il avait fait tomber Rousseau). De la ligne bleue, Brad Park lança sur Dryden qui bloqua, le disque allant à un Pete Mahovlich qui du gant, le poussa vers Park. Celui-ci lança à nouveau mais à côté du filet, La rondelle, toutefois et après avoir frappé la clôture, alla à un Bill Fairbairn qui, entre les jambes de Laperrière, trompa un Dryden décontenancé.

Larose, un peu plus de 2 minutes après, devait égaler avec lui aussi, un but chanceux. Il passa, du coin à la gauche de Giacomin, vers Henri Richard. Mais le défenseur Park intercepta la passe pour, cependant, pousser le disque dans son propre filet en même temps.

37 secondes plus tard, Hadfield se retrouva seul à la droite du filet de Dryden et, après avoir reçu une passe de Rousseau, compta, Houle arrivant sur lui un peu trop tard... et de 2-1.

Il n'y eut aucun but durant une 2ème période dominée par les Rangers (15 lancers contre 2 pour Montréal)... et inutile de dire que Dryden prit la vedette.

En 3ème tiers et durant une punition à Hadfield, le Canadien n'exécuta qu'un lancer sur Giacomin.

Mais Frank Mahovlich devait niveler le pointage à 2-2 après une belle montée de son frère Pete. Celui-ci partit de sa zone, perdit la rondelle à la ligne bleue new-yorkaise mais la rattrapa lorsque Lafleur la poussa...passe à Frank...et pan.

Un peu moins de 5 minutes après, Hadfield devait réussir le but décisif. Après que Lemaire eut manqué une belle occasion de marquer en poussant le retour de son propre lancer à côté du filet, les Rangers contre-attaquèrent. Accidentellement, dans sa zone, Tremblay poussa le disque vers Rousseau, 20 pieds à la gauche-centre de Dryden. Il passa immédiatement à Hadfield (bien solitaire).....3-2 New York.

Une punition à Rousseau à la 13ème minute et le Canadien ne put diriger qu'un lancer (de Lemaire) sur Giacomin qui disons-le, l'arrêta accidentellement.

Suivit une pénalisation à Savard (pour avoir accroché un Rousseau partout sur la glace) qui, évidemment et moins de 4 minutes avant la fin, devait ralentir les Canadiens.

Dale Rolfe, 48 secondes avant la fin du match, fut aussi puni et le Canadien eut beau retirer Dryden de son filet avec 43 secondes à faire, ce fut peine perdue.

A ce soir pour la 2ème partie.

SOMMAIRE

1ère période

1–NY: Fairbairn (1) Park, Hadfield. 16.30
2–Canadien: Larose (1) 10.55
3–NY: Hadfield (1) Rousseau, Gilbert. 19.32
Pun: Carr 3.55, Savard et Sather 6.24, Houle 9.39 et Savard 15.29.

2ème période

Aucun but
Pun: Park 10.46 et Laperrière 14.54.

3ème période

4–Canadien: F. Mahovlich (2) Lafleur, P. Mahovlich. 7.48
5–NY: Hadfield (2) Rousseau. 12.43
Pun.: Hadfield 3.07, Rousseau 14.18, Savard 16.46 et Rolfe 19.12.

Lancers par:

Canadien	10	2	7	– 19
New York	12	15	10	– 37

Gardiens: Canadien, Dryden; NY, Giacomin.
A–17,250

Hockey

LIGUE NATIONALE

HIER

Canadien 2, New York 3 (N.Y. mène 1-0, série 4 de 7)
Toronto 0, Boston 5 (Boston mène 1-0, série 4 de 7)
Pittsburgh 1, Chicago 3 (Chicago mène 1-0, série de 4 de 7)
St-Louis 0, Minnesota 3 (Minnesota mène 1-0, série 4 de 7)

CE SOIR

Canadien à New York, 8:00 h.
Toronto à Boston
Pittsburgh à Chicago
St-Louis à Minnesota

SAMEDI

New York à Montreal, 8h.
Boston à Toronto
Chicago à Pittsburgh
Minnesota à St-Louis

DIMANCHE

New York à Montréal, 8h.
Boston à Toronto
Chicago à Pittsburgh
Minnesota à St-Louis

LIGUE JR DU QUEBEC

MARDI

Cornwall 3, Verdun 2 (Cornwall gagne la série 4-0)
Dr'Ville 4, T.-Rivières 5 (Dr'ville mène 3-1 la série 4 de 7)

HIER

Québec 8, Sherbrooke 2 (Québec gagne la série 4-0

CE SOIR

T-Rivières à Dr'ville

LIGUE JR DE L'ONTARIO

MARDI

Toronto 6, Kitchener 8 (Toronto mène 3-1, série 4 de 7)
Peterboro 6, St. Catharines 1 (Peterboro mène 3-1, série 4 de 7)
London 1, Ottawa 2 (Ottawa mène 3-2, série 4 de 7)
Oshawa 1, Niagara Falls 5 (série 4 de 7, égale 2-2)

AUJOURD'HUI

St. Catharines à Peterboro
Niagara Falls à Oshawa
Kitchener à Toronto

DEMAIN

Ottawa à London
Oshawa à Niagara Falls

LIGUE AMERICAINE

MARDI

Springfield 0, Halifax 4, (Halifax mène 1-0)
Providence 1, Boston 8,(Boston mène 1-0)

HIER

Cincinnati à Hershey

CE SOIR

Cleveland à Baltimore

VENDREDI

Springfield à Halifax
Cleveland à Baltimore

SAMEDI

Providence à Boston
Halifax à Springfield
Baltimore à Cleveland
Cincinnati à Hershey

DIMANCHE

Boston à Providence
Halifax à Springfield
Hershey vs Cincinnati, à Buffalo

MARDI

Boston à Providence
Baltimore à Cleveland
Hershey à Cincinnati

(Ce sont toutes des séries 4 de 7)

Esposito brille encore et Boston gagne 5-0

BOSTON (PA) – Phil Esposito, champion-compteur de la LNH, a marqué deux buts dans la 2ème période hier soir en conduisant les Bruins de Boston à un gain de 5–0 sur les Maple Leafs de Toronto dans le premier match de leur série quart-de-finale, 4 de 7, de la coupe Stanley.

Don Marcotte, John McKenzie et Fred Stanfield ont complété le total des vainqueurs.

Frustrés pendant plus de 37 1–2 minutes par la défensive serrée des Maple Leafs, les Bruins se sont réveillés avec les buts d'Esposito, puis se sont échappés dans la 3è période avec un blanchissage au crédit de Gerry Cheevers.

Esposito, qui a compté 66 buts pendant la saison régulière, a ouvert le pointage à l'aide d'une passe de Wayne Cashman en déjouant Jacques Plante avec un lancer dans le haut des filets à 17:24 de la 2è période.

Puis, alors que les deux clubs avaient un homme au pénitencier, Esposito a porté le compte à 2-0 en prenant le retour d'un lancer de Bobby Orr.

Orr a aussi préparé le but de Marcotte tandis qu'Esposito préparait celui de McKenzie.

McKenzie a compté à 15:27 de la 3è période, puis Stanfield l'a imité 11 secondes plus tard.

LEAFS 0, BRUINS 5

1ère période

Aucun but
PUN.: Sanderson 1.54 et Selwood 3.52

2ème période

1–BOSTON: Esposito (1) Cashman, Smith. 17.24
2–BOSTON: Esposito (2) Cashman, Orr. 19.41
PUN.: Ellis 2.24, Vadnais 5.09, Glennie 12.46, Walton et Glennie (majeures) 16.03, Hodge (min. et m.c.) 18.26 et Henderson 19.00.

3ème période

3–BOSTON: Marcotte (1) Orr. 3.47
4–BOSTON: McKenzie (1) Esposito, Awrey. 15.27
5–BOSTON: Stanfield (1) Bucyk. 15.38
PUN.: Bucyk 16.55

Lancers par:

Toronto	9	8	10	– 27
Boston	7	9	13	– 29

Gardiens: Toronto, Plante; Boston, Cheevers. Assisance 14,995.

PINGOUINS 1, HAWKS 3

1ère période

1–Pittsburgh: Leiter (1) Shack. 1.25
2–Chicago: Martin (1) Pappin. 15.09
Pun.: B. Hull et Burrows 1.12, Schock 2.37, Watson (min. et m.c.) 9. Jarrett (min. et m.c.) 16.52, Shack 17.12 et D. Hull 19.21

2ème période

Aucun but
Pun.: Hextall et Koroll 8.07, Shack 18.02.

3ème période

3–Chicago: Pappin (1) Martin, White. 3.25
4–Chicago: Martin (2) D. Hull, Pappin. 16.37
Pun.: D. Hull 2.06, Shack et White 6.32, Watson et Nesterenko (mineurs et majeures), Magnuson 9.09, Martin 19.33

Lancers par:

Pittsburgh	15	8	6	– 29
Chicago	15	10	13	– 38

Gardiens: Pittsburgh, Rutherford; Chicago, Esposito.
A–17,000.

BLUES 0, STARS 3

1ère période

1–MINNESOTA: Prentice (1) Burns, Oliver. 14.25
Pun.: Harris 0.49, Mohns 1.27, Unger et Gibbs (min. et maj.) 3.19
Reid (min et maj.) et Roberto (maj.) 3.19, Hestall (min. et maj.) et Barclay Plager (maj.) 6.44, O'Brien 7.36, K. O'Shea 10.17, D. O'Shea et K. O'Shea 15.46, Haxtall 18.32.

2ème période

Aucun but
Pun.: Roberto 5.51, Dupont et Goldsworthy 7.18, Egers et O'Brien (majeures) 10.25, Dupont 14.21 et Roberto 18.43.

3ème période

2–MINNESOTA: Prentice (2) Reid, Mohns 4.19
3–MINNESOTA: Nevin (1). 12.01
Pun.: Bill Plager 16.08 et Mohns 16.24

Lancers par

St-Louis	9	7	11	– 27
Minnesota	13	14	17	– 44

St-Louis, Caron; Minnesota, Worsley.
A – 16,482.

Le match d'ouverture des Expos est remis

Les amateurs de baseball de la métropole ont reçu, coup sur coup hier, deux fort mauvaises nouvelles. Ce fut d'abord la remise à une date indéterminée du grand défilé d'accueil à travers les rues du centre-ville prévu pour ce midi, puis, quelques heures plus tard à peine, la cancellation du match d'ouverture, prévu pour demain après-midi au parc Jarry entre les Expos et les Cubs de Chicago. On ignore encore si les deux autres parties que les Cubs doivent disputer aux hommes de Gene Mauch, samedi et dimanche, auront lieu. Il semble que le facteur principal soit une entente qui mettrait fin à la grève générale des joueurs, laquelle en était hier à sa 5ème journée.

La grève a sans doute influencé la décision de la direction des Expos d'annuler défilé et match inaugural. Mais la température y est sans contredit également pour quelque chose.

En effet, Montréal est présentement aux prises avec une vague de froid dont les services météorologiques ne peuvent prévoir la fin. Après la neige fondante de mardi qui aurait quand même pu permettre la présentation du match, le soleil eut-il accompli son oeuvre réparatrice ultérieurement tel que prévu, il semble que la nouvelle bordée d'hier, combinée à une température au-dessous du point de congélation, se soit avérée la proverbiale goutte d'eau.

Une première fois...

Ce sera la première fois depuis 1969, soit depuis l'avènement de l'équipe montréalaise dans les ligues de calibre majeur, que le match d'ouverture est contremandé, sans parler du défilé inaugural qui était devenu une tradition pour des milliers d'écoliers et d'amateurs adultes.

Les enfants en effet obtenaient habituellement congé pour assister à la "parade", qui devait se mettre en branle au parc Lafontaine vers 11h ce matin et se terminer, quelque deux heures plus tard, à la Place Ville-Marie. Le défilé, une initiative de la Jeune Chambre de Commerce, pourrait toutefois être repris plus tard.

Quant au match de demain, il sera peut-être repris samedi ou dimanche sous forme de programme double, si évidemment la grève est réglée d'ici là. C'est évidemment un grand désappointement pour quelque 26,000 amateurs qui avaient leur billet pour le stade Jarry.

Si la mauvaise température fait des siennes à Montréal, la grève est le facteur no 1 dans toutes les autres villes des ligues Nationale ou Américaine, particulièrement à Cincinnati hier, pour l'annulation pure et simple des traditionnelles parties d'ouverture. Celles d'aujourd'hui sont déjà toutes remises, et quelques-unes devant avoir lieu aujourd'hui le sont déjà.

De la bisbille...

Et il semble qu'un règlement de la grève n'est pas pour aujourd'hui. Les propriétaires d'équipes, réunis à Chicago avant-hier soir, ont rejeté les dernières propositions de Marvin Miller, président de l'Association des joueurs, après de longues heures de discussions.

La tension commence à se faire sentir un peu partout également. Hier, Earl Weaver, pilote des Orioles de Baltimore, a dit que ses joueurs seraient prêts à jouer immédiatement en dépit de Miller. Ce dernier a rétorqué en accusant Weaver de vouloir briser la grève.

Les accusations fusent de part et d'autres depuis, et le climat est nettement à son plus bas niveau. Certains prévoient que la grève durera au moins un mois, d'autres qu'elle se prolongera durant toute la saison.

EN BREF...

MONTREAL (PC) – La direction de la LQ a fait savoir hier que les demi-finales du circuit ne débuteraient pas aujourd'hui.

JOHNNES BURG (AFP) – Dans la 1ère demi-finale du simple-messieurs du championnat international de tennis omnium d'Afrique du Sud, le favori américain Cliff Richey a battu difficilement l'Espagnol Andres Gimeno par 3-6, 6-1, 5-7, 6-3, 6-3.

À LOUER

AUTOMOBILES DE TOUTES MARQUES

Le contrat : durée qui vous convient.
La formule : celle qui fait mieux votre affaire.
Les taux : les plus avantageux
La satisfaction : assurée

Appelez-nous ou passez nous voir.

Location d'autos
GOYETTE INC.
Route # 1
Chemin de Chambly
Téléphone: 866-4454
658-8723

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

Hier soir, il a moins bien fait. Il n'a choisi qu'un vainqueur et la deuxième quiniela (qui rapporta $9.30).

Il a maintenant un total de 79 gagnants en 280 courses pour une moyenne de 28.5%

Double: Handsome Pick (8) et Fairwell Light (7): $50.80
1ère quiniela: Sacré Bleu (7) et Clever Julie (8): $177.30
2ème quiniela: Hawaiian Mir (2) et Ohio (4): $9.30
3ème quiniela: Rocknee (1) et Wealthy (5): $33.60
Exacta: Ikey N (1) et Taurus Lobell (7): $91.90

Mutuel: $430,561
Assistance: 6,429

LA COURSE

Au départ . . . trois bicyclettes. A l'arrivée . . . des économies sensationnelles.

Ce printemps . . . entrez dans la course. En bicyclette. Pour vous tenir en pleine forme. En bonne santé. Pour vos vacances. Pour les échappées de weekend. Pour maintes raisons. La meilleure . . . les économies appréciables réalisées chez Morgan.

Téléphoner à 842-6261. Les bicyclettes sont livrées sous carton et partiellement assemblées. Articles de sport, rayon 740, au quatrième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Bicyclette à guidon surélevé

A. Pour filles et garçons. Cadre 15″. Selle rembourrée. Barre 24″ sissy. Garde-boue et couvre-chaine chromés. Béquille centrale. Pneus à ligne rouge. Couleur cuivre pour garçons et magenta pour filles. Freins à contrepédalage.

44.99

Bicyclette transformable

B. Une occasion formidable. Caractéristiques recherchées: Barre arquée. Cadre transformable. Freins à contrepédalage. Garde-boue et couvre-chaine chromés. Guidon réglable. Jaune Roues de 20″.

44.99

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Bicyclette dix vitesses

C. Si vous exigez beaucoup de votre bicyclette, c'est celle-ci que vous choisirez. Cadre 23″ couleur or ou vert. Selle réglable. Mini garde-boue chromés avant et arrière. Protège-rais. Dérailleur. Béquille centrale. Jantes chromées. Pneus à chambre à air 27″ sur 1¼″. Guidon sport et freins à tirage central sur jantes avant et arrière. Et le prix . . .

Pour garçons: même modèle 20″ **71.99**
Pour dames: modèle 19″, roues 26″ **71.99**
Pour hommes et femmes: modèle sport 21″, 5 vitesses **61.99**
Pour hommes et femmes: modèle sport 21″, 3 vitesses **59.99**

74.99

DU NOUVEAU, PRESTO!
avec un compte Morgan
Composez 844-1515 *poste 524*
. . . votre compte est tout prêt quand vous en avez besoin.

Faites vos achats avec un compte Morgan

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi 9h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 9h30 à 9h.
Samedi 9h. à 5h.

CENTRE-VILLE,
Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-1515

DORVAL,
au Centre Commercial,
631-6741

ROCKLAND,
au Centre Commercial,
739-5521

BOULEVARD,
au Centre Commercial,
728-4571

SNOWDON,
5343 Chemin de la Reine-Marie,
844-2811

MAGASIN À L'ENTREPÔT
2105—23e Avenue, Lachine
636-9633